









LA VIE
D'ELIZABETH
REINE
D'ANGLETERRE.

Traduite de l'Italien de MONSIEUR
GRIGOIRE LATI.

TROISIE'ME EDITION;
PREMIERE PARTIE.



A AMSTERDAM;
Chez HENRY DESBORDES, dans le Kal-
verstraat, près le Dam.

M. DCCXIV.





A
SON EXCELLENCE
DOM FRANCISCO
D E
SOUZA PACHECO,

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE
de Sa Majesté Portugaise.

*A Leurs Hautes-Puissances les Etats
Généraux des Provinces-Unies.*

MONSIEUR,

*La Vie de la Reine Elizabeth,
que j'ai publiée en Italien paroissant
au jour travestie à la Françoise; &
l'habit d'une Nation contre laquelle
tant de Puissances sont en guerre,
pouvans*

E P I T R E

pouvant lui faire avoir quelque fâ-
cheuse rencontre ; j'ai crû que je la
devois mettre sous la protection d'une
Personne publique , qui gardant l'â-
neutralité seroit à couvert des préju-
gez que l'on pouroit avoir contre les
autres. En voiant la premiere fois la
lumière , en Langue Italienne , elle a
été recommandée à un Grand d'Espa-
gne , revêtu de talens éclatans , &
d'une Maison très-célèbre en Italie ;
& il n'en faloit pas moins pour don-
ner la main à une grande Reine.

Je n'ai pas voulu la faire déchoir
de cet honneur , en la faisant paroître
vétuë à la Françoisse , & je la recom-
mande aujourd'huy à un Cavalier
Portugais , d'une famille qui ne le cède
point aux plus illustres du Roiaume ,
tant pour l'antiquité , que pour les
alliances , comme je le ferai voir quel-
que

DEDICATOIRE.

que jour en un autre endroit, cette Lettre ne souffrant pas que j'entre dans le détail d'une Généalogie.

Je dédiai ce petit Ouvrage à VÔTRE EXCELLENCE, en vous entendant parler François, lorsque j'eus l'honneur de vous faire la révérence dans cette ville. Comme j'admirois la maniere, dont vous exprimiez vos pensées, je pris la liberté de vous demander comment, en si peu de tems vous aviez pû si bien aprendre la Langue Françoisé, & vous me répondites, avec une grande modestie. Que vous croiyez là parler fort mal, parce que vous aviez oüi dire, que pour bien parler cette Langue il faloit fréquenter les Dames, ce que vous n'aviez encore pû faire; & que par conséquent vous ne pouviez pas avoir
dans.

E P I T R E

dans les expressions la délicatesse que vous souhaiteriez, dans une Langue qui est si fort en usage par toute l'Europe.

*J'*avois déjà conçu de l'estime, pour la naissance illustre, pour les belles actions, & pour le caractère de VÔTRE EXCELLENCE; & je crûs devoir prendre cette occasion de vous en donner des marques, en vous offrant cette Histoire en François, dont une partie étoit déjà imprimée. Je suis de vôtre sentiment, que pour bien parler la Langue Françoisse, il faut fréquenter les Dames, & c'est pour cela que je prens la hardiessse de vous en presenter la vie d'une, qui étoit d'un país où les beautez sont communes, & qui est vêtue à la Françoisse, c'est-à-dire, de la manière qui a le plus de grace.

Certe

DEDICATOIRE.

Cette Reine, comme on le voit par mon Histoire, aimoit à voir venir chez elle, pour Ministres des Princes étrangers, des personnes honnêtes, civiles, spirituelles & de grande naissance; & elle avoit acoûtumé de dire que les manieres devoient répondre à la noblesse du sang. Mais elle prenoit plaisir sur tout à leur voir soutenir leur caractère avec une ame généreuse & liberale, avec une dépense magnifique à l'égard de leur personne & de leur train. Cet air & ces qualitez se trouvent en VÔTRE EXCELLENCE en un degré éminent, puis qu'il est certain qu'il y a long-tems que l'on n'a vû à la Haye de Ministre de Tête Couronnée faire honneur à son emploi avec plus de magnificence, & plus de conduite. Tous ceux qui ont l'honneur de vous

EPITRE DEDICATOIRE.

connoître, tombent d'acord que vous êtes digne des dignitez les plus relevées, puisque vous commencez comme les autres finissent, en exerçant les Charges les plus importantes.

J'espere que VÔTRE EXCELLENCE recevra l'Ouvrage que je lui dédie, avec la même bonté, qu'Elle fait paroître dans toutes ses actions, & qu'Elle ne dédaignera pas cette marque du profond respect d'un Ecrivain qui se déclare, dès-à present, pour jamais,

De VOTRE EXCELLENCE,

Le très-humble & très-obéissant serviteur,

GREGOIRE LETI.

AVERTISSEMENT
du Traducteur.

SI Mr Leti ne s'étoit rendu célèbre par un très grand nombre d'Ouvrages qu'il a donnez au Public, on pouroit dire ici, qu'il y a peu d'Historiens qui se soient apliquez autant que lui à ce genre d'étude. Il y a plus de quarante ans qu'il travaille avec une diligence incroyable, à la recherche de ce qu'il y a de plus curieux, non seulement dans les Auteurs qui ont écrit sur les matieres qu'il a voulu traiter, mais encore dans des Memoires & des Manuscrits particuliers qui avoient échapé à la diligence des autres Auteurs, & que personne n'avoit vûs que lui. C'est ce que tout le monde peut remarquer dans ses Ouvrages. Mais je croi qu'on le peut particulièrement assurer de cette Histoire de la Reine Elizabeth : Outre les lumieres qu'il a pû tirer des Auteurs qui ont parlé de
cette

AVERTISSEMENT

cette illustre Reine, il l'a composée sur les lieux, & a trouvé en Angleterre par le moyen d'un Seigneur considérable de ce Pais-là, des Memoires particuliers que Camden le plus exact de tous les Auteurs qui ont parlé de cette Reine, n'avoit jamais vûs. Ainsi on se peut assurer qu'on trouvera dans cette Histoire tout ce que Camden a mis dans la sienne, & plusieurs choses que ni lui, ni les autres Historiens ne nous avoient point appris. Le Régne de cette grande Reine est si célèbre dans le monde, & ses qualitez personnelles si extraordinaires, qu'il n'y a pas jusqu'aux plus grands ennemis de cette Princeesse, qui ne soient contraints d'avouer, qu'il n'y a point d'Histoire de Roi ni de Reine qui mérite mieux d'être lûe que celle-ci. On y verra une infinité d'événemens très-considérables & très-particuliers. La Réformation d'Angleterre commencée par Henri VIII. continuée par Edoüard VI. & ruinée par la Reine Marie, entièrement achevée malgré les efforts
de

DU TRADUCTEUR.

de ceux qui le vouloient empêcher ,
& qui étoient alors le parti dominant.
On y verra la fortune différente de
cette grande Reine , qui a changé tant
de fois l'état de ses affaires. Persecutée
dés sa naissance , desheritée par le Roi
son Pere , par Edoüard son Frere , &
par la Reine Marie sa Sœur , qui la
maltraita jusqu'à la faire mettre à la
Tour , & qui fut prête à la faire mou-
rir , si Dieu qui la réservoir à de si
grandes choses , ne l'eût délivrée de
tous ces périls par des voies extraor-
dinaires & admirables. Elle n'étoit en-
core qu'un enfant , que l'on l'a vûe
écrire des Lettres à l'âge de quatre
ans , & faire ensuite des réponses qui
surprennent les plus grands Politiques.
Acusée par sa Sœur , & opprimée par
ceux qui la vouloient perdre à quel-
que prix que ce fût , elle scût si bien
montrer son innocence , qu'elle força
la Reine & son Conseil à la reconnoî-
tre , & à lui donner la liberté. Toute
jeune qu'elle étoit , elle étoit non-seu-
lement l'amour de l'Angleterre , mais

AVERTISSEMENT

l'admiration de toute l'Europe. Il n'y eût presque point de Prince, ni de Roi, qui ne l'ait recherchée en mariage. Quand la Reine Marie est venue à mourir, elle est montée sur le Trône d'Angleterre, parmi les plus universelles acclamations que l'on ait peut-être jamais ouïes dans aucun Etat. Cependant elle y a été troublée, par je ne sçai combien de factions, de séditions & de révoltes qui se formoient à tous momens contr'elle; mais qu'elle a dissipées avec tant de diligence, de sagesse & de politique, qu'elle a rendu inutiles les efforts de tous ses ennemis. Au dehors, elle a soutenu presque pendant quarante ans des Guerres continuelles contre Philippes II. alors le plus puissant Prince de l'Europe; mais elle a toujours repoussé tous les efforts avec tant de courage & de sagesse, qu'il n'en a retiré autre chose, que la honte d'avoir attaqué tant de fois une femme sans avoir jamais pû réussir contr'elle: témoin cette Armée Invincible, dont l'entreprise & l'événement
font

DU TRADUCTEUR.

font une partie considérable de cette Histoire, & un des plus beaux endroits de la vie de cette Princesse; en un mot, on peut dire sans exagérer, que jamais Histoire n'a mieux mérité la curiosité des Lecteurs que celle-ci. Quelques-uns pourroient peut-être trouver mauvais, que Mr Leti lui ait donné si souvent la qualité de *Comédienne Politique* dans le cours de cette Histoire: mais outre que plusieurs Auteurs la lui ont donnée avant lui, même entre les Anglois, comme par exemple le sçavant Evêque de Salisbury, Mr Brunet, dans sa célèbre Histoire de la Réformation d'Angleterre, dit, qu'on l'accusoit d'avoir été un peu trop *Comédienne*: outre cela, dis-je, il déclare en plusieurs endroits, que quand il lui a donné cette qualité, ce n'a été que pour s'accommoder à ce qu'en avoient dit d'autres Auteurs, non pas à la vérité pour dire qu'elle avoit aimé le faste, comme les Auteurs Espagnols & autres l'ont dit; mais seulement pour montrer son habileté dans la politique, &

son

AVERTISSEMENT

son adresse incomparable à s'insinuer dans les esprits, & gagner leur bienveillance, pour venir plus facilement à bout de ses desseins.

Quant à la Traduction, si celui qui en est l'Auteur eût pû lui donner le tour aisé, agréable & insinuant de l'original, il ne faut pas douter qu'elle n'en fût beaucoup mieux reçûë; mais deux choses l'ont empêché. Premièrement, ceux qui entendent les deux Langues, la Françoisse & l'Italienne, savent combien elles sont différentes dans leur maniere d'exprimer les choses; combien il est difficile en général qu'une traduction réponde en tout à l'original, & qu'un Traducteur atrape en même-tems & la fidelité & l'élégance qui sont deux choses qui vont peu souvent ensemble. Pour moi j'ai crû qu'en une Histoire de cette nature, je devois préférer la fidelité & l'exactitude à toute autre chose, & je me suis fait une Loi de suivre autant que j'ai pû non-seulement les pensées, mais le tour & les expressions de Mr Leti, autant
que

DU TRADUCTEUR.

que nôtre Langue le peut souffrir, j'ai même mieux aimé souvent être moins élégant, pour être plus fidelle, & je suis tout-à-fait de l'avis de l'excellent Traducteur de la perfection Chrétienne de D. Rodriguez, qu'un Traducteur est obligé, non seulement de s'attacher exactement au sens de son Auteur: mais d'en conserver aussi les figures & le stile autant que le génie de la Langue où l'on écrit le peut permettre. C'est ce que l'on verra que j'ai fait dans cette traduction. Au reste, je n'ai garde de prétendre qu'elle puisse satisfaire les goûts du Public le plus souvent si oposés, si contraires & si bizarres, je suis bien éloigné d'avoir les qualitez qu'il faudroit pour cela. D'ailleurs, on doit avertir le Public, que le Traducteur n'a eû ni le tems, ni assez de santé pour la pouvoir rendre telle qu'il l'auroit souhaitée. Il a falu en faire la plus grande partie, & la revoir toute pendant le cours d'une longue maladie, où l'on sçait bien qu'on n'a ni la liberté, ni l'attention nécessaire à faire un

ouvra-

AVERT. DU TRADUCTEUR.

ouvrage exact. Ainsi je ne doute pas que l'on n'y trouve des fautes : mais on se peut assurer que l'exactitude des choses y est toute entiere, autant que l'on la pouvoit garder dans un Ouvrage de cette nature. Au reste Mr Leti a déclaré à la fin de cet Ouvrage, qu'il ne vouloit pas être garant de plusieurs faits contenus dans son Histoire, & je déclare que je le suis encore moins que lui, sur tout en ce qui regarde personnellement la Reine Elizabeth: car quoique je ne croye pas qu'elle ait été sans défauts, je n'ai garde de lui en attribuer plusieurs, que de certains Mémoires que je n'ai pas vûs, & dont j'ignore la validité, lui ont attribuez.

AVER-

AVERTISSEMENT de l'Auteur.

IL y a plus de trente ans que j'avois conçu le dessein de faire l'Histoire de la Reine Elizabeth, que je donne aujourd'hui au Public; & lorsque j'étois plus jeune, je ne laissois presque passer aucun jour sans y travailler. L'en vie d'écrire cette Histoire me prit justement pendant que j'étois occupé à faire celle du Pape Sixte V. & j'étois ravi de trouver dans mes Memoires, que ce Pape faisoit beaucoup de cas de cette Reine, & des maximes de sa politique. De sorte que je n'eus pas plutôt quitté Rome pour aller en France, que je résolus d'écrire la vie de cette grande Reine. D'ailleurs, la grande réputation qu'elle avoit dans le monde, où on ne l'apelloit presque pas autrement que le Phenix de son siècle, me donnoit encore plus d'en vie de travailler à l'Histoire de sa vie.

Dans ce dessein, je ramassai tous les

At.

AVERTISSEMENT

Auteurs qui ont parlé de la Vie, des Actions, & du Règne de cette Reine; & comme j'étois alors occupé à des fonctions qui me procuroient l'honneur d'être presque toujours auprès de plusieurs Seigneurs Anglois, entre lesquels il y en avoit de fort sçavans dans l'Histoire & dans les affaires d'Etat, je tâchois aussi de sçavoir d'eux tout ce qui pouvoit me servir dans mon dessein. Mais à dire la vérité, je trouvai tant de différentes opinions au sujet de cette Reine, que je perdis courage à moitié chemin de mon travail. Car les uns me la representoient comme une impudique, & comme une autre Laïs. Les autres m'assuroient qu'elle avoit été très-chaste, & toujours Vierge. Les uns disoient qu'elle avoit été cruelle & barbare: Les autres soutenoient, qu'elle avoit été la clemence & la bonté même. Ceux-là disoient qu'elle avoit été ambitieuse & vaine, & ceux-ci soutenoient qu'elle avoit été très-moderate. Les Protestans en faisoient un Ange, & les Catholiques un Diable. Quelques-uns la traitoient de Comédien-

DE L'AUTEUR.

ne, d'autres la qualifioient d'Heroïne. Enfin les uns vouloient qu'elle n'eût point eû de Religion, & les autres soutenoient qu'elle avoit été pleine de zèle. Et cette contrariété d'opinions me dégoûta tellement, que je laissai-là mon Ouvrage, & me mis à travailler à autre chose.

Peu de tems après, l'état de mes affaires m'ayant obligé de passer en Angleterre, & ayant eû l'honneur d'y être connu bien-tôt après de Mylord Anglesey, il m'exhorta beaucoup à faire l'Histoire d'Elizabeth, & celle de Cromwell, & me promit de me communiquer tout ce qu'il y avoit de meilleur dans ses Memoires: je me souviens même qu'il se servit des paroles suivantes, non bisogna perder coraggio, perche trovara molti Inglesi nell'andar intracciando memoria che disprezzeranno quel ch'é di vero come bugia, e vi figureranno le bugie per verità. C'est-à-dire, qu'il ne falloit pas me rebuter, parce qu'en cherchant des Actes & des Memoires parmi les Anglois, je trouverois des gens fort oposés en sentimens. Que les uns re-

gar-

AVERTISSEMENT

garderoient les Vérités les plus certaines comme des fables, & d'autres me donneroient les plus grandes fables pour des Vérités. Aussi est-il certain qu'on n'a jamais écrit si diversement, ni dit tant de bien & tant de mal d'aucune Reine que de celle-ci, ni relevé les défauts & les vertus de personne, avec tant d'excès & de passion, qu'en cette occasion.

Les Catholiques ont dit à la Vérité quelque bien de cette Reine, mais ce peu de bien y est empoisonné & couvert de tant de venin & de médisance, qu'on ne peut presque le reconnoître à travers de tant de mauvaises qualitez qu'on lui attribue. Les Protestans ont voulu montrer quelquefois qu'ils parloient d'elle d'une maniere desintéressée; mais ils ont assaisonné cette espece de liberté de tant de loüanges & de flateries, qu'elle y est imperceptible. C'est ainsi que certains Historiens prétendent paroître desintéressés, dès qu'ils ont lâché trois ou quatre paroles qui ne vont pas à l'avantage de leurs Souverains; mais ils étouffent ensuite ces deux ou trois mots sous le poids d'un

DE L'AUTEUR.

d'un nombre infini de panégyriques & d'éloges outre: & ceux qui font des Satires, ont aussi la précaution d'y mêler quelques vérités, afin de leur donner l'air d'une Histoire véritable. Il est vrai qu'il y a quelquefois des raisons & des circonstances qui obligent les Auteurs à s'accommoder au tems & aux affaires, & à faire, comme on dit, de nécessité vertu; & le Pape Urbain VIII. avoit accoutumé de dire à ses neveux, qu'un bon Prince a autant de sujet de s'offenser des fausses loüanges qu'on lui donne, que des Satires qu'on fait contre lui: & qu'il est également du devoir d'un bon Chrétien & généreux, de pardonner toutes les injures qu'on a faites contre lui, & de réprimer aussi toutes les loüanges fausses ou excessives qu'on peut lui attribuer.

Je n'eus pas plutôt publié la Monarchie universelle de Louis XIV. qu'il sembla que tout le monde me vouloit lapider. Et par quelle raison? C'étoit seulement parce que ce Livre étoit comme une glace très-fidelle, où chacun en son
par-

AVERTISSEMENT

particulier paroissoit au naturel, & sans flaterie, ce qui ne s'accommodoit pas avec le mauvais goût du Siècle, qui ne veut voir que des Fables des Romains, & des Panégyriques faux & outrés. Pour moi sans regarder à ce qu'on en dira, j'ai résolu de parler des vivans, quand il s'agira de faire connoître leurs défauts, avec autant de liberté que l'on a accoutumé de parler des morts; & d'en user de la même manière quand il s'agira de louer toutes leurs vertus & toutes leurs belles qualitez, & de ne jamais cacher la vérité à mes Lecteurs. Car enfin le monde est las & accablé d'une infinité de Livres qui ne contiennent que des Panégyriques de leurs Heros, sans jamais reconnoître leurs défauts. Les Prédicateurs même, ne font aujourd'hui autre chose, que de faire retentir leurs Chaires des éloges, tantôt d'un Prince, & tantôt d'un autre, & d'en faire comme il leur plaît autant d'Alexandres, de Césars, de Heros, & de miracles de valeur, & malheur à quiconque ne donne pas dans leurs sentimens.

Que

DE L'AUTEUR.

Que s'il y a de l'abus parmi les Auteurs, il faut avouer qu'il y en a encore davantage parmi ceux qui se mêlent de lire les Livres. Car si ceux-ci ont de l'inclination pour un Prince, & qu'ils tombent sur un Livre qui lui donne de grandes loüanges, ils en sont ravis de joie, & élèvent l'Auteur jusqu'au Ciel; mais s'il lui échape la moindre chose qui ne sente pas le Panégyrique, ou qui ait un sens équivoque, l'Auteur en est incontinent méprisé, & il n'est pas bon à rien. Que si on ne donne pas assez de loüanges à leur gré au Prince dont on parle, ils en conçoivent un si grand ressentiment contre l'Auteur, qu'ils le déchireroient s'ils pouvoient; & ils sont tellement possédez par leurs préjugés & par leur passion, qu'ils ne gardent jamais de milieu entre le bien & le mal, & qu'ils voudroient trouver dans les Livres, non pas ce qui y doit être, mais ce qu'ils ont dans la tête, en ce qu'ils voudroient que l'Auteur eût dit.

L'Histoire de la Reine Elizabeth est assurément une des plus délicates & des plus

AVERTISSEMENT

plus difficiles à écrire que l'on puisse entreprendre, à cause de la contrariété d'opinions qui partagent le monde pour ou contre elle; & que comme nous venons de le dire, les uns la regardent comme un prodige & un miracle, tant à l'égard de ses qualitez personnelles, que des grandes choses qui se sont passées sous son Règne, pendant que les autres la regardent comme un monstre de cruauté, de vanité, de dissimulation & de fourberie. Le moyen de pouvoir démêler la vérité enlevée au milieu de ces loüanges excessives, & de ces Satires envenimées, & de dire quelque chose qui puisse satisfaire des personnes entièrement prévenues de préjugés si contraires & si opposés? Tout ce que je puis faire, c'est d'assurer le Public, avec toute la sincérité dont je suis capable, que je n'ai eû aucun autre dessein en composant cette Histoire, que de choisir autant que je l'ai pû, ce qu'il y a de vrai & de plus conforme aux qualitez & au Règne de cette grande Princesse. Ainsi je me promets, que le Public me tiendra compte de ma bonne volonté,

AVERT. DE L'AUTEUR.

lonté, & que mon Ouvrage en son entier ne déplaira pas aux personnes desintéressées, & qui souhaitent de sçavoir la vérité de l'Histoire; & je laisse à ceux qui font profession de critiquer tout ce qu'ils lisent, le soin de composer une Histoire à leur fantaisie, & leur souhaite assez de vie & de santé pour se satisfaire là-dessus.



L'HISTOI-





I

HISTOIRE D'ELIZABETH REINE D'ANGLETERRE.

LIVRE PREMIER.

*Contenant plusieurs particularitez, de la
Vie, des Actions, Mariages, & autres
évenemens de l'Histoire d'Henri VIII.
& d'Anne de Boulen, Pere & Mere
d'Elizabeth, necessaires à l'intelligence
de l'Histoire de cette Reine.*



Je ne sçai à quoi les hommes Les hom-
mes se
trompent
dans l'o-
pinion
qu'ils ont
des fem-
mes.
pensent d'avoir conçu une si
étrange & si méchante opinion
des femmes, que de les croire
incapables d'avoir la conduite
des grandes affaires, ni de donner des con-
seils solides, ni d'exécuter avec vigueur de
Tome I. A grands

2. LA VIE D'ELIZABETH

grands desseins. De là vient que s'ils voyent une personne de ce sexe gouverner un Etat avec succès, ils ne manquent pas de lui en dérober aussi-tôt la gloire, pour l'attribuer à ses Favoris & à ses Ministres, ou de la faire passer pour un prodige de la nature, ou pour un miracle du Ciel, comme si les femmes étoient naturellement incapables d'aucune affaire d'importance. Je m'imagine que cela vient de ce que S. Paul ayant défendu aux femmes d'enseigner dans l'Eglise, on en a conclu qu'elles seroient encore moins capables de gouverner un Etat. Mais on se trompe assurément : car y eut-il jamais d'homme plus sage & plus prudent que le Patriarche Abraham ? Il est pourtant vrai que Dieu lui ordonne expressément de recevoir les avis de sa femme ; *obéissez à Sara en tout ce qu'elle vous dira.* Témoignage authentique de la bonne conduite dont les femmes sont capables. Aussi voit-on que toutes les Nations ont fait honneur au sexe. Les Espagnols l'appellent en leur Langue d'un nom qui marque de la superiorité. Les Romains avoient ordonné aux hommes de leur céder la droite. Les Grecs ont tiré de ce sexe les noms de leurs Muses, & de Minerve la Déesse des Sciences & des Arts. Les trois principales parties du monde, l'Europe, l'Asie, la Lybie, portent des noms de femme. L'Empereur Justinien qui a été un Prince de très-grand

Domna,
quasi Do-
mina.

Les anciens appelloient ainsi l'Afrique.

grand mérite , ordonna que les femmes participeroient aux qualitez de leurs maris , & qu'elles seroient appellées Barones, Comtesses, Duchesses, Gouvernantes, &c. & pour donner aux autres maris un exemple de l'estime qu'ils devoient faire de leurs femmes , il traitoit la sienne de *Reverendissima*. La Reine de Sceba souhaitoit avec tant de passion de se rendre habile dans Le Gouvernement, qu'ayant oüi parler de la sagesse de Salomon, elle le fut trouver d'un país extrêmement éloigné pour profiter de ses lumieres. Au fond les femmes ont-elles jamais rien entrepris dont elles ne soient venuës à bout ? Qui a jamais fait plus de progrès dans l'étude de l'Eloquence que Cornелиe ? Ou dans celle des saintes Lettres que Marcelle ? Ou dans la connoissance des Langues qu'Eustochium ? mais ce n'est pas seulement dans les Lettres que les femmes ont réüissi. Quelle gloire ne se sont-elles pas acquises encore par les armes ? On le peut voir dans les Histoires Grecques & Latines , qui en sont de fidèles témoins. Qu'a-t'on vü de plus illustre que les Cleopatres, les Zenobies, les Semiramis, les Artemises, les femmes de Sparte, les Amazones ? Quel honneur ne se sont-elles pas acquis à la tête des Armées & du Gouvernement des Empires ? Honneur qui seroit encore allé bien plus loin, si depuis plusieurs Siecles les hommes n'a-

4 LA VIE D'ELIZABETH

voient usurpé sur elles la conduite des Etats, & le Commandement des Armées; ne leur ayant laissé en partage que leur quenoiïlle & les petits soins du ménage, afin de les tenir dans une plus grande servitude; la France en a donné un grand exemple par la rigueur de sa Loy Salique, qui exclud les femmes du Trône & de la Royauté.

Les femmes sont capables de bien Gouverner.

Il n'y a donc ou que la simplicité de ceux qui se laissent surprendre aux apparences, ou la malignité de ceux qui n'aiment pas les femmes, ou l'ambition de ceux qui veulent avoir tout pour eux-mêmes; qui puisse contester que les femmes ne puissent avoir toutes les qualitez naturelles & acquises, nécessaires pour réüssir en toute sorte d'Ém-plois & de Gouvernemens Politiques, Militaires & autres; & qu'elles ne puissent réüssir aussi parfaitement que les hommes en tout ce qu'elles entreprennent. Les Histoires en fournissent mille exemples: & si les femmes de plusieurs Princes & de plusieurs particuliers n'avoient témoigné plus de prudence & de sagesse dans le maniment des affaires que leurs maris, ou qu'elles n'eussent souvent apporté des remedes aux affaires que la mauvaise conduite de leurs maris avoit mis à deux doigts de leur ruïne, il y a long-tems que plusieurs Etats & plusieurs païs en souffriroient. Cependant il semble que l'Allemagne, la France & l'Italie

REINE D'ANGLETERRE. 5

talie ayent consulté les Barbares & les Turcs, quand elles ont fait l'établissement de leurs Loix, qui regardent les femmes. Car qui ne sçait que ces barbares qu'on doit regarder comme des monstres dans la société civile, ne se sont pas contentez de les exclure de toutes les affaires publiques, mais qu'ils les ont entièrement rendus esclaves? En Allemagne il en est à peu près de même & en Italie, où les femmes ne servent à rien qu'à faire des enfans, & où on les considère si peu, qu'on les garde enchaînées comme des singes, ou enfermées dans des cages comme des Perroquets, pour s'en divertir quand il leur plaît. Les François gardent quelques apparences, mais au fond ils sont là-dessus plus cruels que tous ces gens-là, par la dureté de la Loy Salique dont on vient de parler, qui renverse les droits de la Nature en déclarant les femmes incapables & indignes de monter sur le Trône. Il est vrai que pour les mieux tromper ils leur font avaler ce poison dans une coupe d'or, & que pour les empêcher de s'apercevoir du tort qu'on leur fait, ils leur permettent toute sorte de plaisirs, jeux, danses, divertissemens; qu'ils leur donnent la liberté de converser avec tout le monde, & qu'ils les étourdissent ou les enchantent par des réverences, des respects extérieurs, & choses semblables.

A ;

Mais

La Reine Elizabeth doit être en partie louée & en partie blâmée.

Mais quand on n'auroit que le seul exemple de la Reine Elizabeth, il suffiroit pour nous montrer que les femmes sont capables des plus grandes choses. Cette grande Reine que les Anglois regardent comme un prodige de la Nature, ou un miracle du Ciel, en tout ce qui regarde l'habileté du Gouvernement. Aussi j'ai toujours regardé avec horreur un méchant livre qui a pour titre, *que les femmes sont d'une autre espece que les hommes*. Où l'on n'ose alleguer l'exemple de cette Reine, pour se moquer de ceux qui ont loué sa capacité dans l'administration des affaires, & dire que pendant son Règne ses Favoris, son Conseil & le Parlement faisoient toutes les affaires, sans qu'il y eût autre chose d'elle que son Nom. On ne peut pas contester que cette Reine n'ait eu beaucoup de genie, mais il faut avoïer aussi qu'elle a eu beaucoup de bonheur, & que l'état des affaires de l'Europe en ce tems n'a pas peu contribué à faire paroître l'un & l'autre. Aussi les Anglois parlent-ils d'elle comme de la plus grande Heroïne qui ait jamais paru. Il faut avoïer pourtant que son Gouvernement, a été un mélange de bien & de mal, qu'il est difficile de s'y bien distinguer qu'on ne tienne toujours la balance égale, & qu'on ne donne dans quelque excés. Mon dessein est pourtant de le faire tellement dans cette

Histoire,

REINE D'ANGLETERRE. 7

Histoire, que l'on puisse fermer la bouche à ceux que le caprice ou la malignité a fait parler contre cette Princesse, sans donner dans l'excès de ceux qui l'ont trop flâtée. Mais avant que d'y entrer je croi qu'il est necessaire de donner un abrégé de la vie d'Henri VIII. & d'Anne de Boulen, ses Pere & Mere. Je le ferai en peu de mots, parce que j'en ai parlé amplement dans mon *Teatro Britannico*, où je renvoye ceux qui voudront en être plus amplement instruits. Le dessein que j'ay d'être court, ne me pouvant permettre de m'étendre beaucoup là-dessus, quelque abondance de choses qu'il y eût à dire sur la conduite capricieuse de ce Prince.

HENRI se voyant déjà sur l'âge, d'ail-
 leurs devenu excessivement gros, attaqué
 d'un ulcere malin à la jambe, & accablé
 de plusieurs autres incommoditez qui ne lui
 avoient laissé que la seule inclination à mal
 faire. Se voyant même approcher de sa fin,
 pensant pourtant beaucoup plus aux affaires
 de la Terre qu'à celles du Ciel, crût que
 pour ôter tout sujet de jalousie dans l'Etat,
 & assurer la Couronne à son fils, il falloit se
 défaire du Duc de Nortfolck & du Comte
 de Surrey, s'imaginant que son fils Edoiard
 n'en jouïroit jamais paisiblement, tandis
 que ces deux Mylords conserveroient l'au-
 torité excessive qu'ils avoient dans le Roiau-

Jalousie
 de Henri
 contre la
 maison
 de Hen-
 riard.

8 LA VIE D'ELIZABETH

me, sur tout pendant sa minorité. Il étoit en tel état qu'il ne pouvoit ni confier le jeune Prince à la conduite de ces Seigneurs sans l'exposer à mille dangers, ni les éloigner de la Cour & des affaires, sans émouvoir quelque guerre civile dans le Royaume. Il n'ignoroit pas aussi que la Maison de Howard aspirait à la Couronne, & qu'on avoit souvent vû en Angleterre le Trône usurpé pendant des minoritez.

Le Roi ne pensoit jamais aux grandes qualitez de ce Duc, & du Comte son fils qu'il craignoit davantage, parce qu'il étoit plus jeune, sans tomber en mille inquiétudes. Il les voyoit infiniment considerez par tous les Ordres du Royaume. Il sçavoit que l'on disoit par tout qu'on n'avoit point vû depuis long-tems en Angleterre deux hommes aussi habiles que ceux-là, en toutes sortes d'affaires de Paix & de Guerre: aussi disoit-on du Duc qu'il étoit le plus noble de tous les Doctes, & le plus sçavant de tous les Nobles, on en disoit autant du fils. Et on les estimoit si fort tous deux, qu'on les croyoit les deux seuls hommes de la Nation capables d'entreprendre de grandes choses & de les executer, éloges qui étoient autant de coups de poignard dans le sein d'Henri, qui ne pouvoit se résoudre à laisser son fils entre les mains de telles gens.

Pour se tirer de cette peine il donna dans
une

REINE D'ANGLETERRE. 9

une résolution conforme à la Politique des Turcs, quelque contraire qu'elle fut à toutes Loix divines & humaines, c'est à dire, qu'il chercha dans la vertu même de ces Seigneurs de quoi les rendre coupables du dernier supplice. Plus il voyoit approcher la mort & plus il se hâtoit d'exécuter son dessein, & moins il se souvenoit qu'il falloit au moins mourir en Chrétien : & comme il étoit le plus habille homme du monde à trouver des prétextes pour se défaire de ceux qui n'avoient pas le bonheur de lui plaire, il n'en manqua pas pour faire mourir ces deux Seigneurs. Entre les crimes capitaux qu'on leur imputa, le plus grand fut d'*avoir pris les armes pleines du Royaume dans leur famille : vanité qui faisoit juger, disoit le Roy, des prétentions qu'ils avoient à la Couronne.*

Il les
fait accu-
ser.

On les arrêta sur ce prétexte le 12. Décembre, & on les conduisit à la Tour avec plusieurs autres. Bien-tôt après le Roy commit des Juges, devant lesquels ils furent cités. Mais ils se défendirent par de très-bonnes raisons, particulièrement le Duc qui se justifia pleinement de tout ce dont il étoit accusé, en faisant voir qu'il portoit les mêmes Armes que sa Maison avoit porté de toute ancienneté, & que quoi qu'il eût droit de les porter pleines, entières & sans division, qu'il ne l'avoit pourtant pas voulu

A 5 faire

Mette
en prison.

faire sans avoir consulté les Maîtres de l'art du Blason, qui lui avoient tous assuré qu'il les pouvoit porter de la sorte.

Execu-
ter le
Comte.

Mais toutes ces raisons étoient inutiles devant des Juges dont les oreilles étoient déjà prévenues par les maximes d'Etat du Roy : ils prononcèrent donc Sentence de mort contre ces deux Seigneurs, sur des prétextes dont les Princes de l'humeur d'Henri ne manquent jamais, & la firent publier le 16. Janvier. Le Roy revenu de sa jalousie, & sa passion étant satisfaite, voulut témoigner avant que de mourir quelque compassion & quelque clémence, en changeant la Sentence de mort du Duc en une prison perpétuelle, d'où il fut ensuite délivré sous le Règne de Marie. Il ne fit point la même grace au Comte, non pas qu'il fût plus coupable, mais parce qu'il étoit jeune & que l'on craignoit sa jeunesse; aussi le Roy n'auroit point crû la Couronne assurée sur la tête de son fils s'il avoit laissé ces deux Seigneurs en prison. Le Comte fut donc executé le 19. Janvier, jour auquel Henri étoit dans son lit, plus tourmenté de ses maux qu'à l'ordinaire; de quoi les Partisans de ces deux Seigneurs ne manquèrent pas de tirer des conséquences en leur faveur. Mais quoiqu'ils eussent une infinité d'amis, il ne s'en trouva pas un seul qui ôsât entreprendre leur défense, tant ce Prince étoit

REINE D'ANGLETERRE. 17

étoit heureux à faire prévaloir les prétextes dont il vouloit se servir.

Les Ministres d'Etat & les Medecins mêmes crûrent, que comme les inquiétudes & les chagrins du Roy avoient depuis six mois toujours augmenté ses douleurs, (car il ne pensa à perdre ces Seigneurs que depuis que ses maux avoient commencé à lui donner quelque relâche.) Que ces inquiétudes & ses chagrins finissant par la Sentence prononcée contr'eux, il trouveroit quelque soulagement à ses maux. Mais l'expérience fit bien voir qu'ils s'étoient trompez : car au contraire les maux du Roy devinrent toujours plus grands depuis qu'on eut arrêté le Duc & le Comte ; Tellement que le jour de l'exécution, & à l'heure même en laquelle le Comte étoit sur l'échaffaut, le Roy voulant se lever pour faire faire son lit, ne le pût jamais, & ne l'a pû ensuite jusqu'à sa mort ; qui arriva huit jours après, Dieu l'apellant à lui rendre compte de ses actions. Ainsi est-il possible de satisfaire ses passions à ce prix-là, sans être ensuite déchiré par des remords de conscience.

Le Roy voyant donc que le plaisir qu'il avoit eu à se satisfaire n'avoit pû le soulager, & qu'au contraire son mal devenoit tous les jours plus grand, voulut encore une fois confirmer le Testament qu'il avoit fait,

Observations,

Henri fait Testament.

& qui avoit été scellé trois semaines auparavant en presence de l'Archevêque de Cantorbery & de plusieurs autres Prélats & grands Seigneurs de sa Cour, conformément à ce qui avoit été réglé un peu auparavant dans le Parlement; Il institua Edoüard son fils unique, héritier & successeur à la Couronne, & ordonna que s'il venoit à mourir sans enfans nez d'un legitime mariage, que Marie née de son mariage avec Catherine d'Espagne succéderoit à la Couronne, & ses héritiers: & que si Marie venoit à mourir sans enfans que la Couronne appartiendroit à Elizabeth aussi sa fille & d'Anne de Boulen; quoi que l'une & l'autre eussent été déclarées bâtardes par un Acte public du Parlement, depuis le Mariage d'Henri avec Jeanne Seymour, & que l'on eût publié cet Acte à son de Trompe par tout le Royaume; avec défenses à l'une & à l'autre de jamais prétendre à la Couronne. Cependant l'une & l'autre sont montées sur le Trône, & la ligne directe de ce grand Roy qui avoit tant fait de choses irrégulieres, a manqué en la personne de la seconde.

Il ordonna par ce Testament que son Corps seroit enterré dans l'Eglise de Windsor, dans le Tombeau que le Cardinal Wolfei faisoit faire pour le Roy. Je dis pour le Roy, car il y a des gens qui ont crû que ce

Car-

REINE D'ANGLETERE. 137

Cardinal avoit fait faire ce Tombeau pour lui-même, sous prétexte que c'étoit par son ordre qu'on le faisoit; On a dit même que le Roy avoit voulu être enterré dans ce sepulcre pour montrer combien il avoit aimé ce Cardinal. Mais l'inscription qu'on mit au devant de ce Tombeau fait voir clairement que c'étoit pour le Roy, & par les Ordres du Roy qu'il avoit été fait. Il ordonna de plus par ce Testament que l'on eût soin de rendre plus magnifiques les Chapelles & les Tombeaux de Henri VI. & d'Edoüard IV. Il eut soin sur tout de laisser un grand nombre de bons Conseillers à son fils: & souhaitant avec passion que l'on arhevât de détruire l'autorité du Pape & la Moinerie dans tout le Royaume, il choisit pour Tuteurs & Conseillers de son Fils tous ceux qui avoient témoigné plus de zèle à seconder ses intentions: ordonnant que la Régence, pendant la minorité de son fils, demeureroit entièrement entre les mains des personnes suivantes, *Thomas Crammer Archevêque de Cantorbery. Thomas Vvriothesley Chancelier. Guillaume Pouvlet Baron de saint Jean. Jean Roussel Garde du petit Sceau. Edoüard Seymour Comte d'Herbert. Jean Dudley Vicomte d'Isle, grand Amiral d'Angleterre. Cumbert Tonstal Evêque de Durham. Edmond Montaigu President de*

Conseillers Testamentaires.

la

14 LA VIE D'ELIZABETH

la Cour des Plaidoyers Communs. Antoine Broven grand Ecuyer. Guillaume Paget Chevalier. Guillaume Herbert Chevalier. Thomas Bromley Chevalier. Antoine Den-ny Chevalier. Edoüard North Chevalier. Edoüard Wotan Chevalier. Nicolas Wotom Docteur, & Doyen de Cantorbery & d'York. Il établit encore un autre Conseil de douze personnes pour être joints avec ceux-là dans les affaires extraordinaires, tous ennemis déclarez de l'autorité du Pape; ſçavoir, Henry Comte d'Arondel. Guillaume Comte d'Effex. Thomas Cheyne Tresorier de l'Hôtel. Jean Gages Contrôleur. Antoine Wingfield Vice-Chambellan du Roy. Guillaume Peter Secretaire d'Etat. Richard Rich: Jean Balthar. Raphaël Sadler. Thomas Seymour. Richard Sonvhwel. Edmond Peckham, tous Chevaliers & gens de beaucoup d'esprit & de valeur.

On aver-
tit le Roy
du peril
où il eſt.

La nuit du 26. au 27. les Medecins voyant que la maladie du Roy empiroit toujours firent une Consultation, dont la conclusion fut, que le Roy n'avoit plus que peu d'heures à vivre, (il ne vécut en effet que juſqu'au point du jour du lendemain 28.) & qu'ainſi il étoit tems de le faire avertir par quelqu'un de ceux qui l'approchoient de plus près qu'il falloit travailler au ſalut de ſon ame, au moins dans ces derniers momens de ſa vie. On eût de la peine

à

REINE D'ANGLETERRE. 15

à trouver personne qui voulut se charger d'une telle commission. Le seul Dannay s'offrit, & s'étant approché du lit il trouva le Roy dans les hauts cris par les douleurs que lui causoient les playes de sa jambe que l'on venoit de panser. Il lui dit que n'y ayant plus d'esperance qu'il pût revenir de sa maladie, & tout secours humain lui étant inutile, qu'il falloit avoir recours à celui de Dieu, & implorer sa misericorde & le pardon de ses pechez.

Ce discours surprit beaucoup Henri, qui se sentoit à la verité dangereusement malade, mais qui ne croyoit pas être si proche de la mort; de sorte qu'ayant regardé fixement Dannay, il répondit brusquement, *Et qui sont donc les Juges qui m'ont condamné à la mort, & qui vous ont donné la commission de m'en prononcer l'Arrest? Les Medecins.* Sire, lui répondit Dannay. *Il faut donc penser tout de bon à la mort, repliqua le Roy, & là-dessus il ordonna que l'on lui fit venir l'Archevêque de Cantorbery. Cependant les Medecins étant entrez dans sa Chambre, & s'étant approchez du Roy, il leur dit: Quand les Juges ont une fois prononcé l'Arrest contre un Criminel ils n'ont plus rien à faire avec lui: ainsi vous n'avez qu'à vous retirer, & ceder la place aux Medecins de l'Ame, puisque ceux du Corps ne peuvent plus servir de rien.*

Paroles
remar-
quables

L'Ar-

16 LA VIE D'ELIZABETH

L'Archevêque de Cantorbéry étant arrivé bien-tôt après, Le Roy lui dit, *My lord ; quel monde est donc celui-cy, où ceux qui font mourir les autres, sont contraints de mourir eux-mêmes ?* Il s'entretint ensuite quelque tems avec lui sur les excès de sa vie passée, il condamna ses foiblesses, détesta ses pechez, & témoigna qu'il demandoit pardon à Dieu de tous ses crimes. L'Archevêque lui representa, que la misericorde Dieu, qui est si grande pour tous les hommes, l'étoit particulièrement pour les Princes, qui sont comme ses Lieutenans en terre, & qu'elle le seroit sur tout pour un Roy comme lui, qui avoit tant travaillé pour l'Eglise. Le Roy regarda fixement l'Archevêque, peut-être pour observer s'il parloit tout de bon, & lui répondit ; *My lord, je serois fort heureux si Dieu étoit de vôtre avis ; mais vous n'ignerez pas que devant Dieu nous sommes tous égaux, puisqu'il nous faut tous mourir ; avec cette extrême difference pourtant, que plus nous avons été grands dans le monde, & plus est grand le compte que nous avons à rendre à Dieu.* Là-dessus il se tourna de l'autre côté du lit, & demanda à se reposer un peu : l'Archevêque se retira, & étant revenu sur le soir, il trouva le Roy à l'agonie, qui dura plusieurs heures. Ce Prélat tâcha de lui donner pendant ce tems-là quelque conso-

sa mort



consolation, & pria le Roy de vouloir lui serrer la main, pour lui faire connoître qu'il l'entendoit, & qu'il approuvoit ses exhortations & ses prieres, ce que le Roy fit. Ainsi il mourut tenant la main de l'Archevêque, le 27. Janvier en la cinquante-neuvième année de son âge presque accomplie, après avoir regné 37. ans, & presque toujours d'une maniere tyrannique, & en opprimant continuellement son Peuple.

La nouvelle de la mort d'Henri ne fut pas plûtôt portée à Rome qu'elle y remplit de joye le Clergé, & sur tout les Moines, qui pendant plusieurs jours ne firent que semer des vers satyriques & des Pasquinades contre la memoire de ce Prince. Le Pape fit assembler le Consistoire, pour lui faire part de la nouvelle de la mort d'Henri. Ce qu'il fit par un discours, qu'il commença en condamnant la conduite de ce Prince, & qu'il finit en disant, *que le Pharaon de l'Eglise Chrétienne, & l'Ottoman des biens sacrez d'Angleterre étoit mort.* Pendant ce discours le Pape s'aperçût que le Cardinal Polus ne témoignoit pas autant de joye de cette nouvelle que ses Confreres. Il le fit appeller après le Consistoire pour avoir une Conference particulière avec lui dans sa Chambre sur les affaires d'Angleterre, dont il sçavoit que ce Cardinal étoit très-bien instruit. La

Sentiment du Pape sur sa mort.

Paul VIII.

premiere

premiere chose qu'il lui demanda, fut, s'il ſçavoit de quelle maladie ce Prince étoit mort? Le Cardinal lui répondit que ſa plus grande maladie avoit été un ulcere à la jambe: Surquoi le Pape ſe récria, *Grand Dieu que vous êtes bon! de vous contenter de châtier par un ulcere à la jambe, un Prince qui a fait de ſi cruelles playes à l'Egliſe juſques dans le Cœur, & qui par là avoit mérité d'avoir toutes les parties de ſon corps plus convertes de playes, que ne le fut jamais celui de Job.*

Il con-
ſulte le
Cardinal
Polus.

Il conſulta enſuite le Cardinal ſur les moyens dont-il falloit ſe ſervir pour rétablir l'autorité du S. Siege, & la Religion Catholique en Angleterre. Le Cardinal qui étoit tous les jours informé de tout ce qui ſe paſſoit dans ce Royaume, & qui venoit de recevoir des Lettres ſur la diſpoſition du Teſtament d'Henri, lui répondit, *Pour moi, Saint Pere, je ne voi pas qu'il puiſſe revenir un ſi grand bien à l'Egliſe de la mort de ce Prince; je crains plutôt que cette mort ne précipite ce pauvre Royaume en de plus grands malheurs. Le Roy a fait élever ſon fils Edoüard, aujourd'hui régnant, au lieu des Hérétiques; il n'a jamais voulu ſouffrir qu'on lui donnât d'autres Précepteurs que des gens imbus de la fauſſe Doctrine de Luther & de Zuingle. Il a fait encore pis, car il a établi un Conſeil pour gouverner*

verner & la personne de son fils & les affaires du Royaume, tout composé de gens Hérétiques, & par conséquent ennemis jurés de la Religion Catholique : Et pour comble de malheur enfin, la Reine Mere d'Edouard, ses Oncles & ses Freres, sont les plus obstinez dans l'Hérésie : Ainsi je ne vois pas, Saint Pere, quel bon succès nous pouvons attendre de tout cela, si Dieu ne change les choses.

Quoi que ce soit assez la coûtume des Auteurs de parler de la vie & des actions des Princes beaucoup plus par passion ou par intérêt, par les lumieres d'une raison droite. Il semble qu'on ne l'a jamais pû mieux reconnoître qu'en ceux qui ont écrit la Vie d'Henri VIII. parce qu'en effet on a vû dans sa vie des événemens & des circonstances telles, que difficilement en pourroit-on faire un jugement droit & certain. L'Auteur Anglois qui a écrit sa Vie en parle en cette sorte. *Ainsi a fini Henri VIII. dont le Règne a été excellent dans ses commencemens, heureux dans le succès, mémorable par le changement de Religion arrivé de son tems. Prince malheureux en ses mariages, cruel en ses passions, Tyran de son Peuple, aimant les meurtres & les massacres. Sacrilege par l'usurpation de tant de biens Ecclesiastiques, avare au suprême degré, comme il a paru par tant de*

Diverses
opinions
qu'on a
eu de lui.

subsi-

subsidés & d'impositions injustes, dont il a accablé son Peuple, malgré tous les Privilèges du Royaume.

La plûpart des Auteurs Espagnols & Italiens ne laissent pas d'en dire quelque bien, pour en être mieux crûs, quand ils en diroient beaucoup de mal. Et si l'on fait comparaison de l'un avec l'autre, on trouvera que ce peu de bien est éfectivement englouti par une infinité de mauvaises qualitez qu'on lui attribuë. Quoi qu'il s'entrouve pourtant aussi qui ne laissent pas de justifier ses plus mauvaises actions, & de le faire passer pour un des plus grands Princes de son siècle, mais je ne sçai si ces gens là croient tout ce qu'ils disent.

Pour dire la verité, je croi que quand ce Roy seroit effacé du Catalogue des Rois d'Angleterre, qu'il n'y auroit pas grand malheur, puisqu'il n'a jamais rien fait qui mérite d'être transmis à la Posterité, que la seule Réformation de l'Eglise. Encore les Protestans se trompent-ils beaucoup d'en attribuer la gloire uniquement à Edoüard & à la Reine Elizabeth, à l'exclusion d'Henri. Pour cette Princesse, il est vrai qu'elle y a beaucoup contribué, ayant rétabli tout ce que la Reine Marie avoit ruiné; car si la Reine Marie avoit vécu seulement deux ans plus qu'elle n'a fait, elle auroit donné de tels ordres, qu'il ne seroit ja-

mais

mais plus parlé de Protestans en Angleterre. Il est l'Auteur de la Réformation.

Il est certain, dis-je, que les Protestans se trompent beaucoup de vouloir ravir à Henri la gloire d'être l'Auteur de la Réformation d'Angleterre pour l'attribuer à Edoüard, qui au fond n'a rien fait que ce qu'il ne se pouvoit empêcher de faire : Car quand on renverse les fondemens d'une maison, il faut necessairement que la maison tombe au plus vîte. Quand on brise la base d'une statuë, elle ne sçauroit se soutenir en l'air, il faut necessairement qu'elle tombe à terre. Or voyons ce qu'a fait Henri, il a ruiné entièrement les fondemens de la grande Machine de l'Eglise Romaine ? Car quels sont ses fondemens ; je vous prie, autres que le Pape & les Moines ? C'est ce qui soutient toute l'Eglise Romaine, & si vous les ruinez une fois, il ne faut plus que souffler dessus pour la renverser entierement.

On me dira là-dessus qu'Henri VIII. a retenu la Messe, qu'Edoüard a suprimée ensuite. Il est vrai, mais que pouvoit faire davantage Henri VIII. pour la Réforme que ce qu'il a fait ? Il a abatu ces colonnes si fermes qui soutenoient toute la Religion Romaine. Il a ôté les Convents qui sont comme les Citadelles qui la défendent. Il a chassé les Moines qui sont comme les garnisons de cette Place Il a dépoüillé les Ecclesiastiques de tous leurs revenus, & les a réduits à la dernière

niere misere, contrains de sortir du Royaume, ou de vivre en Séculiers s'ils y vouloient demeurer. Il a aboli toute l'autorité du Pape, & du Papisme dans ses Etats; la Messe comment se soustiendra-t'elle, destituée de tous ces appuis? L'Eglise Romaine pourra-t'elle subsister sans Pape? Car enfin pour bannir entièrement la Messe du Royaume il falloit détruire peu à peu ceux qui la disoient, après quoi elle tomboit d'elle-même. Pour achever de la perdre il falloit donc en ruiner les fondemens; mais cela une fois fait; les Citadelles des Convents une fois par terre, & les milices de la Moinerie cassées, comment l'Eglise Romaine pouvoit elle se soutenir?

De plus Henri n'eût jamais d'autre pensée que d'établir la Réformation. Je ne dis pas que ce fut par zèle de Religion, il y a plus d'apparence qu'étant plein de fierté, il vouloit soutenir ce qu'il avoit entrepris contre Rome; d'autant plus qu'il ne pouvoit retenir ces revenus immenses des biens Ecclesiastiques, dont il avoit enrichi son trésor, sans détruire les Ecclesiastiques eux-mêmes, ni ruiner ceux-là sans détruire l'autorité du Pape; de sorte qu'après cela il ne restoit plus de Religion Romaine. On disoit encore pourtant la Messe, dira-t'on, belle raison! Mais qui la disoit la Messe? des Ministres, ou pour les appeller de leur
ancien

ancien nom , des Prêtres , qui faisoient une abjuration publique de l'autorité du Pape & du Siège Apostolique avec toutes ses dépendances , & qui reconnoissoient & prêtoient serment de fidélité à Henri VIII. en qualité de Chef de l'Eglise. C'est à ceux-là seulement qu'on permettoit de dire la Messe , & si d'autres l'osoient entreprendre, on les condamnoit au feu : appellera-t'on cela l'Eglise Romaine ?

Je voudrois bien sçavoir s'il prenoit fantaisie aujourd'huy au Conseil de Genève d'ôter entierement le Ministère aux Pasteurs de cette Ville , (ausquels on a déjà tellement ôté toute autorité qu'ils n'ont presque plus aucun caractere d'Ecclesiastique) & que les laissant pourtant tels qu'ils sont , à la charge que tous ceux qui voudroient avoir la permission de prêcher seroient obligez de renoncer à l'Evangile , & de reconnoître le Conseil de la Ville pour Chef de l'Eglise : je voudrois bien sçavoir si on pourroit dire en un tel cas que la Religion Protestante est pourtant toujours demeurée à Genève ? Ce seroit à mon avis une impiété de le penser ; parce que la Religion Protestante est tellement fondée sur l'Evangile , que si vous détruisez l'Evangile , vous ruinez necessairement en même tems la Religion. Or c'est le sentiment commun de tous les Protestans ,
que

que la Religion Romaine est fondée uniquement sur l'autorité du Pape, & que l'on n'y enseigne rien, qu'on n'y pratique rien, qu'on n'y souffre ni Loix, ni Constitutions, ni Régles que celles qu'il plaît au Pape d'y établir. Cela est si vrai, que les Protestans n'appellent pas autrement ceux de cette Religion, que les *Papistes*, & qu'ils soustiennent de vive voix & par écrit, qu'ils ne peuvent être apellez autrement; parce qu'ils sont si sujets au Pape, qu'ils ne font que suivre ses ordres & sa volonté en matiere de foy & de Religion. S'il est donc vrai qu'Henri VIII. a détruit l'autorité du Pape en Angleterre, il en faut conclure necessairement qu'il a donc aussi établi la Réformation.

De plus, il faut considerer qu'Edoüard n'a fait autre chose qu'exécuter les desseins & les intentions du Roy son pere, dont les dernieres années ont été uniquement occupées du soin d'achever de ruiner le Papisme, & de réformer l'Eglise. Car pendant qu'il y travailloit actuellement, & que pour mieux s'assurer de l'avenir, il mit son fils Edoüard entre les mains de Richard Coxé & de Jean Cheq, tous deux habiles gens, mais ennemis jurez de l'Eglise Romaine, il ordonna qu'il ne seroit instruit que par eux, & pour y mieux réussir, il éloigna son fils de la Cour. Outre cela il ordonna

na

na pour tuteurs du Roi, & exécuteurs de son Testament, que des gens choisis, & extrêmement affectionnez au parti de la Réformation. Tout cela bien considéré, il me semble qu'on ne peut contester, qu'Henri VIII. directement, ou indirectement, ou par ce qu'il a fait de son tems, ou par les mesures prises pour l'avenir, n'ait été le principal, & presque l'unique Auteur de la Réformation d'Angleterre: puis qu'Edouïard ne pouvoit faire le contraire de ce que son Pere lui avoit ordonné; & que d'ailleurs il ne pouvoit plus trouver de difficulté dans l'établissement entier de la Réformation, après que le Pere avoit déjà levé tous les obstacles qui s'y pouvoient opposer.

De plus il faut considerer, qu'Henri n'a vécu que quatre ans, depuis qu'il avoit entrepris, tout de bon, de détruire le Papisme, & qu'il ne pouvoit tout achever à la fois: autrement il auroit risqué de se perdre lui-même, avec le Roïaume; où il auroit avancé les affaires de l'Eglise Romaine, au lieu de les ruiner. Il voulut donc commencer par détruire la base de cette statuë, pour la faire tomber avec plus de facilité; car il avoit déjà mis les choses en si bon train, que s'il eût vécu seulement deux ans plus qu'il n'a fait, il ne seroit resté nulle trace d'Eglise Romaine en Angleterre, quoi qu'il allât encore tous

les jours à la Messe. Il fallut plus de six ans à Luther avant qu'il trouvât des gens qui voulussent embrasser ses opinions; & il est certain qu'il faut de la patience & du tems, avant que les choses nouvelles entrent dans la tête des peuples. Il n'y a enfin personne qui ne convienne que si Henri n'avoit détruit & le Papisme & la Moinerie, & pris les mesures qu'il prit pour l'avenir, que jamais Edouïard ni aucun de ses successeurs n'auroit pensé à la Réformation: parce que les dispositions n'auroient pas été favorables. Que pour des Entreprises de cette importance, il faut des Princes qui ayent du courage & de la fermeté, & que de tels changement ne conviennent guères à des minoritez. Qu'on ne fasse donc point ce tort à Henri, que de lui ôter la gloire d'avoir introduit la Réformation en Angleterre. Il est vrai qu'il semble que c'est faire plus d'honneur à la Reformation, que d'en chercher la source en un Prince d'une innocence, & d'une vie sans reproche, plutôt qu'en un Roy coupable de mille crimes: Mais il faut rendre justice à la verité, & reconnoître que le plus méchant de tous les hommes peut faire du bien quelquefois.

L'An-
gleterre
à tou-
jours eu
de bons
Rois.

Que si les Protestans veulent ôter à Henri la gloire d'être l'Auteur de la Réformation d'Angleterre, il faudra aussi puor l'honneur de

de la Réformation, l'effacer entièrement du catalogue des autres Rois ; puisque ce Prince n'a rien fait pendant un si long Règne, qui mérite cette Place. Il n'y a point de Royaume Chrétien sur la terre (à moins qu'on n'en veuille excepter la France) qui se puisse vanter de n'avoir vû à un bon Prince, en succeder un méchant. Il n'y en a pourtant jamais eû de si méchant, qui n'ait fait quelque chose de bon : l'Angleterre d'ailleurs a produit plusieurs Rois qui ont laissé à la posterité la memoire de beaucoup de belles actions, qui peuvent servir de modele de perfection aux autres.

Henri VIII. avoit reçu la naissance, & l'éducation du plus grand Roy de la Terre, & du plus illustre Prince de son siecle ; c'est une louïange, & une justice que l'on doit à la memoire d'Henri VII. son Pere. Mais il a eû le malheur de n'avoir pas herité d'aucune des belles qualitez d'un si excellent Pere, qui a fait tant de belles actions, dignes de vivre éternellement dans la mémoire des hommes : au lieu que le fils n'en a pas fait une seule, qui ne mérite d'être ensevelie avec ses cendres dans un oubli éternel, à cela près, d'avoir ruiné le Papisme par caprice, la Moïnerie par avarice, & établi la Réformation par occasion.

C'étoit un Prince si bien fait, qu'on lui avoit donné avec justice le surnom de *beau* :

Henri
VIII. a
degeneré.

& il avoit d'ailleurs toutes les qualitez naturelles, que le Pere le plus avide de gloire pourroit desirer pour un fils, qu'il aimeroit avec la plus grande passion. De l'esprit infiniment, de sorte que tout sembloit concourir à seconder les intentions du Roi son Pere, qui n'avoit pas de plus grand soin que de faire bien élever ce Prince, & il sembloit en un mot qu'on alloit voir en lui un Héros plutôt qu'un Prince ordinaire. Aussi donna-t'il lieu d'esperer à son avènement à la Couronne, qu'il alloit surpasser tous ses Prédécesseurs en toutes sortes de grandes vertus. Mais bien-tôt après il fit perdre cette bonne opinion qu'on avoit eu de lui, & confondit les prédictions vaines des Astrologues.

Que si l'on examine avec soin sa vie, & tout ce qu'il a fait, dedans ou dehors son Royaume : on trouvera qu'il n'a rien laissé qui fasse honneur à sa memoire, & l'on sera étonné du peu d'habileté qu'il a fait paroître, quelque esprit qu'il eût d'ailleurs, à se prévaloir des occasions qu'il a eu de rendre son Règne le plus glorieux de son siècle ; au lieu qu'à peine l'a-t'il pû seulement maintenir en l'état où le Roi son Pere l'avoit laissé. Car il est certain que tout autre Prince que lui seroit si bien prévalu des conjonctures alors presentes des guerres terribles, & des divisions qui régnoient entre les Princes
de

de l'Europe , qu'il se seroit rendu le plus puissant & le plus victorieux Roi de son siècle.

Tandis que le Cardinal Wolsei a vécu , ce Prince lui a abandonné la conduite de toutes les affaires , pour ne penser qu'à ses plaisirs. Il faisoit semblant de se vouloir rendre l'arbitre des affaires de l'Europe ; mais jamais Prince ne s'en est moins soucié que lui : Il ne s'en est même jamais mêlé que lors qu'il ne le pouvoit éviter , & toujourn sans aucun fruit. Il déclara qu'il vouloit tenir la balance entre les deux Couronnes d'Espagne & de France , & il eût les plus belles occasions du monde de le faire ; mais il les laissa toutes échaper , pour suivre ses plaisirs & ses passions. Il fit deux fois Ligue avec François I. contre Charles V. & deux fois aussi avec Charles V. contre François I. & toujourn avec de grands desseins qui n'aboutirent à rien. Il ne retira que de la honte des deux guerres qu'il entreprit ; car après avoir pris Tournay en l'une & Boulogne en l'autre , il fut obligé de les rendre honteusement toutes deux par un traité de Paix , après y avoir fait des dépenses qui avoient ruiné son peuple.

Ce qu'il y a de plus surprenant encore , c'est que l'Angleterre n'eût jamais de Roi si peu capable de rien entreprendre que lui. Les autres Rois avoient fait voir que l'An-

gleterre étoit invincible : Elle avoit fait la guerre en même tems contre l'Ecosse, l'Irlande, le païs de Galles, la Bourgogne, & la France, & toujourns avec avantage. On l'a vûë plusieurs fois attaquer la France avec un courage intrépide, dans le plus fort même des victoires de cette nation, & lorsqu'il sembloit que la furie Françoisé alloit mettre toute la Terre sans dessus dessous ; on a vû, dis-je, la fierté Angloise, l'arrêter plusieurs fois, & l'abbatre même entierement.

Jamais pourtant Henri, le plus puissant Roy que l'Angleterre eut vû, en richesses, en nombre de sujets, & en Capitaines du premier ordre, n'osa attaquer la France tout seul, quoique d'ailleurs tout fût paisible dans son Royaume, qu'il fût en paix avec l'Ecosse, & que la France affoiblie & prête à tomber lui en donnât la plus belle occasion du monde. Et à toutes les trois fois qu'il l'a attaquée étant ligué avec Charles V. il a été contraint de demander la paix, & de se retirer. Tellement que Charles V. & François I. seuls, ou tous deux, lui ont toujourns fait la Loi : & que jamais il n'a rien fait qui ait répondu à cette devise qu'il avoit prise, & dont il se glorifioit tant, *cui adhero præst* ; surquoi je lui ai moi-même tant donné de loüanges en un autre occasion, fondé sur ce que d'autres Auteurs avoient dit de lui.

La Victoire fut mon per.
ti.

En

En un mot, il a laissé échaper les plus belles occasions que jamais Prince ait trouvées de s'acquiescer de la gloire dans sa nation, & de renouveler les vieilles prétentions de ce Royaume sur celui de France. L'Allemagne alors ruinée par les guerres civiles. Le Turc en guerre contre les Chrétiens. L'Italie plongée en un abîme de guerres & de divisions. La France prisonnière en la personne de son Roy, après la défaite de ses armées; tout cela montre que rien ne l'a pu empêcher de profiter de toutes ces occasions que le défaut de courage. Quoi qu'il en soit, toujours est-il vrai qu'il ne l'a pas fait; & qu'en 37. ans de Règne, malgré tous ces avantages, il n'a jamais fait d'entreprise bien concertée, qu'il en a fait, il n'a jamais su en exécuter aucune d'une manière qui lui ait été glorieuse.

Quelle honte n'est-ce pas, qu'un Roy comme lui n'ait pu seulement obtenir la Princesse Marie d'Ecosse en mariage pour son fils? & qu'après avoir bravé cette nation, & pris les armes pour se venger de cet affront, il ait été contraint de renoncer à ce mariage, & de se retirer honteusement. Quel affront plus sensible que d'avoir vu les François venir avec une Armée Navale le braver jusques dans ses ports? Mais que dis-je? un Roi, qui dans de telles conjonctures, n'ait pu, dans un Règne aussi long que le

sien, ni conquérir un pied de terre, ni donner une seule bataille qui lui ait fait honneur ? Mettroit-on un tel Prince au nombre de tant d'Illustres Rois d'Angleterre, qui ont rendu cette Nation formidable à toutes les Nations étrangères ?

On dira peut-être, qu'il a apaisé les troubles de ses Etats ; qu'il a eu la gloire de détruire les Rebelles, & qu'il a plusieurs fois repoussé les Ecoffois & les François avec avantage. Mais ce sont-là des victoires de femme, & Marie sa fille en a bien fait autant, & avec plus de succès & de gloire que lui. Car enfin un Prince qui prétend être mis au rang des Heros, ne se doit pas contenter de se défendre quand il est attaqué. Il faut faire des Conquêtes. Or jamais Prince n'en a eu de plus belles occasions que Henri, mais jamais on n'en a vû aussi qui ait témoigné moins de courage à rien entreprendre.

Ses ex-
travagans
Marian-
ges.

Que peut-on penser d'un tel Prince, quand on fait réflexion à l'extravagance de ses Mariages ? Jamais Prince Chrétien, ou Barbare même, est-il tombé dans des fautes semblables aux siennes à cet égard ? Tout ce qu'on peut imaginer de cruel, d'extravagant & de sacrilege, ne se trouve-t'il pas dans le seul divorce qu'il a fait avec la Reine Catherine ? Quelle plus grande frenesie d'amour & de cruauté ensemble ne voit-on pas

pas dans son mariage avec Anne de Boulen, & puis dans cet excès de jalousie qui le porta à la faire mourir ? Quoi de plus honteux & de plus barbare que ses nœces avec la Seimour, qu'il éleva sur le Trône, quoi qu'elle ne fut que la fille d'un simple Chevalier, le propre jour auquel il fit couper la tête à son autre femme, qui n'eût une meilleure fortune que celle-là, que parce qu'elle mourut en couches. Je ne parlerai pas de son divorce avec Anne, à laquelle il fit couper la tête bien-tôt après son mariage, par une autre fureur de jalousie. Pour ne pas oublier ce que l'on pourroit ajoûter de son sixième Mariage, avec la veuve d'un simple Baron. Que s'il se décria par de tels mariages, il ne le fit pas moins par sa conduite envers Marie & Elizabeth ses deux filles.

Quelle gloire s'est il acquise au fond, par tant de barbaries, qu'il a mis en usage pour accabler ses propres Sujets ? s'être rendu ennemi du Pape, parce qu'il ne vouloit pas consentir à son divorce ? Dépoüiller les Eglises & les Chapelles de leurs vases sacrez, pour les sacrifier à son avarice ? Et au lieu d'appliquer les revenus des Convents au soulagement de son Peuple, puisque c'étoit ses peuples qui les avoient donnez aux Eglises, les employer à entretenir des Troupes & des Milices, qui ne servoient

Il dé
poü
les
fes. ^{gu.}

qu'à opprimer le Peuple, & à l'accabler par des subsides. Et on mettoit un tel Prince au rang des Rois d'Angleterre, qui ont été la gloire des siècles suivans, & qui servent encore aujourd'hui de modele de perfection à tous les bons Princes. Aucun Roi d'Angleterre n'est mort sans avoir laissé la memoire de quelque action qui merite un monument de gloire, mais je ne sçai où l'on pourroit trouver en la vie d'Henri, rien qui mérite le souvenir de la posterité.

Il réprend
du sang.

Il ne s'est apparemment pas mis en peine d'en laisser de tels, parce qu'il avoit dessein de laisser après lui des monumens funestes de cruauté & d'oppression, en quoi il s'est signalé : car enfin y a-t-il de méchanceté qu'il n'ait commise ? d'action barbare qu'il n'ait pratiquée ? de cruauté, de tromperie, de charges sur le peuple dont il ne se soit servi pour assouvir ses passions effrenées, & l'inclination sanguinaire qu'il a porté avec lui jusques dans le tombeau, comme il l'a montré contre la famille d'Howard dont nous avons déjà parlé. Au moins les autres Princes, même les plus grands Titans, ont témoigné quelque reste de compassion pour quelqu'un. S'ils ont fait mourir les Juifs, ils ont épargné les Chrétiens, & s'ils ont persecuté les Chrétiens, ils ont été plus doux envers les Payens. Mais Henri ne faisoit aucune distinction de per-

REINE D'ANGLETERRE. 35

personnes dans l'exercice de ses cruantez, & l'on ne sçavoit de quelle Religion il falloit être pour échaper à sa fureur, puis qu'il faisoit mourir indifferemment Chrétiens & Juifs; Catholiques & Protestans; Anabaptistes & Sectaires, sans s'informer de rien: sans doute parce qu'il ne faisoit pas mourir les gens pour cause de Religion, ni pour crime; mais seulement par raison d'Etat, pour satisfaire à son caprice, & à l'inclination qu'il avoit de répandre le sang humain.

Mais cette avidité, cette cruauté, ce naturel pervers, & l'inclination barbare qu'avoit ce Prince de répandre des torrens de sang innocent, ne sont point mortes avec lui; Tout cela étoit si enraciné en lui qu'il l'a transmis à ses descendans, qui ont été tous sanguinaires. Car il est certain que Henri, Edoïard, Marie & Elizabeth, ont plus fait répandre de sang sur les échaffaux en un siècle en Angleterre, que dix des plus grands Tirans n'en ont répandu peut-être en cinq cens ans, au moins à l'égard des personnes de qualité. Et il semble que la Providence de Dieu n'a pas voulu que cette race se soit multipliée dans le monde; n'ayant donné à ce Prince qu'un seul mâle de tant de mariages qu'il avoit contractez; il a même retiré du monde cet enfant, avant qu'il fut en âge

Tous ces
succes
seurs ont
été san-
guinaires
comme
lui.

de transmettre à d'autres les méchantes inclinations qu'il avoit reçues de son Pere ; peut-être Dieu a-t'il ainsi conduit les choses , pour faire voir à toute la Terre , que ceux là ne meritent pas d'avoir de la posterité , qui ne pensoient qu'à faire perir celle d'autrui.

Edoüard nâquit justement dans un tems où son Pere ne pensoit qu'à sacrifier à sa fureur la vie de tant de personnes , sans distinction de sexe , d'âge ni de qualité : il ne faut pas s'étonner , par consequent s'il ferma les yeux à l'innocence. J'avouë que ce n'est pas à lui qu'il faut imputer tant de sang qui fut alors répandu , mais plutôt à la fatalité de son Règne , qui voulut que ses Ministres suivissent les mauvaises intentions du Pere , pour rendre le fils odieux ? Il est vrai encore que ce jeune Prince devint fort cruel sur la fin de ses jours , & qu'il permit du moins aux Juges bien des choses au-delà de ce que la Clemence d'un jeune Prince lui devoit inspirer , quand il s'agit de répandre le sang humain. Quoiqu'il en soit , toujours est-il vrai qu'il répandit beaucoup de sang.

Cruauté de Marie,

Marie fit bien voir aussi qu'elle n'avoit pas dégénéré , & qu'elle étoit véritablement fille d'Henri & sœur d'Edoüard , par son avidité insatiable de répandre le sang humain ,
dont

REINE D'ANGLETERRE. 37

dont il semble qu'elle n'a jamais pû se souler, quoi qu'elle l'eut fait couler à torrens dans toutes les places publiques de Londres. En cela seulement differente de son Pere, que pour lui il étoit également alteré du sang des Catholiques & de celui des Protestans, sans que l'on y pût remarquer plus d'avidité pour l'un que pour l'autre: Au lieu que Marie trouva tant de plaisir à celui des Protestans, qu'elle n'en voulut jamais goûter d'autre, & qu'elle en devint si alterée, qu'elle manquoit bien plus de bourreaux que de victimes. Enfin pour ne se pas démentir, elle maria cette inclination sanguinaire avec celle d'un Prince, qui fût l'homme de la Terre le plus cruel envers les Protestans. Qui auroit jamais crû qu'une femme, en qui la clemence paroissoit naturelle, ne penseroit quand elle seroit montée sur le Trône, qu'à planter des croix & des potences par tout? celles là pour servir de trophées aux Catholiques, & celles-ci pour être l'opprobre des Protestans? Les potences pour extirper du Royaume ceux qui vivoient sous les Loix de la Réformation, établies par Henri son Pere, & par Edoïard son frere. Et les croix pour servir d'étendard aux Catholiques dans les Troupes qu'elle levoit tous les jours dans le Royaume.

Mais que dirons-nous de la Reine Elizabeth ^{d'Elizabeth} qui lui a succédé! sa sœur, & fille ^{beth} comme

comme elle d'Henri ? Il vaut mieux n'en pas parler, de peur de commettre un crime de Leze-Majesté au premier chef contre les Protestans, qui la préconisent comme la *Reine des Heroïnes, l' Amazone de son siècle, la gloire des Royaumes, & l'apui inébranlable de l'Eglise de Jesus-Christ*. Il est vrai qu'elle auroit véritablement mérité tous ces éloges, si elle n'avoit témoigné à peu près les mêmes inclinations que sa sœur & son pere. Les ennemis de cette Reine ne manquent pas de dire qu'elle a été la plus méchante, la plus inhumaine & la plus cruelle femme qui ait jamais été contre les Catholiques : Et que comme elle ne manquoit ni d'inclination, ni d'esprit, ni de courage pour détruire le Papisme, elle n'a rien oublié aussi pour en venir à bout ; jusques à surpasser les Tyrans dans l'art d'inventer toutes sortes de cabales, stratagèmes, inventions, tromperies, pour ôter la vie aux Catholiques, sans épargner ni Nobles, ni Roturiers, ni hommes, ni femmes, ni Séculiers, ni Ecclesiastiques. Et comment auroit elle épargné le sang des simples particuliers, puisqu'elle a été cruelle jusqu'à se faire un plaisir de répandre celui d'une tête couronnée ; exemple pernicieux qui n'a pas laissé d'être envié par le Pape Sixte V.

Ce qu'il
fauc loüer
ou blâ.

Les Catholiques parlent en effet de la Reine Elizabeth comme d'un monstre d'enfer,

fer, d'une scelerate alterée du sang hu-
 main, d'une Furie déchaînée contre la Re-
 ligion Catholique. Au contraire ils apellent
 la Reine Marie un *Miroir de sainteté & de*
clémence, le modele de toutes les vertus hé-
roïques, le rempart de la Religion de Jesus-
Christ : mais les Protestans l'acusent au
 contraire d'avoir été le fleau de l'Eglise de
 Dieu en Angleterre, la plus cruelle femme
 de la Terre, une sangsüë alterée du sang
 innocent, & sa vie de n'avoir été qu'un
 massacre continuel de Protestans. Mais ils
 parlent d'Elizabeth comme de la plus illu-
 stre Heroïne qui ait jamais regné parmi les
 hommes, comme d'un modèle de perfection
 à tous les Princes, & d'un exemple de tou-
 tes les plus grandes vertus. Je croi qu'elles
 ont mérité toutes deux ces louanges. Marie
 a eu toutes ces bonnes qualitez à l'égard
 des Catholiques, & Elizabeth à l'égard des
 Protestans. Et au contraire à l'égard des
 mauvaises. Elizabeth a été telle que les Ca-
 tholiques la décrivent. Et Marie telle que
 les Protestans la dépeignent. De sorte que
 toutes choses bien pesées, si on veut juger
 historiquement & sans passion de l'une &
 de l'autre, il faut dire que les deux partis
 n'ont rien à se reprocher l'un à l'autre sur
 ce sujet.

Vous diriez que le Ciel a voulu se servir
 de ces deux femmes pour confondre la sa-
 gesse

gesse des hommes , ou plutôt pour abatre l'orgueil des deux partis. Marie a été le fleau des Protestans , pour leur aprendre à avoir plus de fermeté dans la Religion, qui comme l'or ne se raffine que par le feu & le marteau. Elizabeth a été celui des Catholiques , avec cette difference pourtant, qu'elle n'est jamais montée à un degré de cruauté pareil à celui de Marie , puisqu'il paroît assez par l'histoire que Marie fit passer plus de Protestans innocens par la main du Boureau en cinq ans , qu'Elizabeth n'a fait mourir de Catholiques en quarante-quatre ans de Règne. Il faut pourtant avoier qu'en cela Elizabeth a surpassé Marie en cruauté , qu'elle a fait couper la tête sur un infame échaffaut à une Reine , après lui avoir fait souffrir une prison de vingt ans. Méchanceté capable de faire horreur aux démons même , de voir que les hommes deviennent plus cruels qu'eux , & les femmes encore plus que les hommes ; s'il est vrai au moins ce que dit Azzolino dans le Panegyrique qu'il fit au Couronnement de Philippe IV. Roy d'Espagne, *que les démons tremblent quand ils voyent des têtes Couronnées.* Et ce n'est pas sans sujet , puisque Dieu a voulu qu'elles fussent sacrées par la main de ses plus chers Prophètes. Elizabeth ne laissa pourtant pas d'abatre une de ces têtes Couronnées ; Or quand elle n'au-
roit

REINE D'ANGLETERRE. 41

roit pas versé d'autre sang que celui-là, il vaut lui seul tout le sang protestant que Marie a fait répandre. Tout ce que je viens de dire pourtant de l'une & de l'autre de ces Princesses, je l'ai pris de ce que les Auteurs en ont écrit; car quant à mes sentimens particuliers, je déclare qu'ils sont bien éloignez de ceux-là en plusieurs choses; & que je crois qu'Elizabeth a été effectivement une grande Reine, & qu'elle n'a pas été aussi cruelle qu'on la veut faire.

Pour moi je ne puis m'empêcher de dire que je plains souvent les malheurs de la Chrétienté, & que j'ai horreur des choses qui s'y pratiquent; Je ne sai plus que dire quand je pense à tant de sang qui s'est répandu en Angleterre par les Catholiques & par les Protestans. Mon sang se glace dans mes veines quand j'entends parler de tant d'Hérétiques que l'Inquisition fait brûler en Italie, & de tant de miserables Juifs que l'on condamne au feu en Espagne. Bon Dieu! est-ce bien là une Religion Chrétienne, n'est-ce pas plutôt une société de Barbares & de Tyrans! Où est donc la charité que le Christianisme vante tant? En quoi les Chrétiens la font-ils consister? à donner un morceau de pain à un pauvre? à bâtir des Convens pour des fainéants? à enrichir de quelque vase d'or un Autel? & puis brûler les Hérétiques.

Observation
Politique
& Morale



42 LA VIE D'ELIZABETH

ques & les Juifs , comme si ce n'étoient que de la paille. Cependant il y a des Theologiens qui croient que quand il n'y auroit eu qu'un seul homme sur la Terre , Dieu n'auroit pas laissé de descendre du Ciel pour le sauver.

Rien n'a paru plus cruel & plus inhumain , même aux plus grands Tyrans du Paganisme , que de faire mourir les gens pour cause de Religion : Cependant l'Inquisition en Italie ne pense qu'à repandre le sang innocent des Protestans : & la cruauté qu'on pratique en Espagne contre les Juifs surpasse celle des Habitans du Perou , & des Mexicains même , qui se repaissent de chair humaine. Car à peine se passe-t-il de semaine que l'on n'y brûle pour le moins une demie douzaine de Juifs , cruauté qui fait horreur à toutes les Nations , à la réserve de l'Espagnole , acoutumée depuis long-tems à de telles inhumanitez. Quelle méchanceté étrange ! Et pourquoi ne se contenter pas de tenir ces gens-là en prison , & là par un principe de charité travailler à les convertir ? Peut-être est-ce pour épargner un morceau de pain ; mais quoi , faire périr par le feu des innocens pour un si miserable interest ? Quand on ne peut prendre une place en une Campagne , on y revient à une seconde , & quelquefois on l'ataque plus de six fois

fois en quinze ans. On fait en deux mois ce qu'on ne sçauroit faire en un seul, & l'on employe trois ans à ce que l'on ne peut achever en un ; Mais de brûler les gens, au lieu de travailler à les convertir, c'est-là une cruauté de Tyran, & non pas la justice d'un Tribunal Chrétien.

Quand Jesus-Christ est descendu du Ciel pour établir la Religion Chrétienne, est-il donc venu avec des Armées, des Inquisitions, des brigades d'Archers, des Potences, des Roües, pour faire mourir tous les Juifs & les Gentils qui refuseroient d'embrasser sa Religion ? Au contraire, il est né pauvre, il a vécu dans la pauvreté, & pendant toute sa vie il n'a fait que répandre par tout des graces & des miracles, & faire des œuvres de piété & de douceur. Mais aujourd'hui ce n'est plus cela ; car à peine le Tribunal de l'Inquisition a-t-il le moindre vent que quelqu'un est Protestant ou Juif, (& ils traitent les uns comme les autres,) qu'ils mettent incessamment une Troupe d'Archers en campagne, qu'on le conduit lié & attaché en prison, ou pour mieux dire dans une espèce d'enfer, (car ces lieux ressemblent bien plutôt à l'enfer qu'à une prison) & l'ayant ainsi converti, ils l'envoyent au feu, ou à la potence quand ils veulent lui faire grace. Est-ce là une Religion Chrétienne ?

Je

74 LA VIE D'ELIZABETH

Je ne dirai point ce que j'en pense, qui-
conque lira avec quelque réflexion ce que
je viens de dire, jugera assez de ce que j'en
puis croire.

On voit en Angleterre une chose très-
considerable, & que personne n'a peut-
être remarquée jusqu'ici. C'est qu'il n'y a
point de país dans l'Europe où l'on n'ait
vû des Tyrans qui ont versé des torrens de
sang, ou pour empêcher l'introduction de
la Religion Chrétienne, ou pour l'établir
dans leurs Etats par la ruïne du Judaïsme
& du Paganisme; Il n'y a que la seule An-
gleterre, où la foy Chrétienne se soit éta-
blie sans violence, sans effusion de sang,
sans suplices, & par les seules voyes de la
charité & de la douceur; C'est ainsi qu'on
a détruit le Paganisme & le Judaïsme en ce
país-là.

Mais quand la Religion Chrétienne a été
établie, lors qu'elle étoit dans sa plus gran-
de splendeur, & qu'elle étoit devenuë un
exemple de perfection à toute la Terre,
alors elle s'est plongée dans un abîme de
sang dont le souvenir fait horreur; car qui
pourroit penser à tant de sang Chrétien ré-
pandu par Henri VIII. Edoüard VI. & la
Reine Marie, sans sentir glacer son sang
dans ses veines? Quel changement si étran-
ge! Que l'Angleterre qui a établi la Reli-
gion Chrétienne sans sang, sans cruauté,
sans

sans violence ? Qui a chassé les Juifs, comme je viens de le dire, par les seules voyes de la douceur, soit devenuë aujourd'hui si cruelle & si barbare, qu'il semble qu'elle ne se peut plus nourrir que de sang & de carnage ? Mais au fonds quand un Roy est sage & prudent, & quil n'est pas cruel ni barbare, peu importe qu'il soit Catholique ou Protestant, parce que s'il est tel, l'un & l'autre parti pourra vivre tranquillement sous son Règne.

Il me semble que la Religion Chrétienne est tombée par tout en décadence depuis le Règne de Henri VIII. c'est-à-dire depuis la Réformation, & depuis l'Inquisition. Car depuis ce tems-là on n'a plus parlé que de massacres, rapines, violences, prisons, effusion de sang, feux, &c. Dieu sçait de quelle source tout cela est venu, & nous ne pouvons l'ignorer si nous faisons un peu de réflexion sur ces choses. Les Catholiques disent que les Protestans ont persecuté l'Eglise de Jesus-Christ en Angleterre, par mille innovations, cruautez, sacrileges. Les Protestans disent des Catholiques que ce sont des scelerats, qui forcent les consciences par le feu, les prisons, les roües & les potences : Pour moi je croi qu'ils ont degeneré les uns & les autres du principe fondamental de la Religion Chrétienne, qui est la Charité, la dou-

douceur, la société, l'humanité, la fraternité, &c.

D'où vient que l'on ne voit presque plus aujourd'hui un seul Turc se faire Chrétien, ou cela est bien rare, pendant que l'on voit un grand nombre de Chrétiens se faire Turcs? D'où vient que le Mahometisme fait tous les jours de nouveaux progrès, pendant que le Christianisme diminue, ou se corrompt tous les jours? Pour moi, je tiens que cela vient de cette confusion de Théologiens qui s'est élevée parmi les Chrétiens. Les Turcs se tiennent attachés à leur Alcoran, sans s'aller rompre la tête d'autres spéculations. Mais les Chrétiens ont déjà fait imprimer 1400. volumes sur l'Écriture, que chaque Théologien explique à sa fantaisie, & c'est ce qui a causé tant de maux à l'Église en général, & à l'Angleterre en particulier.

Jésus-Christ fit des disciples pour lui aider à convertir les Gentils, mais quelles gens étoient-ce? pauvres, mal vêtus, des pécheurs, des gens sans lettres; & tandis que la Religion Chrétienne a demeuré dans cette simplicité, & qu'elle n'a point donné dans toutes ces chimères de Théologie, on n'y a vu régner autre chose que paix, union, charité: Mais on n'a pas plutôt introduit ce grand nombre d'Écoles, que les Hérésies, les schismes, les divisions, & ce qui est

est bien plus fâcheux, les violences, les sacrilèges, l'effusion de sang y sont entrées avec elles; & il est certain que sans la suggestion de plusieurs Théologiens, Henri VIII. n'auroit jamais répandu tant de sang qu'il a répandu.

La Mere d'Elizabeth s'apelloit ANNE DE BOULEN, fille de *Thomas de Boulen* Chevalier & Tresorier du Cabinet; & de *Jeanne Clinston*, fille d'un Baron de ce nom là. C'étoit une femme d'une grande beauté, & qui avoit beaucoup d'esprit. Sa fille étoit à peu près de même, sinon qu'elle étoit plus belle qu'agréable. Elle passa en France à l'âge de 15. ans, en qualité de Damoiselle d'honneur de la Princesse Marie sœur de Henri VIII. qui se maria avec Louïs XII. âgé de 53. ans, lorsqu'à peine en avoit-elle seize. Mais ce Prince voulant forcer la nature y succomba & mourut avant que d'avoir été marié 3. mois entiers. Après la mort du Roy, Marie par une legereté & une envie d'être mariée, assez ordinaire aux femmes, épousa clandestinement dans Paris un simple Gentilhomme, qui n'avoit point d'autre qualité qu'une jeunesse agréable, & des manieres grandes avec lesquelles il avoit gagné les bonnes graces de Henri VIII. qui lui avoit donné la qualité de Baron & de Comte, & l'avoit honoré de l'emploi d'accompagner sa sœur en France; il le fit même Duc de Suffolk après ce mariage.

Anne

Mere
d'Eliza-
beth,

1515a



1519.
Com-
mence-
ment de
l'amour
du Roy
pour An-
ne de
Boulen.

Anne de Boulen en 8. ou 9. mois de tems qu'elle fut en France à la suite de la Reine, profita si bien dans cette Cour, qui est comme la mere & la source de la politesse, qu'ayant joint l'air François aux manieres Angloises, elle devint une des plus aimables personnes du monde. Avec ces belles qualitez elle ne fut pas plûtôt arrivée à Londres qu'elle gagna entierement les yeux, l'esprit & le cœur d'Henri. Ce Prince l'ayant vüe pour la premiere fois par hazard dans le jardin de son Pere, quatre ans après son retour de Paris, plus agréable qu'elle n'avoit jamais été à la Cour de la Reine sa sœur. Après une heure d'entretien avec elle sur l'humeur agreable & galante des Dames Françoises, en devint si éperdûement amoureux, qu'à peine fut-il arrivé à Withal qu'il ne pût s'empêcher de dire à son favori le Cardinal Wolsey : *Je viens d'avoir une conversation de demie heure avec une Damoiselle qui a de l'esprit comme un Ange, & qui est digne d'une Couronne. C'est bien assez qu'elle soit digne de vôtre amour Sire*, lui répondit le Cardinal. *Mais je crains*, ajoûta le Roy, *que cet esprit Angelique ne veuille pas s'abaisser jusqu'aux hommes. Les grands Princes comme Vôtre Majesté, repliqua le Cardinal, ont dans le cœur & dans la main un Aimant capable d'attirer même le fer.* Wolsey voulant

lant éloigner le Roy des affaires, afin que ¹⁵¹⁹ dégoûté des fatigues du Gouvernement, & adonné à une vie pleine de molesse, il lui en laissât la conduite de toutes les affaires, lui conseilla de créer Mylord le pere d'Anne de Boulen, & de donner à cette fille la qualité de Damoiselle d'honneur de la Reine. Le Roy suivit ce conseil, & en remit bien tôt après les brevets entre les mains de cette Damoiselle, & lui écrivit la Lettre suivante de sa propre main. *Je vous ai trouvé si belle & si charmante, que la fortune ne pouvoit me faire de plus grande faveur.* (je prie le Lecteur de remarquer cette expression en la bouche d'un Roy) *que celle que j'en reçûs l'autre jour lorsqu'elle me procura quelques momens d'entretien avec vous dans vôtre jardin; puisqu'elle me donna par là le moyen de reconnoître, qu'ayant beaucoup de mérite, vous êtes digne de tenir un rang plus considérable dans le monde, & vôtre maison d'être élevée à de plus grands honneurs. Je vous prie d'agrèer pour cette fois les deux Brevets ci inclus, que je vous envoie, comme une récompense qui est dûe à vôtre mérite; & soyez persuadée que je vous trouve tellement à mon gré qu'il ne dépendra que de vous d'en faire telle experience qu'il vous plaira: ne negligez pas d'accepter ce que vous offre bien plus de cœur que de la bouche,*

Lettre
qu'il lui
écrit.

Le Roy qui vous aime.

Tome I.

C

Cepen-

Cependant un Page, parent d'Anne de Boulen, l'avoit avertie de l'entretien que le Roy avoit eu avec le Cardinal sur son sujet; de sorte qu'elle attendoit avec impatience ces Brevets, & se préparoit à s'accommoder aux inclinations du Roy; peut-être même qu'ayant communiqué le tout à son Pere, qui étoit bien plus sensible à l'ambition qu'à l'honneur de sa fille, il lui répondit de la sorte. *Ma fille ce n'est pas une petite fortune pour vous & pour moi que d'être aimée d'un si grand Roy, s'il est vrai au moins qu'il vous aime tout de bon, comme il semble que vos agrémens, & l'inclination du Roy portée à l'amour, me le persuadent.* Quoi qu'il en soit, Anne de Boulen après avoir reçu la Lettre du Roy, & les deux Brevets, ayant donné à son Pere celui qui le regardoit, & conféré avec lui de toutes choses, elle fit

Réponse
à Anne.

au Roy la Réponse suivante. *Sire, il n'appartient qu'à un grand Roy comme vous, à qui la Nature a donné un cœur plein de générosité envers le sexe, de payer par des graces si extraordinaires un simple & si court entretien avec une fille. Quelque inépuisable que soit le Tresor des bienfaits de votre Majesté, je vous prie de considerer qu'il ne scauroit suffire à votre générosité; car si elle récompense une petite conversation d'un present si considerable, que pourra-t'elle faire en faveur de celles qui veulent*

lent jurer une obéissance entière à ses volontez? Quelques grands que soyent les bienfaits que j'ai reçûs, la joye que j'ai de me voir aimée par un Roy que j'adore & auquel je ferois avec plaisir un sacrifice de mon cœur, si la fortune le rendoit digne de lui être offert, sera toujours infiniment plus grande. Le Brevet de Dame d'honneur de la Reine dont vous m'avez honorée, me fait juger que vôtre Majesté a quelque inclination pour moi, puisque cette qualité me donnera le moyen de vous voir plus souvent, & de vous assurer de bouche, ce que je ferai à la premiere occasion, que je serai toujours. De vôtre Majesté, la très-obligée & très-obéissante servante, sans aucune exception.

ANNE DE BOULEN.

Ainsi commencerent les Amours d'Henri avec Anne de Boulen. Je ne prétens point m'engager d'en écrire les suites, mon dessein n'étant pas d'écrire la vie d'Anne de Boulen, mais celle d'Elizabeth sa fille. Il suffit de dire que cette fille étant allée à la Cour, avec la qualité de Dame ou Damoiselle d'honneur de la Reine Catherine, cette Princesse sentit naître dans son cœur je ne sçai quel présage, qui l'obligea à dire aux autres Dames; L'arrivée d'Anne de Boulen à la Cour est un présage qui la menace de quelque grand malheur. Je ferai ce que je pourrai pour dissuader le Roy de la laisser long-tems

Senti-
mens
parricu-
liers.

dans cet Emploi. Cependant comme elle connoissoit l'humeur bizarre de son mari, elle se soumit à sa volonté, avec sa bonté ordinaire. Le Comte d'Alisbury m'assûra un jour d'avoir lû en quelques manuscrits, que quoi que le Roy eut aimé Anne de Boulen depuis la fin de l'an 1519. qu'il ne l'avoit pourtant jamais connuë que depuis son mariage. Ce que je ne scaurois croire, parce qu'il paroît impossible qu'un Roy aussi impatient & aussi voluptueux qu'Henri VIII. eut été douze ans à faire seulement l'amour à une personne aussi-bien faite que celle-là. Il est vrai qu'on dit que ce fut un coup d'habileté de cette femme, qui craignant que le Roy naturellement inconstant ne se dégoûtât d'elle, & ne se donnât à quelqu'autre, si elle lui accordoit tout, se contenta de l'entretenir toujours de caresses & d'esperances, jusqu'à ce qu'elle trouva l'occasion favorable de lui dire, *que s'il l'aimoit tout de bon, il lui étoit aisé de répudier la Reine pour l'épouser, & que les plaisirs dérobez ne pouvoient pas être fort doux.* Ce qui peut faire croire cela, c'est qu'Anne de Boulen ne devint enceinte que deux mois après son mariage, à ce qu'on dit: en quoi l'on se trompe beaucoup, étant certain que le Roy s'étoit marié clandestinement avec elle avant qu'il l'épousât publiquement, & qu'il la fit Reine. Il y a même des gens qui croient qu'elle

qu'elle avoit acouché deux fois avant la naissance d'Elizabeth, premierement d'une fille morte, & puis d'un garçon, qui ne vécut que peu de jours; ce qui a fait croire aux plus desintéressés que c'étoit un faux bruit. 1519.

Quoi qu'il en soit, il est certain que depuis 1520. jusques à 1527. Anne de Boulen a passé pour la favorite du Roy. Qu'il y avoit de très grandes familiaritez entr'eux.

Com-
mence-
ment de
faveur.

Que toutes les faveurs de la Cour passioient par ses mains, & que le Roy se faisoit un plaisir d'acorder tout ce qui lui étoit demandé par ce canal, & de refuser tout ce qui venoit d'ailleurs, afin d'obliger tout le monde à recourir à cette fille, dont il avoit fait son idole. Il fit son pere Vicomte de Rochefort, & lui donna les Emplois les plus honorables, les plus grandes Charges de l'Etat, & les Ambassades les plus honorables hors du Royaume. Aussi Anne de Boulen ne souhaitoit rien tant que de faire voir qu'elle avoit la faveur du Roy, & le Roy n'avoit pas de plus grand plaisir que de la faire respecter de tout le monde: Soit donc qu'en effet cette fille n'ait voulu acorder au Roy les dernières faveurs qu'à la charge qu'il l'épouserait; ou que le Roy fût enchanté par les caresses de cette fille, il eût pour elle une passion si aveugle, qu'il résolut de lui mettre la Couronne sur la tête. Il en communiqua le dessein au Car-

dinal de Wolfey, afin qu'il préparât les choses nécessaires pour demander son divorce avec la Reine Catherine en Cour de Rome. D'autres disent que ce Favori ne scût le dessein du Roy que bien tard, & lorsque tout le Conseil en fut informé, ce qui n'a aucune aparence. Outre qu'il paroît par les deux Lettres suivantes, écrite de la propre main d'Anne de Boulen au Cardinal Wolfey, que toute l'intrigue de ce divorce passa par les mains d'eux trois, le Roy, Anne de Boulen, & le Cardinal Wolfey. Ces deux Lettres font de la fin de Mai 1528. & le Roy ajouta de sa propre main à la fin d'une de ces Lettres une Apostille.

1528. *Milord. Je vous supplie très-humblement de me pardonner la liberté que je prens d'interrompre vos occupations par une Lettre simple & mal-concertée. Vous la devez imputer à la joye que je ressens d'apprendre que vous êtes en parfaite santé. Pour moi je ne cesserai jamais de demander à Dieu dans toutes mes prieres qu'il vous conserve en cet heureux état, afin de satisfaire en quelque maniere à tant d'obligations que je vous ai. Je suis très-persuadée des bonnes intentions que vous avez pour moi, & que vous avez pris tellement mes interêts à cœur, qu'ils ne vous laissent reposer ni jour ni nuit. Cependant Milord, je ne puis répondre à tant de bontez que vous avez pour moi, que par une*
amitié

Lettre
d'Anne
de Boulen
au Cardi-
nal de
Wolfey.

amitié très-particulière que j'aurai toujours ^{1528.}
pour vous, que j'aimerai toujours plus que
personne du monde après le Roy. Et comme
je n'ai encore rien fait qui puisse démentir
cette protestation, je me promets aussi que
je ne ferai jamais rien à l'avenir qui n'y
réponde. Je croi que vous en êtes assez per-
suadé. Je suis au reste Mylord, dans l'im-
patience d'apprendre quelque nouvelle de
l'arrivée du Légat, m'assurant qu'elle ne me
sçaurait être qu'avantageuse, puisque c'est
vous qui le faites venir. Je sçai que vous
êtes en cela dans une aussi grande impatien-
ce que moi, & qu'elle sera toujours plus
grande jusqu'à ce que les choses auront réus-
si. Mais il faut avoir patience, & toujours
bien espérer. En attendant, je suis avec pas-
sion, Mylord, vôtre très-humble servante.

ANNE DE BOULEN.

Celle qui vous écrit la Lettre cy-dessus ne ^{Apostille}
me veut point laisser en repos, que je n'y ^{du Roy.}
joigne ce peu de lignes de ma propre main.
Mais quoique vous ne trouviez ici que peu
de paroles, je vous prie de les recevoir en
bonne part, & d'être assuré qu'elle & moi
souhaitons avec passion de vous voir, pour
vous témoigner de bouche la joie que nous
avons de ce que vous avez si heureusement
échappé à la fureur de la peste. J'espère que
la malignité de ce mal aura cessé; au moins
à l'égard des personnes d'une vie aussi ré-

C 4 glée

1518.

glée que la vôtre. Nous sommes dans un grand chagrin de n'apprendre point de nouvelles de l'arrivée du Légat. Mais nous esperons que nous sortirons bien-tôt d'affaires par votre moyen, & que vos soins seront accompagnés de la benediction du Ciel. C'est tout ce que j'ai à vous dire pour le present: la seule chose que je veux y ajouter, c'est que je vous souhaite tout le bonheur que peut desirer pour vous celui qui écrit ces lignes, c'est votre Roy, & bon ami.

HENRI.

Une
action
d'impiété
& une au-
tre de po-
litique.

Il faut sçavoir qu'en ce tems-là la Peste ravageoit la Ville de Londres, ce qui avoit obligé le Roy de se retirer en une Maison de Campagne avec peu de suite; mais toujours avec la belle Anne, qui ne le quittoit point (beau moyen de se préparer à la mort.) Il avoit laissé entierement le Gouvernement des affaires au Cardinal son Favori: dans cette conjoncture il en usa d'une maniere cruelle & barbare envers la Reine Catherine son Epouse, l'ayant obligée de demeurer à Londres parmi une grande foule, afin qu'attaquée de la peste elle vint à mourir, & que sa mort ôtât les difficultez qui s'oposoient à l'accomplissement de son mariage avec Anne de Boulen. Cependant il avoit fait demander au Pape Clement VII. son divorce avec la Reine, comme une chose nécessaire au bien de son Royaume,

Royaume, le priant instamment d'envoyer un Légat à *Latere* en Angleterre, pour faire sur les lieux les informations nécessaires, s'il ne vouloit autrement accorder ce divorce. Ce pauvre Pape qui venoit d'être châtié par l'Empereur *Charle-Quint*, qui avoit saccagé Rome, & l'avoit détenu prisonnier pendant neuf mois au Château *Saint Ange*, considerant d'un côté qu'il venoit de recevoir la Paix & la liberté de sa main, & qu'il ne manqueroit pas de protéger la Reine *Catherine* qui étoit sa tante; ne voulant pas aussi d'autre côté se faire des affaires avec *Henri*, ne songea qu'à gagner du tems, en attendant des conjonctures plus favorables pour cet effet; il fit son Légat en cette affaire le Cardinal *Campegge*, Prélat, qui outre qu'il étoit accablé de goutes, avoit un ordre exprés du Pape d'aller le plus lentement qu'il pouroit; & il exécuta si bien son ordre, qu'il fut plus de neuf mois à aller de Rome à Paris, ce qui causa beaucoup d'impatience à *Anne de Boulen*. Voici l'autre lettre qu'elle écrivit au Cardinal de *Wolsey*.

Milord. Vous m'avez donné la plus grande obligation que je pouvois recevoir au monde, par la bonté avec laquelle vous m'avez fait part de vos bonnes nouvelles, & par le présent riche & précieux que vous m'avez fait. Quelques grandes que soient les obligations

Autre
Lettre
d'Anne
de Boulen
à Wol-
sey.

7528. gations que je vous ai , elles seront toujours au dessous de mon zèle pour vous , avec d'autant plus de sujet , que sans vôtre secours je ne scaurois profiter de tout ce que vous prenez la peine de faire pour moi. Je dois à vôtre bonne conduite , & à l'affection que vous avez pour moi , toute la satisfaction & tous les avantages dont j'ai jôûi jusqu'ici : ce qui fera que je rechercherai avec empressement toute ma vie les occasions de vous pouvoir rendre des services proportionnez à vos bienfaits. Je rends grace à Dieu au reste , de ce qu'au milieu de tant de périls il lui a plu de conserver le Roy & vous , pour lesquels j'ai fait des vœux continuels. Je suis aussi persuadée que Dieu vous a conservez tous deux pour quelque grand dessein connu à sa Providence. Je soupire après l'arrivée du Légat à Londres , parce que si Dieu veut permettre que ce grand dessein réussisse , je le supplie que ce soit bien-tôt. J'espère que ce sera alors, Mylord , que je serai en état de reconnoître les soins extraordinaires que vous avez pris pour moi. En attendant je vous prie de recevoir la bonne volonté pour l'effet , priant Dieu pour vôtre prospérité , & qu'il vous conserve toujours dans ce haut faite de grandeur où vous êtes élevé. Je suis avec toute la reconnoissance possible , Mylord , Vôtre très-humble & très-obéïssante servante ,

ANNE DE BOULEN.

Lé

Le Cardinal enchanté par de telles Lettres, ne pensoit qu'à se hâter de conclure le divorce, pour voir bien-tôt sur le Trône une femme qui lui témoignoit tant de reconnaissance, & tant d'affection, d'autant plus qu'il remarquoit que la Reine Catherine ne l'aimoit pas. En effet, ayant connu que ce Cardinal apuyoit l'adultere de son Epoux, & que c'étoit lui qui pressoit le divorce à la Cour de Rome, elle ne pouvoit le regarder de bon œil, ni autrement parler de lui que comme d'un hérétique sans conscience. Ce qui augmentoit encore la haine du Roy contre cette Reine infortunée, maltraitée par Anne de Boulen & par des flâteurs de Cour, mais regrettée de tous ceux qui n'étoient point préoccupez.

Il ne seroit pas de cette histoire de m'étendre beaucoup sur les circonstances de tout ce qui est arrivé à Rome & à Londres au sujet de ce divorce; ni sur tant de Traitez, Expéditions, Bulles, Informations, &c. faites à l'ocasion de cette affaire, quelque importante qu'elle soit. Il suffira de dire qu'il en coûta à ce Cardinal la privation de ses Benefices: Car Henri enforcé par cette femme, s'étoit mis dans la tête que ce Ministre après avoir apuyé & conseillé ce divorce, s'en étoit repenti, & travailloit secrettement auprès du Légat à l'empêcher,

1529.
Le Cardinal mal voulu de la Reine.

Wolfey
privé de
ses Benefices.

1529.

lequel n'eut pas plutôt quitté Londres sans avoir jugé cette affaire, que le Roy déchargea toute sa colere sur lui, l'accusant d'avoir agi d'une maniere toute contraire aux intérêts de sa Couronne, & sans vouloir entendre aucune justification, il le priva de tous ses Emplois & de tous ses biens, & le relegua à Ashery, ne lui ayant laissé que le seul revenu de son Archevêché, qui pouvoit monter à 6000 Guinées par an, ce qui n'étoit rien en comparaison du reste de son revenu, qui alloit à 65000 Guinées. Sans compter qu'on lui confisqua pour un million de livres sterlin, en maisons, meubles, pierreries ou argent comptant. Encore ce Ministre fut-il bien heureux de ce que le Roy eut égard à ses services passés, sans quoi il l'auroit sans doute fait mourir. On croit que ce fut l'esprit vindicatif d'Anne de Boulen qui avoit aigri de la sorte celui du Roy contre Wolfey, & il semble que cela paroît par la Lettre suivante qu'elle écrivit au Cardinal à Ashery.

Autre
Lettre
d'Anne
de Boulen
au Cardi-
nal.

Milord. Quelque homme d'esprit que vous soyez, vous ne laissez pas d'être blâmé de tout le monde, de vous être attiré la haine d'un Roy qui vous avoit élevé au plus haut degré où la plus grande ambition d'un homme de fortune puisse aspirer. Je ne puis comprendre, & le Roy encore moins, qu'après nous avoir allechez par tant de belles promesses

REINE D'ANGLETERRE. 61

meses de divorce, vous vous soyez repenti de
 vôtre dessein, & que vous ayez fait ce que
 vous avez pu pour empêcher la conclusion?
 Quelle est donc vôtre maniere d'agir? Vous
 avez quitte la Reine pour favoriser mes des-
 seins dans le tems que je ne faisois que com-
 mencer d'entrer dans les bonnes graces du
 Roy, & après m'avoir donné en cela les
 plus grandes marques de vôtre affection,
 vous abandonnez mes intérêts pour repren-
 dre ceux de la Reine? J'avouë que j'ai pris
 trop de confiance en vos protestations & en
 vos promesses, où je me trouve aujour-
 d'hui trompée. Mais à l'avenir je ne me
 fierai plus qu'à la protection du Ciel, & à
 l'amour de mon cher Roy, qui seuls pour-
 ront redresser les chemins que vous avez gâ-
 tez, & me mettre en cet heureux état,
 que Dieu protegera, que le Roy souhaite
 tant, & qui sera tout à l'avantage du
 Royaume. Le tort que vous m'avez fait m'a
 causé beaucoup de chagrin, mais j'en ai in-
 finiment davantage de me voir trahie par
 un homme qui n'avoit fait semblant d'entrer
 dans mes intérêts, que pour découvrir les
 secrets de mon cœur: J'avouë que vous croyant
 sincere je fus trop prompte à vous les décou-
 vrir, c'est ce qui fera que je garderai plus
 de moderation à me venger, ne pouvant ou-
 blier que j'ai été, vôtre servante,

ANNE DE BOULEN.

Hen-

1530.
Il presse
son Di-
vorce.

Henri ayant résolu son divorce, afin de pouvoir élever sur le Trône celle qu'il aimoit avec tant de passion, dépêcha Ambassadeur sur Ambassadeur au Pape Clement, ces Ambassadeurs le trouverent à Boulogne, où après avoir fait la cérémonie du Couronnement de l'Empereur Charles-Quint, le 24. Février 1530. il lui donna parole qu'il n'accorderoit jamais à Henri VIII. le divorce qu'il demandoit avec la Reine Catharine Tante de l'Empereur. En effet, les Ambassadeurs étant arrivez à Boulogne, & ayant eu audience du Pape, il remit à leur rendre réponse sur le sujet du divorce quand il seroit de retour à Rome, mais quand il y fut arrivé, ils ne pûrent jamais rien conclure avec lui. Cependant le Roy averti de la promesse que le Pape avoit faite à l'Empereur, résolut de se faire rendre justice dans son propre Royaume, par une assemblée d'Ecclesiastiques; & fit défenses à tous ses sujets sous de grandes peines de recourir à Rome pour y demander aucune sorte de Bulles que ce fût; croyant que cette défense causant un dommage de plus de quatre cens mille écus de rente à la Datterie de Rome, & que le Pape se voyant attaqué par la bourse, aimeroit mieux accorder le divorce, que de perdre cette somme. Quoiqu'il en soit, on fit plusieurs procédures contre Henri: on le menaça de l'excommunier, on lui fit dé-
fense

REINE D'ANGLETERRE. 63

fenſe de faire traiter cette affaire en Angleterre. Il ne laiſſa pourtant pas d'aſſembler un Synode, où l'on mit cette affaire ſur le tapis. Les Avocats du Roy produiſirent leurs raiſons devant les Juges; & ceux de la Reine, réſoluë à bien défendre ſon droit, les leurs.

Au commencement de cette année le Roy
 aſſembla ſon Parlement pour l'informer de
 toutes les procédures injuſtes de la Cour de
 Rome, & contraires aux anciens Privilèges
 de ſon Royaume. Cependant l'aſſemblée du
 Clergé qui tenoit à Londres prit une réſo-
 lution extraordinaire, les Députez du Diocèſe
 de Cantorbery ayant propoſé de donner
 au Roy la qualité nouvelle de Chef & de
 Protecteur Souverain de l'Egliſe & des Ec-
 cleſiaſtiques d'Angleterre, pour être ajoû-
 tée à celle de Défendeur de la Foy; qui lui
 avoit été donnée par Leon X. La plus gran-
 de partie de ceux qui tenoient leurs Bénéfi-
 ces de la main du Roy, ne firent aucune dif-
 ficulté de le reconnoître en cette qualité;
 mais les plus zéléz s'y oppoſerent, ſur tout
 ceux du Diocèſe d'Iorck; qui preſenterent
 au Roy un Memoire pour lui faire connoître
 les raiſons qui ne leur pouvoient per-
 mettre de le reconnoître en cette qualité,
 lui proteſtant que leur conſcience y étoit
 engagée. Le Roy fâché de ce refus en porta
 ſa plainte au Parlement, qui commença à
 proce-

1537
 Nouveaux titres donnez au Roy



proceder contre les Ecclesiastiques de ce Diocese-là, mais pour apaiser sa colere ils lui firent un present de vingt mille Guinées. Tout le Clergé ayant donc consenti à ce que le Roy prit cette nouvelle qualité, il accorda une Amnistie générale de tout ce qui avoit été fait au préjudice de l'autorité Royale. Mais quelques Membres du Parlement, du nombre de ceux qui avoient parlé contre cette qualité que le Roy avoit prise, voyant que les seuls Ecclesiastiques étoient compris dans l'Amnistie, craignirent que le Roy ne voulut se venger d'eux ou sur leurs biens ou sur leur vie, & lui firent représenter par l'Orateur combien cette exception leur faisoit de peine. Le Roy répondit assez fierement qu'étant maître de ses faveurs il pouvoit les dispenser comme il lui plaisoit & à qui il trouvoit bon. Toutefois ayant résolu de congédier le Parlement, & ne voulant pas qu'il se séparât avec cette crainte, ou mal satisfait de lui, il publia aussi une Amnistie pour le Parlement, & fit voir en cela un heureux mélange d'autorité, de Clémence & de Majesté tout ensemble.

Déjà la Reine Catherine avoit relevé Appel à Rome d'une Sentence que le Clergé d'Angleterre avoit prononcé contr'elle : Mais le Roy & Anne de Boulen avoient fait tout ce qu'ils avoient pû pour l'obliger à se demettre de son Appel, ce qu'elle ne
voulut

voulut jamais faire. Ils ne se rebuterent
 pourtant pas, & le Parlement ne fût pas
 plutôt séparé qu'ils revinrent à la charge,
 pour l'obliger à consentir que cette affaire
 fût décidée à Londres, lui laissant la liberté
 de pouvoir en appeller à un Concile gé-
 néral. La Reine irritée par toutes ces démar-
 ches répondit à ceux qui lui en parloient
*Qu'elle souhaitoit que Dieu voulut apaiser
 le Roy son Eoux, mais qu'étant sa femme
 legitime, il n'y avoit que le Pape qui pût,
 par une Sentence décisive l'empêcher d'être
 toujours telle. Le Roy fâché d'être toujours
 refusé & poussé d'ailleurs par cette fille
 qui l'avoit enchanté, résolut de ne plus
 voir la Reine, & lui fit dire, que depuis ce
 moment-là il ne prétendoit plus avoir aucun
 commerce avec elle, mais qu'il lui laissoit la
 liberté de choisir tel endroit de ses Etats
 qu'elle voudroit pour y demeurer, lui pro-
 mettant qu'elle y seroit traitée selon sa qua-
 lité. La Reine répondit au Mylord qui lui
 porta cette parole: Qu'il lui étoit indiffe-
 rent en quelque lieu qu'elle fut, puisqu'elle
 seroit par tout Reine & Epouse du Roy. La
 separation se fit de la sorte au Château de
 Windsor le 14. Juillet, & depuis ce jour-
 là le Roy ne vit plus la Reine, ni d'autre
 femme qu'Anne de Boulon. La Reine alla
 faire sa résidence à *More*, où elle fut plus
 d'un an. Delà elle fut à *Esthansted*, où
 elle*

531. elle demeura dix-huit mois , & finalement elle se retira à *Amphitil* , où elle fut jusques à sa mort. Cependant toute l'Europe plaignoit les disgraces de cette innocente Reine , & on ne parloit d'Henri VIII. que comme d'un homme sans foy , sans Religion , sans honneur & sans conscience , & l'on fit mille pasquinades contre lui à Rome , en Espagne , & dans tous les Etats de la Maison d'Aûtriche.

On continuë à demander le divorce.

Tandis que tout cela se passoit , Soliman Empereur des Turcs , à la sollicitation (comme veulent quelques-uns) de François F. avoit passé en Hongrie à la tête d'une puissante Armée contre l'Empereur Charles-Quint , ce qui l'obligea de demander du secours à Henri , qui l'entretint toujours d'esperances & de bonnes promesses , pour lui faire perdre le dessein de s'opposer à son divorce. Mais François I. au contraire , pour empêcher qu'Henri ne donnât du secours à l'Empereur , lui suggeroit qu'il falloit obtenir le divorce malgré l'Empereur , & qu'il en viendroit infailliblement à bout ; Ainsi Henri avoit deux Démons qui le sollicitoient au divorce , celui de la chair qui étoit Anne de Boulen , & celui de l'esprit qui étoit François I. Le dessein de celui-ci étoit d'entretenir par ce moyen le feu de la discorde entre ces deux Princes : Pour y mieux réüssir il ne cessoit de faire dire à
Henri

REINE D'ANGLETERRE. 67

Henri qu'il étoit également & de son intérêt & de son honneur de venir à bout de ce divorce, & de ne rien relâcher de cet affaire après s'y être engagé si avant; & à l'Empereur, qu'il ne pouvoit s'empêcher de défendre la cause de la Reine sa Tante, & que c'étoit-là une belle occasion de faire voir le pouvoir qu'il avoit en Cour de Rome.

Au commencement de cette année; pendant que le Ministre de la Reine Catharine pressoit la Cour de Rome, afin qu'elle obligeât le Roy à porter cette affaire devant elle pour y être décidée; le Pape fit citer le Roy, afin qu'il eût à comparoître pour défendre à l'apel de la Reine, sous peine d'encourir l'indignation, & les censures du Saint Siège. Mais ce Prince ne voulant pas démentir le zèle qu'il avoit témoigné pour la Religion en écrivant contre Luther, ni paroître desobéissant aux ordres du Pape, dépêcha à Rome le Chevalier Karnes, à qui il donna la simple & nouvelle qualité d'*Excusateur*, seulement pour faire rompre ou déclarer nul cet apel, par la disposition des Loix, ou à cause de l'éminence de la personne qui n'étoit pas de qualité à pouvoir être citée à Rome. Karnes & le Docteur Bonnet qu'on lui avoit donné pour ajoin en cette affaire, ne furent pas plutôt arrivez à Rome que le Pape renvoya

1534
Henri
cité à Rome,

1532. renvoya la cause au Consistoire, qui s'y trouva bien embarrassé parce que les Cardinaux étoient divisez. Que ceux de la faction de l'Empereur pressoient la Sentence contre Henri, pendant que les autres representoient les malheurs qui en pouvoient arriver au S. Siège, si on mettoit un Roy tel qu'Henri au desespoir, en quoi ils furent Prophètes. Le Consistoire ne scachant à quoi se déterminer prit le parti de gagner du tems, & de chercher des biais & des détours pour contenter les deux partis; on ne parla plus pendant quelque tems que de l'Affaire des Annates qui avoient été supprimées en Angleterre par ordre du Roy. Les Envoyez promirent de sa part qu'il les rétablirait si on lui accordoit le divorce, ce qui étoit bien éloigné des intentions du Pape. Cependant le Parlement d'Angleterre s'étant assemblé pendant ces négociations, quelques differens survinrent au commencement entre le Roy & la Chambre des Communes, irritée de ce qu'on donnoit trop de pouvoir au Clergé, & se plaignant de ce qu'ils entreprenoient de citer, sous peine d'Excommunication jusqu'aux membres du Parlement, devant le Tribunal Ecclesiastique, devant lequel on les forçoit de répondre: mais tout cela fut adroitement assoupi.

Anne de Boulen qui ne manquoit ni d'esprit

prit pour persuader, ni d'attraits pour plaire; ne manquoit aussi ni de bonnes intentions ni d'habileté pour appuyer ses desseins: Et voyant bien qu'elle ne pouvoit attendre que du seul Clergé d'Angleterre la Sentence du divorce, elle affectoit d'inviter tantôt les uns, tantôt les autres, ceux d'entre les Prélats ou des membres du Parlement qui avoient plus de crédit, & ne s'entretenoit avec eux que de la solidité des raisons du Roy à demander le divorce. Le Chevalier *Temse*, un des Membres de la Chambre des Communes, eut pourtant la hardiesse de dire en plein Parlement qu'il falloit opposer une vigoureuse résistance aux prétentions du Roy sur le sujet de son divorce, parce qu'on voyoit bien qu'il n'étoit porté à cela que par la passion effrenée qu'il avoit pour Anne de Boulen, qu'il vouloit élever sur le Trône. Le Roy averti de ce discours alla au Parlement, auquel il fit des protestations sur sa conscience que l'âge où il étoit de quarante & un an (il étoit si vigoureux qu'on ne lui en auroit pas donné trente) ne souffroit pas qu'il allât troubler le Royaume pour des plaisirs de jeunesse, & qu'il n'avoit d'autre vûë en cette affaire que le bien de son Royaume. Il se plaignit aussi de ce que le Parlement qui ne prenoit aucune part en cette affaire eût voulu écouter *Temse*. Mais on n'alla pas plus avant, par-

1532.
On porte
une pro-
position
au Parle-
ment
contraire
au divorce
cc.

ce

1532. ce que la Peste qui se découvrit alors, obligea le Parlement de se séparer.

Henri voulut avant que de rompre entièrement avec la Cour de Rome faire un dernier effort de patience, qui fut en effet plus grande que la prudence du Pape. Mais le Pape ne voulut avoir aucun égard aux raisons ni aux remontrances qu'il lui faisoit faire sur la nécessité de ce divorce, & finalement après tant d'instances, il répondit : *que puisque la Cour d'Angleterre ne vouloit pas que les formalitez du divorce & les prétentions du Demandeur fussent décidées à Rome ; que Sa Sainteté consentoit qu'elle nommât un lieu neutre, où il promettrait d'envoyer un Légat Apostolique avec deux Auditeurs de Rote, pour prendre les Informations nécessaires, sur lesquelles Sa Sainteté prononceroit Sentence diffinitive. Et que si les Princes Chrétiens vouloient signer une Trêve de trois ou quatre ans, qu'il assembleroit avant que ce tems fut expiré un Concile Général, comme on le souhaitoit en Angleterre.*

Henri qui avoit écrit au Pape une Lettre extrêmement honnête, fut fort choqué de voir une réponse aussi sèche que celle-là, par un simple Billet qui n'étoit signé que d'un Auditeur de Rote, & où on n'avoit pas seulement daigné nommer le Roy ; ni lui adresser le Billet qu'on avoit seulement

ment

ment mis entre les mains du Prélat Anglois.

15321

Toutes ces manieres hautes & fieres déplurent beaucoup au Roy, toutefois ce Prince conservant toujourns sa moderation & sa patience, croyant de pouvoir faire entendre finalement raison à la Cour de Rome; résolut d'accabler le Pape de civilité, & de le gagner par des manieres d'agir pleines d'estime & de respect envers lui. Il envoya pour cet effet à Rome le Chevalier Eliot, porter de sa part au Pape la réponse suivante, écrite de sa propre main.

Quant à la suspension d'Armes que le Pape lui demandoit, qu'il ne pouvoit donner aucune résolution là-dessus si la France n'y consentoit, Quant au Concile général, que quoi qu'il en jugeât la Convocation utile & nécessaire, que neanmoins il croyoit que ce n'en étoit pas le tems, vû l'état des affaires; Qu'il étoit vrai que l'Angleterre avoit souhaité un Concile, mais que les affaires de l'Europe étoient alors dans un autre état; les interêts de l'Empereur étant aujourd'hui trop confondus avec ceux des Lutheriens d'Allemagne. Quant à la citation & à l'apel en question qu'un simple particulier pouvoit bien envoyer à Rome pour y être jugé par Procureur, mais qu'un Prince comme lui avoit d'autres mesures à garder, étant indispensablement obligé de conserver inviolablement les droits de

Réponse
de Henri

fa

1532.

sa Couronne, & les Privileges de ses Sujets. Que les uns & les autres demandoient en conformité de Canons anciens & de la pratique de toute l'Eglise, que les Causes Matrimoniales fussent jugées par les Ecclesiastiques du Royaume. Que le serment qu'il avoit fait à son avènement à la Couronne ne lui permettoit pas de se soumettre à un Tribunal étranger sans le consentement de ses Etats, & qu'il esperoit que le Pape ne voudroit pas souffrir que l'on violât les droits de son Royaume, établis depuis si long-tems.

Ce qu'E.
liot re-
presenta.

Tout cela fut représenté par écrit : mais Eliot avoit ordre de s'étendre davantage de bouche, & de faire connoître l'obligation où étoit le Roy de presser beaucoup l'article de ses droits contre la Cour de Rome. Que la dispense du Pape Jules avoit été mal donnée, & n'avoit pû être accordée par des raisons justes & légitimes qu'on n'alleguoit pourtant pas. Que lors de son mariage on n'avoit à craindre aucune rupture entre l'Angleterre & l'Espagne, & que pour le faire voir, le Roy envoyoit à Sa Sainteté une copie autentique du Traité fait entre les deux Couronnes, par lequel il paroissoit que la consommation de son premier mariage avec Catherine étoit regardée alors comme une chose assurée. Concluant enfin que toute l'Angleterre se trouvant

trouvant intéressée, à le décision de cét Article, la Justice vouloit que la cause fut jugée dans le Royaume, & par ses propres Ecclesiastiques, & que la Sentence qu'ils prononceroient là-dessus pouroit être confirmée par le Pape, si elle lui étoit agréable, comme elle le seroit.

Henri impatient de venir à bout de ses desseins, & de mettre fin à ce divorce, avoit pourvû Eliot de bonnes Lettres de Change; sçachant bien que rien ne pouvoit mieux obtenir tout ce qu'il voudroit des Ministres de la Daterie, que l'argent. Outre cela Anne de Boulen lui donna quatre diamans de mille écus chacun, pour en faire present à ceux qui avoient du pouvoir en cette affaire, au cas qu'on fut assuré d'obtenir ce qu'on demandoit; d'où l'on peut juger combien elle souhaitoit de voir réussir l'affaire. Henri lui donna à peu près les mêmes ordres de ne rien épargner, pourvû qu'on obtint ce qu'on demandoit, mais de ne point employer inutilement ses presens. Si cette affaire fut arrivée sous un Nepotisme semblable à ceux que l'on a vû à Rome depuis ce tems-là, il est certain qu'on auroit obtenu non pas une fois mais dix, ce qu'on demandoit pour Henri; qui n'étoit au fond autre chose qu'une permission du Pape, & une Commission aux Ecclesiastiques d'Angleterre de juger cette affaire dans le Royaume.

Ordres
pour ceux
qui favo-
riseroient
le parti
du Roy.

Or qui l'empêchoit d'accorder cela ? Rien autre chose que le grand crédit qu'avoit Charles-Quint en Cour de Rome, & quelques défauts de formalité. Mais ils perdirent l'un & l'autre, & ce qui fut bien pis, ils démembrent du Siège Apostolique un très-florissant Royaume : Ce qui fit dire à Sixte V. alors encore Moine, *que peu importoit à l'Eglise de Dieu que Henri VIII. eût pour femme ou Catherine, ou Anne de Boulen.* Henri d'ailleurs ne pouvoit mieux en user envers la Cour de Rome, pour faciliter ses desseins, puisqu'il donna des Ordres exprés à Eliot de se démettre de la prétention que la Cause se traitât en Angleterre, pourvû qu'on l'assûrât qu'à Rome elle seroit décidée en sa faveur ; de sorte que le Pape pouvoit fort bien contenter Henri sans faire brèche à son autorité, au lieu de risquer de tout perdre : La plupart des Cardinaux étoient de cet avis, mais la faction de l'Empereur l'emporta. En effet, le Pape donna une longue audience à Eliot, & voulut non seulement sçavoir jusqu'aux moindres circonstances de cette affaire, mais il lui demanda ce qu'il feroit lui-même là-dessus s'il étoit Pape ; tellement que le Pape après l'avoir ouï, s'étoit presque laissé gagner à ses raisons, aussi Eliot écrivit au Roy par le premier Courier, que l'affaire étoit en bon état ; mais le lendemain le

Car-

Cardinal Neveu lui tint un tout autre langage, gagné par les Cardinaux de la faction de l'Empereur. De sorte que voyant toutes ses esperances perduës, il s'en retourna en Angleterre, où il trouva le Roy sur le point de conclure son mariage avec Anne de Boulen, & qui ne voulut pas seulement entendre le raport de ce qu'il avoit négocié à Rome.

Les sermens exécrables que le Roy avoit faits à Anne de Boulen de l'épouser, joints à son humeur capricieuse de vouloir opiniâtement tout ce qui lui entroit dans la tête; faisoit qu'il ne se soucioit pas des menaces de la Cour de Rome, ni des contes que l'on faisoit courir là-dessus dans le Royaume. Ayant donc pris avec Anne la dernière résolution de l'épouser avant la fin de l'année, pour faire cesser par ce moyen les bruits qui couroient, qu'il vouloit élever une simple Demoiselle sur le Trône, il la fit *Marquise de Penbrocke*, le neuvième Septembre de cette année-là, qualité qui lui donnoit le pas au-dessus des Comtesses. Il lui donna en même tems un Palais magnifiquement meublé, comme pour une des plus grandes Princesses; Elle eut encore une Cour plus belle que n'en avoit jamais eu aucune Princesse du Sang; Une suite de trois Dames, & quatre Demoiselles d'honneur, toutes filles de Barons, ou de Chevaliers, trois

Anne de
Boulen
faite
Marquise.

1532. Gentilshommes, six Officiers, tous Chevaliers ou Barons, & plus de trente domestiques. Outre cela le propre jour qu'il lui donna la qualité de Marquise, il lui fit present de vingt mille Guinées, qui étoit une grosse somme en ce tems-là, & cela seulement pour ses menus plaisirs, car il lui avoit assigné d'ailleurs de bons revenus pour sa dépense ordinaire. Il ne fut pas difficile à Henri de trouver des personnes de qualité pour être au service de sa Maîtresse, depuis qu'elle portoit la qualité de Marquise; tant par complaisance pour lui, que parce que chacun étoit bien-aise de faire sa Cour à une Dame qui alloit infailliblement monter sur le Trône; de sorte que chacun s'empressoit à qui pourroit être placé chez elle. Aussi dès ce moment on ne douta plus que le Roy ne pressât son divorce avec Catherine, dans le dessein d'épouser Anne.

Entre-
vûë des
deux Rois
à Boulo-
gne.

En ce tems-là Henri ayant résolu de s'aboucher avec François I. s'embarqua le 16. Octobre pour Calais, sous l'escorte de 20. Vaisseaux, accompagné de tous les grands de son Royaume. L'entrevûë se fit près de Boulogne en un Convent, où François I. le reçût avec tous les honneurs possibles, & le traita magnifiquement pendant les quatre jours de la Conference. Il donna aussi l'Ordre de saint Michel à deux Seigneurs

gneurs Anglois Thomas Howard Duc de Norfolk, & Charles Brandon Duc de Suffolck. Ensuite Henri mena François I. à Calais, où il le traita magnifiquement à son tour, & fit trois Chevaliers de la Jarretiere, le Roy de Navarre, le Duc de Monmorency, & le Duc de Cabot. Mais cette entrevûë n'aboutit à autre chose qu'à renouveler leur Alliance. Il est vrai qu'on fit courir le bruit qu'ils avoient résolu de mettre chacun une puissante armée sur pied contre l'Empereur pour la Campagne suivante, mais l'évenement fit voir que c'étoit un faux bruit. D'autres disoient au contraire que ces deux Princes devoient lever deux Armées pour aller au secours de l'Empereur contre le Turc: Mais ceux qui sçavoient l'Alliance étroite de François I. avec Soliman, ne croyoient rien de tout cela.

Le véritable dessein de François I. étoit de solliciter Henri à conclure son divorce avec Catherine, & cela pour deux raisons. La première, pour rendre irréconciliable la haine qui étoit entre Charles Quint, & Henri: n'étant pas possible que celui là pût jamais pardonner à celui-ci un affront pareil à celui d'avoir répudié sa Tante, ni s'empêcher de s'en venger par les Armes, ce qui auroit été avantageux aux intérêts de la France. L'autre raison de François I. fut que par ce divorce il faisoit perdre à Henri

François
1. presse
le divorce
ce &
pourquoi.

1532.

ce grand respect qu'il avoit toujourns témoigné pour le Pape & pour le Siège Apostolique ; de sorte que l'ayant rendu mécontent & du Pape & de l'Empereur , il ne lui auroit pas été difficile de le porter à s'unir ensemble pour abattre la Puissance de Charles-Quint. Aussi François I. ne fit autre chose pendant trois ans que de faire solliciter sous main Henri par ses Ambassadeurs à faire ce divorce. Il y fit tout ce qu'il pût lui-même lors de leur entrevüe , lui représentant qu'il y alloit de sa gloire d'en venir à bout , après tant de démarches , & lui promettant de le servir & d'apuyer ses raisons en Cour de Rome , s'il prenoit la résolution d'épouser Anne de Boulen , que le Prince fit complimenter par un Gentilhomme , & lui fit aussi present d'une bague de deux mille Pistoles , ce qui étoit une grosse somme en ce tems là.

Henri
épouse
Anne.

Henri ne pouvant plus souffrir l'impatience de tant de délais , & tout persuadé par les raisons de François I. épousa secrettement sa Maîtresse Anne de Boulen , par le Ministère d'un Chapelain nommé *George Day* , que l'on avoit choisi pour cette action , & qu'il fit ensuite Evêque de Chichester. Les autres étrangers ne sont pas d'accord du jour de ce Mariage ; mais Sanderus & plusieurs autres Historiens Anglois , conviennent que ce fut le 14. de
No-

1532.
 Novembre. On choisit pour assister à cette
 ceremonie & pour servir de témoins les per-
 sonnes les plus affidées au Roy & à la nou-
 velle Epouse, & les plus propres à garder
 le secret; le Duc de Norfolk, le Comte
 d'Ormond, Thomas Bullen, ou Beulen,
 alors Comte de Wiltshire, Pere d'Anne,
 sa Mere, son Frere, le Docteur Crammer,
 & Roland Lée Evêque de Conventry, &
 de Lichefield. La ceremonie fut faite dans
 la Chapelle Royale, en presence seulement
 de ces personnes. Il y a aparence pour-
 tant que ce fut l'Evêque dont nous venons
 de parler, qui donna la benediction nuptia-
 le, & qui dit la Messe ce jour-là, & c'est
 le sentiment du Docteur Burnet. On per-
 suada au Roy que son Mariage avec Ca-
 therine étoit suffisamment cassé après que
 tant de Canonistes, Theologiens & Synodes
 l'avoient déclaré nul, sans qu'il fut néces-
 saire d'attendre la formalité d'une Sentence
 de la Cour de Rome. Henri ne laissoit pas
 pourtant de se menager toujours avec cette
 Cour, à laquelle il fit faire de nouvelles
 propositions, même depuis son Mariage
 secret, mais le Pape ne voulut pas seule-
 ment les écouter.

Cependant le Roy avoit envoyé en Am-
 bassade le Docteur Thomas Crammer en
 Allemagne, (d'autres ne lui donnent pas
 cette qualité,) pour consulter les plus ha-
 biles

Crammer
 fait Ar-
 chevê.

7531. biles Jurisconsultes sur les causes de son divorce, afin de donner plus de couleur à ses raisons. Plusieurs ont crû que ce Docteur avoit ordre de conférer avec Luther sur quelques points de Religion; mais ce n'est qu'un soupçon; quoiqu'il soit certain qu'il eût deux conférences avec lui, & qu'il offrit de passer en Angleterre pour en conférer avec le Roy, qui le refusa. L'Archevêque de Cantorberi étant mort pendant ce tems-là, le Roy donna cet Archevêché à Crammer, à condition qu'il casseroit son mariage avec Catherine. On lui en envoya le Brevet en Allemagne, avec ordre de s'en revenir au plûtôt en Angleterre. Ce Docteur fut surpris de se voir élevé à une si haute dignité à laquelle il n'auroit osé aspirer; il crût pourtant que le dessein qu'il avoit de casser le mariage de Henri le rendoit digne de cet honneur.

Guillau-
me Var-
ham.

La Reine
Anne de-
vient
grosse.

Deux mois après ce mariage secret, Anne devint grosse, ce qui fit croire à tout le monde que le Roy n'avoit satisfait sa passion avec elle, que depuis qu'il l'avoit épousée; retenuë admirable, si elle est vraie, & que l'on peut conter entre les miracles de ce tems-là, si on considère d'un côté les charmes d'Anne de Boulen, & de l'autre le temperament du Roy, qui le plongeoit en toutes sortes de débauches. Pour moi je ne scaurois croire qu'un Prince tel que Henri
ait

ait eû à sa disposition une Maîtresse telle qu'Anne pendant sept ans, sans avoir jamais passé les bornes de la chasteté. Il n'est pas au pouvoir des hommes, & de Henri moins que de tout autre, de se contenir dans une passion aussi violente que l'amour. Mais Anne de Boulen n'y voulut pas consentir, dira-t'on afin d'enflamer encor davantage l'amour du Roy par une telle résistance, & le presser davantage à faire casser son mariage afin de l'épouser. Mais je doute fort que la Boulen qui n'étoit que la fille d'un simple Chevalier, se soit imaginée dès qu'elle s'aperçût que le Roy l'aimoit, qu'elle deviendroit un jour Reine; qui sçait même si elle n'aima pas mieux s'assurer d'être Maîtresse d'un si grand Roy, que de risquer d'avoir quelque chose de moins, & si elle n'aima pas mieux le principal que l'accessoire. Au fonds il n'est pas d'un Historien d'approfondir de tels secrets. Il suffit de dire que de quelque nature qu'ait été l'amour que le Roy avoit eu pour elle pendant sept ans, on convient qu'elle ne devint grosse que plusieurs semaines après son mariage, & que l'on ne fût assuré qu'elle étoit que deux mois après que le Roy l'eût épousée.

Mais quand le Roy vit que sa nouvelle Epouse étoit grosse; & que son divorce avec l'autre étoit peu avancé, il résolut de

On ache-
ve le di-
vorce,

1533. l'achever à quelque prix que ce fut, & de rendre public son nouveau mariage. Pour cet éfet il fit assembler un Synode général, & le Parlement en même tems. Le Synode étant assemblé, Crammer qui s'étoit déjà mis en possession de son Archevêché, déclara à l'assemblée en qualité de Primat d'Angleterre, & de la part du Roy, que l'intention de Sa Majesté étoit que tous les Ecclesiastiques de son Royaume lui prêtassent le même serment de fidélité & d'obeïssance qu'ils avoient prêté au Pape, à quoi il ne trouva aucune résistance, toutel'assemblée ayant prêté le serment. Le Parlement s'étant assemblé trois jours après, le Roy fit demander dès la premiere séance la confirmation du serment de fidélité que le Clergé venoit de faire; protestant néanmoins qu'il laissoit au Synode & au Parlement la décision du Procès de son divorce avec Catherine. A la seconde séance le Synode se transporta dans l'assemblée du Parlement, où il fut décidé d'une commune voix, *Que le Roy pouvoit legitimement se séparer de la Reine Catherine, puis qu'il y avoit des preuves certaines que son mariage avec elle étoit nul, ayant été fait contre les formalitez requises.* Le même jour l'Archevêque Crammer, assisté des trois autres Prélats, fut à la Ville de Dunestable, dans le Comté de Bethfort, où la Reine Catherine étoit, la citer
à

à venir entendre, en présence du Roy, la sentence de son divorce d'avec lui. Mais elle ne voulut ny voir ny oïr ces Prélats, & se contenta de leur donner par un Secrétaire la réponse suivante, signée de sa propre main : *Qu'ayant relevé Appel en Cour de Rome du prétendu Divorce que le Roy son Eoux demandoit, elle ne pouvoit reconnoître d'autre Tribunal en cette Cause que celui de Rome.* Mais sans avoir égard à ses protestations, Crammer ne fut pas plutôt de retour à Londres qu'il donna la Sentence suivante en qualité d'Archevêque & Primat de la Nation, & non pas en qualité de Légat du Pape, comme quelques-uns l'ont voulu dire. *Que Henri demouroit séparé de Catherine de corps & de biens. Que leur mariage étoit déclaré nul, & les deux Parties mises en leur première liberté.*

Ainsi finit le fameux Procès du divorce de Henri VIII. qui avoit tant fait parler le monde, & divisé les plus grands Theologiens de l'Europe. Ceux de la nation soutenoient que le Roy n'avoit rien fait que de juste & de legitime en cette affaire-là, & qu'il avoit agi conformément aux Canons & aux droits de la Couronne : mais les autres accusoient les favoris, sur tout Crammer, d'avoir perdu le Roy, pour l'avoir trop flâté. Mais Henri peu en peine de ce

Senti-
ment sur
le divor-
ce.

84 LA VIE D'ELIZABETH

qu'en diroit son Peuple, ne pensa qu'à justifier sa conduite envers les Princes étrangers, auxquels il envoya incontinent des Ambassadeurs extraordinaires; après avoir envoyé Mylord Monjoye à la Reine Catherine pour l'informer de tout ce qui s'étoit passé, & lui déclarer qu'elle ne pourroit plus porter la qualité de Reine, mais seulement celle de Princesse Douairiere. Mais cette Reine affligée protesta toujours qu'elle n'y donnoit aucun consentement. La nouvelle du divorce du Roy & de son mariage avec Anne de Boulen, fit faire mille réflexions différentes. Elle fut fort mal reçûë sur tout des Officiers de la chambre de la Datterie, qui retiroient de grands profits des Brefs & des Bulles qu'ils expedioient pour l'Angleterre, & qui ne manquerent pas d'en rejeter la faute sur la mauvaise conduite du Pape, portez à cela par des motifs d'intérêt & d'avarice.

Résolu-
tion prise
à Rome.

Les Cardinaux & les autres Prélats de la faction de l'Empereur loüioient au contraire la fermeté du Pape, & blâmoient l'impieté de Henri & des Ministres, sur tout des Ecclesiastiques, qui avoient appuyé ses mauvais desseins. Ils prièrent aussi le Pape de vouloir donner une sentence diffinitive en faveur de Catherine, & une autre d'excommunication contre Henri, ses auteurs & ses adherans, & tous ceux qui oseroient soutenir

foûtenir ce divorce sacrilege, & ce mariage scandaleux. De plus l'Ambassadeur del'Empereur proposa une ligue entre les Princes Chrétiens, pour châtier la Rebellion de ce Prince contre l'Eglise & le Pape. Mais les plus moderez disoient, que l'Angleterre n'étoit pas un Royaume à mépriser, & qu'il ne falloit pas aller si vîte de peur d'un mal d'en faire deux. On prit donc un temperament plus équitable, sçavoir que sans toucher à la personne du Roy, on excommunieroit l'Archevêque de Cantorberil'auteur de tout le mal, ce qui fut executé, le Cardinal dégradé, excommunié, & toutes ses procédures cassées par une Bulle du Pape. Mais ce fut là un pauvre remede & à contre tems; Car enfin à quoi bon toutes ces censures & ces menaces, lors que le divorce étoit déjà fait, Catherine privée de la qualité de Reine, la nouvelle épouse d'Henri déjà grosse ?

Tout cela arriva vers le 10. Mai; & le 13. Anne re-
conné-
Reine, qui fut le jour de la veille de Pâques on fit publier à son de trompe dans toute la Ville le Mariage du Roy avec Anne de Boulen, & on donna ordre d'en faire de même dans tout le Royaume. Ce même jour le Roy accompagné des plus grands Seigneurs du Royaume fut prendre sa nouvelle Epouse dans sa maison: la conduisit en pompe dans le Palais de Witehall, & la mit dans l'appartement

partement ordinaire des Reines. On ne laif-
 fa pas de remarquer à travers tous fes agré-
 mens , cette grande fierté qu'elle avoit tou-
 jours eüe dans fon cœur , d'autant plus
 qu'elle voyoit qu'on lui faisoit plus d'hon-
 neur qu'on n'avoit jamais fait à aucune au-
 tre Reine d'Angleterre. Les Ministres des
 Princes , toute la Noblesse du Royaume ,
 & tous les peuples couroient en foule lui
 témoigner leur respect , par complaisance
 pour le Roy , sçachant bien qu'on ne pou-
 voit lui faire plus de plaisir.

Henri ne pouvant plus douter qu'un si
 étrange changement de scene n'eût scandali-
 sé tout le monde , & fait murmurer toute la
 Chrétienté , déjà assez surprise par tant de
 procédures faites en Angleterre & à Rome
 sur cette affaire du divorce , voulut y apor-
 ter quelque espece de remede , & justifier
 sa conduite. Il envoya des Ambassadeurs
 dans toutes les Cours , pour faire part à tous
 les Princes de son divorce & de son nouveau
 mariage , & les instruire des raisons qu'il
 avoit eu d'en venir là. Il envoya une secon-
 de fois Mylord Monjoye à la Reine Cather-
 rine , pour lui redire qu'à l'avenir elle ne
 pouvoit prendre que la qualité de Princesse.
 A quoi elle répondit , *que personne ne lui pou-
 voit ôter la qualité de Reine que Dieu , en
 la faisant mourir , ou le Pape par une senten-
 se de divorce. Aussi ne donna-t'elle jamais*
 audience

audience à personne qui ne lui donnât la qualité de Reine. Le Roy la fit encore menacer, *que si elle ne renorçoit à la qualité de Reine, qu'il desheriteroit sa fille Marie.* 1533

Pendant que la nouvelle Reine étoit occupée à recevoir les complimens de félicitation, & les riches presens que lui firent toutes les Villes du Royaume; le Roy faisoit préparer deux ceremonies d'éclat pour rendre plus superbe l'avenement d'Anne à la Couronne. La premiere fut une Cavalcade magnifique qui se fit le 27. May. Ce jour-là la Reine fut dîner incognito à Witehall; après dîner elle se revêtit des habits Royaux, monta sur un Char découvert, & fut suivie de la plus superbe Cava'cade que l'on eût jamais vû. Tous les ordres des Magistrats s'y trouverent, les Officiers de la Cour, la Noblesse, les Gardes du Roy, & toute la Bourgeoisie étoit en haie. Le Concours & les acclamations du Peuple, qui donne aveuglément dans toutes les Actions d'éclat, ne manquerent pas dans cette occasion. Le Roy l'attendit à la porte de Witehall, accompagné de l'Archevêque, de plusieurs Prélats & d'un grand nombre de gens à Cheval. Il lui donna la main pour lui aider à descendre du Char de triomphe, la mit à sa droite, & la conduisit par la main jusques dans la chambre, au bruit du Canon de la Tour, des salves des gens de guerre, & du

Son Couronnement.

1533, du son des cloches. Le soir il y eût chez le Roy plusieurs Tables magnifiquement servies, Musique & Bal. Mais la plus grande magnificence fut reservée pour le premier de Juin, qui fut le jour de son Couronnement. Presque tous les Prélats & les Grands du Royaume y assisterent, les Chefs des Communautéz & les Ambassadeurs. Elle fut ainsi conduite en pompe en l'Eglise de Westmunster, & Couronnée de la main de l'Archevêque d'Yorck. La ceremonie étant finie elle s'en retourna à Witehall avec la même pompe, & soupa le soir en public en grande compagnie, portant toujours la Couronne, & le Roy lui donna la droite à table ce jour-là. Dans l'une & l'autre de ces deux occasions on dressa des Arcs de triomphe, & pendant la Cavalcade on jetta au peuple plusieurs Medailles d'or & d'argent, qui avoient pour Legende ces paroles REGINA ANNA PARIS REGIS DE SANGUINE NATAM, ET PARIIS POPULIS AUREA SECLATUIS.

La Cour
va à
Hamton,
court

Le lendemain le Roy souhaitant de faire prendre les plaisirs de la Campagne à la Reine, la mena à Hamtoncourt, la plus magnifique, la plus richement meublée, & la plus délicieuse maison de l'Europe en ce tems-là. C'étoit la maison que le Cardinal Wolsey avoit fait bâtir, & que le Roy lui avoit

fait

fait confisquer. La Reine se sentit transportée de joye en y entrant, & ne pût s'empêcher de le témoigner au Roy par ces paroles. *Le Cardinal mon ennemi qui a fait bâtir cette belle maison, ne croyoit pas que j'y entrerois un jour en qualité de Reine: mais malgré lui vôtre amour m'y a conduite, mon cher Epoux.* Là elle fut complimentée sur son Couronnement par tous les Ambassadeurs, Députés des Villes, Magistrats, Grands Seigneurs, & par tous les ordres Ecclesiastiques du Royaume: & pour la mieux divertir il y avoit tous les jours Bal, Comedie & autres divertiffemens; que les autres Dames qui n'ignoroient pas qu'elle étoit la naissance de cette femme, voyoient sans doute avec chagrin.

Cependant le bruit qui s'étoit répandu de la grossesse de la Reine, depuis seulement que Henri l'avoit épousée, lui acquit beaucoup d'estime parmi le peuple, & fit cesser tous les mauvais bruits qui couroient d'elle. Tout le monde admira la prudence & la sagesse avec laquelle elle avoit si bien sçû captiver le cœur du Roy, que sans lui rien accorder de criminel elle avoit pourtant trouvé le secret de se faire aimer de lui, & de le rendre de jour en jour plus amoureux d'elle: mais avec tant d'adresse que le Roy tout délicat qu'il étoit sur la matiere, n'en conçût qu'un mouvement d'admiration pour

15334

Loüanges
données à la
Reine.

pour sa vertu , charmé d'ailleurs de voir qu'elle lui refusoit avec des manieres si agreables qu'il ne pouvoit s'en plaindre , & de la force qu'elle faisoit paroître en se défendant contre toutes les attaques d'un Roy qui n'oubloit rien pour la gagner. Aussi faut-il avoüer , si cela est vrai , que c'est un aussi grand miracle que si l'on voyoit du bois sec demeurer long-tems au milieu des flâmes sans se brûler. Toujours est-il certain que beaucoup de gens regarderent la grossesse de cette Reine comme une marque certaine de sa vertu. J'ajouterais ici pour la fin de ce premier livre, le Discours que *Henri VIII. fit au peuple*, pour justifier son divorce.

Il y a tantôt vingt ans que je suis vôtre Roy , par une succession legitime au Trône de mes Peres , & mon Règne a toujours été si plein d'équité que je pouvois bien en tirer de justes motifs de m'en glorifier , sans que personne le pût trouver mauvais , & y trouver aussi des raisons capables de contenter même les esprits les plus difficiles & les plus ombrageux d'entre mes sujets. J'ai si bien défendu le Royaume dans les occasions , que mes ennemis n'ont jamais osé m'attaquer qu'ils n'ayent eu sujet de se repentir de leur témérité , & qu'ils n'ayent été châtiez , & que nos armes n'ayent été victorieuses par tout où nous les avons portées

tées

tées. Que si on considère l'état heureux de
 paix & de repos dont vous jouissez, & que
 la réputation de nos Armes a procuré à la
 Nation. Je croi pouvoir en tirer quelque
 louïange & me flâter de quelque mérite; &
 sans diminuer la gloire des autres Princes, je
 croi pouvoir me vanter que j'ai reçu beau-
 coup plus d'avantages de la fortune, que
 les plus heureux d'entre mes ennemis.

Mais je ne puis penser à ma condition
 mortelle, comme celle des autres, & à la
 triste nécessité de voir tous les jours finir
 ma vie comme le moindre de tous les hom-
 mes, sans être agité d'une crainte conti-
 nue, que quelques disgrâces ne nous
 viennent à tout moment enlever la gloire
 dont nous jouïssons maintenant: Et je me
 persuade que vous feriez aujourd'hui à mon
 égard, ce que firent autrefois les Romains
 au sujet de la mort d'Auguste, que vous
 souhaitez ou que je ne fusse jamais né,
 ou que je ne fusse jamais mort. Je voi dans
 cette assemblée assez de gens âgés qui peu-
 vent se souvenir des desolations & guerres
 Civiles qui ont affligé ce florissant Royau-
 me pendant 80. ans, à l'occasion des pré-
 tentions que plusieurs avoient sur cette
 Couronne, & qui n'ont été terminées que
 par le Mariage du Roy mon Pere, qui a cou-
 pé jusqu'à la racine de tous ces maux. Tel-
 lement que depuis ce tems-là tout sujet
 de

de dispute ayant cessé, il ne nous reste d'autre soin, par la Grace de Dieu, que celui de travailler à nôtre Gloire, & à augmenter la félicité de la Nation.

Mais pensez un peu je vous prie en quel état seroient vos affaires si Dieu venoit à me retirer aujourd'hui : & si vous n'auriez pas sujet de vous attendre à des malheurs semblables à ceux qui causerent autrefois les divisions de la Maison de Lancastre & d'Yorck. Il est vrai que Dieu m'a donné une Fille unique que j'aime beaucoup. Mais j'ay de la douleur d'être obligé de vous dire, ce qu'il faut pourtant que vous sçachiez, que nous avions convenu François I. & moi de la marier avec le Duc d'Orleans son frere : Lors qu'on mit en délibération dans son Conseil, si moi, ayant épousé la Femme de mon Frere, les enfans nez de ce Mariage seroient légitimes, vû les empêchemens des Canons & des Decrets contre de tels Mariages ; de sorte qu'il y avoit dès-là grande apparence que ce Mariage étant incestueux, les enfans qui en étoient venus ne pouvoient être légitimes.

Dieu sçait dans quelle perplexité ces difficultés m'ont mis : & je ne puis penser à ma Femme, ni à ma Fille, que je ne sente des remords de conscience qui me font voir à tout moment les peines éternelles prêtes à m'engloutir. C'est ce qui m'oblige à chercher

cher le moyen de m'en garantir , afin que
ma négligence ne me devienne funeste. 15384

Je ne parlerai point aujourd'huy de tout ce que je dois à la Nation , pour vous laisser penser uniquement au péril où vous allez tomber. Je le croi si évident & si certain , qu'il n'y a personne qui n'en puisse bien voir & l'importance & les suites. C'est ce qui m'a obligé de consulter là-dessus les plus célèbres Docteurs du Royaume en droit Civil & en droit Canon , Mais toutes leurs résolutions n'ont servi qu'à me jeter dans de plus grands doutes , & à m'embarrasser davantage l'esprit. Cela ne réussissant pas j'ai eû recours au premier Siege , comme à une Ancre ferme qui m'empêchât de faire naufrage , & qui levât tous les scrupules qui me faisoient de la peine , en y apportant les remedes qu'il jugeroit à propos , & je proteste devant Dieu & devant les Anges que je n'ai eû d'autre motif que celui-là , en tout ce que j'ai fait , & que c'est la seule raison pourquoi j'ai tant sollicité la venuë d'un Légat en Angleterre.

Je me sens encore obligé de reconnoître ici publiquement , que j'estime bien moins la naissance illustre de ma chere Epouse , quoique d'autres femmes malicieuses & médisantes ayent entrepris d'en vouloir découvrir le secret selon leur caprice , que tant de vertus Royales qu'elle possède , & qui font
beau-

633. beaucoup d'honneur à sa naissance ; & je fouhaite que vous soyez persuadé que, n'étoit le degré de parenté qui est entre nous, je préférerois son Alliance à toute autre, tant est grande l'estime & la veneration que j'ai pour sa prudence, sa modestie, la droiture de sa Conscience, & l'intégrité de sa bonne conduite.

Mais comme nous ne sommes pas au monde seulement pour nous-mêmes, j'ai crû que je devois porter la décision d'une affaire aussi épineuse que celle-là devant le Pape, plutôt que de risquer de demeurer dans un état qui me rendroit inexcusable devant Dieu, & qui me rendroit coupable d'une honteuse ingratitude envers mon Royaume, dont les intérêts & la conversation me doivent être plus chers que toute autre chose. J'espère donc que l'éclaircissement que j'ai bien voulu vous donner aujourd'huy de ma propre bouche, vous portera à dissiper tant de calomnies que des gens malins répandent, à reprimer les bruits extravagans d'une populace passionnée, & à protéger la vérité & la justice de ma Cause, contre toute la supposition & les artifices de mes ennemis : & je suis persuadé que vous aimez trop la Justice & la raison qui font aujourd'huy toute ma consolation, & le soutien de ma bonne Cause, pour avoir d'autres sentimens.



HISTOIRE
D'ELIZABETH
REINE
D'ANGLETERRE.

LIVRE SECOND.

Naissance d'Elizabeth, son éducation, sa Religion, quelques-unes de ses Lettres, & autres particularitez de sa Vie, jus- qu'à la mort d'Edouard VI.

ELIZABETH vint au monde 1533 le huitième Septembre 1533, dans le Palais de Hamtoncourt, & dans la Chambre que le Cardinal Wolsey, qui avoit fait bâtir cette maison, appelloit la *Vierge*, parce que personne n'y avoit jamais logé, & qu'elle étoit ornée de quantité de riches Tableaux de Vierges saintes. La

1533

Reine sa mere , qui souhaitoit avec passion d'avoir un Prince , tant pour faire plus de plaisir au Roy , que pour affermir davantage sa fortune en cas que son Epoux vint à mourir : ayant sçû qu'elle avoit fait une fille , dit aux Dames qui étoient auprès d'elle , *qu'on pouvoit alors appeller avec raison cette chambre la Vierge , puisqu'une Vierge y venoit de naître , au propre jour que l'Eglise Romaine celebre la Nativité de la Vierge.* La Reine Catherine raisonna d'une autre maniere sur la naissance d'Elizabeth , de laquelle elle dit , *qu'étant le fruit d'un adultere abominable , & n'étant venue au monde que par un coup de la malediction de Dieu , elle ne pouvoit être qu'un monstre terrible contre l'Eglise.* Cette infortunée Princesse se consola pourtant en quelque maniere , quand elle apprit que ce n'étoit qu'une fille , croyant qu'étant cadette de la Princesse Marie sa fille , elle ne l'empêcheroit pas de succeder à la Couronne. J'ai appris ces particularitez à Londres de Mr. le Comte d'Alisburi , qui me dit les avoir trouvées dans un vieux Manuscrit que l'on gardoit dans sa maison. D'autres disent pourtant qu'Elizabeth nâquit dans le Château de Grenwich , & qu'elle y fut baptisée dans la Chapelle le 16. du même mois par l'Archevêque d'Yorck : on dit que la Reine l'avoit ainsi souhaité , afin , comme elle disoit , *que la même main qui avoit sacré la Mere ,*

Mere sanctifiât la fille par les eaux du Bâême. Henri avoit eu dessein de faire le Roy de France Parein de cet enfant, & Marreine la Reine Anne. Il lui avoit même fait dire quelque chose par son Ambassadeur pendant la grossesse de la Reine : Mais ce Prince qui étoit sur le point de conclure le mariage de son fils avec une nièce du Pape, ne se trouva pas en état de l'accepter, ce qui fit qu'on donna la Princesse en Bâême au Duc & à la Duchesse de Norfolk. La Reine pour se faire mieux valoir, déclara qu'elle vouloit nourrir son enfant ; quoi que ce ne soit pas la coûtume des Dames d'Angleterre, & encore moins des Reines. Mais Henri qui ne pensoit qu'à ses plaisirs, ne voulût pas souffrir cet embarras dans sa chambre. Elle fut nommée *Elizabeth*, en memoire de son Ayeule maternelle, qui avoit porté ce nom. Il y a d'autres Auteurs qui ont écrit, qu'elle n'eût point d'autre Parein ni Marreine que son Pere & sa Mere. On lui donna pour nourrice la Femme d'un Gentilhomme nommé *Hokart*, que le Roy fit Baron, afin de faire plus d'honneur à cet emploi ; & pour Gouvernante sa grand Mere maternelle avec six mille écus de pension, & pour demeure la belle maison & si richement meublée que le Roy avoit donné à sa mere quand il la fit Marquise. Chacun peut juger des soins que prit cette Dame de

1533. l'éducation de la jeune Princesse, sa petite fille.

Henri
continué
ses sou-
missions
envers
Rome.

Les deux partis de la Réformation, celui de Luther & celui de Calvin, voyant le Roy broüillé avec la Cour de Rome, ne manquent pas de faire tout ce qu'ils pûrent pour l'attirer chacun de son côté ; & comme les femmes sont plus faciles à gagner, ils faisoient leurs plus grands efforts auprès de la Reine. Luther avoit déjà fait passer à Londres quelques-uns des plus sçavans de sa Religion sous prétexte de voyage, pour tâcher d'y faire quelque chose en sa faveur, & d'augmenter la division qui étoit entre le Roy & la Cour de Rome. Mais rien ne pût ébranler la constance & le zèle de ce Prince envers le S. Siège, zèle qui alloit jusqu'à la lâcheté & à la bassesse. Dès qu'il eut rendu public son divorce en la maniere que nous l'avons dit, & conclu son Mariage avec Anne, il écrivit une lettre fort soûmise à l'Empereur, qui ne lui fit d'autre réponse que celle-ci, *qu'il aviseroit à ce qu'il auroit à faire*, comme s'il lui avoit voulu faire connoître qu'il avoit dessein de lui déclarer la guerre, dès qu'il seroit de retour de Tunis, où il se préparoit de faire un voyage, pour y rétablir sur le Trône Mulleassen son vassal, que Soliman en avoit chassé. Il pressa beaucoup aussi François I. à l'occasion du mariage qu'il venoit de faire de son

son Fils avec la Nièce du Pape Clement, de vouloir faire sa paix avec la Cour de Rome, & avec le Pape qui avoit par une Bulle déclaré injuste la sentence de divorce donnée à Londres, confirmé le mariage du Roy avec Catherine, & cassé celui d'Anne de Boulen. François I. pour faire plaisir à Henri, envoya à Rome du Bellay Evêque de Paris, chercher quelque moyen d'accommodement. Mais le Pape demeura obstiné à ne vouloir écouter aucune proposition, qu'à la charge que le Roy se soumettroit sans exception à la Sentence que le Consistoire prononceroit en cette affaire. Le Roy se soumit à cette condition, à la charge seulement qu'il pouroit donner l'exclusion aux Cardinaux de la faction de l'Empereur.

Du Bellay fit là-dessus un voyage à Lon- Henri est
excom-
munié.
dres, & puis retourna à Rome, où il négocia cette affaire avec beaucoup de prudence & d'habileté : Mais lorsqu'il étoit sur le point de réussir, & qu'il avoit trouvé des détours capables de procurer cette reconciliation, le Pape vint à mourir le 25 Septembre. On mit en sa place le 13 Octobre suivant, Alexandre Farnese, qui prit le nom de Paul III. Ce nouveau Pape qui s'étoit toujours montré grand défenseur des Immunités Ecclésiastiques, témoigna beaucoup de chagrin contre la conduite d'Henri; & poussé par les Cardinaux Imperialistes,

E 2 qui

qui l'avoient fait Pape, il ne voulut entendre parler d'aucun accommodement, que de celui-ci. *Que Henri chasserait Anne de Boulen, qu'il reprendrait Catherine son Epouse légitime, & qu'il enverrait un Ambassadeur à Rome pour demander pardon des fautes qu'il avoit faites.* Cependant comme il vit bien que ce Prince ne s'assujétiroit jamais à de telles conditions, il donna ordre aux Secretaires de la Chambre de dresser la Bulle d'excommunication. Comme on lui voulut remontrer qu'une telle rigueur pourroit mettre le Siège Apostolique en danger de perdre l'obéissance d'un Prince aussi zélé qu'Henri, & d'un Royaume aussi Catholique que l'Angleterre; il répondit avec dedain, *l'Eglise aura plus de gloire de perdre deux Royaumes, que de souffrir une brebis galeuse dans son troupeau.* Enfin demeurant toujours obstiné, il déclara par une Bulle que le Roy Henri avoit concouru la peine d'excommunication majeure, dont il ne pourroit recevoir l'absolution que du Pape, après une Penitence, restitution des dommages causez & amende publique. De plus il déclara Henri déchû de sa Couronne, ses enfans nez ou à naître de son mariage illégitime avec Anne de Boulen, incapables de succéder à la Couronne. Ordonne sous peine d'excommunication, que personne n'eut à le reconnoître pour Roy; & sous les mêmes pei-

nes à la Noblesse de se soulever & de prendre les armes contre lui, comme étant rebelle à Jesus-Christ, & persécuteur de l'Eglise. Il enjoignit de plus aux Evêques, Curez & Archevêques du Royaume, de l'excommunier tous les jours de Fête, après l'Evangile de la Messe; exhortant enfin l'Empereur en qualité de Protecteur de l'Eglise, de tenir la main à l'exécution de cette Sentence, par la voye des armes; & le Roy de France, en qualité de Prince Très-Chrétien, de n'entretenir aucune correspondance avec un tel ennemi de l'Eglise.

On voit souvent qu'un zèle inconsidéré ruine les affaires des Princes. On a vû sur tout un grand nombre de Papes, qui pour vouloir défendre avec trop d'obstination des Jurisdiccions & des Immunités Ecclesiastiques de peu de conséquence; ont été la cause de fâcheuses guerres, de Schismes scandaleux, & de grand malheurs qui ont été funestes à l'Eglise, à l'Italie, & à toute l'Europe. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour en trouver des exemples. Il suffit de dire que ces trois derniers Papes Leon X. Clement VII. & Paul III. ont démembré du Siège Apostolique plusieurs Provinces & Royaumes: Le premier, pour n'avoir pas voulu accorder à Luther une Bulle, qu'il ne pouvoit avec justice refuser à son ordre; & les autres

1534
Imprudence des Papes: colere de Henri.

deux, par l'opiniâtreté de ne vouloir pas permettre à Henri le divorce qu'il demandoit. Pour irriter davantage l'esprit de ce Prince, on ordonna à tous les Curez des environs de Calais de publier l'excommunication, ce qui jetta le Roy dans les derniers transports de colere, & lui fit prendre la résolution de secoïer entierement le joug du Pape, avec la violence & les circonstances étrangères, racontées par le Docteur Burnet dans son Histoire de la Réformation, par Sanderus, & autres, que je passerai sous silence, parce qu'elles ne sont pas de cette Histoire, hors quelque endroit curieux qui pouroit servir à mon dessein. Le Roy voyant que le Clergé étoit un corps fort opulent dans son Royaume, commença par lui tirer du sang des veines, par la confiscation des biens Ecclesiastiques, des Convens premierement, & ensuite de ceux du Clergé séculier; & ceux qui voulurent s'y opposer n'en eurent d'autre récompense que la mort.

Morus &
Visher
décapit
tez.

Le Parlement s'étant assemblé fit un Acte à la requisition du Roy, par lequel il ôtoit au Pape toute l'autorité qu'il avoit eu jusques-là en Angleterre, & en revêtoit Henri, c'est le premier Acte qui fut fait contre Rome. Mais Henri qui ne doutoit pas que l'Empereur & le Pape ne lui déclaraient la guerre, travailla à se bien défendre,

1535.
 dre , & comme il ſçavoit que l'argent eſt le nerf de la guerre , pour en faire proviſion il conſiſqua tous les biens Eccleſiaſtiques, meubles & immeubles , ſacrez & profanes , & amassa par là des ſommes immenſes. On fit pendre tous ceux qui refuſerent de reconnoître le Roy en qualité de Chef de l'Egliſe Anglicane. Plusieurs Eccleſiaſtiques tomberent dans ce malheur , entre leſquels , les principaux furent , *Thomas Morus* , Chancelier du Royaume , & *Jean Viſher* , Evêque de Rocheſter , qui furent mis à la Tour pour avoir refuſé de ſigner l'Acte du Parlement. Le Pape ne laiſſa pas de créer Cardinal cet Evêque , mais le Roy ayant appris cette Promotion , dit , *qu'il vouloit épargner au Pape la dépense de ce Chapeau* , faiſant alluſion à ce qu'il avoit réſolu de lui faire couper la tête. On les condamna l'un & l'autre à la mort , comme traîtres à la Patrie , pour avoir ſoutenu les interêts du Pape qui avoit été déclaré ennemi du Royaume , on les exécuta , & on fit mettre leurs têtes ſur le Pont de Londres.

THOMAS MORUS , homme très-docte , mourut en bouffonnant , comme il avoit vécu , contre la gravité & la bien-ſeance que ſon âge & ſon caractère lui devoit inſpirer , car comme il fut au pied de l'échafaut , il fit ſigne à un homme de s'aprocher ,

E 4 auquel

1535. auquel il dit, *mon cher ami, je vous ai appelé pour m'aider à monter, afin que vous puissiez vous vanter de m'avoir rendu le dernier service.* Ayant mis la tête sur le billot, & s'apercevant que sa barbe qui étoit longue étoit étendue de telle sorte que le boureau l'auroit coupée en l'exécutant, il le pria de l'accommoder de sorte qu'elle fut conservée. *Et d'où vient,* lui répondit le bourreau, *que vous vous mettez en peine de votre barbe, vous à qui on va couper la tête? Cela n'importe pas pour moi,* lui répliqua Morus, *mais pour toi: afin qu'on ne t'accuse de ne pas entendre ton métier; puisque l'on t'a ordonné de me couper la tête, & non pas la barbe.*

Catherine
ne mal-
traitée.

Henri ayant appris que l'Empereur menaçoit de venger l'affront qu'il avoit fait à sa Tante, & voulant faire voir combien il se soucioit peu des menaces de ce Prince, tourna tout son ressentiment contre Catherine, on lui ôta presque toutes les personnes qu'elle avoit à son service, & on défendit aux autres qu'on lui laissa de l'appeler autrement que Princesse de Galles. Ceux qui promirent par serment de ne lui donner que cette qualité furent rejettez par cette Reine, & ceux qui ne voulurent pas jurer n'eurent pas permission de la servir; de sorte que la pauvre Princesse fut traitée avec tant de cruauté, qu'elle fut plusieurs

seurs jours sans avoir personne pour la servir, & elle y auroit été long-tems, si elle ne fut tombée malade de chagrin, ou autrement : Mais le Roy ayant appris son indisposition ; ordonna au Comte de Suffolck qui la gardoit comme si elle eût été prisonniere, de lui faire donner des choses nécessaires, & des gens pour la servir.

La passion folle & idolâtre que le Roy avoit pour sa nouvelle épouse, adoucissoit en quelque maniere son humeur cruelle & ses manieres d'agir pleines d'injustice. Comme un autre Herode, il avoit une si grande complaisance pour son Herodias, qu'il ne lui refusoit rien de tout ce qu'elle lui demandoit. Anne fit courir un bruit qu'il y avoit quelques prédictions & certaines propheties qui promettoient à la Princesse Marie qu'elle monteroit sur le Trône après la mort de Henri, à l'exclusion d'Elizabeth sa fille, & quand ce bruit se fut un peu répandu, elle se presenta devant le Roy toute éplorée, & lui dit avec ses caresses insinuantes, combien elle avoit sujet de s'affliger de voir sa fille excluë de la Couronne, pendant que l'autre qui étoit née d'un mariage si solennellement déclaré illégitime alloit monter sur le Trône. Le Roy touché de ce discours, ou enchanté de cette femme jusqu'à la folie, l'embrassa avec toute la tendresse possible, & pour essuyer ses

Marie
desheri-
tée, Eli-
zabeth
déclarée
hérétique.

larmes, & lui ôter tout sujet de jalousie, lui promit non seulement qu'il desheriteroit Marie, mais qu'il la feroit mourir. Il se mit même en état d'exécuter sa promesse & de faire empoisonner cette jeune Princesse; mais lorsqu'il étoit sur le point d'exécuter ce malheureux dessein; il changea de lui-même de sentiment, au moins à l'égard de la mort, mais il persista toujours à l'égard de la succession, voulant qu'Elizabeth sa fille succedât à la Couronne au préjudice de Marie, à moins que Dieu ne lui donnât un fils. Il fit donc déclarer Marie incapable de succeder à la Couronne, par un Acte qu'il fit publier à son de trompe dans tout le Royaume. Il fit avec encore plus de pompe déclarer Elizabeth legitime heritiere de la Couronne, & il voulut que tous les ordres des Magistrats la vinssent reconnoître en cette qualité, quoi qu'elle fut encore au Berceau; ce qui donna beaucoup de joye à la nouvelle Reine, & abregea les jours de l'infortunée Catherine.

1536.
Mort de
la Reine
Catherine.

Mais on vit encore des choses plus tragiques à Londres cette année-là. Le troisième Janvier la Reine Catherine attaquée d'une colique violente causée par ses déplaissirs, mourut. L'Ingratitude de Henri alla jusques-là qu'il la fit enterrer dans la Cathedrale de Peterboroug sans aucune pompe.

pompe, comme si ce n'eût été qu'une simple Demoiselle, quoique deux jours avant sa mort, elle lui eût écrit la lettre suivante toute pleine de tendresse. 1536.

SIRE, mon très-cher Roi, Seigneur & Epoux, je suis sur le point de remettre mon ame entre les mains de la misericorde de Dieu: Et ainsi elle va être délivrée de ce corps auquel vous avez causé tant de peines & d'affliction; mais quelques grandes quelles ayent été, elles n'ont jamais été capables, je ne dirai pas d'éteindre, mais non pas même de refroidir l'amour que j'ai toujours eu pour vous, & qui durera jusqu'au tombeau. C'est ce qui m'oblige à vous écrire aujourd'hui cette lettre, pour vous exhorter en qualité de votre épouse, & vous avertir en qualité de Chrétienne, de penser à votre salut éternel, qui vous doit être plus cher que la Couronne perissable que vous portez, & que toutes les grandeurs du monde. Je n'ai point manqué, mon cher Epoux & mon Roi, de prier le Pere des lumieres pour vous, afin qu'il vous inspirât de bons sentimens pour le salut de votre ame, en vous éloignant de ces plaisirs sensuels qui m'ont coûté tant de larmes & de chagrins, & qui vous ont précipité vous-même en un abîme de desordres & d'inquietudes. Au reste je vous pardonne de bon cœur tout ce que vous avez fait contre moi, & je prie Dieu qu'il

Lettre
de la
Reine
Catherine au
Roi.

1536,

veuille aussi vous pardonner en son infinie misericorde. Avant que de rendre le dernier scûpir, je vous supplie de ne me pas refuser une grace, que toutes les Loix du Ciel & de la terre vous obligent à m'accorder, c'est d'avoir soin de la Princesse Marie vôtre fille & la mienne: Si vous n'avez pas voulu vous montrer bon mari en mon endroit, montrez-vous au moins bon pere au sien. Je vous prie encore d'avoir soin de mes trois Demoiselles & de mes Domestiques qui m'ont si fidèlement servie, & d'avoir la generosité de leur faire payer tout ce qui leur est dû de gages, & d'y ajouter une année de leurs appointemens, afin de les récompenser en quelque sorte de ce que je leur dois. Je finis, en vous assurant que je vous aime de tout mon cœur, & que la seule chose que je souhaiterois pour sortir du monde avec quelque satisfaction, après tant de peines, seroit de vous voir, & de mourir entre vos bras.

Joye de
la Reine
Anne.

Cependant la nouvelle Reine étoit dans de grandes inquietudes, craignant que l'Empereur & le Pape ne portassent le Roi par leurs remontrances, ou par la force des armes, à la chasser, pour remettre Catherine sur le Trône. Mais la mort de cete infortunée Princesse la rassura, & elle ne douta plus que la Couronne qu'elle portoit si indignement ne fut assurée pour toujours sur sa tête. Elle ne pût aussi s'empêcher
de

de témoigner beaucoup de joye de cette mort, elle en donna même une marque qui va jusqu'à l'inhumanité & à la barbarie. Car lorsque le Chevalier Sothon lui porta la nouvelle que Catherine venoit d'expirer; elle étoit à laver ses mains dans un bassin de grand prix, sur lequel il y avoit une coupe fort riche; elle donna l'une & l'autre au Chevalier, en lui disant: *Recevez ce petit present en récompense de la nouvelle que vous m'apportez, qui est trop considérable, pour vous laisser aller sans vous donner quelque marque de ma reconnoissance.* Aussi vit-on cesser tout d'un coup en elle un certain chagrin qui la rendoit mélancolique de tems en tems, & que l'on attribuoit à sa seconde grossesse, qui étoit plus fâcheuse que la première. Mais la mort de Catherine ne la réjouiit pas seulement; elle la rendit encore si fiere & si orgueilleuse qu'elle ne regardoit plus personne, tant elle crût que le Sceptre seroit désormais assuré en ses mains. En éser, son pere & sa mere l'étant venuë voir le soir même du jour qu'elle avoit reçu la nouvelle de la mort de Catherine, elle leur dit avec un visage plein de joye, *Réjoüissez vous mes chers pere & mere, puisque c'est aujourd'hui seulement que la Couronne a été raffermie sur ma tête.*

Dès-là elle crut n'avoir plus rien à craindre,

1536.

Cause
du refroidissement
de l'amour de
Henri
pour
Anne.

dre, & c'est aparemment à cette fausse confiance qu'il faut imputer tous ses malheurs. Aussi est-il certain que la trop grande joye & la trop grande securité aveugle d'ordinaire les personnes élevées de peu, & les empêche de s'apercevoir de leur ruine prochaine. C'est ce qu'on a vû en cette Princesse, qui a perdu l'amour du Roi son époux justement dans le temps qu'elle croyoit être la maîtresse absoluë de son cœur. On dit que deux choses contribuèrent beaucoup à refroidir l'amour que le Roi avoit pour sa nouvelle Epouse. Premièrement la lettre pleine de tendresse que la Reine Catherine lui écrivit avant que de mourir, qui lui arracha des larmes, en lui faisant faire réflexion à la maniere cruelle dont il l'avoit traitée à l'occasion d'Anne de Boulen, ce qui étoit très-capable de lui donner, non pas seulement du dégoût, mais de l'horreur pour cette femme. L'autre cause de son refroidissement fut un remords de conscience, causé par l'injustice qu'il avoit faite de desheriter une de ses filles pour l'amour de l'autre. Il commença donc à s'apercevoir qu'il avoit très mal fait de se laisser gagner aux larmes de sa nouvelle Epouse, avec d'autant plus de raison qu'elle étoit grosse de plus de deux mois lorsque le Roi prit cette résolution, qu'elle laissa exécuter sans avertir le Roi de sa grossesse: ayant ainsi surpris

REINE D'ANGLETERRE. III

surpris l'amour de ce Prince qui n'en seroit jamais venu à cette extrémité, du moins sans attendre s'il ne lui naîtroit point un fils. Ce furent, à ce qu'on croit les deux sources du refroidissement de l'amour de Henri pour la nouvelle Reine: mais il en survint un troisième bien plus considerable.

Le vingt cinquième Janvier, la Reine après d'extrêmes douleurs & beaucoup de peril pour sa vie, accoucha d'un Prince mort; heureuse si elle fut morte elle-même dans cette occasion, qui fut la principale cause de sa disgrâce. Car Henri ayant vû qu'elle avoit accouché de deux enfans morts de suite, avoit dit publiquement que le Ciel n'approuvoit pas son mariage; Une semblable raison avoit été le prétexte de son divorce avec la Reine Catherine; car cette Princesse ayant accouché de plusieurs enfans morts, il en avoit pris occasion de dire que c'étoit un éfet de la malediction de Dieu sur son mariage, & une marque certaine que Dieu ne l'approuvoit pas. Mais il ne sçavoit plus que dire quand il vit tomber la nouvelle Reine dans les mêmes accidens. Les partisans de la Cour de Rome ne manquerent pas de dire que c'étoit un coup du Ciel, qui menaçoit le Roi de plus grands malheurs.

Ces mêmes Partisans de l'Eglise Romaine qui étoient en grand nombre, & qui avoient

1532

Elle accoucha d'un enfant mort.



1536.
 Autres
 raisons de
 l'indiffé-
 rence du
 Roi pour
 elle.

avoient beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Roi, se servirent utilement de ces raisons pour mettre mal la nouvelle Reine dans l'esprit du Roi. Car voyant que la Reine le pressoit incessamment d'achever de ruiner le Papisme en Angleterre, sollicitée à cela par les Luthériens, qui lui suggéroient qu'elle ne pourroit se maintenir sur le Trône tandis que cet ennemi irréconciliable du divorce de Henri subsisteroit dans le Roiaume. Les Auteurs Protestans disent que ce fut l'attachement que cette Reine avoit à la Réformation, qui la porta à solliciter le Roi de ruiner le Papisme en Angleterre; & je ne m'y oppose pas. Mais cela n'empêche pas que les Partisans de la Cour de Rome ne se soient servis de cette occasion pour ruiner la Reine dans l'esprit de Henri. D'ailleurs ce Prince si inconstant dans ses amours, déjà dégoûté de celles d'Anne, devint amoureux d'une des Demoiselles de la Reine nommée *Jeanne Seymour*, fille d'une rare beauté, & dont l'humeur tenoit un juste milieu entre la trop grande austerité de Catherine, & la trop grande gayeté d'Anne. Celle-ci s'étant aperçûë des nouvelles amours du Roi, & du peu de cas qu'il commençoit à faire d'elle, par l'attachement extrême qu'il avoit (à ce qu'elle croyoit) pour la Seymour, elle se mit à chercher les moyens de se défaire promptement ou du

Roi

Roy lui-même pour demeurer Reine mere, (suposant qu'Elizabeth sa fille succederoit au Roy) ou de la *Seymour*, pour éviter que le Roy ne fit pour l'amour de cette nouvelle Maîtresse, ce qu'il avoit fait pour l'amour d'elle contre Catherine. Outre qu'étant devenuë voluptueuse dans les grandeurs, & que souhaitant avec une passion demesurée d'avoir des enfans: Elle ne pouvoit se consoler de ce que le Roy ne s'approchoit d'elle que fort rarement.

On dit que pour venir à bout de ses des-seins, elle résolut de se servir de son propre frere, qu'elle avoit fait faire Comte de Rochefort; du Baron de *Noris* premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, du Chevalier *Weston*, & d'un Musicien nommé *Smetton*. Soit qu'elle ne pensât qu'à assouvir ses desirs tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre; ou que le Roy ne la voyant pres-que plus, elle cherchât à devenir grosse par d'autres moyens: ou que pour se venger de la *Seymour*, elle voulut attirer ces gens-là par toutes sortes de faveurs, afin de se faire des amis qui lui facilitassent les moyens de perdre sa rivale, toujours est-il vrai qu'elle donna tout sujet au Roy & à la Cour de croire qu'elle avoit trop de familiarité avec ces gens-là pour n'être pas soupçonnée de débauche avec eux, & particulièrement avec son frere Rochefort. Car on avoit rapporté

au

1536

Marques
d'adulte-
re.

114 LA VIE D'ELIZABETH

1536.

au Roy qu'un jour les Dames l'avoient vû mettre la main au sein de la Reine pendant qu'on l'habilloit : & qu'une autre fois la Reine étant au lit, il avoit pris de trop grandes libertez avec elle, ce qui ne plaisoit pas au Roy. De plus on avoit oüï dire à la femme de Milord Rochefort, *que la grande familiarité de son mary avec la Reine ne lui plaisoit pas*, elle en étoit même devenue si jalouse, qu'elle n'alloit plus à la Cour : & quand on lui en demandoit la raison, *c'est, disoit elle, pour ne pas voir de mes propres yeux mon mary faire plus de caresses à la Reine qu'à moi* : paroles qui ne firent pas peu de mal à la Reine, dans le procès qu'on lui fit bien-tôt après en la maniere suivante.

Anne est arrêtée avec plusieurs personnes.

Le premier de May, comme toute la Cour prenoit le divertissement de quelques jeux à Greenwich; le Roy devenu jaloux de la Reine ou par un excés d'amour, ou qu'il en eût sujet, s'apperçût qu'elle jettoit des regards un peu trop passionnez sur son frere, sur le Baron de Noris, Weston, & le Musicien, qu'elle vouloit avoir auprès d'elle: & avec lesquels elle rioit sans prendre garde à Henri, non plus que s'il n'eût point été son mary. Mais ce qui l'affligea le plus, fut que le Baron de Noris ayant un peu trop couru, & s'étant échauffé jusqu'à fuer, il vit la Reine lui jeter son mouchoir pour s'essuyer. Henri offensé de cet-

te

te familiarité, quitta les jeux & s'en alla à Londres, sans dire adieu à sa femme. Ce départ du Roy si précipité déplût beaucoup à la Reine, qui avoit déjà remarqué que le Roy avoit été triste & pensif pendant les divertissemens; de sorte qu'elle attendoit avec impatience le retour du Roy à Greenwich, afin de lui ôter ce chagrin de l'esprit, par ses caresses & ses flâteries. Mais elle n'en eût pas le tems; car le soir même de ce jour il y eût un ordre de l'arrêter prisonniere en une de ses chambres. En même tems on arrêta Rochefort, Noris, Weston, Brereton & le Musicien Smetton, qui furent conduits à la Tour de Londres. Quand Anne eût appris qu'on avoit arrêté tous ces gens-là, elle dit à sa Mere, & à la Metly une de ses Daimoifelles *qu'elle étoit perdue, & qu'on l'alloit envoyer bien-tôt à la Tour comme les autres.* Elle ne se trompa point aussi, puis que le lendemain de bon matin, on la mit en carosse sans lui donner aucun domestique pour l'accompagner, & on la fit conduire à la Tour par une Compagnie de Gardes, dans une chambre où elle n'eut pas la liberté de voir personne.

Le même jour Henri créa un Tribunal de douze Juges, dont il fit Chef & Président le Duc de Suffolck son beau-frere, que ce Prince aimoit jusqu'à lui avoir donné sa sœur en mariage, & qui étoit entiere-

Arrest
contre el-
le.

ment.

1536. ment affidé au Roy. On travailla aux informations du Procés, & le quinze on s'assembla dans la Tour même, où les Juges ayant fait venir la Reine devant eux, selon l'usage du País, commencerent à l'examiner. Elle se défendit si bien que les Juges la déclarerent innocente: mais le Duc de Suffolck fit tant qu'il fit réopinier les Juges, & la fit condamner à la mort. Le jour suivant les autres accusez furent examinez, & condamnez, sans avoir rien confessé. Ils eurent tous la tête coupée hors Norris qui fut pendu. On l'avoit beaucoup pressé de confesser son adultere avec la Reine, avec promesse de lui accorder la vie s'il le faisoit, mais il ne voulut jamais dire autre chose, sinon, *que cela étoit faux; que la Reine étoit innocente, & qu'il n'avoit jamais rien vu en elle qui pût faire tort à son honneur.* Ce qui fâcha si fort le Roy, qu'il voulut qu'il fut pendu. La Reine confessa qu'elle avoit eu quelque familiarité avec Norris, jusqu'à dire qu'elle lui avoit donné parole de l'épouser si le Roy venoit à mourir; ce qui fût une grande imprudence en elle. On croit que le Musicien l'avoit plus chargé du crime d'adultere qu'aucun autre; cependant la Reine nia avoir jamais eu aucune familiarité avec lui.

On lui
coupa la
tête,

Il seroit trop long de rapporter ici toutes les particularitez & les circonstances de cette affaire,

affaire, assez remarquées par Sanderus, Burnet, & plusieurs autres. Il suffira de dire que cette Reine infortunée eût la tête coupée le dix-neuvième May, sur un échaffaut qu'on avoit dressé dans une Cour de la Tour. Mais avant que de mourir, fondant en larmes, elle se mit à genoux devant la femme du Lieutenant de la Tour, & la pria au nom de Dieu, d'aller trouver la *Princesse Marie*, pour lui demander pardon de sa part, des déplaisirs qu'elle lui avoit donnez, & de l'affront qu'elle lui avoit fait souffrir; Elle fit la même protestation en public. Ensuite elle monta sur l'échaffaut, superbement habillée. Elle parla beaucoup de son innocence, déclarant pourtant qu'elle vouloit se soumettre aux Loix: Mais elle pria le monde de ne pas faire de mauvais jugement d'elle, avant que d'être bien informez de la verité: loüant au reste beaucoup la clemence & la bonté du Roy, & disant que ses Sujets se devoient estimer heureux de vivre sous un tel Prince. Puis s'étant aperçüe que quelques Dames rioient avec malignité, elle leur dit, *je meurs Reine malgré vous*. Ensuite s'étant mise à genoux elle pria pendant quelque tems, & comme elle disoit en latin *In manus tuas*, &c. on lui fit sauter la tête, quel'on vit bondir sur l'échaffaut, & remuer les lèvres & les yeux pendant quelques momens, s'il en faut croire ce qu'en a dit *Spelman*.

Dans

1536, Dans le même moment on mit le corps dans une biere, & on le fit enterrer dans une Chapelle de la Tour. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que jamais elle ne dit aucune parole qui regardoit sa fille Elizabeth, qu'Henri avoit donné ordre de lui mener, si elle demandoit à la voir: mais elle ne s'avisa pas seulement de la nommer une seule fois, non plus que si ce n'avoit pas été sa fille; ne parlant d'autre chose que du déplaisir qu'elle avoit d'avoir offensé la Princesse Marie.

Senti-
mens dif-
ferens sur
sa mort.

On parla diversement de la mort funeste de cette Reine. Les Catholiques assuroient que c'étoit un coup de la justice de Dieu contre une si méchante femme, en punition de ce qu'elle avoit porté Henri à secouer le joug du Pape, pour se maintenir dans la qualité de Reine. Les Partisans d'Henri pour faire accroire au monde que le Roy n'en étoit venu à l'extrémité de la faire mourir, que lors qu'il y avoit été forcé, par les Loix de l'honneur, & de la justice, assuroient qu'elle étoit coupable d'adultere, non seulement avec Noris, le Musicien, & plusieurs autres, mais encore avec son propre frere. Les créatures d'Anne, qui tenoient d'elle des Charges, & des Emplois, défendoient son innocence en toutes occasions. Ceux qui sçavoient qu'elle avoit un esprit vif & ardent, qu'elle aimoit les divertissemens & les plaisirs jusqu'à l'excès, croyoient

croyoient que la plûpart de ce dont on l'accusoit étoit véritable. Mais les gens désintéressés, trouvoient qu'il étoit impossible qu'une Reine, au milieu de tant de Gardes, de Dames, & de Gens de service, pût tomber dans un tel crime avec six ou sept personnes différentes, en si peu de tems : L'opinion générale étoit donc, qu'il y avoit plus d'imprudence que de crime dans sa conduite ; qu'en effet elle ne gardoit pas toujours la gravité d'une Reine, & qu'elle prenoit trop de liberté souvent avec Norris, le Musicien, & son Frere : misérable conduite pour la femme d'un Roy, qui l'avoit élevée sur le Trône, par un excès d'amour.

Cependant la plûpart de ceux qui l'accusoient, changerent d'opinion quand ils virent la maniere d'agir d'Henri, capable de faire rougir un Sardanaple, ou un Neron, puis que le lendemain du jour auquel il avoit fait mourir cette Reine sur un échafaut, il épousa publiquement Jeanne Seymour, fille d'un simple Gentilhomme de son Royaume; & comme il commença à ne plus aimer la Reine Anne, du moment qu'il eût connu la Seymour, la précipitation avec laquelle il se maria avec celle-ci, fit croire que l'accusation d'adultere qu'il avoit intentée contr'elle, n'avoit été qu'un prétexte pour s'en défaire, afin de pouvoir épouser

15364

Henri
épousa
Jeanne
Seymour

20. May

épouser l'autre, & que cette infortunée Reine étoit morte innocente. Pour moi, je ne l'accuse, ni ne la justifie. Quoi qu'il en soit, Jeanne Seymour devint Reine le lendemain de la mort de l'autre, & le 29. du même mois elle fût Couronnée avec beaucoup de magnificence. Le Roy, pour montrer combien il l'aimoit, assembla le Parlement, & y fit passer l'Acte suivant, *que les Princesses Marie, & Elizabeth seroient exclues pour toujours de pouvoir succéder à la Couronne, & que les seuls enfans qui naîtroient de la Reine Jeanne y seroient reçûs, chacun à son rang.*

Cruauté
envers
Marie.

Mais avant que d'aller plus avant, il sera bon de reprendre les choses de plus haut, pour mieux faire voir jusqu'à quel excès d'inhumanité & de barbarie, la passion déreglée & capricieuse d'Henri l'a portée envers son propre sang. La Princesse Marie alors âgée de plus de seize ans, ayant sçû que la Reine Anne étoit morte, après avoir fait demander pardon au Roy son pere, lui fit faire toutes les soumissions du monde pour se remettre bien auprès de lui, le faisant supplier par ce qu'il y avoit de plus tendre & de plus fort de lui permettre de se venir jeter à ses pieds, pour lui témoigner sa profonde obéissance, lui ayant demandé elle-même cette grace par des lettres fort tendres. L'Archevêque Cram-
mer

mer s'employa beaucoup pour cette réconciliation, mais il n'y pût jamais réussir, le Roy s'obstinant à ne la voir qu'aux conditions suivantes. Qu'elle déclareroit par un écrit signé de sa main, qu'elle se soumettroit aux Loix du País touchant la succession à la Couronne. Qu'elle reconnoîtroit que le mariage du Roy avec Catherine sa mere avoit été illegitime & incestueux. Qu'elle renonceroit à l'autorité du Pape, & reconnoîtroit le Roy pour Chef souverain de l'Eglise en Angleterre. On avoit souvent persecuté cette pauvre Princesse pour lui faire faire une semblable déclaration, sans qu'on l'eût pû obtenir d'elle. Mais voyant que son obstination ne lui servoit de rien, & que le Roy le faisoit menacer d'un plus mauvais traitement, elle résolut de lui obéir; le Roy lui envoya la déclaration suivante écrite de sa propre main, avec ordre à cette Princesse de l'écrire de la sienne, & de la signer.

Moi Dame M A R I E ai fait la Déclaration suivante sur certains Points & Articles qui s'ensuivent.

JE confesse & déclare pour le present & pour l'avenir, avec toute la sincerité de mon cœur, que les Articles suivans contiennent mes véritables sentimens, confor-

1536.

mément à l'obéissance que je dois aux Loix de cet Etat, & je promets que je demeurerai toujours dans les mêmes sentimens sans jamais y porter aucun changement. Pour cet effet, je prie très-humblement le Roy mon Pere, que j'ai eû le malheur d'offenser par une longue obstination à refuser cette Déclaration d'avoir la bonté de me pardonner, & me recevoir en ses bonnes graces. Premièrement, je déclare que je reconnois le Roy pour mon Souverain Seigneur & légitime possesseur du Royaume d'Angleterre, auquel je me soumets, aussi-bien qu'aux Loix, Ordonnances & Statuts de ce Royaume, comme doit faire une bonne & fidelle sujette. Je promets d'observer, garder & maintenir ces Loix de tout mon pouvoir, selon que mon devoir m'y oblige. De plus, je tiens & reconnois le Roy pour Chef Souverain de l'Eglise Anglicane sur la Terre sous Jesus-Christ nôtre Seigneur, & je condamne, blâme, & rejette sans aucune restriction, l'autorité, la puissance & la Jurisdiction que les Evêques de Rome ont ci-devans usurpée sur ce Royaume, & qu'ils y prétendent encore avoir; conformément aux Loix & Ordonnances qui ont été faites, reçues & embrassées par tous les Sujets du Roy. Je renonce aussi à tout pouvoir, secours & avantages que je pouvois prétendre en quelque maniere que ce soit à present ou à l'avenir,

nir,

nir, de toute Constitution, Jurisdiction, Sentence, Statuts & Ordonnances des Evêques de Rome, & à toute ininterprétation qu'on leur pourroit donner en ma faveur, sous quelque titre, raison, prétexte ou couleur qu'on le pourroit faire à present, ou à l'avenir. Pour satisfaire enfin à ce que je dois à Dieu, au Roy & aux Loix du Royaume je reconnois & confesse sincerement, volontairement, & sans qu'aucune autre considération m'y oblige, que le Mariage ci-devant contracté entre le Roy & feuë la Princesse Catherine ma mere, a été illégitime & incestueux, & contraire à toutes Loix divines & humaines, c'est ce que j'ai écrit & signé de ma propre main. MARIE.

Le Roy ayant reçu cette Déclaration, permit à la Princesse de le voir, & après lui avoir donné la main à baiser, elle étant à genoux, il la releva, l'embrassa avec tendresse, & ordonna qu'on lui fit une maison en son particulier. Crammer qui souûtenoit avec chaleur les interêts de Marie, représenta au Roy qu'il l'a devoit loger à Witehall; mais le Roy ne le voulut pas. Il ne lui permit pas même de s'arrêter à Londres, voulant qu'elle allât demeurer à la Campagne, dans la maison qu'on lui avoit faite, consistant en une Dame d'honneur, deux Damoiselles, deux Servantes, deux

1536. Gentilhommes, deux Pages, quatre Valets, un Cuisinier, un maître d'Hôtel, & autres Officiers nécessaires. On lui donnoit outre cela deux cens écus par quartier pour ses menus plaisirs; & quoi que cette somme fut beaucoup plus considérable en ce tems-là qu'aujourd'hui; Marie ne laissoit pas de se plaindre, & d'avoir fait faire souvent prier le Roy, par l'Archevêque Crammer de lui en accorder une plus grande. Quand le Roy eût en main cette Déclaration, il fit assembler le Parlement, & le trentième Juin il y fit passer un Acte qui confirmoit la Sentence de son divorce & de Catherine d'Arragon, la condamnation à mort d'Anne de Boulen, son mariage avec Jeanne Seymour, & l'exclusion de Marie, & d'Elizabeth, à la succession de la Couronne, en la maniere que nous l'avons dit ci-dessus.

En même tems on ôta le gouvernement de la Princesse Elizabeth à la mere d'Anne, & le Roy la mit sous celui de Catherine de Boulen Tante de l'autre, & qui avoit toujours eû beaucoup d'aversion pour sa Nièce. Ce fut la raison pourquoi le Roy ne voulut pas permettre à la Reine Anne de voir personne pendant sa prison, que cette Tante, qui suivant ses ordres & son inclination, ne manqua pas de la chagriner en tout ce qu'elle pouvoit, & de lui dire incessamment qu'il

qu'il falloit confesser sa faute envers le Roy, si elle vouloit en obtenir la grace. Il voulut qu'Elizabeth fut élevée dans son Palais comme un de ses enfans, sous le gouvernement de cette Dame de Boulen, ennemie jurée des interêts du Pape, afin qu'elle inspirât cette haine à la jeune Princesse, que le Roy prenoit plaisir de voir souvent, & de lui donner des témoignages d'amitié, La nouvelle Reine, ou par inclination, ou par complaisance pour le Roy, ou que les manieres de cette jeune fille lui plussent, l'aimoit comme si elle eût été sa propre fille; depuis sur tout qu'elle avoit reçu la lettre suivante de cet enfant qui n'avoit pas encore quatre ans accomplis.

MADAME,

Quoi que la Lettre que Vôtre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire ait beaucoup servi à me consoler de vôtre absence; sachant pourtant la peine que vous devez avoir à écrire dans l'état d'une grossesse aussi avancée qu'est celle de Vôtre Majesté, je me serois estimée assez heureuse d'apprendre de vos nouvelles par les Lettres du Roy mon pere. Je sens un plaisir extrême d'apprendre que Vôtre Majesté se porte bien, & qu'elle se plaît à la campagne. Je la remercie très-humblement aussi de l'honneur qu'Elle me

F 3

fait

1537. fait de me souhaiter auprès d'elle. Je m'estimerois si heureuse d'y être, que si je ne m'en éloignois que lors que je n'aurois plus de plaisir auprès de vôtre Majesté, il est certain que je vous accablerois par une importunité continuelle; puisqu'il est vrai que l'honneur de Vôtre compagnie me rendroit infiniment agréable le plus triste séjour du monde. J'ai beaucoup d'obligation au Roy mon Pere de ce qu'il me donne souvent des nouvelles de sa santé: mais quand il auroit oublié de le faire en cette occasion, je ne le sçauois trouver mauvais, pourvû qu'il m'apprenne de tems en tems l'état de l'enfant qui lui doit bien-tôt naître. Si je m'y trouvois quand il viendra au monde, je ne sçai si je pourrois m'empêcher de le bien battre pour me venger des douleurs qu'il vous aura fait souffrir. Monsieur & Madame Denny remercient très-humblement Vôtre Majesté du bon souvenir que vous leur témoignez, & prient Dieu pour vôtre heureux accouchement. Ma Gouvernante vous remercie aussi, & fait les mêmes vœux pour Vôtre Majesté. Ecrit à la hâte le dernier Juillet 1537. Vôtre très-humble servante & fille,

ELIZABETH.

Plusieurs
éve ne-
mens,

François I. qui souhaitoit avec passion de faire une Alliance étroite avec Henri, afin

de pouvoir plus facilement venir à bout de ses desseins contre l'Empereur, lui envoya un Ambassadeur pour demander sa fille en mariage avec le Dauphin; à quoi il répondit, *qu'il n'avoit pour tous enfans que deux filles bâtardes, qu'il ne les vouloit point marier en cette qualité, & que d'ailleurs l'une des deux n'étoit encore qu'un enfant.* Le même Ambassadeur l'ayant averti, que l'on travailloit à marier le Roy Jacques V. d'Écosse, avec Madeleine fille de François I. il fit tout ce qu'il pût au monde pour l'empêcher. En ce tems-là mourut le Duc de Richemont & de Sommerset fils naturel d'Henri; qu'il aimoit plus que s'il eût été son fils légitime. Il en conçût une si grande affliction, qu'on lui vit souvent répandre des larmes, & dire, *c'est à ce coup que je ne puis douter que Dieu ne me veuille mortifier.* Aussi les Ecclésiastiques Romains, & leurs adhérans, ne manquoient pas de lui représenter en cette occasion, *que ces châtimens étoient autant de voix du Ciel, qui le menaçoient de plus grands malheurs, s'il ne se repentoit de la persécution qu'il faisoit à l'Eglise Catholique, & s'il ne se reconcilioit avec elle, apres avoir ruiné tant de lieux sacrez.*

Mais Henri se moquoit de toutes ses remontrances; & content de satisfaire son avarice, il ne pensoit qu'à mettre la dernière

Severité.
de Henri

main à l'abolition des Convents, Abbayes, Evêchez, Eglises, & toute autre dignité, où il y avoit des revenus attachez; Il s'en faitit & se les appliqua à lui-même, ou les partagea entre les Seigneurs qui lui avoient rendu service: Il fit la même chose de l'or & de l'argenterie des Eglises qu'il dépouilla entierement, sans leur laisser autre chose qu'un simple Autel pour celebrer la Messe, ce furent les seules marques d'Eglise Romaine qu'il laissa dans son Royaume. Ce qui causa plusieurs séditions & meurtres en Angleterre & en Irlande, mais il fut assez habile & assez puissant pour arrêter ces desordres; & pour en prévenir de nouveaux il employa le fer & le feu, & les plus grands supplices contre ceux qui demouroient obstinez à soutenir les interêts de l'Eglise Romaine, ou qui refusoient de le reconnoître en qualité de Chef de l'Eglise Anglicane. On fait monter le nombre de ceux qu'il fit mourir par la main du Bourreau à deux mille huit cens personnes. Entre lesquels il y avoit plusieurs Abbez & autres Ecclesiastiques qualifiez, plusieurs Barons, & plusieurs Chevaliers. Il n'épargna pas même le sang du premier Seigneur du Royaume Thomas Howard, fils du Duc de Norfolk qu'il fit mourir, sous prétexte qu'il avoit fait une promesse de mariage à la Princesse Marguerite nièce du Roy, sans

sa permission ; au moins est il vrai qu'il fut trouvé mort dans la prison après y avoir été détenu pendant quinze mois, & qu'il y eût de violens soupçons qu'il avoit été empoisonné. Cette fille a été mariée depuis au Comte de Lenox, duquel mariage est né Henri Pere du Roy Jaques I. & ce fut par le moyen de ce mariage, que la Maison de Stuard parvint à la succession du Royaume d'Angleterre. Les Anglois ont donc raison de dire que la mort de Thomas Howard fût le salut de l'Angleterre.

Cependant l'avis qu'Henri avoit reçu, que le fameux RENAUD POLUS descendu du Duc de Sufforlek, & d'Elizabeth sœur d'Edouïard IV. un des plus qualifiez & des plus sçavans hommes du Royaume, avoit été fait Cardinal, lui donnoit beaucoup d'inquiétude. Aussi est-il vrai que ce Prélat défendit avec beaucoup de courage & de fermeté les interêts de la Reine Catherine, contre le prétendu divorce d'Henri, ce qui mit ce Prince dans une telle colere, qu'il avoit pris un jour un poignard pour le tuer ; mais il se retint, & se contenta de le chasser de sa presence avec beaucoup d'injures ; Il lui fit dire le même jour qu'il seroit bien de sortir de son Royaume, ce qu'il fit. Il se retira en France, où il y avoit déjà été deux ans, mais il ne fit qu'y passer, pour aller en Padouë en-

Le Cardinal Polus.

1537.

entretenir son sçavoir au milieu des sçavans Professeurs de cette ville. là. Bien-tôt après le Pape Paul III. l'apella à Rome pour le consulter sur les affaires d'Angleterre, & l'ayant reconnu digne d'un Chapeau de Cardinal, il le lui donna à la premiere Promotion; & l'envoya quelque tems après en qualité de Légat à *Latere* en France & dans les Pais Bas, pour soutenir par son autorité la Religion Catholique en Angleterre. En effet, la Cour de Rome donna par-là beaucoup de crainte à Henri, qui n'étoit pas bien aise de voir un Anglois revêtu d'un si grand pouvoir au dehors, & si bien allié, & tant aimé au dedans de son Royaume; Il ne manqua pas aussi de prier le Roy de France, & de le menacer même qu'il lui déclareroit la guerre, s'il ne lui envoyoit le Cardinal prisonnier à Londres; & ne pouvant autrement évaporer sa colere, il mit sa tête à prix, promettant cinquante mille écus, à quiconque la lui apporteroit.

Couches
& mort
de la Reine.

Le seizième d'Octobre au matin la Reine tomba dans un accident très-fâcheux; & qui fut très-sensible au Roy: c'est qu'après avoir été quatorze heures dans les douleurs de l'enfantement, les Medecins & les Chirurgiens qui étoient auprès d'elle ayant consulté sur l'état où se trouvoit la Reine, demeurèrent d'accord qu'il falloit nécessairement

ment

ment que la mere ou l'enfant mourussent dans cet accouchement. Quand les Medecins demanderent au Roy qui l'on sauroit de la mere ou de l'enfant, il répondit, *qu'il auroit extrêmement souhaité de pouvoir sauver la mere & l'enfant, mais que cela n'étant pas possible, il vouloit que l'on sauvât l'enfant plutôt que la mere, parce qu'il trouveroit assez d'autres femmes.* D'abord les Chirurgiens se mirent à faire l'opération, qu'on appelle *Cesariene*, ayant ouvert le côté de la mere, pour tirer l'enfant de son corps, laquelle mourut le lendemain. Le parti Catholique ne manqua pas de dire encore dans cette occasion, que c'étoit un nouveau châtiment du Ciel contre Henri, en punition de ce qu'il continuoit à opprimer & à ruiner l'Eglise Romaine: Il y en eût même qui dirent, que cette Reine ayant porté le Roy à faire mourir Anne de Boulen, elle avoit mérité par cette action une mort aussi pleine de douleurs que celle qu'elle avoit soufferte. Quoi qu'il en soit, (car nous n'en sçavons rien d'assuré) on enterra cette Princesse, avec tout l'honneur & toute la pompe, avec laquelle on enterre les Reines en Angleterre, on la remit dans la chapelle de Winsor, avec cette inscription sur son tombeau, *Phoenix Jana jacet nato Phoenixe, dolendum. Secula Phoenixes nulla tulisse duos. Cy git Jeanne qui a été un*

1537. *Phenix*, & qui en avoit mis un autre au monde. Quelle perte ! aussi n'a-t'on jamais vu deux *Phenix* à la fois. On baptisa l'enfant le même jour qu'il nâquit, & on l'appella *Edoïard*, qui a succédé au Roy *Henri* son Pere.

Henri
excom-
munié,

La Cour de Rome voyant qu'il n'y avoit plus moyen d'amollir le cœur d'*Henri*, ni de lui voir reprendre son ancien zèle pour l'Eglise Romaine, par la restitution des biens Ecclesiastiques, fulmina contre lui la plus terrible excommunication que l'on eût jamais lancée contre aucun autre Prince. Car après l'avoir qualifié d'*Infame*, de *Tyran*, de *fils scelerat* d'une *Mere* digne de lui, & *sacrilege usurpateur des biens sacrez*, on le déclara déchû de sa Couronne, que l'on donna au premier qui s'en pourroit rendre maître par la force des armes, avec défense à tous ses sujets de lui obéir. *Henri* de son côté ne manqua pas de faire éclater son ressentiment contre ceux qui osoient soutenir les interêts du Pape ; & ayant appris que le Cardinal *Polus* avoit été le sollicitateur de cette excommunication, & qu'il travailloit à faire soulever l'Angleterre contre lui, il se mit à persecuter violemment tous les Parens du Cardinal, entre lesquels furent compris le *Marquis d'Excester*, le *Baron de Montaignu* frere du Cardinal, le *Chevalier Edoïard Nevet*, *Jean Lambert*,

bert, & autres, accusez d'être ennemis de l'Etat, & d'entretenir correspondance avec la Cour de Rome, qui ne travailloit qu'à soulever tous les Princes contre l'Angleterre. En un mot, il ne se parloit que d'effusion de sang en ce tems-là, où le moindre soupçon tenoit lieu de crime.

Mais le Roy voyant qu'on l'accusoit de faire tout de sa propre autorité; fit assembler le Parlement au mois de Mars de cette année-là, afin d'achever de régler ce qui regardoit la Jurisdiction des Convens, & la Réformation de l'Eglise. Cependant au lieu de commencer par-là, on s'attacha à des choses plus tragiques, car on y fit le procès à *Nicolas Carray* Chevalier de l'ordre, & grand Ecuier du Royaume, accusé d'avoir eu part à la Conspiration, que le Cardinal Polus avoit voulu faire dans le Royaume par le moyen de *Montaigu*, *Nevez*, & autres; & sur ce prétexte on lui fit couper la tête. Plusieurs autres eurent le même sort, comme *la Comtesse de Satisfbury* mere du Cardinal Polus, femme d'un grand mérite, & qui fit pleurer tous les assistans, pour la constance qu'elle témoigna dans sa mort. *Gertrude* veuve du Marquis d'Exester eut le même sort, on fit pendre aussi la plûpart des domestiques de toutes ces personnes, accusez d'avoir eu part à la conspiration. Il est certain qu'il y

en

15779

Il assemble le Parlement,

en avoit eu une, & que le Cardinal l'avoit tramée pour rétablir la Religion Romaine en Angleterre. Ainsi le Parlement, les mains encore toutes rouges de sang, travailla à régler les affaires de l'Eglise, ayant réduit à six articles tout ce qui regardoit les Convens, & la Moinerie qui restoit en quelques lieux du Royaume : ce qui fit que beaucoup d'Ecclésiastiques quitterent leur habit, pour avoir la liberté de se marier.

Il épouse
Anne de
Clèves, Cependant THOMAS CROMWEL favori d'Henri, avoit négocié & conclu le mariage de ce Prince avec la Princesse Anne sœur du Duc de Clèves. Elle fut accompagnée en Angleterre par les Ducs de Saxe, & de Baviere, & autres Princes, ses freres, oncles ou parens. Après une rude tempête ils arriverent en Angleterre le vingt-huit de Décembre de cette année-là. Henri pour lui faire plus d'honneur, fit aller au devant d'elle tout ce qu'il y avoit de plus grand en sa Cour. Il se déguisa lui-même en simple Gentilhomme, & fut à Rochester, où il la vit dîner sans être reconnu ; mais il fut bien surpris de ne trouver en elle ni la beauté ni les charmes dont on lui avoit parié, ce qui l'obligea de dire à ceux qui étoient auprès de lui, *qu'il s'étonnoit de ce que tant de Princes avoient passé la mer, pour lui amener cette cavalle flamande.* Il en fut si dégoûté qu'il fut sur le point de la renvoyer sans

fans l'épouser, mais pour ne pas faire affront à tant de grands Seigneurs qui l'avoient accompagnée, il l'épousa à Greenwich le sixième de Janvier, avec beaucoup de pompe, & peu de plaisir. Le lendemain, Mylord Cromwel étant venu au matin, lui demander comment il avoit passé la nuit; *fort bien*, dit-il, *comme un homme qui a dormi toute la nuit, sans que rien l'en ait empêché.*

Elizabeth ayant fait demander au Roi par sa Gouvernante la permission de venir saluer la nouvelle Reine: il lui fut répondu qu'elle avoit eu une mere si differente de la Reine, qu'elle ne devoit pas souhaiter de la voir. On lui permit pourtant de lui écrire, ce qu'elle fit par le lettre suivante.

MADAME,

Je suis combatüe de deux violens desirs, l'un est l'impatience de voir vôtre Majesté, & l'autre l'obeissance que je dois aux ordres du Roy mon pere, sans lesquels j'ai résolu de ne pas sortir même de ma maison, quoique le Roy m'en laisse la liberté toute entiere. Mais j'espere que bien-tôt je pourrai satisfaire l'un & l'autre de ces deux desirs. En attendant, je supplie Vôtre Majesté de me permettre de lui témoigner par ce billet le

Lettre
d'Elizabeth à la
Reine.
zèle

1540. *Zèle avec lequel je lui consacre mon respect comme à ma Reine, & une obéissance entiere comme à ma Mere. Je suis trop jeune & trop foible pour pouvoir faire autre chose que la féliciter de tout mon cœur dans ce commencement de son mariage. J'espère que V^ôtre Majesté aura autant de bonté pour moi que j'ai de Zèle pour son service.*

Le Roi qui avoit conçu de l'aversion pour sa nouvelle épouse dès le premier moment qu'il l'avoit vûë, & qui étoit naturellement fort inconstant dans ses amours, ne manqua pas de le faire paroître bien-tôt après son mariage. Il y avoit alors à sa Cour une fille de la premiere qualité nommée *Catherine Howard*, fille d'Edmond Howard frere du Duc de Norfolk, de l'âge de vingt-six ans, fort belle & fort estimée de tout le monde. Henri en devint si amoureux, qu'il résolut de l'épouser; non pas seulement pour contenter sa passion, mais pour faire par ce mariage une espece de réparation à la maison de Howard la premiere famille du Royaume: qu'il avoit offensée en faisant injustement mourir Thomas fils du Duc de Suffolck. Il voulut donc faire monter cette famille, comme de l'échauffaut sur le Trône. Il communiqua à Cromwel son favori, le dessein qu'il avoit fait de répudier sa nouvelle épouse Anne de Clèves.

Mais

Mais Cromwel qui ne vouloit pas avoir le déplaisir de voir rompre un mariage qu'il avoit fait, y porta mille obstacles, en representant au Roi le ressentiment que tout l'Empire en auroit, & toutes les autres suites fâcheuses que cette affaire pourroit avoir. Mais les charmes de Catherine l'emportèrent, & le Duc de Norfolck qui vouloit élever sa nièce sur le Trône, & l'Evêque de Winchester qui n'aimoit pas cet Archevêque, chercherent tant de prétextes pour le perdre, qu'enfin ils en vinrent à bout. On l'accusa d'être heretique, & sous ce prétexte on lui fit perdre la tête sur un échafaut; quoi qu'il ne fût coupable d'autre chose, (au moins c'étoit son plus grand crime) que de s'être opposé vigoureusement au divorce que le Roi vouloit faire de la Reine Anne.

Ce Prélat étant mort, le Roi fit part au Parlement du divorce qu'il avoit dessein de faire, & des moyeus qu'il falloit tenir pour mettre la dernière main à la Réformation de l'Eglise. Pour venir plus facilement à bout du premier, il fit proposer à la Reine Anne, si elle y vouloit consentir de bon gré. Cette Reine, soit par son temperament froid, peu ambitieux & qui ne cherchoit que le repos, ou qu'elle craignoit le naturel violent du Roi, sçachant de quelle manière il en avoit usé envers Catherine d'Ar-
La Reine
consent
au divor-
ce.
1540
1540
1540

140. ragon sa premiere femme à cause qu'elle ne voulut jamais consentir au divorce ; crût qu'il seroit plus avantageux pour elle d'y donner les mains. Elle s'en trouva fort bien en effet, puisque le Roi content de sa complaisance, lui accorda une de ses maisons de campagne pour sa demeure, avec dix mille écus de rente, au-delà de sa dépense ordinaire. On lui laissa aussi tous les Officiers nécessaires pour la servir honorablement. En toutes choses elle avoit le double de ce qu'on avoit laissé à la Reine Catherine ; Le Roi voulut au reste, qu'elle fut honorée & respectée de tout le monde. Aussi se trouva-t'elle si bien en Angleterre, qu'elle ne pensa jamais à s'en retourner en Allemagne. Elle demanda seulement au Roi, la liberté de voir souvent la Princesse Elizabeth qu'elle aimoit beaucoup, quoi qu'elle ne l'eût vûë que deux fois, le Roi pour lui faire plaisir ne lui accorda pas seulement la permission de la voir quelquefois ; il voulut de plus que cette jeune Princesse allât demeurer auprès de la Reine, qui reprit alors sa premiere qualité de Princesse de Clèves. Elle trouvoit Elizabeth si belle & si pleine d'esprit, qu'on lui a oüï dire qu'elle *préféroit le plaisir d'aimer cette jeune Princesse comme sa propre fille, à celui d'être Reine.*

On blâ
me la
Senten-

Deux choses faciliterent beaucoup ce divorce au Parlement, le consentement de la Reine

Reine d'un côté, & de l'autre le bruit qui couroit par tout que le Roi entièrement dégoûté d'elle dès la premiere fois qu'il l'avoit vûë, n'avoit pas voulu consommer son mariage avec elle. On avoit répandu ce bruit sur ce que le grand Chambellan ayant demandé au Roi le lendemain de ses nôces, *pour quel jour il vouloit qu'on fit les préparatifs du Couronnement de la Reine.* Il lui avoit répondu, *nous parlerons de cela quand je l'aurai fait Reine.* Il ne voulut pas en effet qu'elle fût Couronnée. On remarqua que pendant qu'on traitoit l'affaire du divorce au Parlement, & que l'on vint à parler de l'Acte qu'on avoit fait contre Elizabeth pour l'exclure de la succession à la Couronne, que plusieurs disoient être injuste, que le Roi ne vouloit pas que son Avocat Général dit un seul mot pour soutenir cet Acte; ce qui fit juger que l'intention du Roi & celle du Parlement, étoit de rétablir peu à peu cette Princesse dans ses droits. On n'avoit pas les mêmes intentions pour Marie: parce qu'elle étoit si obstinée à soutenir les intérêts de l'Eglise Romaine, qu'elle osoit traiter d'injustice tout ce que le Roi son Pere avoit fait contr'elle; au lieu qu'Elizabeth toute enfant qu'elle étoit, ne cessoit de loüer la bonne conduite du Roi, contre les abus de cette Religion.

Le divorce ayant ensuite été ordonné
par

1540^e
ce d'ex-
clusion
contre
Eliza-
beth



1540. par l'Archevêque de Cantorberi & le Clergé, & par un Acte du Parlement Henri épousa avec beaucoup de joye & de magnificence Catherine Howard, le huitième jour d'Aoust, & peu de jours après il la fit Couronner avec les cérémonies ordinaires, qui furent suivies de divertissemens & de réjouïssances extraordinaires. La nouvelle Reine qui étoit cousine germaine d'Anne de Boulen, témoigna beaucoup de tendresse pour Elizabeth sa fille, jusques-là que le jour de ses Nôces elle la voulut avoir vis à vis d'elle à Table, & qu'au jour de son Couronnement elle lui fit donner une place honorable dans cette ceremonie; ce qui acheva de persuader au Peuple, que Henri se repentoit de l'Acte qu'il avoit fait donner contre Elizabeth, & que peu à peu il vouloit la rétablir au rang de Princesse du Sang, & c'étoit en éfet l'intention du Roi; mais comme cet Acte regardoit également Marie & Elizabeth, il ne voulut pas faire cette grace à l'une au préjudice de l'autre. Cependant quoique la Reine fut cousine d'Elizabeth, & qu'elle souhaitât de l'avoir auprès d'elle, elle n'eût pourtant pas ce plaisir; car cette jeune Princesse fit prier le Roi son Pere de la laisser auprès de la Princesse de Clèves: ce qu'il lui accorda. C'étoit Madame de Boulen sa grand'mere qui lui avoit donné ce conseil, parce que connois-

sant

tant l'humeur impudique de Catherine, elle craignit qu'un si mauvais exemple ne fût nuisible à Elizabeth.

15408

Cependant le Parlement après avoir mis la dernière main à la Réformation de l'Eglise, par une nouvelle Liturgie & une nouvelle Confession de foi, c'est à dire après avoir entièrement ruiné le Papisme, se sépara par ordre du Roi, mais on laissa aux Juges ordinaires le pouvoir de poursuivre les Hérétiques & de prononcer toutes sortes d'Arrêts contr'eux, ayant au reste déclaré qu'on comprenoit sous la qualité d'Hérétiques tous ceux qui refuseroient de reconnoître le Roi pour Chef de l'Eglise Anglicane, ou qui ne voudroient pas se soumettre à tout ce que le Parlement avoit ordonné touchant la Réformation.

Cruelles exécutions,

Le fruit d'un tel ordre fut que l'on vit dès là traîner en prison & au supplice une infinité de gens, sur tout de ceux qui s'étoient déclarez Lutheriens ou Anabaptistes. On fit brûler vifs les nommez *Thomas Gerard*, *Guillaume Heroisme* & *Robert Bearn*, pour avoir témoigné quelque mépris, & fait quelques railleries de la Confession de foi, publiée par ordre du Parlement. On fit pendre *Edouïard Powes*, *Thomas Abbat*, *Richard Forgeston* & plusieurs autres, sur ce que les ayant fait venir devant le Roi afin qu'ils le reconnussent pour Chef de l'Eglise;

glises ; ils avoient répondu , qu'ils ne connoissoient d'autre Chef de l'Eglise que *Jesús-Christ* , & le Pape. En un mot , pendant que le Roi étoit dans les plaisirs de son nouveau mariage , on ne parloit dans tout le Royaume , que de massacres , cruautés , & exécutions barbares. Un Gentilhomme François qui se trouva alors à Londres , voiant tant d'effusion de sang , ne pût s'empêcher de dire , *Bon Dieu ! quelle nation est donc celle-ci , où l'on pend les Papistes , & l'on brûle ceux qui ne le sont pas !*

Henri
est con-
tent de sa
nouvelle
épouse, &
pourquoi.

Cependant Henri ne pensoit qu'à jouïr des plaisirs du mariage avec sa nouvelle femme , qui étoit jeune , belle , & dont il étoit enchanté. La Reine qui connoissoit l'humeur , & le temperament lâcis du Roi , mettoit tout en usage jusqu'aux caresses les plus malhonnêtes pour enflâmer davantage son amour , & le divertir de l'accablement d'affaires où il étoit : Aussi étoit-il si content d'elle , qu'il la menoit de Ville en Ville , pour lui faire faire des entrées magnifiques par tout : ce n'étoit que Cavalcades , Bals , Fêtes , Jeux & Divertissemens que le Roi lui donnoit , par tout où elle étoit , n'ayant d'autre chagrin que de ne pouvoir trouver de nouveaux plaisirs , pour l'en régaler. Comme il fût de retour d'Oxford , le vingt-huit d'Octobre , & qu'il eût reçu la Communion le premier Novembre

bre suivant , pendant qu'il étoit encore à genoux devant l'Autel , il se mit à lever les yeux au Ciel , & à crier tout haut ; *Je vous rends graces , Seigneur , de ce qu'après tant d'accidens étranges arrivés en mes mariages , il vous a plû me donner une femme aussi conforme à mon humeur , que celle que j'ai.*

Mais cela ne dura guéres , & la scene changea bien-tôt de face , d'une maniere étrange. Dès le lendemain de ce jour-là deuxième Novembre , un Gentilhomme nommé *Lassels* fût trouver l'Archevêque de Cantorbery , *Crammer* , & quelques autres Seigneurs , comme ils sortoient de la Chambre du Conseil , pour leur réveler un secret. Ce secret fût qu'il sçavoit de sa sœur , qui avoit été long tems domestique de la Duchesse de Notfolck , auprès de laquelle la Reine Catherine avoit été élevée , que cette Reine avoit toujours fait connoître qu'elle étoit impudique , & qu'elle avoit eu des habitudes criminelles avec un certain Peintre nommé *François Dietham* , & un Médecin nommé *Manock* ; il accompagna tout cela de circonstances que l'on n'oseroit dire. Cet avis fut trouvé digne d'être rapporté au Roy , & on demeura d'accord que ce seroit *Crammer* qui le feroit. Il s'aquitta de cette commission le même jour , mais à peine

avait

1541.

avoit-il commencé d'en parler à Henri, qu'il se mit dans une colere effroyable, & crût que ce n'étoit effectivement qu'une calomnie, ce qui faillit à perdre Crammer. Mais le Roy ayant fait reflexion sur certaines actions de la Reine qui ne lui plaisoient pas beaucoup: donna ordre au Garde du petit sceau d'en faire perquisition avec toute la diligence, le secret, & les précautions possibles. Et comme c'étoit un homme adroit, il ne manqua pas de découvrir que la Reine avoit été non seulement débauchée avant son mariage par le Peintre & le Medecin en question, mais de plus qu'elle étoit tombée en adultere avec un simple Gentilhomme nommé *Culpeper*, par l'entremise d'une de ses Dames d'honneur nommée la *Rochefort*. Le Roy certain de la mauvaise conduite de la Reine, ordonna qu'on l'arrêât avec tous ses complices; En attendant, il fit publier des lettres de convocation du Parlement.

1542.
On la
condam-
ne à la
mort.

Dés la premiere seance qui fut le vingt-quatrième Janvier: le Roy fit porter dans l'Assemblée des informations contre la Reine. On les jugea si graves qu'il fut délibéré d'une commune voix qu'on lui feroit son procès. Tellement que le vingt-deuxième Février suivant, la Reine & la *Rochefort* sa maquerelle, eurent la tête coupée dans la place de la Tour. *Culpeper* & *Dietham*
fu-

furent pendus, après avoir confessé leurs impudicitez avec la Reine. On condamna à une prison perpetuelle ceux qui confessèrent volontairement avoir eû un commerce criminel avec cette femme, & ceux aussi qui auroient quelque connoissance de ses impudicitez sans en avoir averti le Roy. Quand la Reine fût sur l'échaffaut, elle *confessa que les accusations dont on la chargeoit étoient veritables, & qu'elle n'avoit pas bien vécu avant son mariage, mais que depuis qu'elle avoit épousé le Roy elle n'avoit jamais rien fait qui pût faire la moindre tache à l'honneur de son mariage, de quoi elle appelloit Dieu & les Anges à témoins.* On croit pourtant que perdant esperance d'avoir des enfans du Roy qui étoit déjà vieux, elle s'étoit servie de Culpeper, pour tâcher d'en avoir, ou pour satisfaire sa lubricité, & cela par le conseil de la Rochefort. Quant à celle-ci, elle protesta sur l'échaffaut, *que le supplice honteux que Dieu lui faisoit souffrir, étoit une punition de ce qu'elle avoit contribué à la mort de son mari, & d'avoir servi de faux témoin contre la Reine Anne de Boulen, mais qu'elle n'étoit point coupable d'autre chose.*

Au commencement de l'année 1543. le Roi convoqua un nouveau Parlement, auquel il representa la necessité qu'il y avoit de continuer à faire la guerre à l'Ecosse, &

Autre
mariage
du Roy.

1543. sous ce prétexte il en tira des sommes immenses. Mais ne pouvant vivre sans femme, il jetta les yeux sur *Catherine Parre*, veuve du Baron de Latimer, & sœur de *Guillaume Parre* Comte d'Essex. Et quoique ce fût une grande fortune pour la veuve d'un simple Baron d'épouser un Roy, cependant après avoir fait réflexion à la fin tragique de plusieurs femmes de Henri, craignant de tomber dans de semblables malheurs, elle dit au Roy, qu'elle aimoit mieux être sa Concubine que sa femme. Cela n'empêcha pourtant pas qu'il ne l'épousât, & qu'il ne la fit Couronner même au mois de Juillet suivant; au grand regret de toute la Nation, qui ne pouvoit comprendre qu'un si grand Roy pût faire de si grandes fautes.

On fait venir Elizabeth auprès de la Reine. La nouvelle Reine avoit beaucoup d'aver- sion pour le Papisme dont elle haïssoit jus- ques au nom. Aussi fût-ce une joye gene- rale de la voir monter sur le Trône, pour tous ceux qui n'aimoient pas ce parti. On l'accusoit même d'avoir contribué à la mort de plusieurs personnes de cette Religion. Et l'on assûroit de plus que la haine qu'elle avoit contre le Papisme fût une des raisons qui porta Henri à l'épouser. Avant que d'être Reine elle avoit souvent vû la Princesse Elizabeth, & admiré son esprit & ses manie- res. Et quand elle fut montée sur le Trône, elle

elle pria le Roy de la faire venir à la Cour, & de lui donner un appartement à Witehal auprès du sien, ou en quelqu'autre lieu commode, ce que le Roy lui accorda; mais au grand regret de la Princeſſe de Cleves ci-devant Reine, qui fit prier le Roy de ne lui pas ôter cette conſolation, la plus grande qu'elle pouvoit avoir au monde. Le Roy lui fit répondre, qu'elle ſeroit contente, & qu'il ordonneroit qu'Elizabeth allât paſſer deux jours entiers de chaque ſemaine auprès d'elle. On la logea cependant à Witehal comme la Reine le ſouhaitoit, ce qui confirma les gens à croire qu'on la vouloit rétablir dans ſes droits de la ſucceſſion à la Couronne. Elizabeth n'eût pas plûtôt appris que la nouvelle Reine avoit demandé qu'on la fit venir auprès d'elle, qu'elle lui écrivit la Lettre ſuivante.

M A D A M E,

L'affection que vous m'avez témoignée de me vouloir ſouffrir à la Cour auprès de vous, & de le demander au Roy mon Pere avec tant d'empreſſement, eſt un pur effet de vôtre bonté. Une ſi grande marque de tendreſſe envers moi m'a obligée à m'examiner un peu, pour voir ſi je ne trouverois point en moi quelque choſe qui l'eût mé-

Lettre
d'Elizabeth à la
Reine.

G 2 *ritée,*

ritée, mais je n'y ai rien trouvé qu'un grand zèle & une soumission profonde au service de vôtre Majesté. Mais comme ce zèle n'a pu encore paroître faute d'occasions & de forces, je voi bien que ce n'est que la grandeur d'ame de Vôtre Majesté qui la porte à me faire cet honneur, & c'est ce qui redouble mon zèle envers Vôtre Majesté. Je la puis assurer aussi que ma conduite sera telle qu'elle n'aura pas sujet de se plaindre de m'avoir fait l'honneur de m'appeller auprès d'elle, à moins que les soins continuels que j'ai fait dessein de prendre pour me tenir toujours en état de lui témoigner mon obéissance & mon respect, ne luy devinssent incommodes. J'attens cependant avec beaucoup d'impatience les ordres du Roy mon Pere pour l'accomplissement de ce bonheur après lequel je soupire, & je demeure avec beaucoup de soumission, De Vôtre Majesté, Vôtre vrs, &c.

ELIZABETH.

Qualitez
d'Eliza-
beth.

Cependant la jeune Princesse croissoit toujours, ayant reçu de la nature toutes les belles qualitez de corps & d'esprit qu'une fille peut avoir. A l'égard du corps elle étoit bien faite, de belle taille & d'un air grave & majestueux sans affectation, le visage beau, & tous ses traits si bien formez qu'on le pouvoit appeller le visage d'un Ange. Tout cela étoit accompagné de grandes qualitez

qualitez interieures, & d'un esprit aussi parfait qu'une femme en puisse avoir, ce qui faisoit dire à ceux qui la connoissoient, que *le Ciel qui lui avoit donné tant de rares qualitez, l'avoit sans doute réservée à quelque grand emploi dans le monde.* Jamais aussi l'Angleterre n'avoit vû rien de semblable en aucune femme, dans un âge si peu avancé: ni aucune Princesse qui eût tant d'inclination à tout sçavoir. Elle travailloit à l'éguille admirablement bien, & ne voyoit rien faire de gentil à d'autres femmes qu'elle ne le voulut apprendre. Mais elle s'avançoit sur tout dans les Sciences les plus considérables; jusques-là qu'à l'âge de douze ans elle sçavoit admirablement bien la Geographie, la Cosmographie, les Mathematiques, l'Architecture, la Peinture, l'Arithmetique, l'Histoire, la Méchanique; au grand étonnement de ses Maîtres qui ne pouvoient assez admirer comment une fille pouvoit être capable d'apprendre tant de choses. Elle avoit sur tout une facilité toute particulière d'apprendre les Langues. Elle aprît la Latine de *Bingast* son Précepteur, & l'aprît si bien qu'elle l'entendoit parfaitement, quoi qu'elle ne la parlât pas, & les Sçavans qui la visitoient lui faisoient beaucoup de plaisir de lui parler en cette Langue. Mais elle aprît si bien la Françoisé, l'Italienne, l'Espagnole & la Flamande, qu'elle parloit

1543. & écrivoit en toutes ces Langues , avec tant de facilité & de perfection , qu'on auroit dit que chacune étoit sa Langue naturelle. Elle aimoit beaucoup la Poësie , & se plaisoit à faire des Vers , mais elle regarda cela comme un amusement inutile , s'en dégoûta , & se tourna du côté de l'Histoire & de la Politique: Quelque jeune qu'elle fût , elle ne laissa pas de s'appliquer beaucoup à la lecture des livres qui traitent de cette science en toutes Langues , & d'y employer trois heures par jour. C'étoit enfin une merveille que cette Princesse ; & quoiqu'elle fût naturellement ambitieuse , comme elle l'a montré quand elle fut Reine , toutefois elle sçût si bien cacher ce défaut , si ordinaire aux personnes de son sexe , qu'elle n'en donna aucune marque tandis qu'elle mena une vie privée , ne s'attachant qu'à cultiver les sciences , & faisant paroître beaucoup de modestie en toutes choses.

1544. Henri ayant terminé la guerre contre l'Ecosse , en entreprit une autre contre la France , ligué avec l'Empereur Charles-Quint. Ayant résolu de passer la mer , & d'attaquer en personne les François du côté de Calais , il convoqua le Parlement , afin de pourvoir au Gouvernement pendant son absence. À la premiere seance qui se tint le vingt-quatrième Janvier , & avant toute autre chose il fit passer l'Acte suivant.

vant. Qu'en cas que le Prince Edoüard viendroit à mourir sans enfans d'un legitime Mariage, & que lui Henri n'en eût point d'autres, que la Princesse Marie seroit appellée à la succession de la Couronne: & que si cette Princeſſe venoit à mourir sans enfans, ou que par la violation des Loix du Royaume & du Testament du Roy son Pere touchant l'Etat & la Religion, elle vint à se rendre indigne de la Couronne, qu'elle appartiendroit à la Princesse Elizabeth, & à ses heritiers après elle: & que si Elizabeth venoit à mourir aussi sans enfans, ou que par la violation des mêmes Loix de l'Etat, ou du Testament du Roy son Pere, elle se rendit indigne de cette succession, qu'elle appartiendroit à celui que le Roy nommeroit dans son Testament. Ainsi furent rehabilitées ces deux Princeſſes; ce qui leur acquit l'estime & le respect de tout le monde. On donna aussi les ordres nécessaires pour leur donner un plus grand nombre d'officiers & de domestiques. Les Catholiques qui ſçavoient que la Princesse Marie étoit constante, ferme & pleine de zèle pour leur Religion, se mirent à lui faire la Cour pour la fortifier davantage dans ses sentimens; & les Réformez qui remarquerent beaucoup de haine contre le Papiſme en la Princesse Elizabeth, se mirent de leur côté à lui témoigner beaucoup d'affection

152 LA VIE D'ELIZABETH
#545, fection & de respect pour l'entretenir dans
ces bons sentimens.

Cependant les Armes de Henri avoient fait quelque progrès en France par la prise de Boulogne. Mais François I. voulant montrer quelle étoit la Puissance de son Royaume, quoi qu'il eût à faire à deux ennemis très-puissans, qui étoient maîtres de la moitié de l'Europe, & avoient l'autre moitié dans leur parti, ne laissa pas de penser à reprendre Boulogne & Calais, & de chasser ainsi les Anglois loin de ses frontieres. Pour cet éfet il mit en mer une Flotte de soixante vaisseaux, vingt-cinq Galeres, soixante Barques de transport. (Le Docteur Burnet dit que cette Flotte étoit composée de cent cinquante gros vaisseaux, soixante médiocres, & plusieurs Galeres.) Quoi qu'il en soit, avec cette Flotte il entreprit trois décentes à la fois en differens lieux de l'Angleterre. Mais les difficultez qu'il trouva au dedans, & la Flotte de Henri au dehors, lui ôteront le moyen d'en tirer d'autre gloire que celle d'avoir tenté son dessein avec la furie ordinaire aux François. D'ailleurs la division s'étant mise entre l'Empereur & Henri, les François ne manquerent pas d'en profiter & de la fomenter, à quoi ils n'eurent pas beaucoup de peine par l'humeur inconstante de Henri, lequel voyant d'ailleurs que la France n'étoit

toit que trop en état de se défendre, donna les mains à la paix ; qui fut concluë sous condition que le Roy de France payeroit à Henri pendant huit ans cent mille écus tous les ans, après quoi Henri rendroit Boulogne à la France, ce qui fut executé sans que Henri retirât d'autre fruit de cette guerre que le déplaisir d'y avoir inutilement dépensé six millions d'écus. On envoya à Londres l'Amiral d'Annebaut pour ratifier la paix, & on lui donna ordre en même temps de s'informer de l'état des affaires de la Religion en ce Pais là. En étant revenu il fit le rapport suivant au Roi. *SIRE, Je ne sçai que dire à Vôtre Majesté touchant l'ordre qu'Elle m'avoit donné de m'informer de l'état des affaires de la Religion en Angleterre, sinon que Henri s'est déclaré Chef de l'Eglise Anglicane, & malheur à quiconque refuse de le reconnoître en cette qualité. Il a de plus usurpé tous les biens Ecclesiastiques & détruit tous les Convents: cependant il ne laisse pas d'aller tous les jours à la Messe, & de permettre au Nonce du Pape de résider à Londres: Mais ce qu'il y a de plus étrange c'est qu'on y brûle aussi-bien les Catholiques que les Lutheriens & les autres Heretiques; a-t'on jamais rien vu de semblable?*

Quoi que le Roi aimât passionnément la Reine, il ne laissa pas de prêter l'oreille à une

Cabale qui travailloit à la perdre, sous pré-
 texte qu'elle soustenoit le parti de ceux qui
 professoient une Religion contraire aux in-
 tentions & aux Loix établies par Henri.
 L'Archevêque Crammer étoit à la tête de
 ce parti, qui avoit déjà si bien conduit la
 chose, que le Roy avoit résolu de faire
 arrêter la Reine. Mais cette Princesse aver-
 tie des pièges qu'on lui tendoit, & à la plû-
 part des Dames de sa Cour, courut en dili-
 gence trouver le Roy afin de le prévenir.
 Le Roy la reçût fort bien. Pour mieux dé-
 couvrir le secret elle mit le Roy sur des ma-
 tieres de Religion, & s'étant aperçûë du
 dessein, elle le détourna adroitement par le
 discours suivant qu'elle fit au Roy. *Que la
 femme avoit été faite pour être soumise à
 l'homme. Que l'homme étant fait à l'image
 de Dieu, & la femme à celle de l'homme; le
 devoir de l'homme étoit d'instruire sa fem-
 me, & celui de la femme de recevoir les
 instructions de son mari, & qu'entre toutes
 les femmes du monde elle y étoit la plus
 obligée, puisque Dieu lui avoit donné pour
 Epoux un Roy d'une prudence, d'un sça-
 voir & d'une sagesse extraordinaire. A quoi
 le Roy répondit, par nôtre-Dame ce que
 vous dites n'est pas vrai, car vous êtes vous-
 même devenuë si sçavante que vous vous
 croyez capable d'enseigner les autres, bien
 loin d'avoir besoin d'apprendre quelque
 chose*

chose de quelqu'un : mais elle sçût si bien
tourner l'esprit du Roy qu'elle lui fit chan-
ger de résolution. Il l'embrassa, la baisa, &
la tira à l'écart dans le jardin. A peine y
avoient ils fait cent pas que le Chancelier
parut, accompagné de quarante Gardes, à
dessein de l'arrêter, selon l'ordre qu'il en
avoit reçu du Roy. Le Roy le voyant venir
s'avança, le tira à l'écart, & après l'avoir
accusé de l'avoir trahi, il le traita d'impu-
dent & de sot. La Reine qui ne sçavoit pas
qu'il étoit un des principaux auteurs de
cette trame, & qu'il étoit là pour l'arrê-
ter, voyant le Roy si en colere contre lui,
fit tout son possible pour l'appaiser; jus-
ques là que le Roy pour l'empêcher de par-
ler en sa faveur, fut obligé de lui dire :
*Madame, vous n'avez que faire de vous
tant interresser pour un homme qui vous a
voulu perdre.*

Nous avons dit en abrégé dans le premier
livre ce qu'il est nécessaire de sçavoir de la
vie d'Henri VIII. Pere d'Elizabeth. Nous
avons continué d'en dire d'autres particu-
laritez dans celui-ci, & nous voila parvé-
nus au tems de sa mort qui arriva le 27.
de Janvier. On la tint cachée pendant quel-
ques jours, & jusqu'au 30. du mois qu'on
la rendit publique. On proceda ensuite à
l'ouverture de son Testament, la Reine
fut bien surprise de voir qu'il n'y étoit

2547. point parlé d'elle , & que la Régence du Royaume, & la Tutelle du Prince Edoüard heritier de la Couronne , étoit entierement remise entre les mains d'EDOÜARD SEYMOUR Comte de *Herifort* , frere d'Henri, & oncle du jeune Roi. Elle s'en plaignit aux Conseillers Tuteurs & Executeurs du Testament du Roi , mais ils n'écouterent point ses remontrances. Et comme ils craignoient l'humeur étrange de Seymour , ils se hâterent de le proclamer Tuteur , & Protecteur du Royaume , & du nouveau Roi Edoüard , qui n'avoit alors que dix ans , & qui étoit en ce temps là au Château d'Enfold , où il avoit été élevé. Le lendemain on accompagna le jeune Prince à la Tour , selon l'usage ordinaire ; & le même jour on le proclama Roi dans toute la ville , & ensuite dans les autres lieux du Royaume. Le sixième de Février Seymour prit possession de sa Régence , au grand mécontentement des Catholiques , qui le regardoient comme un grand ennemy de leur Religion ; le même jour le Roi le fit Chevalier de la Jarretiere. Le quinzième on fit les funérailles du Roi Henri au Château de Windsor , & le dix-septième Seymour fut fait Duc de Sommerfet , & son frere Thomas grand Amiral d'Angleterre. Le dix-neuvième le Roi sortit de la Tour en cavalcade , marchant au milieu de ses deux Oncles ,

cles, & passant au travers de la Bourgeoisie, qui étoit en haye dans toutes les ruës, & se rendit à l'Eglise de Westminster où il fut Couronné par Crammer Archevêque de Cantorbery. Le même jour on publia une Amnistie generale, & on donna la liberté à tous les prisonniers, hors le Duc de Norfolk, dont le Protecteur craignoit l'esprit, & l'autorité.

Le Duc de Sommerfet fit deux choses de consequence en entrant dans la Regence : Il acheva de ruiner le Papisme, & de réformer la Religion ; & fit déclarer la Guerre à l'Ecosse pour l'obliger à tenir la parole qu'on avoit donnée à Henri, de marier leur Reine avec Edoïard, afin de réünir ainsi les deux Royaumes. Mais les Ecossois qui craignoient de tomber, par ce mariage, sous le joug de l'Angleterre, travailloient à marier cette Princesse ailleurs. Le Duc de Sommerfet en étant averti, s'en alla en Ecosse à la tête d'une puissante Armée; donna bataille, remporta une grande Victoire sur les Ecossois, & les ayant forcez à rétablir le premier Traité de mariage, s'en retourna victorieux à Londres. Ils ne laisserent pourtant pas de travailler à marier leur Reine avec le Dauphin de France, où on la fit passer si jeune, qu'à peine avoit elle six ans. C'est cette Marie qui eût la tête coupée sous le Règne d'Elizabeth. Le Protecteur

1547

Comme-
ment du
Gouver-
nement
du Pro-
tecteur.



1547. Le Protecteur ne fut pas plûtôt revenu d'Ecosse, qu'il résolut d'achever d'abolir la Messe, d'ôter les images qui estoient dans les Eglises, & d'établir tellement la Réformation, qu'il ne restât aucune trace de Papisme en Angleterre. A cette fin, il fit venir d'Allemagne des gens sçavans, comme *Pierre Martyr, ou Vermili de Florence, Martin Bucer, & Paul Fagius*. La Princesse Marie qui étoit Catholique outrée, ne se contenta pas d'en parler hautement au Protecteur, & de lui en écrire, elle fut encore en personne se plaindre à lui, & à tous ceux qui travailloient avec lui à la ruine du Papisme, du peu de respect que témoignoit pour la memoire du Roy son Pere, ceux qui vouloient renverser en si peu de tems les Loix qu'il avoit faites sur le sujet de la Religion; mais quoiqu'on la regardât comme héritiere présomptive de la Couronne, on n'eût aucun égard à ses remontrances. La Princesse Elizabeth étoit encore trop jeune pour se mêler des affaires de Religion; mais elle ne laissa pas de faire paroître beaucoup d'adresse en une autre affaire, qui la regardoit en particulier.

Thomas Seymour, frere du Protecteur, qui venoit d'être élevé à la dignité d'Amiral d'Angleterre, comme nous l'avons dit: crût qu'étant jeune, bien fait, honoré d'une
si gran-

si grande Charge, & appuyé de l'autorité de son frere, il pouvoit prétendre à la Princesse Elizabeth; & quoiqu'on lui eût conseillé de s'attacher plutôt à la Princesse Marie, qui étoit l'aînée de l'autre, & l'héritière présomptive de la Couronne, si le Roy Edoüard venoit à mourir sans enfans, comme cela devoit arriver selon toute apparence, il ne laissa pas de préférer Elizabeth. On dit qu'il en eût trois raisons. 1. La crainte d'un refus du côté de la Princesse Marie qui auroit de plus hautes prétentions. 2. L'incompatibilité de leur humeur, la Princesse haïssant mortellement la Religion de l'Amiral, & l'Amiral étant l'ennemi déclaré de celle de la Princesse. 3. Et enfin le peu de beauté de Marie qui n'avoit aucun agrément, & qui étoit plus âgée que lui, ce qui ne s'accommodoit pas trop avec son inclination portée au plaisir & à la volupté. Il crût donc de mieux trouver son compte avec Elizabeth qui étoit très-belle, & si jeune qu'il esperoit de la pouvoir plus facilement gagner. Elle n'avoit que treize ans. Elle étoit d'ailleurs de même Religion que lui; & il croyoit enfin pouvoir faire exclure Marie de la succession à la Couronne à cause de sa Religion, & par ce moyen de la faire tomber sur Elizabeth. Avec de telles prétentions, il ne fut pas plutôt en possession de sa Charge, qu'il se mit à faire la Cour à la Prin-

3547. Princesse, qui le recevoit avec plaisir, ignorant ses intentions, & étant bien aise de s'acquiescer des personnes qui eussent du crédit en Cour comme l'Amiral. Mais il fut si impatient, que quatre jours après avoir commencé à la voir, il lui écrivit la lettre suivante.

MADAME,

Lettre
de l'Amiral,

Je voudrois pouvoir par quelque enchantement communiquer à ce billet la vertu de faire naître autant d'inclination dans vôtre cœur pour moi, que le mien est plein d'amour pour vous. Je vous supplie de me pardonner la liberté que je prens de vous découvrir si-tôt mes sentimens, & d'imputer la hardiesse que je prens à vôtre beauté, à tant de charmes & d'excellentes qualitez que vous possédez, & à un certain enchantement dont je ne suis pas le maître. Chacun cherche à se rendre heureux, & la nature elle-même nous y porte. Mais personne ne l'a jamais tant souhaité que moi, puisque je deviens aujourd'huy si teméraire que d'oser prétendre au plus grand bonheur qui puisse arriver à aucun homme, & à posséder le plus grand trésor qui soit sur la terre. J'ai tant de respect pour vous, ma belle Princesse, que je n'ai osé vous dire de bouche le feu dont je brûle pour vous, & l'impatience où je

je

je suis de vous témoigner ma passion, ne peut ^{1547b}
 me donner le temps d'attendre que quelque
 occasion s'en presente. Je viens donc vous
 ouvrir mon cœur, où l'image de vos gran-
 des qualitez, est si vivement gravé des pro-
 pres mains de l'amour du monde le plus ar-
 dent & le plus legitime, qu'il ose me faire
 esperer d'en pouvoir un jour posséder l'Ori-
 ginal. Si ma bonne fortune pouvoit vous ins-
 piper de favorables sentimens en ma faveur,
 & vous faire consentir au mariage, vous
 pourriez vous assurer d'avoir fait la félici-
 té d'un homme qui vous adorera jusqu'au
 tombeau. Pardonnez-moi, encore un coup,
 la liberté que je prends, puisque ce qui vient
 d'un fonds de bonne intention est toujours
 excusable; deux lignes que j'attends de vô-
 tre part m'apprendront si je dois être heu-
 reux ou malheureux. En attendant je suis
 sans réserve,

THOMAS AMIRAL.

Le 15. Février 1547.

Elizabeth qui n'avoit pas encore qua-
 torze ans accomplis, mais qui avoit le ju-
 gement aussi solide que les femmes les plus
 âgées, ne fut pas beaucoup surprise de cette
 lettre, n'ignorant pas qu'on avoit souvent
 vû en Angleterre de simples Gentilshom-
 mes épouser les filles & les sœurs de leurs
 Rois. Ainsi elle ne trouvoit pas si étrange
 qu'un

1547. qu'un homme comme l'Amiral, qui avoit tant de crédit à la Cour & dans tout le Royaume, & qui d'ailleurs étoit très-bien fait de sa personne, prétendit à se marier avec elle; mais elle ne pouvoit comprendre comment il s'étoit tant précipité que de faire cette démarche, si peu de tems après la mort du Roy son Pere, arrivée il n'y avoit pas encore un mois, & sans l'avoir vûë que cinq ou six fois. Mais enfin, soit qu'elle le trouvât trop vieux (car il avoit au double plus d'âge qu'elle) ou qu'elle n'eût pas d'inclination pour le mariage, comme elle l'a assez fait voir ensuite, ou qu'elle attendit une meilleure fortune, ou qu'elle eût enfin d'autres raisons, toujours est-il vrai qu'elle se défit de l'Amiral par la réponse suivante.

M Y L O R D,

Réponse
d'Eliza-
beth.

Vous m'avez écrit la lettre du monde la plus obligeante & la plus éloquente en même tems. Mais comme je ne me sens pas capable de répondre à toutes les honnêtetez que vous me faites, je me contenterai de vous découvrir en peu de mots mes véritables sentimens. Je vous avouë que vôtre Lettre, toute belle qu'elle est m'a beaucoup surpris, car outre que je n'ai ni l'âge ni l'inclination de
pen-

penser au mariage, je n'aurois jamais crû
 d'ailleurs qu'on m'en eût parlé en un tems
 où je ne dois penser qu'à pleurer la mort du
 Roy mon Pere; & je lui ai tant d'obliga-
 tions, qu'il me faut bien deux ans au moins
 pour en faire le deuil, avant que de pouvoir
 penser à autre chose. Outre que je ne scau-
 rois me résoudre à devenir femme avant
 que d'être parvenue à l'âge de discretion,
 & d'avoir jôûi pendant quelques années de
 la condition de fille. Permettez-moi donc,
 Mylord, de vous dire franchement que
 comme il n'y a personne qui fasse plus d'esti-
 me de vôtre merite que moi, ni qui vous
 voye avec plus de plaisir tandis que nous de-
 meururons comme nous sommes, que je veux
 aussi me conserver dans la liberté d'avoir
 ce plaisir-là, sans entrer dans la confiance
 étroite au mariage, qui fait souvent oublier
 le plus grand mérite par un certain dégoût
 que la possession mène toujours avec elle.
 Mais je vous prie d'être persuadé que si
 je refuse le bonheur d'être vôtre femme, je
 ne laisserai pas de m'interessier toujours en
 tout ce qui vous regardera, & que je me
 ferai un très-grand plaisir d'être toujours
 vôtre servante & bonne amie,

ELIZABETH.

Le 27. Fév. 1547.

L'Amiral ne pouvant réüssir de ce côté-
 là,

1547. là, & l'esperance de parvenir au Trône par
 L'Ami- ce moyen étant perduë pour lui, il se tourna
 ral épouse d'un autre côté, & ne pouvant devenir Roi
 la Reine d'un autre côté, & ne pouvant devenir Roi
 veuve, il voulut au moins avoir la gloire d'épouser
 une tête couronnée. Et il n'eût pas plutôt
 reçû la réponse d'Elizabeth qu'il se mit à
 faire la cour à la Reine Douairiere, qu'il
 trouva dans de si favorables dispositions,
 qu'il lui proposa lui-même son mariage
 avec elle, lors qu'à peine l'avoit-il vûë qua-
 tre ou cinq fois La Reine à laquelle le Roi
 avoit laissé des biens & des revenus capa-
 bles de la faire vivre en femme de sa qualité,
 oubliant ce qu'elle devoit à elle-même & à
 la memoire d'un si grand Roi, & ne consul-
 tant que son propre cœur, répondit à la
 premiere ouverture de mariage que lui fit
 l'Amiral, *qu'ayant passé sa jeunesse auprès
 d'un mari vieux & malade, elle ne seroit
 pas fâchée de passer le reste de sa vie avec
 un autre qui fut & jeune & vigoureux.*
 Elle avoit en éfet trois ans plus que l'Amiral.
 Le Mariage fut donc conclu par un écrit
 signé de l'un & de l'autre, & l'anneau con-
 jugal donné, justement trente-quatre jours
 après la mort de Henri, au même jour & à
 la même heure que l'Amiral lui en avoit fait
 la premiere ouverture. On n'en celebra pour-
 tant les Nôces que quelques mois après,
 pour donner à l'Amiral le tems de se mieux
 raffermir dans l'autorité de sa Charge. On
 n'eût

REINE D'ANGLETERRE. 165¹
n'eût pas plûtôt appris ce qui s'étoit passé de
lui avec Elizabeth, & son mariage avec la
Reine, que l'on loüa autant la chasteté de
celle-là, que l'on condamna la lubricité de
celle-ci, outre le blâme de s'être mariée
avant que d'avoir pris le deüil du Roi son
Epoux. On accusa aussi l'Amiral d'en avoir
mal usé envers la Nation, puisque son ma-
riage avec la Reine étoit arrêté avant même
que l'on pût sçavoir si elle étoit grosse : de
forte que si la Reine fut devenuë enceinte
on n'auroit sçû à qui devoit appartenir l'en-
fant qui en seroit né, -ce qui étoit capable
de causer mille desordres dans l'Etat. Ce
mariage donna beaucoup de déplaisir à Eli-
zabeth, qui ne pouvoit souffrir que l'Ami-
ral fit ce tort à la memoire du Roi son pere,
que de vouloir épouser sa veuve, avant, s'il
faut ainsi dire, qu'il fut enterré. Mais elle
étoit encore bien plus fâchée contre la Rei-
ne elle-même, dont la conduite avoit été
si peu sage, ou plûtôt si impudique, que
l'Amiral lui étant allé rendre une visite de
condoleance le lendemain de la mort du
Roi, au lieu de le recevoir dans la chambre
ordinaire des visites, elle le fit entrer dans
son cabinet où ils furent long-temps ensem-
ble, & où elle ne s'entretint que du peu de
sujet qu'eile avoit de pleurer le Roi son
mari, qui lui avoit fait grand tort, à ce
qu'elle disoit, d'épouser une femme aussi
jeune

4547- jeune qu'elle dont il devoit connoître le
 temperamment , jusqu'à se servir de ces
 termes qui marquent assez le caractère de
 son esprit impudique , quelque soin qu'elle
 prit de se couvrir d'une modestie aparente ,
*qu'il n'y a rien de plus criant que de
 rendre malheureuse une fille en la sacri-
 fiant à un mari vieux & valetudinaire :*
 L'autre raison du ressentiment d'Elizabeth
 contre la Reine, c'est que lors qu'on par-
 loit du mariage de l'Amiral avec elle , la
 Reine Douairiere fit ce qu'elle pût pour
 l'en détourner , en lui representant le peu
 d'avantage qu'il retireroit d'un tel maria-
 ge : mais elle lui faisoit assez connoître,
 que s'il vouloit l'épouser , il n'avoit qu'à
 parler.

Enfin , ce qui affligea le plus Elizabeth ,
 ce fût la précipitation honteuse avec laquelle
 la Reine conclut son mariage avec l'Ami-
 ral , dès le premier jour qu'il la vit & qu'il
 lui en parla , sans garder aucune biensean-
 ce , ni témoigner aucun respect pour le bon-
 heur qu'elle avoit eû d'être femme d'un des
 plus grands Rois du monde , ni aucune
 crainte de faire tort à sa memoire , ni aucun
 soin de conserver son propre honneur. On
 la vit même pendant huit jours , c'est-à-dire ,
 depuis la premiere fois que l'Amiral lui avoit
 parlé de mariage jusqu'au jour qu'il l'épou-
 sa , on la vit presque toujours entre les bras
 de

de l'Amiral, avec des postures si indécentes & si lâcives qu'elles faisoient honte à toutes les Dames, quoique la modestie ne soit pas toujours la vertu dont les femmes de Cour se piquent le plus, à moins que ce ne soit quelqu'une de celles qui ne sont chastes, que par ce qu'elles sont laides. Je ne veux pourtant pas dire qu'il n'y en ait de sages, & qui méritent par leur bonne conduite l'estime de tout le monde. Au fond, cette Reine fit grand tort à son honneur par un tel mariage, & par les manières impudiques qu'elle mêloit à ses divertissemens, qui scandalisoient toute la Cour, & si l'on ne s'en mocquoit pas publiquement, c'est que l'on craignoit le crédit de l'Amiral.

La Princesse Marie fut encore plus mortifiée de ce mariage qu'Elizabeth, tant parce qu'elle étoit plus âgée, & par conséquent plus capable de réflexion, que par son humeur severe, triste & plus sensible aux déplaisirs, & qu'étant l'aînée & l'héritière présomptive de la Couronne, elle se croyoit plus obligée de desapprouver ce mariage, qui deshonorait la mémoire du Roy son pere: au lieu qu'Elizabeth, qui outre sa jeunesse, étoit encore d'un temperament vif & porté aux plaisirs, auroit plus facilement excusé les faiblesses de son sexe. Mais au fond Marie blâmoit plus la Reine que l'Amiral, qui cher-

choit

Marie
écrit à
Elizabeth

choit à avancer sa fortune, au lieu que la Reine déjà parvenue au plus grand honneur, où une femme puisse monter, faisoit une chute terrible par ce mariage. Marie en écrivit donc une grande lettre à sa sœur, par laquelle elle la prioit de la venir trouver, afin de consulter ensemble, & de prendre des mesures pour empêcher l'affront que l'on faisoit à la mémoire de leur pere, ou voir de quels moyens il falloit se servir, afin que l'on ne crut pas qu'elles eussent donné aucun consentement à un si honteux mariage.

Elizabeth
est en pei-
ne.

Elizabeth ne sçavoit quel parti prendre là-dessus. D'un côté elle étoit bien aise de se voir délivrée par ce mariage des importunités que lui faisoit incessamment l'Amiral par lui-même ou par ses amis, & de le voir engagé ailleurs, craignant qu'on ne la forçât un jour à l'épouser. Mais d'un autre côté aussi elle ne se pouvoit consoler du tort que la Reine faisoit à elle-même, & à la memoire du Roi son pere. Elle étoit par consequent dans la nécessité de se ménager avec beaucoup de prudence, pour ne s'attirer pas le ressentiment d'une maison aussi puissante qu'étoit celle de l'Amiral. Elle ne pouvoit aussi se résoudre à déplaire à la Reine, qui lui avoit témoigné autant d'affection que si elle eût été sa mere, & qui avoit même appuyé ses interêts auprès du feu Roi son pere:

pere : Ainsi pour ne pas paroître ingrater, 1547.
 elle prit du temps pour se résoudre sur la
 conduite qu'elle devoit tenir, & après y
 avoir bien pensé elle fit à sa sœur la ré-
 ponse suivante.

MA chere Princesse, & ma très-chere
 sœur,

Vous avez bien raison de dire dans la Répon-
lettre que vous m'avez fait l'honneur de se d'Eli-
m'écrire, que nos interêts étans communs, zabeth à
la douleur que nous avons de voir les cen- Marie.
dres, ou plutôt le corps encore presque vi-
vant du Roi nôtre Pere, si honteusement
deshonoré par la Reine nôtre mere, nous doit
être commune aussi. Je ne scaurois vous ex-
primer, ma chere Princesse, combien j'ai
fenti d'affliction à la premiere nouvelle que
j'ai eû de ce mariage, & je n'y ai pû trou-
ver d'autre consolation que celle de nous sou-
mettre aux decrets du Ciel, puisque nous ne
sommes en état ni vous ni moi d'y apporter
aucun obstacle sans courir risque de rendre
nôtre condition encore pire qu'elle n'est; du
moins je le crois ainsi. Nous avons à faire
à un Parti trop puissant, qui a toute l'auto-
rité en main, & nous n'avons aucun crédit
en Cour. J'estime donc que le meilleur par-
ti que nous puissions prendre c'est celui de
dissimuler, afin que la peine tombe sur les
coupables. Car enfin il faut compter que la

1547. *memoire du Roi nôtre Pere est assez glorieuse pour se soutenir d'elle-même, & que les taches dont on voudroit la couvrir retomberont sur ceux qui le veulent deshonorer. Le meilleur sera donc de souffrir ce que nous ne pouvons empêcher. Si nôtre silence ne nous fait pas honneur, du moins il ne nous attirera pas de nouvelles disgraces. C'est-là mon sentiment, qu'il me semble que la raison m'inspire de vous écrire en réponse à vôtre agréable lettre. Pour ce qui est de rendre des visites je ne vois pas que vous qui êtes l'aînée y soyez obligée, mais l'état où je suis m'oblige à prendre d'autres mesures: la Reine m'ayant témoigné tant d'amitié, & rendu tant de bons offices, qu'il faut que je me gouverne avec elle avec beaucoup de circonspection, de peur de paroître ingrate. Je ne m'empresserai pourtant pas à lui rendre visite, afin que l'on ne m'accuse d'approuver ce que je devois blâmer. Cependant j'aurai toujours beaucoup de déférence pour les instructions que vous me donnez, & serai toujours soumise à tout ce qu'il vous plaira m'ordonner, étant de Vôtre Altesse, &c.*

Le Protecteur donna son consentement au mariage. Il en parla même à la Reine, non pas tant pour l'y porter (car elle y étoit assez disposée) que pour lui faire connoître qu'il l'approuvoit : & il avoit deux raisons

raisons d'en user de la sorte. 1. Il vouloit radoucir l'esprit de son frere, déjà aigri contre lui, de ce qu'il croyoit (& il ne se trompoit pas en cela) qu'il avoit empêché la Princesse Elizabeth de l'épouser. 2. Il étoit bien aise de détourner son frere de la pensée de se marier avec la Princesse Elizabeth, & par conséquent de lui ôter l'esperance de monter un jour sur le Trône par ce mariage. Le Protecteur ne pouvoit pas même souffrir que son cadet eût conçu de si hautes esperances, qui lui donnoient beaucoup d'inquiétude; craignant toujours qu'il ne trouvât quelque moyen de gagner l'esprit de la Princesse: mais le voyant marié avec la Reine Douïairière toutes ses craintes se dissipèrent, c'est la principale raison aussi qui lui fit donner avec plaisir son consentement à ce mariage.

On remarqua beaucoup d'amitié & d'union entre les deux freres pendant la celebration des nôces de l'Amiral: mais cela ne dura guère long-tems, car bien-tôt après on les vit extrêmement broüillez ensemble. On disoit que l'Amiral naturellement vindicatif, ne pouvoit pardonner à son frere le tort qu'il lui avoit fait d'empêcher son mariage avec la Princesse Elizabeth; & que le Protecteur aussi de son côté ne pouvoit souffrir que son frere plus jeune que lui le traitât avec autant de hauteur qu'il faisoit.

H 2 D'autres

Différens
entre les
deux freres.

1547.

D'autres disent que la desunion de ces deux freres vint d'une dispute de marche & de préseance entre leurs femmes, l'une prétendant passer la premiere en qualité de veuve du Roi, & l'autre en qualité de femme du Protecteur & de l'aîné des deux freres; mais je ne scaurois croire que pour une querelle de femme ils fussent devenus si grands ennemis, eux qui étant les premieres personnes du Royaume devoient se maintenir en bonne union, ne manquant pas de gens qui leur portoient envie; comme en effet, leur imprudente division les a perdus tous deux dans la suite.

Mort de
la Reine.

Pendant que ces divisions régnoient & que la Reine ne pensoit qu'à jouir des plaisirs du mariage, elle tomba malade & mourut le septième Septembre, au grand regret de son mari. Elle voulut souvent voir la Princesse Elizabeth pendant sa maladie, & se voyant prête à mourir, elle lui dit, *ma chere Princesse Dieu vous a donné des qualitez extraordinaires, cultivez-les tous-jours, & travaillez à les augmenter, car je crois que le Ciel vous a destinée à être Reine d'Angleterre.* Par son Testament elle lui donna la moitié de ses pierreries, & une grosse chaîne d'or. La conduite de cette Princesse fût louée également des Catholiques & des Protestans, hors son second mariage: On trouva parmi ses papiers, un
petit

petit ouvrage qu'elle avoit fait, intitulé *les lamentations d'une pecheresse*, dans lequel elle confessoit avoir vécu plusieurs années d'une maniere peu agréable à Dieu, cet ouvrage a été imprimé. Il est certain que cette Princesse, qui étoit d'une humeur douce & tranquille, n'a jamais fait de faute considérable que de s'être mariée avec tant de précipitation, ce qui la fit soupçonner d'être peu chaste.

L'Amiral se voyant revêtu de la premiere Charge de l'Etat, & de la gloire d'avoir épousé une Reine, en étoit devenu si orgueilleux qu'il ne regardoit plus personne qu'avec mépris; s'étant donc imaginé qu'il ne pourroit plus trouver rien qui s'opposât à ses desirs, il va imprudemment à son ordinaire, trois jours après la mort de sa femme, faire parler de mariage à la Princesse Elizabeth, par quelques-uns de ses plus affidez domestiques. Précipitation qui fit soupçonner à bien des gens, & peut être avec assez de raison, que l'Amiral avoit fait empoisonner sa femme afin de pouvoir épouser Elizabeth, de laquelle il étoit toujours amoureux. Il fut lui-même en personne chez la Princesse, tout couvert de deuil au dehors, mais en ayant fort peu dans le cœur; & lui tint des discours qui lui faisoient assez connoître qu'il avoit dessein de se marier avec elle. Le soir même

1549. me de ce jour-là une de ses femmes de chambre nommée *la Monjoye*, lui exagéra beaucoup les avantages qu'elle retireroit de ce mariage, & s'échauffa si fort à faire l'éloge de l'Amiral, que la Princesse fut obligée de lui imposer silence, & de lui dire qu'elle la mettroit dehors si elle ne se taisoit.

Elizabeth lassée de se voir rompre la tête de cette affaire par les personnes les plus qualifiées du Royaume, qui osoient bien lui dire qu'elle ne refusoit l'Amiral que parce qu'elle en aimoit d'autres, se résolut quelques jours après de lui écrire le billet suivant.

M Y L O R D,

J'ai regardé l'honneur que vous m'avez fait jusques ici comme un effet de la civilité qui vous est naturelle, & comme une marque du zèle que vous avez pour la mémoire du feu Roi mon pere. Mais je me suis pourtant apperçûe par les visites fréquentes que vous m'avez rendûes que vous aviez d'autres pensées, & quand je ne m'en serois pas apperçûe, tant de gens m'en ont parlé de vôtre part que je ne le puis ignorer, jusques-là que l'on m'a reproché que je ne vous rebutois que parce que je pensois à quelqu'autre personne. Je vous prie donc, Mylord, de met-
tre

tre votre esprit en repos là-dessus, & d'être 1549.
 persuadé de la déclaration que je vous fais,
 que jusques ici je n'ai pas eû la moindre
 pensée de me marier, & que s'il m'arrive
 d'y penser (ce que je ne crois pas) que vous
 serez le premier à qui je ferai sçavoir ma
 résolution.

Le Protecteur ayant connu que son frere Ses des-
seins,
 avoit dessein de se marier avec Elizabeth,
 & que s'il parvenoit à la Couronne il rui-
 nerait & sa personne & sa Charge, fit as-
 sembler le Parlement où il fit passer cette
 rigoureuse Loi, que quiconque entrepren-
 droit d'épouser aucune des Sœurs du Roi
 sans une expresse permission de lui & du Con-
 seil, seroit réputé coupable de haute trahi-
 son, & tous ses biens confisquez.

L'Amiral voyant dès-là ses esperances
 perduës, & que son frere étoit cause de
 tout, donna dans la résolution insensée
 d'enlever le Roi, & de le mener en quel-
 que maison de campagne, comme seroit
 le Château de Holt, où il croyoit faire
 deux choses extraordinaires. La premiere,
 de forcer le Roi de lui permettre d'épou-
 ser Elizabeth en sa présence; & l'autre,
 de dépouïller son frere de la Charge de
 Protecteur, & ainsi de se rendre seul maî-
 tre des affaires.

Pour venir à bout de ce dessein chimeri- Com-
ment al
presen-
 que, ne manquant ni d'argent ni d'amis,

1549. il mit bien-tôt sur pied une Armée de dix mille hommes, se met à la tête de cette Armée, & publie, avant que de rien entreprendre, un Manifeste dans lequel il se plaint des malheurs où son frere le Protecteur avoit plongé le Royaume, & de l'esclavage où il l'avoit réduit : l'accusant de n'entretenir tant de troupes étrangères que pour se rendre le Tyran de l'Angleterre : & que c'étoit la raison qui l'avoit obligé, lui Amiral, de prendre les armes, pour défendre la liberté du Roi & de la Nation.

Ce prétexte fût suffisant pour attirer plusieurs Grands Seigneurs dans son parti ; outre qu'il y avoit beaucoup de gens qui ne pouvoient souffrir les richesses immenses, & l'autorité excessive du Duc, sans parler d'un troisiéme parti de Politiques, des mieux intentionnez pour le bien de la Nation, qui vouloient se servir de cette occasion pour perdre en même temps & l'Amiral & le Protecteur, qu'ils regardoient comme les deux Tyrans de la Nation, aussi n'en pouvoient-ils pas trouver de plus belle occasion que la discorde qui les avoit desunis. L'Amiral de son côté ne pensoit qu'à tromper ceux qui le vouloient tromper lui-même, promettant séparément aux uns de les admettre dans le Conseil, ou de leur donner d'autres Charges : aux autres de faire en sorte que le Roi épou-
roit

roit la fille de celui-ci, ou la nièce de ce- 1549.
lui-là.

Le Protecteur ayant découvert le dessein de son frere fit tout ce qu'il pût pour l'en détourner, en lui representant les malheurs qui lui en arriveroient : mais il étoit si fier qu'il ne voulut ni s'en désister, ni avoier même à son frere ce qu'il avoit entrepris. Le Protecteur plus habile que lui en donna avis au Conseil, qui le fit aussi-tôt arrêter & conduire à la Tour. Le Comte de Southanton qui s'étoit réconcilié avec le Duc, parut le plus grand ennemi de l'Amiral, auquel on ôta le lendemain les sceaux de sa Charge, qui furent donnez au Chevalier Smith Secretaire d'Etat : & comme le Proverbe dit, qu'à un arbre tombé tout le monde court aux branches, il ne fut pas plûtôt arrêté qu'on vit sortir de toutes parts une foule d'accusations contre lui ; On l'accusa sur tout d'avoir voulu faire un soulèvement dans le Royaume & enlever le Roi, pour lui faire faire tout ce qu'il auroit voulu. Le Protecteur fit tout ce qu'il pût pour l'obliger à confesser sa faute, se démettre volontairement de ses Charges & quitter la Cour ; moyennant quoi on lui laisseroit cinq mille livres sterlin de rente, qui étoit la moitié des revenus de sa Charge, outre ce qu'il avoit de sa maison. Mais voyant qu'il ne vouloit rien faire de tout

On le met en prison, & on lui fait son procès.

H s. cela,

549. cela, & qu'il le regardoit toujours au contraire comme son ennemi : il fut obligé de solliciter le Conseil de lui faire faire son procès. On nomma pour Commissaires Mylord Russel, le Comte de Southanton, & Pette Secrétaire d'Etat, tous gens affidez au Protecteur. Ce n'est pas que son intention fut de perdre l'Amiral, il ne vouloit que le mortifier, ou l'obliger à se démettre de ses Charges, ou le rendre plus sage à l'avenir ; comptant tellement sur son crédit, que comme c'étoit lui qui l'avoit fait mettre en prison, il crût qu'il le pourroit aussi mettre en liberté quand il voudroit, ne considérant pas qu'il l'avoit jeté trop avant dans le péril, pour l'en pouvoir retirer.

Le Conseil l'examine, & il n'a rien dit. Le vingt-deuxième Février les Commissaires firent leur rapport au Conseil. Entre les accusations dont on chargea l'Amiral, les principales furent, qu'il s'étoit mal acquité de sa Charge d'Amiral. Qu'il avoit tenu la main aux Pirates, au lieu de les poursuivre. Qu'il avoit même partagé le butin avec eux ; & que la Protection qu'il avoit donnée à ces voleurs, malgré les plaintes de plusieurs Princes, avoient failli à perdre le Royaume. Enfin, si ce que plusieurs en ont écrit est vrai, il y eut quarante six chefs d'accusation contre lui, entre lesquels il y en avoit trente-trois justifiez par un nombre suffisant.

suffisant de témoins, ou par les propres lettres de l'Amiral. Les Commissaires ne purent pourtant tirer aucune réponse de lui, qui ne faisoit qu'é luder les interrogatoires qu'on lui faisoit, comme s'il eût voulu se moquer d'eux. Le Conseil informé de cela jugea à propos de se transporter en corps à la Tour pour l'interroger, hors l'Archevêque de Cantorbéry que le Roi dispensa de s'y trouver, parce qu'il s'agissoit d'un crime capital, & le Chevalier Backer qui ne s'y pût trouver, parce qu'étant Orateur de la Chambre basse, il ne pouvoit s'en absenter.

Le Conseil s'étant transporté à la Tour, on fit venir le prisonnier dans la Sale de l'appartement du Roi, où le Chancelier lût devant lui tous les chefs d'accusation l'un après l'autre, le priant de répondre nettement & précisément, d'en excuser ce qu'il pourroit, de passer condamnation sur le reste, lui déclarant qu'il ne pouvoit prendre de plus méchant parti que celui de s'obstiner à ne pas répondre. L'Amiral lui dit pour toute réponse qu'il demandoit d'être jugé selon les Loix du Royaume, qui vouloient qu'on lui présentât ses Accusateurs; le Conseil ne pût tirer d'autre réponse de lui. Le Chancelier voyant son obstination le conjura par la fidélité qu'il devoit au Roi, de répondre aux questions qu'on lui

H 6 faisoit :

1549.

Parker.

On l'examine
mais il nie
tout.

1549. faisoit : à quoi il répondit que si on lui vou-
loit laisser le procès qu'il l'examineroit, &
qu'on ne devoit attendre aucune réponse de
lui qu'à cette condition là. Mais le Con-
seil se retira ne jugeant pas à propos de lui
accorder cette demande. Le lendemain le
Conseil fut en corps informer le Roi de ce
qui s'étoit passé, le Chancelier qui portoit la
parole déclara en même temps que son avis
étoit de renvoyer l'affaire au Parlement qui
étoit assemblé. Tous les autres furent du
même avis. Le Protecteur qui voulut être

Avis du
Protec-
teur.

le dernier à parler dit. *Qu'il étoit extrême-
ment fâché du malheur où son frere s'étoit
précipité, & qu'il avoit fait tous ses efforts
pour l'en détourner. Mais que la Personne
de son Prince lui devoit être plus chere que
son propre sang : & qu'il preferoit toujous
les interêts de son Roy à ceux de son frere,
& même de ses propres enfans, qu'ainsi il
étoit de l'avis du Conseil de renvoyer l'af-
faire au Parlement. Qu'il se croiroit in-
digne de la vie s'il avoit commis de pareil-
les fautes envers un Roy à qui il avoit tant
d'obligation ; concluant qu'il faloit faire
justice en de semblables rencontres, qu'au-
rement il n'y auroit plus aucune sûreté ni
pour la Nation, ni pour le Roi, ni pour ses
Officiers.*

Le discours du Protecteur fut applaudi.
Le Roi admira le desintéressement qu'il fai-
soit

soit paroître dans cette occasion, & le zèle. 1550.
 qu'il avoit pour son Prince, au préjudice
 de son propre sang: ainsi l'affaire fut ren-
 voyée au Parlement, qui envoya sur le
 champ six Commissaires pour examiner l'A-
 miral, sçavoir le Chancelier, les Comtes
 de Southanton & de Schreuwbury, & les
 Chevaliers Backer, Chenny & Denny. A-
 près beaucoup de contestations ils oblige-
 rent enfin l'Amiral à répondre; mais quand
 il eût répondu aux trois premiers chefs, il
 leur déclara qu'il ne répondroit pas aux au-
 tres: ce qui les obligea de se retirer encore
 sans rien faire. Là-dessus on résolut de pro-
 ceder contre l'Amiral selon les formalitez
 de la Justice. On assembla tous les Juges
 du Royaume, devant lesquels comparurent
 le Procureur & l'Avocat General du Roy,
 qui déclarerent que selon les chefs d'accusa-
 tion de l'Amiral, il étoit coupable de leze-
 Majesté. On produisit ensuite les accusa-
 tions l'une après l'autre, avec les témoins
 & les preuves, qui se trouverent si fortes
 que tous les Seigneurs le condamnerent à
 la mort d'une commune voix. Mais le Pro-
 tecteur attendri, en une affaire qui le tou-
 choit de si près, demanda qu'il lui fut per-
 mis de se retirer sans dire son avis, ce qui
 lui fut accordé.

L'Arrêt de mort fut prononcé le 27. au
 matin. Mais le Roi ni le Protecteur ne sça-
 voient.

350. voient comment le faire executer. Cinq jours s'étant passez sans rien faire, la Chambre haute fit des instances au Roi & au Protecteur pour l'execution de l'Amiral. Le Roi leur répondit qu'ils n'avoient qu'à le faire eux-mêmes sans lui en parler. Là-dessus on envoya l'Evêque d'Ely à la Tour pour disposer l'Amiral à la mort. Tous les Pairs du Royaume, sans en excepter l'Archevêque de Cantorbery, & le Protecteur lui-même avoient signé l'Arrest, en consequence duquel il eût la tête coupée dans la place de la Tour. Telle fût la fin de Thomas Seymour Amiral d'Angleterre, dont les desseins avoient été vastes, l'esprit grand & élevé, l'humeur violente & l'ambition demesurée. Elizabeth ayant appris son malheur, dit *qu'il étoit mort ce jour-là un homme de beaucoup d'esprit, mais de peu de jugement.* Mais elle ne laissa pas de témoigner du déplaisir de sa disgrâce.

Le Protecteur ar-
rêté.

Le Protecteur croyoit être en repos, après la mort d'un frere qui lui avoit tant fait de peine. Mais il se trouva bien loin de son compte, car le Parlement irrité de voir aller si mal les affaires d'Ecoffe & de France, & le Royaume plein de troubles & de révoltes, imputa tous ces malheurs au peu de conduite & d'affection du Protecteur pour les affaires de la Nation. Et on entra dans un si grand ressentiment contre lui,

lui, que le Parlement le fit arrêter de sa propre autorité par le Comte de Suffex, qui le fit conduire à la Tour sous bonne & seure garde. On fut trois mois à lui faire son procès. Ainsi tomba cet infortuné Mylord du plus haut faîte de la grandeur, abandonné de ses parens, de ses amis, & de ceux-là même à qui il avoit fait le plus de bien. Les Catholiques triompherent de cette mort, parce que le regardant comme leur plus grand ennemi, ils croyoient se relever par sa chute, en quoi ils se tromperent beaucoup. Le Protecteur pendant sa disgrâce écrivit des lettres fort soumisses à la Princesse Elizabeth, afin qu'elle employât son crédit au moins pour luy sauver la vie. Aussi est il vrai qu'elle lui avoit de l'obligation de ce qu'il lui avoit non seulement fait payer ce que son Pere lui avoit laissé pour son entretien, mais qu'il lui avoit fait augmenter ses pensions, & qu'il avoit été cause qu'on lui avoit fait plus d'honneur à la Cour. Elle auroit bien voulu aussi lui en témoigner sa reconnoissance dans cette occasion, elle en chercha même les moyens; mais voyant qu'elle n'étoit pas en état de le tirer d'un si mauvais pas, elle se contenta de le consoler par cette réponse.

M Y.

M Y LORD DUC,

Lettre
d'Eliza-
beth, au
Duc de
Sommer-
set.

Vôtre disgrâce m'afflige très-sensible-
ment, Dieu m'en est témoin, & je croi que
vous me faites la justice d'en être persuadé.
Vôtre prison m'accable de douleur, en me
privant d'une protection aussi puissante que
la vôtre, & dont j'ay si souvent ressenti les
éfets. Je me consolerois pourtant de cette
perte quant à mon interest particulier, si je
pouvois avoir la satisfaction de vous être
utile, & de vous rendre des services aussi
grands que je le souhaiterois. Mais vous
n'ignorez pas de quelle nature sont les af-
faires que le Parlement entreprend, ni ce
que peut faire une simple fille dans des con-
jonctures pareilles. Je n'ai pourtant pas
laissé d'en parler au Roi mon Frere & mon
Maitre, que j'ai trouvé affligé & dans de
bonnes dispositions pour vous si les choses dé-
pendoient de lui. Selon toutes les apparences
vos malheurs iront plus loin que la prison,
ayant autant d'ennemis & d'envieux, &
aussi peu d'amis que vous en avez. Ainsi la
force de vôtre esprit & la fermeté de vôtre
cœur seront plus capables que moi de vous
consoler en cette occasion. Pour moi je n'en
puis trouver de plus grande que de prier
Dieu qu'il veuille être vôtre défenseur, &
vous accorder sa protection Divine dans une
dis-

REINE D'ANGLETERRE. 185

disgrace comme la vôtre. Madame la Du- 15504
chesse m'est venuë trouver deux fois, & je
lui ai ouvert les sentimens de mon cœnr,
mieux que je ne le puis faire par cette let-
tre, par laquelle je ne puis faire autre cho-
se que vous assurer que je serai toujors la
même. ELIZABETH.

Le 14. Janvier 1550.

On avoit donné au Roi des Précepteurs La Prin-
 & des Conseillers siennemis de l'Eglise Ro- cesse Ma-
 maine, & qui lui en faisoient une peinture ri-
 affreuse, qu'il n'en pouvoit seulement souf- rir de-
 frir le nom, & qu'il signoit volontiers les meure
 Ordres & les Edits les plus severes que l'on oblinée
 faisoit pour achever de le ruïner: Déjà on dans sa-
 n'en permettoit l'exercice que dans les mai- Religion-
 sons des Ambassadeurs, mais la Princesse
 Marie ne laissoit pas de faire dire la Messe
 chez elle & d'y recevoir tous ceux qui y
 vouloient aller. Le Conseil representa au
 Roi la necessité qu'il y avoit de remedier à
 un tel abus, qui seroit d'un pernicieux exem-
 ple à la Religion Réformée, & l'on prit des
 mesures pour l'arrêter. Mais avant que d'en
 venir à l'extrémité, il fut resolu qu'on feroit
 instruire la Princesse par l'Archevêque de
 Cantorbery, le sçavant Bucer, & d'autres
 habiles gens, qui ne manquerent pas de lui
 rendre souvent visite; mais tous leurs soins
 furent inutiles, & ne purent vaincre son opi-
 niâreté.

niatreté, ni en tirer d'autre réponse que celle ci, qu'ayant été nourrie & élevée dans la Religion Catholique par ordre du Roi son pere, & son inclination étant entièrement conforme à son éducation, rien ne seroit capable de la faire changer. Elle fit la même réponse au Roi quand il lui en parla. La voye de la douceur n'ayant pû réussir, on en vint à celle de la rigueur, & on lui fit défenses de faire dire la Messe dans sa maison. Irritée d'une telle défense elle se plaignit par écrit au Conseil de l'affront qu'on faisoit à sa personne & à sa maison; elle en parla même au Roi son frere avec emportement. L'Ambassadeur de Charles Quint appuya les raisons de cette Princesse auprès du Roi & du Conseil, & la paix ayant été conclüe avec la France moyennant la restitution de Boulogne; l'Ambassadeur du Roi Très-Chrétien s'employa aussi pour lui conserver cette liberté: Quoiqu'il en soit, elle continua toujours à faire dire la Messe chez elle, même avec un plus grand concours de gens qu'auparavant.

Mais la Princesse Elizabeth plus habile, plus Politique & plus éclairée à prévoir l'avenir que Marie, s'y prit bien plus finement, car voyant que le Roi son frere étoit toujours infirme, & qu'il ne vivroit apparemment pas long temps, ou que s'il venoit à se marier il n'auroit point d'enfans.

Et

Et que la Princesse Marie demeurant tou-¹⁵⁵⁰⁶jours obstinée dans sa Religion, que le Roi ni le peuple ne pouvoit souffrir, il se pourroit faire que le Parlement obligeroit le Roi d'ôter à Marie le droit de succession à la Couronne, pour remédier aux malheurs où setoit tombée la Religion Réformée si une Princesse Catholique fut montée sur le Trône. Cè qui paroissoit d'autant plus apparent que l'on voyoit le Conseil & le Parlement occupé à des conférences continuelles pour trouver les moyens d'assurer la Réformation, & d'ôter aux Catholiques toute esperance de voir jamais rétablir leur Religion en Angleterre. Tout cela étoit plus que suffisant pour faire croire à Elizabeth qu'elle pouvoit bien esperer de monter sur le Trône. Aussi le Roi l'ayant priée d'employer ses soins & ses persuasions auprès de Marie, pour la faire revenir de son obstination au Papisme, elle promit de le faire, mais loin de tenir sa parole, elle lui insinuoit adroitement qu'elle devoit toujours demeurer ferme dans sa Religion, qu'elle en seroit plus estimée de tout le monde, ajoutant que quand à elle pour tous les biens du monde elle ne quitteroit pas la Religion où elle avoit été élevée: Mais quand elle parloit au Roi, ou aux personnes du Conseil, elle leur disoit au contraire, que ce n'étoit rien que d'avoir éta-
bli

551. *bli la Réformation s'ils ne trouvoient les moyens de l'affermir pour toujours, Queles Catholiques travailloient jour & nuit à se relever, & que c'étoit fait de la Réformation si la Couronne retomboit entre leurs mains.*

On cou-
pe la tête
au Duc
de Som-
merset.

Pour revenir à l'infortuné Duc de Sommerset, après plusieurs mois de prison, il fut condamné à la mort; ce fut peut-être un coup de la Justice divine, en punition de ce qu'il avoit été la cause de la mort de son frere. On travailla pendant deux mois, même après la sentence donnée, à trouver moyen de lui sauver la vie, mais ce fut inutilement: le 22. Janvier il fut conduit dans la même place & sur le même échaffaut où son frere avoit été défait, où il eût la tête coupée avec la même hache, s'il faut ainsi dire, qui avoit servi à couper celle de son frere. Le Duc donna beaucoup de loüanges pendant sa prison, & sur l'échaffaut même, à la Princesse Elizabeth, sans jamais dire un seul mot de la Princesse Marie. Telle fut la mort du Duc de Sommerset, dont les grandes qualitez méritoient une meilleure destinée, & une fin plus glorieuse. On ne vit jamais d'homme plus humble que lui, même dans la plus haute fortune, ni plus charitable envers les pauvres. Habile pour le Conseil, heureux en ses entreprises: En un mot on peut assurer qu'il se trouve fort peu

peu d'hommes qui ayent de plus grandes qualitez & moins de défauts que lui, ni qui ayent été plus generalement regreztez du peuple. On le charge de la mort des Ducs de Nortfolck & Surrey, & de celle de l'Amiral son frere; mais s'il y a contribué ç'a été bien moins pour le plaisir de répandre du sang, que pour délivrer le Royaume des desordres que ces gens-là auroient pû y causer.

Cependant Elizabeth qui voyoit que les Catholiques étoient encore puissans dans le Royaume se ménageoit beaucoup avec eux; & quoi qu'elle fit profession & qu'elle fut même du fonds du cœur de la Religion Réformée, elle ne laissoit pas de vivre en bonne intelligence avec eux. Elle affecta même de lier une amitié plus étroite avec la Princesse Marie, afin de gagner ceux de sa Religion en cas qu'il arrivât qu'elle fut privée de la succession à la Couronne, en leur témoignant qu'elle ne seroit point contraire à leur Religion. Mais cette conduite produisit un tout autre éfet. Au commencement de cette année le Roi étant déjà sorti de sa minorité, & se sentant indisposé, assembla le Parlement, afin de mettre un bon ordre aux affaires du Royaume, & d'achever d'assurer la Réformation contre le Papisme, qu'il haïssoit si fort qu'on lui avoit souvent ouï dire en pleurant, qu'il croyoit

Craint
tes d'Es
doüarda

1550 croyoit que ses infirmités & ses langueurs ne venoient que du déplaisir qu'il avoit de voir que la Couronne alloit tomber entre les mains d'une Reine Papiste, désignant par là la Princesse Marie. Ce qui le portoit aussi à solliciter son Conseil & le Parlement d'y vouloir apporter des remèdes suffisans.

JEAN DUDLEY DUC DE NORTHUMBERLAND, étoit en ce temps-là le plus grand Seigneur du Royaume, & le plus puissant à la Cour. Aussi eût-il assez de vanité pour prétendre de faire passer la Couronne d'Angleterre dans sa famille, si le Roi qui étoit infirme & languissant venoit à mourir. Il faisoit ainsi son compte qu'en mariant son fils Guifford avec Jeanne Gray fille du Duc de Suffolk, & petite nièce de Henri VIII. & par conséquent héritière présomptive de la Couronne, au cas que la ligne directe de ce Prince vint à manquer, la Couronne ne pouvoit manquer de passer dans sa famille, si l'on venoit à exclure de la succession les Princesses Marie & Elizabeth, bien assuré que les Anglois ne souffriroient pas que la Couronne passât entre les mains des Ecoissois, comme il semble qu'ils l'auroient pû prétendre, parce que leur Reine étoit la fille aînée de Marguerite, l'aînée des filles de Marie Reine de France, & sœur de Henri VIII. On fit donc
le

le Mariage cy-dessus, & le Duc après s'être fortifié d'amis puissans, & d'une Alliance considérable, il fonda là-dessus l'esprit du Roi, dans lequel ayant trouvé toutes les plus favorables dispositions qu'il auroit pû souhaiter, il appuya son dessein des raisons suivantes.

Que la Réformation qui avoit coûté tant de sang & tant de travaux étoit prête à périr, si le Roi ne travailloit à nommer un Successeur qui fut plein de piété, de bonnes intentions, & de zèle pour la Religion Réformée. Que la Princesse Marie sa sœur la haïssoit mortellement, & qu'elle faisoit consister sa gloire à protéger le Papisme. Que Elizabeth étoit indifferente pour l'une & l'autre Religion, qu'elle avoit même plus de penchant pour le Papisme, comme cela paroissoit par l'étroite union qu'elle entretenoit avec la Princesse Marie. Qu'on ne pouvoit attendre que des malheurs si on ne les excluoit toutes deux de leurs prétentions à la Couronne. Qu'il étoit de la gloire d'un Prince qui craignoit Dieu de préférer son pur service, & le salut de ses sujets, aux intérêts de son propre sang. Que ceux qui en usoient autrement en étoient infailliblement punis de Dieu en cette vie, ou du moins dans l'autre, où toutes nos actions seront punies ou récompensées selon leur mérite. Que le Duc de Suffolk avoit trois filles, proches parentes

552. parentes du Roi, illustres par leur vertu & par leur naissance, mais qui avoient de plus succé la Réformation avec le lait, & étoient mariées à des personnes très-éclairées dans la connoissance de l'Evangile, & qu'ainsi on ne devoit pas craindre qu'elles fissent aucun changement dans la Religion. Que le bien de l'Etat & celui de l'Eglise pour lequel il parloit, vouloit qu'elles fussent déclarées héritières de la Couronne chacune à son rang, à la charge qu'elles maintiendroient la Religion en l'état où elle étoit: ajoutant que quoi que Jeanne sa belle fille fut l'aînée, qu'elle ne laisseroit pas de jurer comme les autres d'exécuter tout ce que Sa Majesté ordonneroit, préférant les intérêts de la Religion à ceux de sa famille.

Ce pauvre Roy qui gardoit le lit, malade de corps & d'esprit, se laissa induire par de semblables raisons à faire un Testament, par lequel il excluoit entierement ses deux sœurs Marie & Elizabeth de toute prétention à la Couronne, & déclaroit ses legitimes héritières les filles du Duc de Suffolk, qui n'étoient que ses cousines chacune à son rang. Le Duc avoit si bien disposé les choses qu'il n'y eût personne dans le Conseil qui fit difficulté d'approuver la résolution du Roi & de souscrire son Testament, hors l'Archevêque Crammer qui s'y opposa ouvertement, & défendit avec beau-

beaucoup de zèle les intérêts des deux Princesses exclus. Marie & Elizabeth n'eurent pas plutôt appris ce que l'on avoit fait à leur préjudice, qu'elles en firent leurs plaintes de bouche & par écrit, & même leurs protestations de nullité. La Princesse Elizabeth après s'en être plainte à ceux du Conseil, en écrivit au Duc de Northumberland la Lettre suivante.

1555

MY LORD DUC,

Il y a plusieurs jours que ma sœur & moi avons appris les cabales que vôtre ambition vous a fait entreprendre pour nous faire exclure l'une & l'autre de la succession à la Couronne. Nous n'avons pourtant pas voulu ajoûter foi à tant de rapports qui nous en ont été faits, parce que nous n'avons pû comprendre qu'un homme de vôtre mérite dont nous avons si bonne opinion, & qui a témoigné en entrant dans le Gouvernement, tant d'ardeur & de zèle pour la défense de la Justice, eut été capable de faire la plus grande de toutes les injustices, qui seroit de se prévaloir de la jeunesse, de l'innocence, & des infirmités d'un jeune Roi, pour l'induire ou plutôt le forcer d'exclure par un Testament, de la succession à la Couronne, les legitimes heritiers du Royaume, qui ont

Lettre
d'Elizabeth, au
Duc de
Northumberland.

été reconnues telles par le Testament du Roi
 nôtre Pere, & par un Acte du Parlement,
 & cela sur de simples soupçons & des pré-
 textes sans fondement. Mais pourquoi en-
 core nous faire cette injustice? Pour mettre
 en nôtre place des étrangers, des personnes
 d'un autre sang & d'un autre nom que nous,
 sous prétexte qu'elles sont vos parentes. La
 belle réputation que vôtre passion laissera
 au Roi nôtre frere & nôtre Seigneur, si
 Dieu vient à le retirer? Le bel honneur
 que vous vous acquerrerez dans le monde,
 de ne vous être servi de l'autorité que vous
 avez que pour faire exclure de la succession
 à la Couronne les propres filles de Henri
 nôtre Pere, & les propres sœurs du Roi
 Edoüard, pour y appeller les filles du Duc
 de Suffolck, qui n'a jamais eu d'autre mé-
 rite que d'avoir eu l'honneur d'épouser une
 de mes tantes? La belle gloire que vous al-
 lez vous acquérir chez les nations étrange-
 res, quand on sçaura que vôtre ambition
 aura violé les Loix les plus sacrées du
 Royaume, & cassé les droits les plus légi-
 times de la succession à la Couronne? Nous
 nous consolons cependant par l'esperance que
 nous avons que Dieu qui est toujours le ven-
 geur du tort qu'on fait aux innocens, re-
 donnera la santé au Roi nôtre frere, & le
 temps de pouvoir reconnoître la surprise
 qu'on lui fait, & les mauvais conseils
 qu'on

qu'on lui donne; & à vous aussi de vous repentir de tout ce que vous avez machiné contre la gloire du Roi, la tranquillité du Royaume, les Loix de l'Etat, les droits de la Couronne, & nos intérêts particuliers. Que si Dieu en veut autrement disposer, nous esperons qu'étant le protecteur de la Justice, il prendra nôtre défense en main, que vous, le Parlement, & les Juges ayez foulée aux pieds, vous qui devriez être les défenseurs des Loix & des droits de la Couronne, & qu'il nous tirera de l'oppression où vôtre passion nous a jettées. Je suis en l'état où vous m'avez mise.

1553a

ELIZABETH.

Le Duc fut fort surpris de voir que la Princesse Elizabeth lui témoignoit si peu de respect & tant de ressentiment: mais voyant le Roi prêt à mourir, & croyant que son autoirté deviendroit encore plus grande après sa mort quand sa belle fille seroit montée sur le Trône, & qu'ainsi il auroit assez d'occasions de s'en venger, il ne fit pas grand cas des menaces de la Princesse. Enfin le Roi vint à mourir le seizième Juillet de cette année, dans des sentimens fort Chrétiens & pleins de Piété. Cependant le Duc eut toujours l'injustice & la cruauté de ne point souffrir que

Mort du Roi.

1553. les deux Princeſſes viſſent le Roi depuis qu'il eut fait ſon Teſtament, les renvoyant toutes les fois qu'elles venoient le voir, tantôt ſur un prétexte, & tantôt ſur un autre. Cardan qui avoit connu particulièrement le Roi Edoïard, lui a donné de grandes loiianges.





HISTOIRE
D'ELIZABETH
REINE
D'ANGLETERRE.

LIVRE TROISIÈME.

Evenemens considerables de la vie d'Elizabeth, sa prison, sa liberté, plusieurs propositions de mariage, & autres choses qui se sont passées pendant le Règne de Marie.

ELIZABETH étoit à Londres lors que le Roi Edoüard son frere vint à mourir. Comme elle avoit beaucoup de pénétration & de l'esprit au dessus de son âge, elle scût cacher avec beaucoup d'adresse une certaine vanité, assez naturelle à son sexe, & une certaine ambition mâle qu'elle avoit joint à sa vanité naturelle.

1553.

Desseins
d'Elizabeth pour
la Couronne.

I 3 Après

1559. Après la mort du Roi ayant connu que le dessein du Duc de Northumberland étoit de faire monter JEANNE GRAY sur le Trône, & que d'ailleurs sa sœur Marie ne manqueroit pas d'avoir un parti considerable dans la Nation, quoi qu'elle eût été excluë de la succession à la Couronne par le Testament d'Edoüard : croyant qu'elle pourroit, comme on dit, *pêcher en eau trouble*. & profiter de ces divisions, elle se mit à tramer des pratiques secrettes pour venir à bout de ses desseins, fondées sur les raisons suivantes. Que la Princeesse Marie étoit devenuë odieuse au Parti Protestant, déjà si puissant qu'il auroit pû à la sollicitation du Duc de Northumberland faire beaucoup de peine à celui de Marie, & peut-être l'empêcher entierement de monter sur le Trône. D'ailleurs elle regardoit Jeanne Gray comme une jeune étourdie, incapable de porter le Sceptre, n'ayant d'autre qualité pour se faire estimer dans son parti qu'une aversion effroyable contre les Catholiques, lesquels à cause de cela même, étant d'ailleurs sollicités par la Cour de Rome, ne manqueroient pas de s'opposer à son élévation. Outre qu'il se trouveroit encore un parti considerable entre les Protestans, qui ne s'y opposeroient pas moins que les Catholiques, potir ne pas devenir les victimes d'un gouvernement dont le Duc de Northumberland seroit

seroit le maître absolu, pendant que Jeanne Gray n'auroit que le seul nom de Reine. 1553.
 Il y avoit apparence au contraire qu'Elizabeth s'étant toujours également bien ménagée avec les Catholiques & les Protestans, qu'après les contestations des deux partis, qui ne pouroient s'accorder d'un sujet, & pour le bien de la paix, on jetteroit les yeux sur elle, & qu'on l'éleveroit sur le Trône. Dans cette esperance elle ne prit point d'autre parti que celui de fomenter adroitement la division, en suggerant également aux partisans de Marie, & à ceux de Geanne Gray, de demeurer fermes chacun dans ses prétentions.

Le Duc de Northumberland ne s'endormoit pas aussi. Il fit venir les Magistrats de Londres à Greenwich, & après leur avoir lû le Testament d'Edoüard, qui desheritoit les deux Princesses, il leur representa la nécessité qu'il y avoit d'élever Jeanne Gray sur le Trône. D'abord les uns par affection, les autres par crainte, la traiterent de *Vôtre Majesté*, & lui prêterent serment de fidélité, & quoi que le Duc voulût tenir cette affaire secrète jusqu'à ce qu'on eut défait par les Armes le parti de Marie, on ne laissa pas de mener en triomphe cette Dame à la Tour, où elle fut proclamée Reine à la maniere accoutumée; Tout cela pourtant contre son gré, car elle disoit toujours

Jeanne
 déclarée
 Reine.

qu'elle n'étoit pas née pour monter sur le Trône, en quoi elle ne se trompoit pas. On avoit aussi ordonné que tout le monde la viendroit reconnoître. Elizabeth qui craignoit de faire quelque démarche qui lui fut desavantageuse dans une conjoncture si délicate si elle reconnoissoit Jeanne Gray, & si elle refusoit de s'attirer le ressentiment du Duc, qui étoit tout-puissant dans le Royaume, s'avisa de faire la malade, & sous cette feinte maladie que son Medecin publioit être bien grande, elle garda le lit ou la chambre pendant plus de quinze jours, & évita par ce moyen des suites qu'une jalousie d'Etat lui pouvoit attirer. Cependant, bien saine de corps & d'esprit elle ne laissoit pas de s'informer de l'état des affaires, & d'avancer secrettement les siennes par les voyes dont on vient de parler, qui ne pouvoient réussir, parce qu'on s'y prenoit avec trop de précaution, & que souvent il arrive que pour vouloir être trop politique & garder trop de mesures, on n'a pas la force ni la hardiesse nécessaire pour réussir, & que les coups que l'on porté avec timidité ne font que faire trembler la langue & la main de celui qui les veut frapper.

Cependant Marie qui ne doutoit pas de ce que pouvoit faire le Duc à la tête d'un si puissant parti, fut conseillée de s'éloigner un peu plus de Londres. Elle choisit pour

sa demeure le Château de Framlingham, à quatre vingt mille de Londres, dans la Province de Suffolck, où le nom de ce Duc étoit odieux. Là elle prit la qualité de Reine, & envoya des Couriers à Londres pour ordonner aux Magistrats & Officiers de la Ville de la venir reconnoître. En même temps on aprit que les Provinces de Norfolck & de Suffolck l'avoient proclamée Reine. De sorte que le Duc de Northumberland voyant que tous les efforts qu'il faisoit pour soutenir par les armes le parti de Jeanne Gray, n'aboutissoient à rien, l'abandonna & fut se jetter aux pieds de Marie, qui fut ainsi solennellement proclamée Reine à Londres & dans tout le Royaume. Le premier Acte de souveraineté qu'elle fit, fut d'ordonner au Comte d'Arondel de s'assurer de la personne du Duc de Northumberland, & de ses enfans, ce qui fut incontinent executé. On le conduisit à la Tour, & bien-tôt après il eût la tête coupée. Cependant Marie, après s'être assurée aussi de Jeanne Gray, s'achemina vers Londres, accompagnée des principaux Seigneurs du Royaume.

Elizabeth pour témoigner l'impatience qu'elle avoit de voir la Reine sa sœur, alla au devant d'elle à vingt mille de Londres, avec plusieurs Dames & Seigneurs, & une suite de cinq cens chevaux. Elle embrassa la Reine avec toutes les démonstrations de ten-

Elizabeth
lui va au
devant.

1553.

dresses possibles. La Reine la tenant embrassée lui dit ; *ma chere sœur , je veux que vous soyez bonne Catholique* , à quoi elle répondit ; *hors la conscience je suis entièrement à Votre Majesté , à quoi trois qualitez que je porte , de sœur , de servante & de sujette de Votre Majesté , m'obligent*. Il parut qu'une telle réponse commença à refroidir la Reine envers la Princesse sa sœur. Aussi le même jour elle la congédia & la fit retourner à Londres avec sa suite , pendant qu'elle demeura quatre jours en un village pour licentier son armée ; Ce fut là qu'elle reçût l'hommage de la Noblesse & des Magistrats du païs , qui y coururent en foule , & qu'elle donna enfin les ordres pour la convocation du Parlement au dixième d'Octobre. Delà elle vint à la Tour de Londres , où elle fit mettre en liberté le même jour tous les prisonniers Catholiques , mais peu de Protestans , en quoi elle fit connoître par ce petit commencement , la severité dont elle usa dans la suite contr'eux. Quant au Duc de Northumberland & ses fils , bien loin de les mettre en liberté , elle les fit resserrer plus étroitement dans la Tour.

Le Duc
se méprit

Le Duc manqua de Politique en cette occasion , car il devoit incessamment après la mort du Roi , ou plutôt dès-lors qu'il le vit hors d'esperance de guérison , & avant que d'ouvrir le testament qui étoit entre
les

ses mains s'assurer des deux Princesses, ce qui lui étoit aisé, & les envoyer dans quelque bonne Place après quoi personne n'auroit osé paroître pour elles, & chacun auroit reconnu pour Reine l'infortunée Jeanne Gray, dont le règne n'a duré que neuf jours, & qui après une prison de deux ans, a perdu la vie sur un échaffaut, plutôt parce qu'elle étoit trop bonne Protestante que pour aucun crime qu'elle eût commis.

Le premier jour d'Octobre la Reine Marie sortit de la Tour, accompagnée d'une superbe cavalcade, & se rendit à l'Eglise de Westminster, où elle fut couronnée à la maniere des Catholiques, par l'Archevêque Gardiner, assisté de dix Evêques, la Mître en tête, & le bâton Pastoral à la main. Elle remarqua pendant la cérémonie qu'un grand nombre de gens dans la foule faisoient connoître qu'ils étoient Catholiques, ce qui lui fit dire à haute voix : *Loué soit Dieu, qui console son Peuple après tant d'afflictions.* La Reine fût fâchée d'avoir pris la qualité de Chef de l'Eglise dans les Lettres qu'elle avoit expédiées pour la convocation du Parlement. La Princesse Elizabeth fut encore plus mécontente de ce qu'on ne lui avoit pas donné le rang, ni fait les honneurs dûs à la sœur de la Reine dans la cérémonie; Mais elle fut encore bien plus affligée quand elle apprit ce

Marie est
couron-
née.

1553. que le Parlement avoit fait à sa honte & à son préjudice, & que nous allons brièvement raconter.

Gardi-
ner.

Entre les prisonniers que le Roi Edoüard avoit fait mettre à la Tour pour cause de Religion, & que la Reine Marie avoit mis en liberté, il y avoit un Evêque de Winchester, nommé Estienne Gardiner. La Reine l'estimoit tant, qu'elle le rendit le premier & le plus accredité Ministre de sa Cour, & le fit ensuite Chancelier. Ce fut aussi le plus grand persécuteur d'Elizabeth, celui qui avoit inspiré le dessein de la faire mourir, & qui ensuite fut cause qu'on la mit en prison. L'Angleterre n'a jamais produit un plus grand ennemi des Protestans que cet homme-là. Il disoit souvent au Conseil, en presence de la Reine, *que les Hérétiques ont l'ame si noire, qu'on ne la peut laver que dans leur propre sang.* Le jour auquel Hopper Archevêque d'Yorc fut brûlé pour cause d'Hérésie, Gardiner qui assistoit à l'exécution s'échapa de dire à quelques Conseillers Catholiques, *nous coupons aujourd'hui une branche, mais nous laissons le tronc qui en produira bien d'autres,* voulant désigner la Princesse Elizabeth, à qui on laissoit la liberté & la vie; aussi avoit-il fait ce qu'il avoit pû pour porter le Conseil à la faire mourir.

Le Parlement s'étant assemblé le dixième d'Octobre

d'Octobre, la premiere chose que l'on examina fut de déclarer legitime le mariage de Henri VIII. avec Catherine d' Aragon, Pere & Mere de la Reine; on déclaroit par même moyen nul & illegitime celui de ce Prince avec Anne de Boulen. Bien des gens voyoient avec déplaisir l'affront que l'on faisoit en cela à la Princesse Elizabeth que l'on excluoit de la succession à la Couronne, & à laquelle on ôtoit en même-temps la qualité de Princesse du Sang: Personnen'osa pourtant s'opposer à la proposition qu'en fit le Chancelier, parce que sçauroit été soutenir que Marie étoit injustement montée sur le Trône: Ainsi l'Acte passa d'une commune voix, & chacun même y applaudit pour mieux témoigner son zèle à la Reine. Le Mariage d'Henri avec Anne de Boulen étant ainsi déclaré illegime, la Princesse Elizabeth se vit tout d'un coup devenir le joiïet de la fortune, & perdre l'esperance de monter sur un Trône, dont ses grandes Vertus la rendoient si digne, & qu'elle a ensuite gouverné avec tant de gloire. La Reine lui fit sçavoir qu'elle se devoit regarder comme étant déchuë de tous les privileges des enfans legitimes des Rois, & qu'elle n'auroit d'autre rang dans le Royaume que celui des enfans bâtards. On lui ôta aussi la plûpart des pensions que le Roi son Pere lui avoit laissées, & que le Roi son frere lui avoit

1555
On ex-
clut Eli-
zabeth de
la Cou-
ronne

(457)
 avoit continuées ; on lui ordonna de plus de
 se retirer à vingt milles de Londres , sans
 qu'on lui permît seulement de voir la Rei-
 ne. Elle se contenta de lui écrire une lettre
 fort soûmise , pour la prier seulement de
 lui accorder pour toute grace la continua-
 tion de ses pensions , ce qui lui fut refusé ;
 tellement qu'à peine lui laissa-t'on seule-
 ment de quoi entretenir une douzaine de
 personnes de service.

Raine de
 Marie
 contre E-
 lizabeth.

Il est certain que quoi qu'Elizabeth eût
 toujours témoigné beaucoup d'affection
 pour la Reine sa sœur , & qu'elle eût eu
 toujours beaucoup de respect pour son âge
 & pour sa qualité d'aînée , que cependant
 jamais cette Reine n'avoit témoigné avoir
 aucune véritable amitié pour Elizabeth. Il
 se peut bien faire aussi qu'Elizabeth aimoit
 Marie bien plus par raison d'Etat que par
 inclination , afin que quand elle seroit mon-
 tée sur le Trône , elle n'achevât pas de l'ex-
 clure de la succession , voyant bien qu'elle
 pouvoit succéder à son frere très-legitime-
 ment , sans se mettre en peine de faire con-
 damner le divorce de Henri son Pere , ni
 son mariage avec Anne de Bouen.

Raison.

Quoi qu'il en soit , il est toujours certain
 que depuis la publication de l'Acte du Par-
 lement dont nous venons de parler , la Rei-
 ne témoigna beaucoup d'averssion à la Prin-
 cesse Elizabeth. On en allegue trois rai-
 sons.

sons. La premiere, c'est qu'il n'étoit pas possible que cette Reine regardât jamais de bon œil la fille de cette *Anne de Boulen*, qui pendant le cours de sept années avoit été le fleau de l'innocente Catherine sa mere, & qu'ayant troublé son repos, son honneur & sa réputation d'une si étrange maniere; il n'étoit pas possible qu'elle la pût aimer; & comment auroit-elle pû aimer la fille d'une Concubine, (c'est ainsi qu'elle la traitoit) qui par ses impudicitez avoit inspiré une telle aversion au Roi pour la Reine sa mere, qu'il la chassa du Trône pour mettre la mere de celle-ci en sa place? Comment pouvoit-elle voir Elizabeth sans sentir son sang bouillir dans ses veines, & son cœur plein de ressentiment, au souvenir de cette femme ambitieuse qui avoit été cause que sa mere avoit été affligée, chagrinée, méprisée, réduite à mourir si malheureusement, non pas tant par l'humeur d'Henri son Epoux, que par les enchantemens de cette femme, auxquels ce Prince n'avoit pû résister? Comment une Reine comme Marie, descendüe des plus grands Monarques de l'Univers, auroit-elle pû souffrir d'être appelée sœur de la fille d'une femme non seulement qui avoit fait tous les maux possibles à sa mere, mais qui venoit de perdre la vie par la main du bourreau pour crime d'adultere? Il est impossible

1531 sible de faire réflexion à tout cela, sans demeurer d'accord que Marie ne pouvoit aimer Elizabeth, depuis au moins qu'elle fut Reine, & que le Parlement eût déclaré legitime le Mariage de Henri VIII. avec sa mere. Ce fut même une grande retenüe en elle que de ne s'en pas venger autrement.

Seconde
raison,

La seconde cause de son aversion pour la Princesse Elizabeth, est prise de la Religion. La Reine n'ignoroit pas que sa sœur non seulement avoit en horreur la Religion Romaine, quelque modération qu'elle fit paroître: mais qu'elle avoit même aidé à lui tendre des pièges pour la perdre elle-même; outre qu'elle ne pouvoit souffrir ce cœur double & la feinte perpetuelle avec laquelle elle vivoit bien en apparence avec les deux partis. La Reine donc résoluë de ruiner la nouvelle Réformation, & de rétablir le Papisme, crût être obligée d'ôter tous les obstacles qui auroient pû s'opposer à son dessein, & qu'il n'y en pouvoit avoir de plus grands que ceux qui viendroient du côté de cette Princesse. Il est vrai qu'Elizabeth avoit tant d'esprit, tant de belles qualitez, & des manieres si agréables, qu'elle se faisoit adorer plutôt qu'aimer de tout le monde, & que tout ce qu'il y avoit de plus considérable de l'un & de l'autre sexe, s'empressoit de lui faire la Cour. Ainsi il étoit
à crain-

à craindre que l'exemple d'une Princesse si aimée & si généralement estimée, ne fut capable de retenir les gens dans la Religion Réformée, & d'empêcher les progresz de la Catholique. La Reine Marie crût donc qu'il falloit la mortifier, & la rendre si méprisable que personne ne fit plus de cas d'elle: & qu'ainsi les Protestans ne fonderoient plus leurs esperances sur une fille qui n'avoit non seulement ni crédit ni autorité, mais à laquelle il ne restoit d'autre qualité que celle d'être fille d'une infame adultere. C'est ainsi que parloit toujours la Reine de la Princesse Elizabeth.

Mais la principale raison de son aversion pour sa sœur fut, à ce que l'on dit, un dépit amoureux. C'est que la Reine aimoit depuis long-temps Edoüard de Courtenay Comte de Devonshire, qui étoit un Seigneur de haute qualité, de bonne mine, & aussi bien fait de sa personne qu'un homme le pût être. Cela parut en ce qu'elle ne fut pas plutôt montée au Trône qu'elle le tira de la Tour où le Roi Edoüard & le Duc de Northumberland, qui ne l'aimoit pas, l'avoient fait mettre, lui donna la liberté, & le rétablit dans tous les honneurs, Charges & Dignitez que le Comte de Sternny son pere avoit possédées, & dont il avoit été privé aussi-bien que de la vie. Quand on vit la Reine si empressée à témoi-

Troisième
me rai-
son.

1553. à témoigner son affection pour le Comte, on ne douta pas qu'elle n'eût résolu de l'épouser, & qu'elle ne le lui eût même fait connoître par quelques autres marques d'amitié. Mais plus cette Reine lui donnoit des marques de son affection, & plus le Comte lui en donnoit de son indifférence. Quand elle s'aperçût de ce mépris, elle en fut si outrée, qu'elle résolut de l'en faire repentir, ce qu'elle fit bien tôt après, comme nous le dirons. On attribua la froideur du Comte à deux choses. En partie à ce qu'il crût que la Reine Marie ne pourroit se soutenir long-temps sur le Trône, étant devenue odieuse à tout le Parti de la Réformation; Que ce Parti devenu plus puissant que l'autre ne pourroit voir la Reine travailler à rétablir le Papisme, sans qu'il en arrivât des desordres qui la perdroient. Mais la principale raison de l'indifférence du Comte pour la Reine Marie, fut l'amour extrême qu'il avoit pour la Princesse Elizabeth. Au fond la Reine n'avoit guère d'attraits & étoit trop âgée pour un jeune Seigneur de trente ans, comme étoit ce Comte, duquel elle auroit pû être la mere; au lieu que la Princesse Elizabeth étoit beaucoup plus jeune, qu'elle étoit très-belle, & qu'elle avoit des manieres capables de gagner le cœur de tous ceux qui la voyoient; Aussi le Comte dont l'inclination étoit

15532
 étoit toute portée aux plaisirs du mariage, en étoit si passionné qu'il l'auroit préférée à toutes les couronnes de la terre, & qu'il ne pouvoit se résoudre à donner seulement un coup d'œil à la Reine Marie, ni trouver aucun moment pour faire réflexion qu'une telle conduite le conduisoit à une ruine inévitable. Cependant le Comte & la Princesse s'entr'écrivoient souvent. On intercepta plusieurs de leurs Lettres, que l'on fit imprimer en Anglois, entre lesquelles furent les deux suivantes.

Lettre d'Helizabeth à Courtenay.

MONSIEUR LE COMTE,

*Je ne doute pas que vous ne m'aimiez, mais je crains que cet amour ne vous fasse du préjudice : C'est aussi ce qui m'oblige à cacher l'inclination que j'ai pour vous, & qui me donne peu d'esperance; mais je sçai qu'un cœur genereux comme le vôtre sçait aimer jusqu'aux soupçons, & que la jalousie donne de nouveaux charmes à l'amour. Je suis seure que quand vous ferez réflexion au peril auquel vous vous exposez de perdre une Couronne, ou du moins une très-grande autorité dans le Royaume, pour ne pas vouloir répondre aux intentions & à
 l'amour*

252. l'amour que la Reine a pour vous, & pour
 vouloir suivre ce qu'une passion amoureuse
 vous inspire, pour celle qui souhaiteroit
 que son pouvoir & sa fortune fussent aussi
 grands que sa reconnoissance envers vous,
 pour vous pouvoir rendre heureux. Je suis,
 dis-je, assurée que quand vous ferez bien
 réflexion à vos propres intérêts, vous
 vous éloignerez autant de moi que je seu-
 haiterois d'être près de vous, & que je
 le suis effectivement par l'estime particu-
 liere que je fais de vos grandes qualitez.
 Considerez, mon cher Comte, que l'amour
 avengle le plus souvent la raison, & qu'il
 précipite d'ordinaire ceux qui le suivent
 dans un gouffre de malheurs, & puis s'en-
 vole & les laisse s'en tirer comme ils peu-
 vent. Faites-un peu de réflexion à des avis
 qui viennent d'un cœur qui ne cherche que
 vôtre avantage, puisqu'il est certain que
 j'aimerois mieux me priver de tout, que
 de porter quelque préjudice à vos affaires.
 Faites-moi la justice d'être persuadé que je
 vous aime plus que vous ne m'aimez, &
 que je vous attends avec impatience, pour
 vous dire de bouche ce que la prudence ne
 permet pas que je vous écrive.

ELIZABETH.

R E.

R E P O N S E.

15176

MADAME.

Je voudrois avoir deux cœurs, pour en ^{Réponſe} sacrifier un à vos bons conseils. Mais n'en ayant qu'un seul destiné à me rendre heureux par l'inclination que j'ai pour vous, ce seroit me donner la mort que de le faire vivre pour toute autre. Je vous prie, ma chere Princesse, d'être persuadée qu'il n'y a ni fortune, ni Couronne, qui puisse ébranler seulement l'amour que j'ai pour vous, ni force ni violence au monde capable d'arracher de mon cœur la résolution que j'ai prise de vous le consacrer. Je ſçai que c'est à moi une grande témérité que d'oser sans merite aspirer au plus grand bonheur de la terre, qui est d'aimer la plus belle & la plus digne Princesse de l'Univers. Je me réjouis pourtant, Madame, d'apprendre que vous ſçavez que l'amour est aveugle, parce que cela me fait esperer que vous ne trouverez pas si étrange la témérité d'un cœur qui ne ſçauroit aimer qu'un objet qui mérite des Couronnes & des Royaumes. Je flâte agréablement mon inclination, en lui representant incessamment vôtre merite, & je soutiens mes esperances, en me convainquant

4553. *quant de plus en plus que je suis incapable d'aimer que vous, ayant fait résolution de ne souhaiter d'autre bonheur dans le monde que celui qui me viendra de vôtre part. Pardonnez, s'il vous plaît, la trop grande liberté que prend celui qui ne sçauroit vivre sans vous aimer, ni mourir que vôtre fidelle serviteur.*

COURTENAY.

Cependant l'âge déjà avancé de la Reine, d'environ trente-six ans, & les malheurs dont le Royaume étoit menacé si elle venoit à mourir sans enfans, obligerent le Parlement à presser instamment Marie à se marier. Les Catholiques encore plus que personne, qui vouloient qu'elle épousât Philippe II. fils unique de Charles-Quint. Mais la Reine pensoit à n'en épouser d'autre que le Comte de Devonshire son parent du côté paternel & maternel, qui avoit toutes les qualitez non seulement qui peuvent faire aimer un homme, mais qui le peuvent rendre un des plus grands Rois du monde. Mais voyant qu'il ne répondoit pas à son inclination, elle ne sçavoit que dire aux instances qu'on lui faisoit de se marier. On lui proposa aussi le Cardinal Polus, & bien des raisons sembloient la porter à cela. Le mérite de ce Prélat, sa prudence consommée, la modération de son esprit, la parenté
qui

qui étoit entr'eux, une éducation presque commune sous la Comtesse Marguerite, qui avoit élevé la Reine Marie. Il étoit un peu vieux à la vérité, puisqu'il avoit cinquante-trois ans, mais ce n'étoit pas-là le plus grand obstacle. Enfin il sembloit qu'il avoit plus de droit à la Reine que tous les autres prétendans. Le Pape qui souhaitoit ce mariage, le fit Cardinal à Latère, & l'envoya au plutôt à Londres. Mais les Espagnols qui vouloient marier leur Roi avec Marie, trouverent moyen de le retenir en Flandres, sous divers prétextes, jusques à ce que le Mariage qu'ils souhaitoient fut conclu.

Au commencement de Janvier 1554. le Comte d'Egmont, Ambassadeur de Charles-Quint accompagné de trois autres Seigneurs, arriverent à Londres, où ils reçurent de la Reine des honneurs extraordinaires. Le peuple avoit déjà murmuré de ce mariage, jusqu'à faire des menaces s'il venoit à s'accomplir. Mais le mécontentement devint encore bien plus grand quand on vit les Ambassadeurs arrivez pour conclure le Traité; parce que tout le parti Protestant croyoit être ruiné par ce mariage, ce qui faisoit craindre quelque sedition. Cependant quoi que le nombre des Protestans fut beaucoup plus grand que celui des Catholiques dans le Royaume, celui des Catholiques

1553

1554
Avec
Philippus
d'Espa-
gne.

1554. ques qui étoit le plus grand dans le Conseil, de la Reine ne laissa pas de l'emporter, & de faire conclure le Traité suivant.

Articles
du Ma-
riage

Que le Gouvernement de l'Etat, & la disposition des Charges & des Benefices demeureroit entierement entre les mains de la Reine. Que quoi que Philippe dût porter la qualité de Roi d'Angleterre, & que son nom dût être mis également avec celui de la Reine sur les Monnoyes, sur les Seaux, & dans les Actes publics: que cependant le seul seing de la Reine, & sans celui de son Epoux auroit autant de force que les deux ensemble. Qu'aucun Espagnol ne seroit admis au Conseil, ni en aucune Charge du Royaume. Qu'il ne seroit rien changé ni dans les Loix & Coûtumes, ni dans la langue des Tribunaux de la Justice. Que la Reine ne sortiroit point du Roïaume que de son propre consentement. Que les enfans qui pourroient naître de ce mariage ne seroient induits ni forcez à sortir d'Angleterre, sans le consentement exprès de la Noblesse. Que le Roi venant à mourir le premier, il seroit donné à la Reine soixante mille livres sterlin de rente pour dot, qui seroient pris, quarante mille livres sur le Royaume d'Aragon, & le reste sur la Flandre. Que les enfans qui naîtroient de ce mariage succederoient chacun à son rang à tous les Etats de la Reine, & outre cela à ceux de

de la Bourgogne & des Pais-Bas. *Que* 1554
 l'Archiduc Charles fils unique de Philippe
 venant à mourir, les enfans de Philippe &
 de Marie seroient heritiers du Pere & de
 la Mere. *Que* s'il ne naissoit que des filles
 de ce mariage, elles ne laisseroient pas de suc-
 ceder au Royaume d'Angleterre & d'Ir-
 lande, & pais qui en dépendent, même des
 Pais-Bas : à la charge qu'elles se marie-
 roient avec l'aprobation & le consentement de
 l'Archiduc Charles, fils de Philippe, au-
 trement qu'il leur seroit donné une dot selon
 leur qualité. *Que* le Roi Philippe ne pour-
 roit, tandis qu'il seroit en Angleterre, avoir
 pour Officiers que des Anglois, ou des gens
 naturalisez Anglois. *Qu'* il ne pourroit alie-
 ner ni transporter ni or ni argent, ni pier-
 rerries, ni autre chose appartenant à la Cou-
 ronne. Enfin que si la Reine venoit à mourir
 sans enfans; le Roi Philippe ne pourroit plus
 dès ce moment avoir aucune sorte de préten-
 tion sur le Royaume d'Angleterre, ni sur
 les autres pais de sa dépendance.

Quand les Réformez virent ce Traité &
 les préparatifs que l'on faisoit pour ce ma-
 riage; voyant bien qu'ils alloient tomber
 sous la Tyrannie Espagnole & sous le cruel
 joug de l'Inquisition, ils déliberèrent de
 prendre les armes pour s'en délivrer. Les
 Chefs de ce parti furent le Duc de Suffolk,
 les Chevaliers Wiat & Carrew. Le premier

Conspi-
 ration
 contre la
 Reine.

1554.

se chargea de faire prendre les armes aux Provinces qui étoient au cœur du Royaume. Le second crût avoir un parti considérable dans la Province de Kent. Et le troisième avoit promis de faire soulever celle de Cornuaille. La chose avoit été bien concertée, mais elle fut mal exécutée : ou du moins le bon conseil, ou plutôt la bonne fortune de la Reine, voulut que cette conspiration qui sembloit devoir ruiner le Royaume, ne fut qu'un feu de paille ; sinon qu'elle produisit un effet très-funeste contre ceux qui l'avoient faite, puisqu'elle fit perdre la vie par la main du bourreau à plus de deux cens personnes coupables ou malheureux ; entre lesquels il y avoit plusieurs personnes de qualité, y compris Wiat lui-même : Outre que l'on remplit les prisons d'innocens, que l'on arrêtoit sur le moindre soupçon. C'est ainsi que la Reine se rendit redoutable avant même que d'avoir épousé le Roi Philippe.

Execu-
mons.

Il y a des Auteurs qui ont écrit que cette révolte fût apaisée sans effusion de sang. Il est vrai que les Chefs prirent la fuite quand ils se virent abandonnez, entre lesquels étoit Carrew, les autres furent pris & mis en prison, & que la Reine se contenta pour lors que six cens personnes vinssent la corde au col lui demander pardon à genoux, au Camp où elle étoit avec son Armée, ce qui

qui fut executé le sixième Février, juste-¹⁵⁵⁴ment un mois après que cette révolte avoit commencé. Mais dès qu'elle vit les gens desarmez & chacun retiré chez soi, elle ordonna qu'on fit le procès à tous ceux qui étoient en prison, & qu'on informât contre tous ceux qui pouvoient être soupçonnez d'avoir eu part à la révolte; de sorte que l'on remplissoit les prisons également d'innocens & de coupables. Le douzième du même mois on fit couper la tête à Jeanne Gray, qui avoit été couronnée peu de jours auparavant, & au Comte Guisfort son Mari, la Reine fut executée dans la Tour & le Comte dans la place publique. Le dix-septième le Duc de Suffolck Pere de l'infortunée Jeanne eût le même sort; tout aimé du peuple qu'il étoit, il fut peu regreté, parce qu'on crût qu'il étoit cause de la disgrâce de sa fille. En un mot, en l'espace de six jours on fit pendre quatre-vingt huit personnes des plus coupables ou des plus malheureux. Wiat fut pendu à Rochester, les autres en d'autres lieux, au nombre de deux cens pour le moins.

La Princesse Elizabeth & le Comte de Devonshire, que d'autres appellent Marquis d'Exceter, furent enveloppez dans cette tragedie. Le Comte fut mis à la Tour, & la Princesse arrêtée ailleurs deux jours après. Les Auteurs Protestans qui veulent

Elizabeth
& Courtenay
suspçon-
nez

faire passer la Princesse Elizabeth pour une personne sans défauts, ou comme un Ange venu du Ciel, disent que la Reine Marie l'avoit prise en telle aversion depuis qu'elle l'avoit faite déclarer bâtarde, & le mariage de son Pere legitime avec Catherine d'Arragon, qu'elle ne cherchoit que les occasions de la perdre. Son aversion s'accrût aussi par le refus que fit cette Princesse d'entrer dans l'Eglise Romaine. Mais la jalousie qui s'en mêla fut à la verité la plus grande cause de l'aversion de Marie contre sa sœur, ne pouvant se consoler que le Comte méprisât l'amitié d'une Reine pour s'attacher à Elizabeth, qui n'avoit plus ni qualité, ni rang dans le Royaume. Pour satisfaire sa passion elle crût qu'il falloit les separer. Elle ordonna donc à la Princesse de se retirer au Château d'Ashriedge, à trois journées de Londres, où Courtenay ne la pourroit pas voir si souvent, ses Charges l'obligeant d'être toujours à la Cour. Mais ayant appris que cette précaution étoit inutile, qu'ils ne laissoient pas de s'écrire & de se donner des nouvelles par le moyen de leurs domestiques, & même que Courtenay l'alloit voir quelquefois en poste, elle se résolut de s'en venger autrement. Il ne luy fut pas difficile d'en trouver l'occasion, dans les soupçons que leurs ennemis semoient qu'ils avoient eû part à la
con-

conspiration dont nous avons parlé.

1554

Quoi qu'il en soit, les Auteurs Protestans disent tous que ce fut un coup de la jalousie de la Reine qui les vouloit soupçonner sans sujet. Il est vrai que m'entretenant un jour avec M. le Comte d'Anglesey, un des plus ardens zélateurs de la Princesse Elizabeth, qu'il apelloit l'immortelle *Hercine*, il me tint le discours suivant. *M. Leti*, je vous dirai avec liberté ce que je ne voudrois pas que vous écrivissiez dans l'histoire. Il est certain qu'il y avoit de l'amitié entre la Princesse Elizabeth & Courtenay. Il est encore plus vrai que la Reine Marie en étoit si jalouse qu'elle en usoit très-mal envers l'un & l'autre. Et il ne faut pas trouver étrange que le dépit de se voir ainsi maltraiter, les ait portez à chercher l'occasion de s'en vanger, qui ne fut jamais plus belle qu'alors. Le Comte étoit si cheri & si estimé de tout le monde, que l'on disoit communément qu'il étoit le seul homme du Royaume qui méritoit de régner. La Princesse se ménageoit si bien avec toutes sortes de gens, que les Catholiques s'ils ne l'aimoient pas, ne la haïssoient pas au moins, & que les Protestans l'honoroient si fort, qu'ils la regardoient comme celle qui seroit un jour le plus ferme appui de la Réformation. Je ne croy pas que ces deux personnes ayent pu aimer une Reine qui avoient pour eux

On les
croit cou-
pables,

K 3 une

354. *une haine qu'elle ne cachoit pas. Ainsi il se pourroit bien faire qu'ils auroient eû quelque part à la Conspiration, dans l'esperance que si la Reine étoit détronée, la Couronne apartiendrait à la Princesse. On dit même qu'ils s'étoient promis mariage ensemble, & que le Comte s'étoit engagé de soulever la Province de Cornuaille, afin qu'Elizabeth fut Reine quand il l'épouserait. Mais ils se conduisirent avec tant d'adresse, & prirent si bien leurs mesures, que l'on n'a pû trouver contr'eux que des indices & des soupçons mal justifiez. Je croi aussi que le mariage de la Reine ayant un peu modéré sa vengeance, elle n'en fit pas toutes les perquisitions possibles.*

Courte-
nay en
prison,
& ses dé-
fenses.

Quoi qu'il en soit, le Comte fut arrêté sur le premier interrogatoire fait à Wiat, qui nomma entre les complices le Comte & la Princesse. Le Comte fut accusé par le Procureur Fiscal d'avoir eu part à la Conspiration, & d'avoir voulu chasser Marie du Trône pour y mettre en sa place Elizabeth, à laquelle il avoit fait promesse de mariage. Le Comte nia tous ces faits, & fit voir clairement son innocence & celle d'Elizabeth. Il arriva même alors une chose qui servit beaucoup à le justifier, c'est qu'au moment qu'il étoit devant ses Juges, il arriva des lettres de Wiat, par lesquelles il retraçoit avec larmes l'accusation qu'il avoit

avoit portée contre la Princesse & le Comte, appellant Dieu à témoin de leur innocence, & cela lors qu'on le conduisoit au supplice. Mais le Chancelier Gardiner qui craignoit que la Reine venant à mourir sans enfans, la Princesse qu'il regardoit comme l'ennemie de la Religion Romaine, & la sienne en particulier, pourroit parvenir à la Couronne, & que le Comte étoit aussi son ennemi déclaré, ne voulut point avoir égard à la déclaration de Wiat, disant qu'on ne devoit pas ajoûter de foi à ce qui se disoit sur la potence; de sorte qu'on mena le Comte sous seure garde au Château de Fordernghey, avec ordre de ne lui laisser voir personne, ni écrire à qui que ce fut qu'en présence de ses gardes.

Pour ce qui regarde Elizabeth, à peine la Reine eût-elle appris la confession de Wiat, qu'elle envoya le Baron Hasting, & les Chevaliers Cornuaille & Sothwel, porter l'ordre à la Princesse de s'en venir incessamment à Londres, ils étoient chargez de l'accompagner avec vingt Gardes qu'on leur avoit donnez. Dès-là elle ne devoit pas douter qu'il n'y eût de fâcheuses informations contre elle. La Princesse se trouva malade au lit lors qu'on luy porta cet ordre; mais sans avoir égard à sa maladie ils executèrent leur commission avec tant de rigueur, qu'ils la garderent toujours à vûë. Toute

Elizabeth
accusée,
& arrêtée.

1554- la douceur qu'on eût pour elle fut de la conduire à petites journées. On la mena droit à Wittehal. Elle demanda instamment de voir la Reine, mais on lui dit qu'il falloit auparavant se purger de l'accusation dont on la chargeoit d'avoir eû part à la dernière Conspiration. Le même jour quatrième Mars on lui donna pour prison un appartement dans Wittehal, où elle fut si étroitement gardée qu'on ne lui permit de parler à personne. Cependant on nomma vingt Juges pour examiner son affaire, desquels le Chancelier Gardiner étoit le President. Le douzième on la fut interroger dans la chambre. La Princesse nia toutes les accusations, soutint avec fermeté qu'elle étoit faussement accusée, & qu'elle n'avoit jamais eû part ni connoissance des entreprises de Wiat & de Darrey. On continua le seizième à l'interroger, on lui disoit pour la surprendre que le Marquis de Courtenay avoit confessé sa faute, & qu'il avoit eû recours à la clemence de la Reine. Mais la Princesse qui connoissoit mieux le Comte, persista dans la négative, & dit qu'elle ne croyoit pas le Comte capable d'avoir jamais rien entrepris contre l'Etat ni contre la Reine, & encore moins qu'il eût confessé une faute dont il ne pouvoit être coupable.

Le même jour on la conduisit à la Tour
par

par ordre de la Reine , jusques à ce qu'on pût mieux découvrir les choses. On eût la cruauté de la faire passer par la porte par laquelle on fait entrer les seuls criminels de Leze Majesté. La Princesse irritée en fit ses plaintes aux Gardes , disant qu'elle ne pouvoit croire que ce fut par ordre de la Reine , naturellement très-clemente , qu'on faisoit cet outrage à une personne comme elle , & que c'étoit sans doute la malignité de quelques Ministres ses ennemis qui l'avoit donné. Qu'étant innocente , & les Juges n'ayant aucune preuve contre elle , c'étoit une injustice & une violence manifeste qu'on lui faisoit de la traiter ainsi. On lui ôta tous ses domestiques , & on lui donna seulement trois hommes & trois femmes pour la servir , tous gens affidez à la Reine , & des plus bigots dans la Religion Romaine , sans lui permettre de parler à d'autres qu'à eux. Le Chevalier Gage Lieutenant de la Tour la traita avec toute la rigueur possible , ne lui permettant point de sortir des deux chambres qu'on lui avoit données , ni de se promener dans les galeries & autres lieux de la Tour , où l'on permettoit aux plus grands criminels d'aller lors même qu'ils étoient convaincus , quand c'étoient des gens de qualité. Il ne lui fit porter à manger que par les Sergens les plus insolens de la Tour. Mais tous ceux

1554.

On la conduit en prison.

qui en avoient mal usé envers cette Princesse eurent bien sujet de s'en repentir, & ils expierent tous leur faute par la mort, lors que la Fortune & la Justice l'éleverent sur le Trône.

On lui
accorde
quelques
graces,

Elizabeth souffrit patiemment tous ces mauvais traitemens pendant 17 jours : jusques à ce que *Milord Chandois*, qui avoit beaucoup de pouvoir dans le Gouvernement, & encore plus sur l'esprit de la Reine, touché de compassion parla en sa faveur : Il obtint qu'on la mettroit dans l'appartement que la Reine occupe quand elle va à la Tour, & la permission de se promener dans les galeries & sur les terrasses de plomb, à la charge que ce seroit en présence du Connétable, du Lieutenant de la Tour, & des trois femmes qu'on lui avoit données pour la servir, & que les fenestres des lieux où elle passeroit seroient fermées, aussi bien que celles de la chambre, qui avoient communication avec d'autres. Peu de temps après elle obtint, par l'intercession du même Mylord, la permission de se promener dans le Jardin de la Tour, à la charge que toutes les fenestres qui regardent sur le dehors seroient fermées tant qu'elle y seroit. Cependant on usoit toujours de toute la severité possible envers elle. La moindre chose faisoit ombre aux gardes. Jusques-là qu'un jour un enfant de quatre

quatre ans s'étant approché d'elle pour lui ¹⁵⁵⁴ donner un bouquet de fleurs, ils l'arrachèrent non seulement des mains de la Princesse, croyant qu'il y auroit quelque billet caché, mais ils maltraiterent l'enfant, & chasserent le Pere avec mille menaces & mille insolences.

Cependant la pitié & la tendresse que le Chevalier Chandois Gouverneur de la Tour témoignoit à la Princesse, ne plaisoit ni à la Reine, ni au Chancelier, ni au parti Catholique en general. Craignant donc qu'il ne la laissât sortir, ou qu'il ne lui permit d'avoir correspondance avec le Comte, on prit la résolution de la tirer delà, & de la remettre entre les mains du Chevalier *Benefield* Gouverneur de *Woodstock*, où on l'envoya sous la conduite de Mylord *Williams*, & de *Benefield*, avec bonne escorte. Ce dernier traita si brutalement la Princesse, qu'elle crût qu'on lui avoit donné ordre de la faire perir. Mais Mylord *Williams* en usa tout autrement, car il la régala magnifiquement dans une maison de campagne qu'il avoit sur la route, au grand déplaisir de *Benefield*, qui protesta qu'il s'en plaindroit à la Reine. Enfin on en usa si mal avec elle, que plusieurs Auteurs assurent qu'on avoit dépêché trois assassins à *Woodstock*, pour la faire poignarder. Mais quand ils furent dans la chambre, ils furent si

On la
transfere
dans la
forteresse
de Wood-
stock,

1554. ébloüis de l'air & de la beauté de la Princesse, qu'ils n'oserent l'entreprendre, disant *qu'ils ne scauroient assassiner une personne de cette qualité, sans en avoir un ordre par écrit de la Reine.*

Marie voyant le Royaume paisible, les seditieux pendus, les principaux Chefs des Héretiques (c'est ainsi qu'elle apelloit ceux qui ne suivoient pas la Religion Romaine) ou morts, ou condamnés, ou prisonniers; & les Catholiques triomphans, assembla le Parlement au mois de Mai. On y proposa deux choses principales, son mariage avec le Roy Philippe, & le rétablissement de la Religion Catholique. La premiere passa sans aucune difficulté, & tout d'une voix: Mais quant à la seconde, la pluralité des voix alla à prier Sa Majesté de se contenter qu'on laissât les choses en l'état auquel le Roy Edoüard son frere les avoit mises, sans y rien changer.

Ridley. La Reine qui étoit entrée dans le Gouvernement avec une passion aveugle contre la Réformation, sans faire réflexion à ce qui en pourroit arriver ne gardoit aucune formalité dans les procez qu'on faisoit aux accusez. Tous les Catholiques étoient absous quelques chargez qu'ils fussent de crimes, & les Protestans toujours condamnés quelques innocens qu'ils fussent. Entre les Evêques qui furent l'objet de la persécution

fecution de Marie, celui de Londres N I- 1534
 COLAS RIDLEY fut un des principaux.
 C'étoit un homme de grand merite, d'un
 grand ſçavoir, & qui avoit beaucoup tra-
 vaillé à la Réformation de l'Eglife. On
 commença par le priver de ſon Evêché,
 puis on le mit dans un cachot de la Tour,
 comme s'il eût été un ſclerats. Delà on le
 transféra à Oxford pour le faire diſputer ſur
 des matieres de Religion avec les Profes-
 ſeurs de l'Univerſité, ſans lui permettre
 d'avoir des livres ni aucune commodité
 pour ſe défendre. L'Univerſité le déclara
 Sectaire & Hérétique, & comme tel le li-
 vra par ordre de la Reine au bras ſéculier,
 qui ſans autre forme de procez le condam-
 na à être brûlé tout vif, ſans que l'on pût
 obliger la Reine à révoquer une Sentence ſi
 injuſte, quelques raiſons qu'on lui alléguât:
 Toute la réponſe qu'elle fit à ceux qui lui
 demandoient ſa grace, fut *qu'elle étoit fâ-
 chée de le voir ſi obſtiné dans ſon hérésie, &
 qu'elle conſentoit qu'il fut étranglé avant
 que d'être jetté dans le feu.*

Cependant Philippe impatient de con-
 ſommer ſon mariage, ayant appris que tout
 étoit tranquille en Angleterre, & que les
 vingt vaiſſeaux Anglois qui le devoient ef-
 corter avec vingt autres vaiſſeaux Espa-
 gnols, étoient prêts, ſ'embarqua le dixi-
 me Juillet à la Corogne. Peu de jours après

Philippe
 arrive en
 Angle-
 terre.

il

il arriva à la vûë du Port de Hampton, où il trouva le vaisseau Royal de Marie, enrichi de tout ce qu'une Nation opulente & magnifique peut avoir de plus précieux. La Reine l'avoit envoyé au devant pour prendre son Epoux, & lui porter de sa part un collier de l'Ordre de la valeur de quinze mille écus Romains, ou quarante mille livres sterlin. Philippe débarqua au Port de Hampton, où il trouva douze des principaux Officiers de la Couronne, accompagnés de cent Gentilshommes, qui menotent avec eux un grand équipage de chevaux & de litières pour toute la Cour, & d'un cheval que le Roy devoit monter, couvert d'un harnois magnifique, estimé douze mille livres sterlin. Il monta sur ce cheval, & alla droit à la Cathedrale où il fit chanter le *Te Deum*. Le lendemain matin le Roy envoya son grand Chambellan *Louis Gomes de Silva*, accompagné de deux grands d'Espagne, complimenter la Reine de sa part, & lui porter un present de pierres estimé soixante & dix mille pistoles. La Reine les fit mettre sur une petite table pour satisfaire la curiosité des gens, & faire voir la magnificence avec laquelle son Epoux en usoit envers elle. Ce même jour-là le Roy dîna pour la première fois en public, servi par les seuls Anglois, au grand regret des Espagnols qui ne se pouvoient

consoler de voir leur Roy entre les mains ¹⁵⁵⁶
d'un autre Nation. Je ne parlerai point
ici de la magnificence de ces nôces, ni des
Cavalcades, Fêtes & autres pompes Roya-
les que l'on vit dans cette occasion. Comme
nous avons déjà parlé du Cardinal Polus, &
que nous en devons encore parler ci-après,
je me contenterai de rapporter ici quelques
lettres qu'il a écrit, ou qui lui ont été écri-
tes, contenant plusieurs choses particu-
lières que l'on ne fera pas fâché de sçavoir. La
premiere est de lui au Cardinal de Monte.

MONSEIGNEUR,

J'ay fait sçavoir à V^ôtre Eminence par
ma dernière lettre l'heureuse arrivée du
Prince Serenissime en Angleterre, & com-
me il fut ensuite le jour de saint Jacques avec
la Reine à Winchester, où leur mariage
fut benit avec beaucoup de magnificence.
V^ôtre Eminence en pourra apprendre plus
de particularitez, si elle le souhaite, de ce-
lui qui lui rendra cette lettre, auquel je me
remets de tout ce que je pourrois vous dire
sur ce sujet, baisant très-humblement la
main à V^ôtre Eminence. Ormamento vient
d'arriver tout à l'heure avec les dépêches
qu'il a plû à Sa Sainteté de lui donner, se-
lon le zèle qu'il a pour le service de Dieu,

Lettre du
Cardinal
Polus au
Cardinal
de Monte.
1^o

6

1554. & pour le bien de l'Eglise dans cette importante affaire. Je prie V^{otre} Eminence d'en remercier Sa Sainteté, de lui baiser humblement les pieds de ma part, & de l'assurer que je lui donnerai tous les avis nécessaires selon les occasions. Au reste Ormaneto ne pouvoit venir plus à propos, & j'espère que les affaires iront au gré de Sa Sainteté, & d'une manière avantageuse à l'Eglise & au service de Dieu. Le temps ne me permet pas de vous en dire davantage, je baise très-humblement les mains à V^{otre} Eminence.

Le 29. Juillet 1554

Le Cardinal RENAUD POLUS.

Bulle de
Jules III.
à Polus,

JULES III. Pape. N^{otre} bien aimé
Fils, Salut & Benediction Apostolique,
Dieu nous ayant fait esperer l'année passée
de voir le florissant Royaume de la Grande
Bretagne réüni à la Religion Catholique,
par le zèle & la Pieté de n^{otre} très-chere
fille la Reine Marie. De l'avis & consente-
ment unanime de nos venerables Freres les
Cardinaux de l'Eglise Romaine, nous réso-
lûmes de vous envoyer en qualité de Légat
à la Reine Marie, avec un ample pouvoir,
afin de lui donner dans cette occasion le con-
seil & le secours qu'elle peut esperer du
Saint

Saint Siege. Nous voyons déjà par la gra-
 ce de Dieu des fruits considérables de cette
 Légation, dont vous vous êtes acquité avec
 beaucoup de zèle & d'habileté. Depuis la
 Reine ayant épousé nôtre très-cher Fils en
 Jesus-Christ Philippe Prince d'Espagne &
 Roy d'Angleterre, nous avons crû neces-
 saire de donner plus d'étendue à vôtre char-
 ge, & de vous faire aussi nôtre Légat & du
 Saint Siege, avec les mêmes ordres & pri-
 vilèges auprès du Roi, que nous vous avions
 donnez ci-devant auprès de la Reine, vou-
 lant que vous en fassiez les fonctions conjoin-
 tement envers l'un & l'autre. Nous espe-
 rons de la Religion & du zèle du Roi, aussi-
 bien que des richesses de l'Empereur son
 Pere, conformément aux bonnes intentions
 de la Reine, que l'on verra dissiper bien-tôt
 tous les obstacles qui s'opposent à la rédu-
 ction de ce Royaume à l'unité Catholique.
 Nous ne cessons de vous exciter en Jesus-
 Christ d'y travailler avec toute l'applica-
 tion & la vigilance dont vous êtes capable.
 Donné à Rome à saint Marc, sous l'aneau
 du pescheur, le dixième Juillet 1554. &
 de nôtre Pontificat le cinquième. Signé,
 Paul Sadolet Carpentier.

1554

MONSEIGNEUR,

Lettre
d'Orma-
netto à
Priuli,

Je suis arrivée ce matin au Camp, où j'ai
crû ne pouvoir avoir audience de Monsei-
gneur l'Evêque d'Arras, qui étoit prêt à
partir, je l'ai pourtant eüe par la grace de
Dieu, j'ai été bien reçu de lui & en ai eüe
une favorable réponse. Après lui avoir fait
entendre tout ce que vous m'avez ordonné de
lui dire, il m'a répondu que l'Empereur
avoit beaucoup à cœur les affaires presen-
tes de la Religion. Qu'il n'auroit pas man-
qué de concourir à une si sainte entreprise,
comme il a fait en toutes les occasions sem-
blables, & comme il le fera toujours au
péril de sa propre vie. Mais que quand à la
circonstance du temps (qui avoit été le pre-
mier article de mon discours) qu'il lui sem-
bloit bien que les choses avoient eüe d'assez
heureux commencemens, n'ayant rien appris
depuis l'arrivée du Roi en Angleterre que
la célébration de ses nôces : Mais qu'avant
que d'aller plus avant, il croyoit qu'il faloit
voir quel train prendroient les affaires du
Royaume, & que puisqu'il devoit rendre
compte au Roi du sujet pour lequel j'avois
été envoyé vers lui, qu'il auroit été nécessaire
que je me fusse un peu plus expliqué sur
deux choses. I. Sur la forme du pouvoir
donné en cette affaire, y ayant une extrême

me

me difference entre en remettre la connoissance au Cardinal, & en faire Juger les Princes Sérénissimes, & puis sur les moyens dont vous vouliez vous servir pour l'accommodement : ajoûtant qu'il auroit été necessaire de voir une copie du pouvoir. Quant au temps, je lui repliquai qu'il étoit toujours de saison de travailler à une affaire où il s'agit du salut de l'ame, où l'on ne doit perdre aucun moment. Que d'ailleurs c'étoit une affaire de telle nature qu'il la falloit commencer, en persuadant à chacun de l'embrasser, parce que c'étoit l'interest de chacun de le faire, ce que personne ne pouvoit mieux executer que Monseigneur le Legat, & que tout temps étoit propre à de telles choses. J'ajoûtai même que Sa Majesté Imperiale ne devoit pas laisser passer l'occasion d'achever la réduction de ce Royaume avant que le Prince son fils arrivât en Angleterre, s'il en vouloit avoir l'honneur. 2. Quant au pouvoir, je lui repliquai qu'il me sembloit que je m'étois assez expliqué quand je lui avois dit que l'accommodement avoit été remis à V^{re} Eminence : que pour la maniere il n'en avoit encore été rien déterminé, parce que c'est une nature d'affaires où la presence fait beaucoup, & où il faut souvent prendre les résolutions sur le champ, & après qu'on est informé de plusieurs circonstances qui changent

gend

1554. *gent fort souvent l'état des choses. Quant aux autres points j'en informerai plus particulièrement V^ôtre Eminence à mon retour. En attendant je suis, &c. De Valenciennes le dernier jour de Juillet 1554.*

Nicolai Ormaneto.

Lettre du
Roi Phi-
lippe, au
Cardinal
Polus,

PHILIPPE par la grace de Dieu Roi d'Angleterre, de France, de la Sicile Citerieure, de Jerusalem & d'Irlande, Défenseur de la Foi, Prince d'Espagne, Archiduc d'Autriche; Duc de Bourgogne, de Milan, & de Brabant, Comte de Habsburg, de Flandres & du Tirol, &c. à nôtre Reverend Pere en Jesus-Christ, & très-cher ami, salut. Très-Reverend Pere en Jesus-Christ, & très-cher ami: Nous venons d'envoyer tout presentement vers l'invincible Empereur nôtre Pere & nôtre Seigneur le Comte de Horn, Capitaine de nos Gardes à Cheval, & nous lui avons donné ordre de visiter & de saluer de nôtre part V^ôtre Eminence, dont le sçavoir, la vertu & la pieté nous ont été, & nous seront toujours en grande recommandation. Nous vous prions d'ajouter foi à tout ce que le-dit Comte vous dira de nôtre part, & d'aider de nous tous les bons offices que nous serons capables de vous rendre, comme vous l'entendrez plus particulièrement de lui.
Cepen-

Cependant nous prions Dieu qu'il vous ait
 en sa sainte garde. A Winton le 4. Août
 1554.

1554

PHILIPPE ROY.

SIRE,

J'avois senti beaucoup de joye lorsque
 j'appris par les bruits publics & par les
 lettres de mes amis l'heureuse arrivée de
 V^{otre} Majesté en Angleterre, & son ma-
 riage avec nôtre Sérénissime Reine, qui a
 été célébré à la joye de toute la Nation.
 Mais j'en ai senti une bien plus grande
 quand j'ai reçû la lettre que V^{otre} Majesté
 m'a fait l'honneur de m'écrire, & que M.
 le Comte de Horn m'envoya hier par M. de
 Saint Martin un de vos officiers, que j'ai
 chargé de vous rendre celle-ci. Je l'ai trou-
 vée pleine des marques de cette bonté & de
 cette humanité que tout le monde louë en
 V^{otre} Majesté comme une vertu véritable-
 ment Royale, & qui excelle en vous parmi
 une infinité d'autres grandes qualitez. Je
 rends graces à V^{otre} Majesté de cette mar-
 que de sa bien-veillance dont il lui a plu
 m'honorer. Je la felicite encore une fois de
 son heureux mariage, que la Providence de
 Dieu a sans doute permis pour redonner le
 repos à l'Angleterre, en attendant que
 je le puisse faire de la part du Pape, se-
 lon

Lettre
de Polus
au Roi

1554. lon les ordres que j'en ai reçû, à la consolation de l'Eglise, & au salut du Royaume. Il ne me reste que d'assurer vôtre Majesté que je lui rendrai tous les devoirs qu'elle peut attendre de moi, en qualité de Légat, & en qualité de vôtre sujet, & que j'embrasserai avec plaisir les occasions où je pourrai contribuer à sa gloire. Je prie Dieu qu'il veuille conserver long-temps Vôtre Majesté, & celle de la Reine vôtre Eponse. Du Convent de Diligam près de Bruxelles, le 7. des Ides d'Août 1554.

Le Cardinal Renaud Polus.

TRÉS-REVEREND Pere en Jesus-Christ,

Lettre de
Polus à
Solo.

J'ai reconnu par vos lettres combien vous avez sujet de dire avec le Prophète, mon cœur est disposé, mon Dieu, mon cœur est disposé, & quoi que j'aye toujours reconnu ces bonnes dispositions en vous depuis que je vous connois, & vous ne les avez jamais mieux fait paroître que par les dernières que j'ai reçûes de vous, & par celles que vous avez écrites à l'Empereur & à Dom Alonso de Anguillara, en ma faveur, & pour lui recommander la cause de Jesus-Christ. Il paroît bien que vôtre cœur est préparé à supporter les plus grandes charges quand il s'agira de la gloire de Dieu & de l'utilité de l'Eglise. Je n'ai pû m'empêcher en les lisant.

lisant de louer Dieu en moi-même de ce qu'il vous a communiqué une si bonne part de la plus excellente de toutes les vertus, qui est la Charité. J'ai seulement à souhaiter que vous trouviez les occasions de faire paroître cet excellent courage que Dieu vous a donné. J'espère que cela arrivera si Dieu permet que j'aille en Angleterre y faire les fonctions de la Légation qui m'y a été donnée. Je voi par les lettres que vous m'avez envoyées combien vous le souhaitez, & combien vous y travaillez. Je ne les ferai pourtant rendre que quand je jugerai qu'il sera de besoin, & j'espère que la chose pourra réussir sans elle. Je sçaurai par la réponse aux lettres que j'ai écrites au Roi & à la Reine si mon esperance aura été bien fondée. Je les attends de jour à autre, & je vous en donnerai avis dès que je les aurai reçues. Continuez cependant à vous occuper à la priere, qui seule vous peut ouvrir aujourd'hui une porte que la prudence des sages a fermée depuis tant de temps; Mais il n'y a ni prudence ni conseil qui tienne contre Dieu; ce sera lui qui sera vôtre force quand vous l'invoquerez. Du Convent de Diligam, le deuxième Septembre 1554.

Le Cardinal Renaud Polus.

Quand le Roi Philippe se vit marié, & qu'il n'eût plus à craindre que le Cardinal Polus

Le Legat
Polus
Polus

1554. Polus aporât aucun obstacle à ses desseins. Il résolut de prier l'Empereur son pere de ne le plus retenir en Flandres. Le Roy & la Reine envoyerent donc à Bruxelles François Talbot Comte de Scharisbury, ou Chrewsbury, qui étoit un Seigneur de grande considération & fort zélé pour la Religion Catholique, non seulement pour le visiter de leur part, mais pour le presser de passer en Angleterre, l'accompagner & le défrayer pendant le voyage. Mais le Cardinal que l'on avoit empêché pendant neuf mois de passer en Angleterre pour y exercer les fonctions de Légat, & qui avoit presque perdu patience de se voir ainsi joué par une si longue attente, voulut faire languir les autres à leur tour, de sorte que plus on le pressoit de partir, & plus il trouvoit de nouveaux obstacles pour gagner du tems, tantôt sous prétexte de lettres qu'il attendoit de Rome, tantôt pour n'avoir pas les choses prêtes, tantôt parce qu'il étoit incommodé. Ainsi il n'arriva à Douvre que vers la mi-Novembre, où par ordre du Roi & de la Reine on lui fit la même entrée, & les mêmes honneurs qu'on avoit fait au Roy lui-même lors qu'il arriva en Angleterre. L'Evêque de Winchester & le Conseil le fut recevoir à la porte de Londres. Le Roi accompagné de tous les grands Seigneurs du Royaume le reçût à la porte de Witte-

Wittehall, & la Reine à la porte de la Sale, 1555
 on le logea ensuite dans le plus magnifique
 appartement du Palais.

Depuis la fin de Novembre on avoit don- Le Par-
 né les ordres pour la convocation du Par- lement
 lement, dont la premiere séance fut tenuë assiémlé,
 le troisiéme de Janvier 1555. Le Roy & la
 Reine y assisterent en personne. Le Cardi-
 nal Légat leva l'Interdit que le Pape Paul
 III. avoit prononcé contre l'Angleterre.
 Philippe & Marie déclarerent qu'ils re-
 nonçoient au titre de Chef de l'Eglise, qui
 n'appartenoit qu'au Pape. Le Légat & l'E-
 vêque de Winchester parlerent beaucoup
 de l'excellence de l'Eglise Romaine, & du
 tort que le Royaume s'étoit fait d'avoir re-
 noncé à une si bonne mere sous prétexte
 de Réformation. On ne parle enfin pen-
 dant toute la tenuë du Parlement que d'ex-
 tirpation d'Hérésie, & d'envoyer une Am-
 bassade d'obedience au nouveau Pape Ju-
 les III. On choisit pour cet employ *le*
Vicomte de Montaigu, *l'Evêque d'Ely*
& le Chevalier Edoüard Vanne de la
 part du Parlement. La Reine ajoüta à leur
 commission de rendre obedience au Pape
 au nom du Royaume, un ordre de le prier
 de sa part de confirmer toutes les graces
 que le Légat avoit accordées à l'Angle-
 terre.

Cependant la Princesse Elizabeth se plai- Eliza-
 Toime I. L gnoit beth

1555.
étroitement dé-
tenuë.

gnoit toujours à Benefield de ce qu'on la traitoit comme la plus misérable femme de la terre, quoi qu'elle fut innocente, & que l'on ne trouvât aucune preuve contr'elle. Elle ne pouvoit comprendre d'où venoit qu'on la tenoit si resserrée, qu'il ne lui étoit non seulement pas permis de voir aucun de ses domestiques, mais qu'on ne lui voulut pas même permettre d'écrire à la Reine sa sœur; c'étoit là son plus grand déplaisir, d'autant plus que c'est une grace qu'on ne refuse pas aux plus coupables: Finalement Benefield las de se voir reprocher tous les jours l'injustice de son procédé, touché peut-être aussi de quelques remords de conscience, lui donna permission d'écrire à la Reine, à la charge qu'il verroit la lettre avant qu'on l'envoyât. La Princesse eût beaucoup de peine à subir une condition qui lui paroissoit injuste & contraire au respect qu'un sujet doit à sa Reine, d'entreprendre de voir les lettres qu'on lui écrivoit: mais ne pouvant faire autrement elle fut forcée d'accepter cette dure condition. Elle lui écrivit donc la lettre suivante.

M A D A M E,

Si le triste état où je me trouve pouvoit par-

parvenir jusqu'à V^ôtre Majesté, je ne doute pas qu'elle n'en fut touchée, & qu'elle n'y apportât quelque soulagement. Si je me sentois coupable de la moindre faute contre la gloire, l'autorité & le service de V^ôtre Majesté, je me consolerois de mes afflictions, & les regarderois comme une juste punition, mais étant aussi innocente & aussi zélée que je suis au service de V^ôtre Majesté, je ne puis me consoler de mon malheur. Jugez de la nature de ma détention, parce que je puis assurer à V^ôtre Majesté que je ne sçai que depuis trois jours son heureux mariage avec le Serenissime Prince Philippe, fait il y a déjà plusieurs mois: encore est-ce une des plus grandes obligations que j'aye à Monsieur le Gouverneur Benesfield, de m'avoir fait part de cette heureuse nouvelle. Je prie Dieu qu'il conserve long temps V^ôtre Majesté, qu'il benisse v^ôtre mariage, & qu'il vous inspire quelque bonté pour moy. Je ne doute pas que plusieurs personnes n'ayent obtenu des faveurs & des graces à l'occasion de v^ôtre mariage; il n'y a que l'infortunée Fille d'Henry VIII. pour laquelle toutes les portes de la Justice & de la Clemence ont été fermées. Que si la proximité du sang ne touche pas V^ôtre Majesté, je la supplie de se laisser émouvoir par sa générosité Royale, & par la grandeur de son ame.

1555^d
Lettre
d'Elizabeth à la
Reine.

1555.
Pour-
quoi elle
refusa la
liberté à
Eliza-
beth.

Le but de cette lettre étoit de demander à la Reine qu'il lui plût d'apporter quelque adoucissement à sa prison, si elle ne vouloit lui accorder l'entiere liberté. Il est certain que la Reine étoit émuë de quelque compassion envers la Princesse, & qu'elle donna plusieurs fois ordre au Chancelier d'achever de conclurre l'affaire de la prison d'Elizabeth; qui avoit empêché que l'on n'ouvrit les prisons au jour du mariage de la Reine, selon la coûtume, parce que ne voulant pas accorder la liberté à la Princesse, ni au Comte de Devonshire, on ne pouvoit l'accorder aux autres prisonniers, sans que l'on regardât comme une grande inhumanité que l'on eût refusé à la sœur de la Reine une grace que l'on auroit accordée à d'autres gens. Pour empêcher donc que l'on n'en murmurât, on ne donna la liberté à personne de ceux qui étoient détenus pour crime d'Etat, ou pour cause de Religion. Le Chancelier, que l'on pouvoit regarder comme le Procureur Fiscal du diable contre Elizabeth, n'avoit pourtant aucune haine particuliere contre elle: Il vouloit seulement avoir la gloire d'avoir détruit l'hérésie en Angleterre & rétabli la Religion Catholique. Il faisoit souvent réflexion qu'Elizabeth avoit été élevée dans une Religion entierement opposée au Papisme, & une Religion qu'elle aimoit du fond du cœur, quel-
que

que amitié qu'elle témoignéât aux Catho-¹⁵⁵⁵⁴ques par politique : de forte qu'il voyoit bien que si la Princesse montoit sur le Trône après Marie, qu'elle seroit obligée de se déclarer ennemie du siège Apostolique, à moins qu'elle ne voulut se reconnoître bâtarde.

Ces raisons de Gardiner faisoient tant d'impression sur l'esprit du Roy & de la Reine, qu'ils panchoient à prendre les voyes de la rigueur contre Elizabeth. On proposa même de la faire empoisonner. La Reine étoit si entêtée du zèle de sa Religion, & du dessein de rétablir le Papisme dans son Royaume, qu'elle donnoit les mains à une si abominable proposition toutes les fois qu'on lui faisoit souvenir que sa Religion alloit perir en Angleterre, s'il arrivoit que la Princesse Elizabeth luy succedât. Il est certain que si le Roy ne se fut opposé à ce détestable conseil du Chancelier, que nôtre Princesse auroit fini ses jours dans la prison. On vit en cela deux choses extraordinaires en la conduite de ce Prince, premierement lui qui étoit naturellement cruel, inhumain, barbare, quand il s'agissoit de répandre le sang de ceux qu'il appelloit *Hérétiques*, lui qui ne pouvoit pas souffrir l'ombre même des ennemis de la Religion Romaine; témoigna pourtant beaucoup de clemence pour Elizabeth

Méchan-
tes maxi-
mes, &
grande
clemence
du Roy
Philippe.

#555. (nous en dirons les raisons ci-après) lui sauva la vie, & lui fit même rendre la liberté, quoi qu'on ne cessât de lui représenter les dangers que la Religion couroit si on la laissoit vivre. L'autre, c'est qu'il manqua de Politique dans cette occasion, lui qui en avoit tant d'ailleurs, ne s'apercevant pas que Marie venant à mourir sans enfans, & Elizabeth lui succédant, il perdoit toute esperance de conserver la Couronne pour lui même, & qu'il falloit nécessairement y renoncer, s'il vouloit venir à bout de ce dessein. Mais le bonheur de cette Princesse voulut que Philippe devint, contre son naturel, fort clement & peu politique.

Apprehension de Gardiner.

Le Chancelier usa d'une plus fine, mais plus maligne politique. Comme il n'avoit rien tant à cœur que les interêts de l'Eglise Romaine, soutenu d'ailleurs de l'autorité de la Reine, qu'il voyoit portée d'un zele aveugle pour le même dessein, il cherchoit nuit & jour les moyens d'ôter tout appuy à ce qu'il appelloit *Heresse*, afin de la faire tomber plus vîte, & de faire régner la seule Religion Catholique. Il voyoit que tous les Réformez demeuroient non seulement obstinez dans leurs sentimens, mais qu'ils esperoient de plus en plus de voir un jour monter Elizabeth sur le Trône; & que cette esperance ruinoit ses desseins & ceux

du

du Cardinal Polus, qui étoient de rendre le Royaume tout Catholique; aussi avoient-ils déjà reçu ordre de la Reine d'y travailler, l'un sçavoir le Chancelier, de veiller à l'extirpation de l'Herese, & le Cardinal Polus à la Réformation du Clergé. Mais la crainte de ne pas réussir lui donnoit beaucoup d'inquiétude.

Voyant donc que le plus grand obstacle à leurs desseins c'étoit l'esperance que les Protestans avoient conçu de voir un jour Elizabeth sur le Trône, étant impossible de réussir à rendre la Religion Catholique dominante, ni à faire déclarer Hérétiques ceux qui refuseroient de l'embrasser tandis que ces esperances dureroient: Aussi l'un & l'autre parti attendoit avec impatience les suites du mariage de la Reine. Les Protestans disoient que si elle avoit des enfans toutes leurs esperances étoient perduës, parce qu'on les feroit élever du Pere en fils dans le Papisme, qui étant devenu plus fier & plus puissant les persécuteroient jusques à leur entiere ruine; de sorte qu'ils s'informoient à tout moment s'il y avoit apparence que la Reine devint grosse, & se consoloient quand on n'en voyoit point. Gardiner de son côté avoit la même inquiétude, voyant bien que la Religion Romaine étoit perduë en Angleterre si la Reine venoit à mourir sans enfans. Il espe-

1555.
 Ses craintes s'augmentent.

#555. roit pourtant qu'une Reine bien faite, qui avoit beaucoup de santé, & n'avoit qu'environ 35. ans, mariée avec un Roy qui n'en avoit que 31. ne manqueroient pas d'avoir bien-tôt des enfans. Mais il commença à perdre esperance quand il vit passer trois ou quatre mois sans que la Reine eût aucune marque de grossesse; & ce qui le fâchoit le plus c'étoit de voir que les Protestans qui en étoient bien informez en devenoient tous les jours plus fiers. Jamais aussi Princesse n'a été plus soigneusement observée que celle-ci; car au moindre signe le plus équivoque de grossesse, on voyoit les Catholiques rejouis & les Protestans affligez, aussi faisoient-ils des prieres à Dieu fort opposées, les Catholiques pour la fécondité; & les Protestans, qui rencontrèrent mieux, pour la sterilité de la Reine.

La Reine
 fait fem.
 blanc d'è.
 ire grosse.
 & pour-
 quoy.

Gardiner toujours fin, mais malin Politique, ne travailla qu'à gagner du temps, selon le proverbe Italien, *chi a tempo a vita*; c'est ce qui consoloit aussi les Protestans à l'égard d'Elizabeth. Mais voyant que la Reine ne devenoit point grosse, il résolut avec elle de feindre qu'elle l'étoit, & de nourrir le peuple & le Roy lui-même de l'esperance de voir bien tôt un successeur à la Couronne, croyant que cela contribueroit beaucoup au rétablissement de la Religion Catholique, & que les Protestans

sta

stans retenus dans leur Religion par la seule esperance de voir un jour monter Elizabeth sur le Trône, la perdrieroient dès qu'ils verroient la Reine prête à avoir des enfans. Que cela ôteroit tout d'un coup toute sorte d'obstacles. Qu'on auroit par là occasion de faire couper la tête aux Chefs de ce parti, qui n'en ayant plus ne pourroit plus faire aucune résistance; Qu'ainsi la Religion Catholique deviendroit bien-tôt dominante, & que l'Hérésie étant éteinte Elizabeth n'auroit plus aucune prétention à devenir Reine, & que peut-être même elle se résoudroit à se faire Catholique, pour se conserver encore quelque esperance de succeder à la Couronne. La Reine qui suivoit aveuglement les conseils du Chancelier, du moins en matiere de Religion, n'eût aucune peine à donner dans cette résolution, d'autant plus que le Chancelier lui avoit conseillé d'en demander avis à son Confesseur le Pere Piplex de l'ordre de saint François. La Reine n'en eût pas plutôt fait l'ouverture au bon Pere, déjà instruit par le Chancelier, qu'il l'assura qu'il n'y avoit nul peché à feindre cette grossesse, qu'au contraire une telle feinte seroit très-agréable à Dieu puis qu'elle serviroit à sa gloire, au rétablissement de la Religion, & à faciliter l'extirpation de l'Hérésie. Là dessus la Reine feignit avoir du dé-

L 5. goût,

3555. goût, des maux de cœur, des soulemens d'estomach, & semblables marques de grosseffe; souvent même elle se levoit de table sans achever le repas, elle mettoit aussi des linges sur son ventre pour mieux contréfaire une grosseffe.

Persecu-
tion,

Une telle feinte produisit l'effet qu'on s'en étoit promis. Elle fit perdre courage aux Protestans, qui crûrent la Reine véritablement grosse, ce qui rallentit la vigueur avec laquelle ils soutenoient leur Religion. Le Chancelier & le Conseil qui s'en appercûrent se mirent aussi à persécuter violemment les Réformez. On commença par le nommé *Jean Rogers* Pasteur, & pere de dix enfans. Il fut condamné à être brûlé tout vif le 4. Février, accusé d'avoir rendu af-freuse l'Eglise Romaine dans quelqu'un de ses Sermons. Le 9. on fit pendre & brûler *Jean Hooper* Evêque de Gloucester, & qui l'avoit été auparavant de Wigorne. Le 9. Mars suivant *Robert Farrar* Evêque de Saint Davids eût le même sort, accusé d'avoir prêché contre l'idolâtrie de l'Eglise Romaine, & dit qu'il étoit impossible d'y faire son salut. On en pendit & on en brûla encore un grand nombre d'autres. *Roland Taylor* Pasteur fut brûlé à Hadlas. *Laurent Beadford*, sçavant Theologien à Conventry. *Nicolas Ridley* Evêque de Londres, & *Hugues Latiner* Evêque de Wigorne furent

rent aussi brûlez dans le fossé d'Oxford. On fit monter Crammer Archevêque de Cantorbery, qui étoit dans les prisons d'Oxford, au haut d'une tour, afin qu'il vit brûler ces deux Evêques qui étoient ses plus familiers amis & ses confreres. On ne parloit en un mot que de feux & de supplices par tout.

1555.

La Reine avoit convenu avec Philippe que pendant qu'elle procederoit de son côté à toute rigueur contre les Heretiques, que lui du sien témoignerait de la clemence & de la compassion pour eux; ce qu'il faisoit aussi jusques à demander quelquefois des graces en leur faveur, non par quelque bonne volonté qu'il eût pour eux, lui qui étoit si alteré du sang de ceux qu'il appelloit *los hereticos*; mais pour gagner par ce stratagême l'amitié des Anglois, qui le voyant agir de la sorte crurent effectivement qu'il étoit doux & clement. De sorte qu'après avoir vû ce qu'il avoit fait, sur tout envers la Princesse Elizabeth, ils l'aimèrent tant qu'il fit tout ce qu'il vouloit dans le Royaume, Alliances, Confederations, levée de Troupes, Paix Guerre, Traitez de Commerce, dépenses inutiles, & tout ce qu'il jugeoit avantageux pour sa maison, menant les Anglois comme des agneaux à la boucherie, qui se laissoient conduire aveuglement où il vouloit, sans s'en-

Effets de
la Clé-
mence de
Philippe.

4555. enquerir, trompez par cette apparence de douceur & de moderation qu'il faisoit paroître. Cependant il avoit l'air & le visage austere, il ne sortoit presque jamais de son Palais; il en faisoit même tenir les portes fermées, tellement que personne n'y pouvoit entrer sans en avoir demandé la permission à son Maître d'Hôtel: Ce qui avoit tellement rebuté la Noblesse que tous les Seigneurs s'étoient retirez à la Campagne, & que l'on avoit perdu l'usage de faire la Cour.

Les raisons qu'il eut de procurer la liberté d'Elizabeth.

Le Roy Philippe voyant que la réputation de clemence qu'il s'étoit acquise lui avoit gagné l'esprit des Anglois, crût qu'il falloit faire une action d'éclat pour achever de s'en rendre le Maître. Dès qu'il apprit que la grossesse de la Reine n'étoit qu'une feinte, & qu'il en scût le dessein, il appliqua tout son esprit sur l'avenir. Car voyant que plusieurs mois s'étoient écoulés depuis son mariage, sans qu'il eût paru aucun signe de grossesse en la Reine, & que selon toute apparence elle étoit sterile, puisque souvent il arrive aux filles âgées que si elles n'ont point d'enfans dès le commencement du mariage elles n'en ont jamais. Il crût cela étant, que le plus grand coup de politique qu'il pouvoit faire étoit de procurer la liberté d'Elizabeth: Et cela lui servoit à deux fins. Premièrement,

à confirmer les Anglois dans l'opinion qu'ils avoient de sa clemence & de sa douceur : Il seavoit aussi que les Anglois aimoient passionnement la Princesse à cause de ses grandes qualitez , parce qu'ils esperoient de la voir un jour monter sur le Trône , & qu'ainsi il se feroit adorer de toute la Nation s'il l'a faisoit mettre en liberté ; ainsi ce qui paroissoit une acte de generosité , n'étoit au fond qu'un coup de sa politique profonde , & un moyen de venir plus facilement à bout de ses desseins. En éfet , la Reine venant à mourir sans enfans , si on eût fait mourir Elizabeth la Couronne appartenoit de droit à Marie Stuard Reine d'Ecosse , déjà accordée en mariage au Dauphin de France : & cela étant , cette Nation déjà trop puissante alloit se rendre formidable par l'acquisition des Royaumes d'Ecosse , d'Angleterre & d'Irlande : Il crût donc qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen d'empêcher que cette Couronne ne devint trop puissante que de conserver la Princesse Elizabeth.

Ce fut-là la veritable raison qui porta le Roy Philippe à empêcher qu'on n'empoisonnât la Princesse. Mais ce ne fut pas tout , car il voulut après lui avoir sauvé la vie lui procurer encore la liberté , & craignant que les chagrins & les incommoditez d'une si rude prison n'abregeassent ses jours , il en

Il lui
procure
sa liberté
& com-
ment.

solli-

sollicita la Reine avec chaleur. Mais avant que d'en venir là, on délibéra sur la maniere dont on s'y devoit prendre. On commença par la faire exhorter à confesser sa faute, en l'assurant du pardon; afin d'empêcher les plaintes des Anglois & les mauvaises impressions qu'on auroit pris de la Reine dans les Nations étrangères, d'avoir tenu pendant plusieurs mois, dans une rude prison, une sœur innocente, sur de simples soupçons. La Reine & le Chancelier avoient raison aussi de chercher à couvrir de quelque bon prétexte une affaire qui les avoient rendus odieux à toute la Nation, qui ne pouvoit souffrir qu'on traitât avec tant de rigueur une Princesse tant chérie, & contre laquelle on ne trouvoit aucune preuve.

On la conduit à Hamptoncourt & de quoi on la sollicite.

On commença donc par transferer Elizabeth au Château de Woodstock, à celui de Hamptoncourt, à 12. mille de Londres, où on la fit garder pourtant avec la même rigueur qu'auparavant. Là, par ordre de la Reine, le Chancelier accompagné de six Conseillers d'Etat la furent voir. Ils mirent en usage toute leur plus fine & plus maligne Rhetorique, pour lui persuader la bonne volonté, que le Roy & la Reine avoient pour elle, l'assurant qu'ils étoient prêts à lui pardonner & à la recevoir à bras ouverts; mais qu'elle ne devoit point aussi de son côté faire difficulté de confesser sa faute.

te. Que cela rendroit la grace plus considerable, & qu'ainsi elle s'épargneroit la peine de comparoître encore une fois devant les Juges, & de répondre aux preuves & aux accusations du procès. Tel fut le discours du Chancelier, finissant par lui faire des menaces si elle persistoit dans la négative: à cela la Princesse répondit. *My lord, je ne puis comprendre qu'un homme comme vous, qui êtes le Chef de la Justice du Royaume, qui devez tenir la balance égale & empêcher qu'on n'opprime l'innocence; agisse d'une maniere si contraire aux obligations de sa charge, que de vouloir non seulement m'exhorter, mais presque me séduire, ou me forcer à confesser une faute dont je me sens très-innocente devant Dieu & devant les hommes. Je puis vous assurer en bonne conscience, My lord, que j'ay toujours eû en horreur, jusques à la pensée, d'offenser qui que ce soit, & bien plus encore de rien faire contre celle qui est ma sœur & ma Reine. Si je me sentoie coupable d'avoir eû le moindre dessein de rien entreprendre contre son service, je ne trouverois pas de mort assez ignominieuse pour m'en punir moy-même: mais me sentant très-innocente j'ay résolu de perdre plutôt la vie que de flétrir ma réputation par une confession indigne d'une personne comme moy, & injurieuse à mon innocence.*

Gar-

7555.

On prend
un autre
moyen.

Gardiner s'en retourna triste & mortifié de cette réponse, prévoyant la ruine de sa Religion & celle de sa famille (comme cela arriva depuis) si la Reine venoit à mourir sans enfans, & que la Princesse montât sur le Trône. On croit même que du moment qu'il vit que l'on prenoit la résolution de mettre Elizabeth en liberté, & de lui ouvrir par-là le chemin au Trône, il en fut si sensiblement affligé qu'il en tomba malade, & qu'il en mourut peu de temps après. Quand on eût rapporté à la Reine que la Princesse s'obstinoit à ne point confesser sa prétendue faute, & que ce moyen n'avoit pu réussir, on eût recours à un autre, qui fut de lui faire rendre visite par le Legat, esperant que l'autorité de sa charge, ou sa qualité de parent, ou son esprit & son éloquence lui pourroient persuader de se faire bonne Catholique. Le Cardinal Polus eût donc un long entretien avec la Princesse qui fut ensuite imprimé en forme de Dialogue en la maniere suivante.

Dialogue entre Elizabeth & le Cardinal Polus sur la Religion.

LE CARDINAL. Madame, je ne puis comprendre qu'une Princesse comme vous qui possède tant de vertus naturelles & acquises, & qui a tant de connoissance des sciences humaines, aye si peu d'estime pour ce qui regarde le salut de l'ame, la plus importante de toutes les sciences. Mais pourquoi vouloir être aveugle envers un Dieu qui

qui vous a donné tant de belles qualitez ? Car ^{1555.} enfin la vivacité de l'esprit , la subtilité de l'ame , l'étenduë de la memoire , la force du jugement , la connoissance des lettres , l'acquisition des langues , la solidité de la prudence , & tant d'autres qualitez que vous possédez en leur plus haut degré , sont à la verité très-considerables dans le monde , mais tout cela n'est que tenebres , s'il n'est accompagné de la lumiere de la Religion , qui seule nous peut rendre agreables à Dieu en nous rendant Saints : c'est ce que vouloit dire saint Paul , quand il disoit , *que la sapsience du monde est une folie devant Dieu.* La sapsience du monde est en éfet comme l'herbe qui se sèche en un moment , ou comme la neige qui se fond aux premiers rayons du Soleil , mais celle qui vient de Dieu , qui est la lumiere de la Religion , durera éternellement.

ELIZABETH. J'approuve tout ce que vous venez de me dire , Mylord , & je voudrois avoir les qualitez que vous m'attribuez , pour me confirmer de plus en plus dans mes sentimens. Les sciences humaines s'acquierent par les veilles , la diligence , le travail , & servent à régler nôtre vie & à rendre nôtre conduite agreable à ceux avec qui nous vivons , je les regarde aussi comme un ornement precieux de l'esprit. Mais pour ce qui regarde l'ame & la Religion , j'embrasse
de

1555. de tout mon cœur ce que saint Paul nous en a appris, *que toute bonne donation & tout don parfait est d'en haut, descendant du Pere des lumieres.* Il ne dépend pas de nous d'effacer de nôtre cœur ce que Dieu y a gravé; autrement la liberté de nôtre volonté qui nous a été donnée toute entiere pour ce qui regarde les choses du monde, seroit au dessus des lumieres & des graces qui nous viennent du Ciel. Le même Apôtre l'a dit nettement, *qu'il est dur de regimber contre les éperons.* Que si nous voulions suivre tous les conseils que les hommes nous donnent, & donner dans tous les sentimens qu'ils nous voudroient inspirer, en renonçant aux lumieres naturelles que Dieu a mis dans nos cœurs, & à l'inclination qu'il nous a donné pour les suivre. Il est certain que nous les rendrions entierement inutiles, & qu'il faudroit changer à toute heure de sentiment, puisque les hommes sont très inconstans dans leurs opinions, & que Dieu seul est immuable.

P O L U S. Madame, Dieu a mis la conduite de l'Eglise, aux hommes, en commençant depuis les Apôtres, auxquels il a donné, & à leurs successeurs de siècle en siècle, le pouvoir d'enseigner, Baptiser, Catechifer, Prêcher, & porter la Religion Chrétienne dans tout le monde, aussi-bien que celui d'éloigner de l'Eglise les Schismes, les Heresies,

Heresies, les corruptions & les desordres. Il faut donc des Conducteurs à l'Eglise, & ces Conducteurs ne peuvent être que des hommes, qui sont les organes dont Dieu se sert pour porter la lumiere dans nos esprits. Mais le Demon nous tente souvent, & nous fait voir blanc ce qui est noir, & bon ce qui est très-méchant: d'ailleurs un cœur déjà obstiné dans une opinion peut se tromper, & prendre pour des lumieres du Ciel les suggestions même & les tentations de cet esprit malin. De sorte que les Conducteurs de l'Eglise sont établis de Dieu, & revêtus de l'autorité de nous apprendre à distinguer ce qui est lumiere du Ciel, & ce qui est tentation du diable.

ELIZABETH. J'avouë, Mylord, que Dieu a remis la conduite de l'Eglise aux hommes, c'est à-dire aux Apôtres, mais ce ne fut qu'après qu'ils furent remplis des dons du saint Esprit, en la vertu duquel ils commencerent les fonctions de leur charge, prêcherent & écrivirent des Loix pour la conduite des hommes. Les successeurs des Apôtres aussi, & ceux qui ont reformé les abus de l'Eglise en sont encore les Conducteurs. Mais ils n'ont aucun pouvoir par eux-mêmes, & ils sont obligez de se conformer aux Evangiles & aux autres Ecritures saintes, que les Apôtres nous ont laissé pour être la règle de nôtre conduite, que
si nos

si nos Conducteurs & nos Réformateurs s'éloignent de cette règle, nous les devons regarder comme des seducteurs. L'Apôtre saint Paul qui a puisé ses enseignemens dans le sein même de Jesus-Christ, nous l'ordonne expressément ainsi : *Si quelqu'un vous prêche outre ce que nous vous avons Evangelisé, qu'il soit anathême.* Nous devons donc tirer la Doctrine de la Foy & du salut, de celle des Apôtres qui est infaillible, au lieu que les hommes peuvent errer s'ils s'en éloignent. Les tentations du démon aussi ont beaucoup de force sur nous, c'est pour cela quel'Apôtre S. Pierre nous exhorte à demeurer fermes en la foi, en ces termes : *Le diable votre ennemi tourne à l'entour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra devorer, résistez-lui & demeurez fermes en la Foy.*

POLUS. Madame, vous vous condamnez vous même; car si vous sçaviez si bien que le démon cherchoit à devorer votre foi, d'où vient que vous n'avez pas demeuré ferme dans votre premiere créance? Pourquoi vous êtes vous laissé seduire par des opinions nouvelles, qui n'ont d'autre source que le caprice & le libertinage des hommes? Vous m'avez allegué ce commandement de saint Paul : *Si quelqu'un vous prêche outre ce qui vous a été Evangelisé, qu'il soit anathême,* & cependant vous vous êtes laissé seduire, jusques

jusques à abandonner une Religion qui a l'avantage d'avoir été établie en Angleterre dès le temps des Apôtres, & cultivée par leurs successeurs d'une maniere qui a édifié toute la terre; & il me suffiroit de vous dire que vous êtes fille d'un Prince d'heureuse memoire, qui a porté le titre de *Défenseur de la Foy*, tandis qu'il a demeuré fidelle à l'Eglise.

ELIZABETH. Ce n'a jamais été mon dessein; Mylord, de m'éloigner de la Foi ancienne de cette Eglise, que le Fils de Dieu est venu établir sur la terre, & que les Apôtres inspirez du saint Esprit nous ont laissée, avec les instructions nécessaires pour y bien vivre. Au contraire ayant été nourrie & élevée dans la veritable Eglise primitive, repurgée des abus & des corruptions du Papisme; depuis quelques années que je commence à connoître par moi même la Réformation qui a été commencée par le Roy mon Pere, & continuée par le Roy Edoüard mon frere, je m'y confirme de plus en plus; parce que je la trouve conforme aux écrits des Apôtres, & dans le sein de laquelle je trouve avec l'assurance de mon salut le repos de mon esprit, & la paix de la conscience. A dire le vrai, Mylord, je voi dans l'Eglise Romaine beaucoup de choses qui sont de pures cérémonies, qui n'ont aucun rapport au salut
dont,

2555. dont on a pourtant fait des Articles fondamentaux de la Foy , & que l'on oblige d'observer sous peine d'excommunication.

POLUS. Je vous supplie, Madame, me permettre de vous demander en peu de mots si vous croyez que tant de millions de personnes qui sont mortes dans le sein de l'Eglise Romaine avant que Luther & Calvin vinssent au monde, en apparence dans le dessein de réformer l'Eglise, mais dans le fond par l'ambition seule de se faire Chefs de parti: si vous croyez que tous ces gens-là sont damnez, parce qu'ils sont nez dans le sein de l'Eglise Romaine, & que tous ceux qui vivent aujourd'huy, ou qui mourront cy-après, le seront aussi? Ou que la Reine vôtre sœur voulut rien faire de préjudiciable à son salut?

ELIZABETH. Je n'ai jamais eu de telle pensée, Mylord, & j'espere qu'elle ne me viendra jamais, s'il plaît à Dieu. Ce seroit une trop grande temerité à moi de me rendre Juge des Decrets du Ciel. J'ai du respect pour la Religion Romaine, j'ai de l'affection pour tous ceux qui en font profession, & je n'ai jamais voulu détourner personne de suivre ses sentimens, ni ne le ferai.

POLUS. Il s'agit donc pour vous aujourd'huy, Madame, de choisir entre deux habits,

bits, de l'ame, que vous jugez tous deux bons. L'un est celui de l'Eglise Romaine, riche, convert de perles & de diamans, de broderie d'or, & de mille autres ornemens Sacrez & Divins. L'autre est celui de la nouvelle Réforme de Calvin, dont il paroît que vous êtes déjà revêtuë : habit mal cousu, pauvre, chetif, sans aucun ornement, prêt à être déchiré, & si simple qu'il y a de la honte à le porter. Comment se peut-il donc faire qu'une Dame qui a autant d'esprit que vous en avez, & tant de lumieres, rejette celui qui est si riche & si precieux, & que presque tout le monde porte, pour en porter un si chetif & si mal assorti?

ELIZABETH. Je vous ai déjà dit, Mylord, que je n'ai aucune aversion pour l'habit de l'Eglise Romaine dont vous me parlez, & que je ne me scandalise point aussi de le voir porter aux autres : mais si mon inclination & les mouvemens de ma conscience me portent à choisir le plus simple, pourquoi me sollicitez-vous à le dépoüiller ? J'aime cette simplicité, je trouve qu'elle sied bien à mon esprit, pourquoi y renoncerois-je ? Vivons plutôt en bonne union les uns avec les autres, & ne nous scandalisons point de ce que les autres consciences suivent une mode differente de la nôtre.

POLUS. Mais comment une telle union
se

4555. se pourra-t'elle trouver dans l'Eglise au milieu de tant de sentimens differens ? Ne seroit-ce pas vouloir tromper Dieu & les hommes par une pure hypocrisie ? Comme il n'y a qu'un seul Dieu entre les Chrétiens, il n'y doit avoir aussi qu'une seule foy, & s'il n'y a qu'une seule foy, qui est celle que les Apôtres nous ont laissé dans leurs écrits, comment y peut-il avoir deux Eglises & deux cultes sacrez ? La diversité de Religion n'est bonne qu'à entretenir des doutes dans la conscience, des inquiétudes & des incertitudes dans l'esprit, & à produire des divisions & des factions dans l'Etat. Aussi JESUS-CHRIST avant que de quitter la terre pour monter au Ciel, laissa la paix en partage aux hommes, *je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix*; & il n'y a voulu venir que lors qu'il y avoit une paix générale dans le monde. Mais comment la paix pourra-t'elle subsister au milieu de tant de sentimens differens de Religion, je dis même dans la société civile ? Au lieu que quand les sentimens de tous sont uniformes, la paix regne par tout.

ELIZABETH. Pour moy, je ne doute pas que l'on ne puisse trouver le repos de la conscience en toutes Religions, parce qu'il me semble que ce n'est pas la Religion qui sanctifie la conscience, mais au contraire, que

que c'est la conscience qui sanctifie la Religion. La Religion est sainte pour tous ceux qui vivent saintement & pieusement ; mais elle devient inutile ou pernicieuse à quiconque la soüille par une vie corrompue & déréglée. On peut être homme de bien & méchant aussi dans toutes les Religions. On estime la gloire d'un Prince plus grande lors qu'il régne sur plusieurs Peuples & plusieurs Nations différentes ; & que sçavons nous si la gloire de Dieu ne devient point plus grande aussi par la diversité des Religions , & si ce n'est pas là ce que veut dire ce passage de l'Ecriture. *Il y a plusieurs demeures en la maison de mon Pere ?*

POLUS. Madame , il ne faut point ainsi approfondir les secrets de la Providence de Dieu , pour régler là-dessus nos sentimens & nôtre conduite : & j'espère que Dieu qui vous a donné tant de lumieres pour les choses du monde , vous en donnera encore de plus grandes pour celles du Ciel.

Ce discours fut beaucoup plus long, comme il paroît par le Dialogue imprimé, mais ils n'entrent point dans la discussion d'aucun point de Foy, soit qu'Elizabeth l'ait adroitement évitée, ou que le Légat ne voulut pas la rebuter par la dispute. Il paroît de ce que nous venons d'en rapporter que cette Princesse n'avoit qu'une Religion de

La Religion
d'Elizabeth

1555. Politique : aussi est-il certain que depuis sa naissance & pendant un regne aussi long que fut le sien, on n'a remarqué que de la Politique dans toute sa conduite : de laquelle on a toujours pû juger qu'elle n'avoit d'autre but que de faire paroître une entiere indifferance de Religion, & qu'elle évitoit avec soin de faire paroître ni trop de zèle pour celle qu'elle professoit ni trop d'aversion pour la Catholique, quoi qu'elle l'abhorrât dans son cœur. Et cette Politique lui gagna tellement l'amitié des deux partis, que Marie ne fut pas plutôt morte que l'un & l'autre faisoient à l'envie à qui feroit plus de vœux pour son avènement à la Couronne; persuadez chacun qu'elle appuyeroit le sien, ou du moins qu'elle laisseroit vivre l'un & l'autre dans une entiere liberté de conscience.

La
Reine
la fait
venir
en sa
pre-
sence.

Le Cardinal qui vouloit favoriser les instances que faisoit le Roi pour la liberté d'Elizabeth, adoucit beaucoup l'esprit de la Reine, & ce qu'il lui dit auroit fait un bon effet sur son esprit si Gardiner n'avoit pris soin de l'irriter de nouveau. Elle résolut donc de faire venir sa sœur en sa présence, pour tâcher de la faire revenir de son obstination, tant à l'égard de la Religion que de ce dont on l'accusoit. Mais le Roi qui sçavoit que la Reine étoit d'un temperament à être facilement irritée, & qu'elle étoit

étoit sujette à des maux de mere que les accès de colere rendoient quelquefois si grands qu'ils la mettoient à deux doigts de la mort : craignant aussi que la Reine irritée par quelque reponse qu'Elizabeth lui auroit pû faire sur ce qu'elle auroit à lui proposer, se cacha derriere la tapisserie de la chambre, où elle la devoit recevoir, afin d'être en état d'arrêter l'émotion de la Reine si elle se mettoit en colere. Quand la Princesse se presenta devant la Reine elle se jetta à ses pieds, & fondant en larmes l'assûra de son innocence & de sa fidélité passée & avenir. La Reine instruite apparemment par Gardiner de la maniere dont elle en devoit user à l'égard de sa sœur, ne témoigna aucunement être touchée de ses larmes ni de ses protestations, & l'exhorta ayant que de la relever de confesser sa faute, aux moins pour l'amour d'elle, & afin qu'on ne pût pas l'accuser d'avoir persécuté une innocente ; lui disant qu'elle le pouvoit faire en toute assurance, puis qu'elle étoit resoluë de lui pardonner, fut-elle cent fois plus coupable. La Princesse répondit qu'elle avoit souffert ses disgraces avec patience, & qu'ainsi elle n'étoit pas capable de conserver aucune ombre de ressentiment ni de sujet de plainte contre qui que ce fut, & que toute la satisfaction qu'elle demandoit c'étoit qu'il

1555. plût à la Reine d'avoir meilleure opinion d'elle qu'elle n'avoit eû.

On la met en liberté. La Reine attendrie par ce discours releva la Princesse & l'embrassa en lui disant, *innocente ou coupable je vous pardonne*, & comme il étoit tard elle ordonna qu'on lui donnât un appartement dans Wittehal. Le Roi qui s'étoit caché comme nous l'avons dit, pour mettre la paix en cas de besoin, fut ravi de voir les choses se terminer si tranquillement entre les deux sœurs. Le lendemain on députa le Chancelier (on le choisit apparemment pour faciliter sa conciliation avec la Princesse) pour lui faire sçavoir qu'elle étoit libre, & rétablie dans tous les privilèges dont elle avoit joiï pendant la vie du Roi Edoïard son frere, à la réserve du rang de Princesse du Sang, & d'heritiere présomptive de la Couronne. On lui donna le choix de demeurer à la Cour, avec un appartement à Wittehal, ou de se retirer à la campagne dans quelque une des maisons Royales. La Princesse n'eût pas plûtôt appris cette nouvelle qu'elle entra dans son cabinet, où elle écrivit les deux lettres suivantes à la Reine & au Roi.

MADAME,

Je me sens si obligée à tant de marques d'affection qu'il plût à Votre Majesté de me donner hier, & à la Justice qu'elle m'a fait aujourd'hui, en me témoignant avec tant de generosité qu'elle étoit persuadée de mon innocence en me donnant la liberté, que je ne puis que me réjouir d'une disgrâce qui m'a fait paroître coupable dans votre esprit, quelques innocentes qu'ayent été mes intentions, puis qu'Elle me donne moyen de goûter avec plus de plaisir les faveurs que j'ai reçûs de Votre Majesté. Au lieu d'un remerciement, je vous supplie de recevoir la protestation que je vous fais, d'un zèle & d'une obéissance inviolable que j'aurai toujours pour vos ordres souverains: J'espere qu'à toutes ces faveurs vous ajouterez celle de me permettre de venir en personne vous assurer que je suis avec tout le zèle possible: De Votre Majesté, &c.

AU ROY PHILIPPE.

SIRE,

J'ai été informée de l'empressement que
 Votre Majesté a témoigné & de la gene-
 Au Roi Philippe
 rosité

M₃

1555. rosité avec laquelle elle s'est employée, à me tirer d'une prison aussi dure & aussi longue que celle où j'ai été. Je l'aurois soufferte avec plus de patience si j'avois été accusée d'une chose moins sensible à mon cœur, que celle d'avoir manqué de fidélité à la Reine ma sœur. Mais me sentant aussi fidelle & aussi zélée à son service que je le suis; je ne puis que me sentir déchirer le cœur au seul souvenir d'une disgrâce qui m'a pû faire paroître coupable d'une telle faute. Que si mon cœur avoit été capable de concevoir seulement l'ombre d'une telle pensée, je l'arracherois de mes propres mains, & c'est là aussi ce qui m'a rendu la prison insupportable. A Dieu ne plaise pourtant que j'accuse jamais de mes disgrâces que moi même, ni que je dise jamais rien qui puisse intéresser la Gloire ou la Justice de la Reine ma sœur. Je suis persuadée qu'il ne faut imputer mon malheur & ma prison qu'à ma mauvaise étoile; & que Sa Majesté est si genereuse & si juste qu'elle ne pourroit se résoudre à faire du tort au moindre de ses sujets, combien moins à une sœur infortunée, qui n'a jamais eû d'autre pensée que de lui temoigner une aussi grande obéissance que le moindre de ses sujets. Je ne croi pas aussi offenser la clemence & la bonté de la Reine envers moi, si je rends très-humbles grâces à vôtre Majesté de ce que vous avez eû la bonté d'apuyer mes

in.

intérêts si généreusement, pour me faire
 donner la liberté. Il ne peut venir que
 des graces & des faveurs d'un Roi aussi
 grand que vôtre Majesté : c'est ce qui me
 fait prendre aujourd'hui la liberté, de vous
 supplier de me continuer vôtre protection, &
 d'être assuré que je serai toujours. De Vôtre
 Majesté. La très-humble servante & su-
 jette.

ELIZABETH.

La Reine ayant fait sçavoir à la Princesse
 qu'elle seroit la bien venuë si elle la venoit
 voir, Elizabeth ne manqua pas de lui ren-
 dre ce devoir. La Reine la reçût fort bien,
 lui donna beaucoup de marques d'affection,
 l'appella toujours sa sœur, & la voulut ac-
 compagner à la visite qu'elle devoit rendre
 au Roi : qui la reçût avec tant de témoigna-
 ges d'estime & d'affection, que la Reine
 en fut jalouse, & qu'elle commença à soup-
 çonner que les grandes instances que le Roi
 avoit faites pour la liberté d'Elizabeth ca-
 choient quelque Mistere : jusques à se met-
 tre dans l'esprit qu'il la méprisoit à cause
 de sa sterilité, & qu'il devienderoit si amou-
 reux de sa sœur, qui étoit plus jeune &
 plus belle qu'elle, qu'il la feroit peut-être
 empoisonner, afin de pouvoir épouser Eli-
 zabeth : ce coup de jalousie lui fit prendre
 la résolution de l'éloigner au plutôt de la
 Cour, comme on le va voir.

E'izab
 bethfort
 aimé.

M 4. Une

1555.
 Jalouſſie
 de la
 Reine.

Une autre choſe avoit extrêmement cha-
 griné l'eſprit de la Reine contre Elizabeth,
 même dès ſa priſon. C'eſt que tout le Roia-
 me avoit témoigné beaucoup de déplai-
 ſir de ſa diſgrace. Elle ne pouvoit pour-
 tant comprendre que les Anglois puſſent
 avoir concû tant d'affection pour une per-
 ſonne qui avoit preſque touſjours demeu-
 ré loin de la Cour, & qui avoit été preſ-
 que touſjours accablée de diſgraces & de
 malheurs. Mais ce qui acheva de la rendre
 jalouſe, ce fut de voir qu'après ſa priſon,
 toute ſorte de gens venoient en foule des
 Provinces les plus éloignées pour voir la
 Princeſſe, & ſe réjouir de ſa liberté; juſ-
 ques là qu'on en fit des feux de joye, non-
 ſeulement dans les Provinces éloignées,
 mais à la face même de la Cour. Pendant
 le peu de ſéjour qu'elle fit à Londres, elle
 ne ſortit que deux ou trois fois pour ſe pro-
 mener à cheval; mais ce n'étoit que mar-
 ques de joye & acclamations par tout où elle
 paſſoit; on ne faiſoit rien de tel pour la Rei-
 ne, ce qui la rendoit encore plus envieufe
 & plus jalouſe, d'autant plus que le Chan-
 celier Gardiner ne ceſſoit de lui dire *que la*
liberté d'Elizabeth menaçoit l'Angleterre
de quelque grand malheur. Mais ſes maxi-
 mes pernicieuſes; ne purent rien contre l'in-
 nocence d'Elizabeth, ni contre les decrets
 du Ciel, qui la vouloit faire monter ſur
 le

le Trône, ni contre la sage conduite avec laquelle elle a surmonté tous les obstacles, évité tous les pièges, & coupé toutes les trames de ses ennemis.

La liberté d'Elizabeth devoit être nécessairement suivie de celle du Comte de Devonshire; parce qu'ayant été accusez tous deux d'une même conspiration qui ne se trouvoit pas véritable, la justification de la Princesse Elizabeth devoit être celle du Comte, & faire cesser tout soupçon contre lui. Aussi le mit-on en liberté à la charge seulement qu'il déclareroit à la Reine qu'il n'avoit jamais eu pensée de l'offenser, & qu'il demeureroit toujours fidèle à l'Etat, au Roi & à la Reine. C'est ainsi que les Princes punissent les soupçons, & que l'innocence est enfin justifiée. La Reine lui fit sçavoir cependant qu'il n'eût à entretenir aucun commerce avec la Princesse par visites, lettres, ou autrement. Elizabeth fut avertie aussi de veiller tellement sur sa conduite qu'elle ne fit parler le monde, ni donna des ombrages à la Cour. Ce fut là le sujet du plus grand chagrin de l'un & de l'autre, parce qu'ils s'aimoient beaucoup, & que même selon toutes les apparences il y avoit promesse de mariage entre eux. La Princesse fit sçavoir au Comte, qu'il feroit bien de quitter le Royaume pour quelque temps, parce qu'on l'observoit de si près,

Le
Comte
de De-
vonshir-
re est
déliuré.

M. s. que

1555. que la moindre démarche qu'elle feroit lui tiendrait lieu de crime : ce conseil lui parut sage, desorte qu'ayant obtenu la permission de sortir du Royaume, il passa en Flandres, fort affligé de n'avoir pû voir la Princesse.

Eliza-
beth
quitte la
Cour.

Cependant Elizabeth s'aperçût qu'elle donnoit beaucoup de jalousie à la Reine : jusques-là qu'elle ne pouvoit souffrir que le Roi parlât avantageusement d'elle, & encore moins qu'il se rencontrât avec elle, non pas même en sa présence. Il est vrai que le Roi avoit déjà conçu beaucoup d'estime pour l'esprit & pour la vertu d'Elizabeth sur sa réputation, & qu'ensuite l'ayant vûe de plus près & entendüe raisonner avec la Reine, il en avoit été si charmé qu'il auroit souhaité de la voir souvent : mais la Reine étoit trop jalouse pour souffrir ce commerce. Elizabeth voyant que toutes ses actions étoient tellement observées, qu'on pouvoit dire qu'elle étoit prisonnière à la Cour, se résolut de la quitter. Quand elle en demanda la permission à la Reine elle lui répondit froidement, *je trouve que vous faites bien.* Elle se retira à deux journées de Londres, au Château de *Harford*, dans la Comté de ce nom, qu'elle choisit pour sa retraite, parce qu'elle y avoit autrefois passé quelque temps avec plaisir.

La Reine étoit déchirée par différentes
sortes.

fortes de jalousies. 1. Elle étoit devenuë si ^{1555.}
jalouse du Roi son Epoux, que si Eliza- ^{Quatre}
beth n'eût eû la prudence de s'éloigner de ^{raisons}
la Cour de son propre mouvement, pour ^{de la ja-}
râcher de faire cesser cette jalousie par son ^{lousie}
absence, elle auroit été obligée de la qui- ^{de la}
ter par un ordre de la Reine 2. Elle étoit ^{Reine}
jalouse du Comte de Devonshire, dont le
commerce avec Elizabeth lui étoit fort sus-
pect, non seulement parce qu'elle croyoit
qu'il y avoit quelque promesse secrette de
mariage entre eux, mais encore parce qu'elle
sçavoit que c'étoient deux personnes d'un
grand genie, capables de devenir Chefs de
parti, & de faire quelque soulèvement dans
l'Etat. La 3. source de sa jalousie contre
Elizabeth étoit la Religion, jugeant bien
que son exemple seroit toujours un grand
obstacle au dessein qu'elle avoit d'extirper
ce qu'elle appelloit l'Herésie, & de rendre
le Papisme dominant. Car enfin quoiqu'Elizabeth
ne se fouciât guere plus d'une Religion
que de l'autre, la Reine ne doutoit
pas qu'elle ne hait beaucoup le Papisme en
son cœur, & que tous les Protestans demeu-
reroient toujours opiniâtres dans leur
Religion, tandis qu'il verroient la Prin-
cesse dans ces sentimens, esperant de la
voir monter un jour sur le Trône, & réta-
bli leurs affaires. Enfin la Reine étoit ja-
louse de l'affection & de l'estime extraordi-

2555. naire que toute la Nation faisoit de sa sœur
 croyant que c'étoit à son préjudice, &
 qu'à mesure que l'amour que la Nation
 avoit pour la Princesse croissoit : l'indiffe-
 rence ou plutôt la haine qu'on avoit pour
 elle croissoit aussi à proportion, mais il est
 certain que si les Anglois n'aimoient pas la
 Reine c'étoit uniquement à cause de l'in-
 clination cruelle qu'elle avoit de répandre
 du sang, qu'elle couvroit d'un prétexte
 de Religion. Quoi qu'il en soit, il est
 certain que la Reine ne pouvoit souffrir à
 la Cour celle qu'elle croyoit être la cause
 de tous ses chagrins. L'éloignement mê-
 me de la Princesse ne la guérit pas de ces
 inquiétudes. Elle donna ordre d'observer
 jusqu'à ses moindres démarches, & sous
 prétexte de lui faire honneur elle lui don-
 na un de ses Gentilshommes & une de ses
 Dames qui étoient auprès d'elle, bien plus
 pour observer la conduite de la Princes-
 se, & faire sçavoir à la Reine tout ce qui
 se passoit chez elle, que pour lui rendre
 service.

Études
 d'Eliza-
 beth.

La sage Elizabeth voyant qu'on la tenoit
 ainsi prisonniere, & que tout étoit si plein
 d'espions autour d'elle que presque person-
 ne n'osoit la voir, résolut de vivre comme
 une Religieuse, & de ne s'informer pas
 même de ce qui se passoit à la Cour. Elle
 employoit la plus grande partie du jour à

l'étu-

Pétude, aussi devint elle ensuite très-capable de gouverner l'Etat. Elle lisoit avec application les Oeuvres de Machiavel, qui avoit beaucoup de réputation dans toute l'Europe, Corneille Tacite, & tous les livres qui traitent de la plus fine politique: elle relût son Histoire Romaine, les commentaires de Cesar, la vie des Papes de Platina, la vie des Empereurs, l'Histoire d'Angleterre sur tout, & celle d'Ecosse, & tous les Traitez de Paix ou de Guerre faits entre le Roi Henri VIII. son Pere, Charles Quint, François I. & plusieurs Papes. Elle faisoit de sa propre main des annotations à la marge des livres qu'elle lisoit, & un extrait de ce qu'elle trouvoit de remarquable dans un petit livre qu'elle relisoit en se promenant dans les jardins, & y faisoit des remarques. Jamais fille n'a été plus attachée à ces sortes d'études, & jamais aucune autre n'en a mieux profité qu'elle. Elle s'attacha beaucoup aussi à l'étude de la Religion; elle étudia sur tout avec soin tous les moyens dont Luther & Calvin s'étoient servis pour l'établissement de la Réformation & en voulut sçavoir jusqu'aux moindres particularitez.

Cependant Elizabeth ne laissoit pas d'entretenir commerce de lettres avec le Comte de Devonshire, malgré les défenses & la vigilance des Espions de la Reine; & il est

Mort
du
Comte
de De-
vonshire

ccf.

1555 certain que ces amours auroient causé indubitablement des troubles dans l'Etat, si cette Princesse n'eût eû beaucoup plus de prudence que d'amour. Philippe, le Prince de la terre le plus soupçonneux & le plus propre à prévenir tous les obstacles qui se pourroient oposer à ses desseins, étant averti de l'amitié étroite de sa belle sœur avec le Comte de Devonshire qu'elle ne pouvoit entendre nommer sans soupirer, en devint si jaloux, croyant que si la Reine venoit à mourir, ce Comte lui seroit un obstacle qui l'empêcheroit de la pouvoir épouser, résolut de le faire mourir, ne voyant pas d'autre moyen de se tirer cette épine du pied. En effet ce pauvre Comte mourut bien-tôt après à Gand le 22 Septembre d'une maladie si courte, qu'on soupçonna qu'il y avoit eû du poison. Bien des gens qui ont connu l'humeur du Roi & qui sçavoient le sujet de sa jalousie, ont crû que c'étoit lui qui l'avoit fait empoisonner. Elizabeth fit ce qu'elle pût pour cacher l'affliction que lui donna cette perte; mais elle étoit trop violente pour pouvoir être si bien cachée qu'on ne s'en apperçût, aussi parut-elle fort triste pendant quelque temps; on croit même qu'elle fit serment de ne se jamais marier après avoir perdu le Comte.

Senti-
ment
d'e.

Il lui échappoit quelquefois de dire à ses Demoiselles, quand elle leur parloit en confidence.

dence. 2.

dence. que jamais personne n'avoit mieux ¹⁵⁵⁵ mérité d'être aimé des Princesses que le Comte de Devonshire, parce que jamais personne n'avoit mieux sçû que lui l'Art d'aimer. La Princesse aimoit les conversations gayer. Elle n'étoit pas fâchée qu'on lui parlât de sa beauté. Elle aimoit les discours enjoués, & la plaisanterie même, mais elle ne pouvoit souffrir le moindre geste ni la moindre parole qui pût choquer l'oreille du monde la plus chaste. Elle avoit de l'aversion pour ceux qui ne sçavoient pas garder le secret aux Dames, & de l'horreur pour certains indiscrets qui publient des faveurs qu'ils n'ont pas reçû. Aussi disoit-elle sur ce sujet qu'il n'y a rien au monde de plus commun que d'aimer, puis que les animaux même en sont capables par le seul instinct de la nature; mais qu'il n'y a rien de plus rare que l'Art de sçavoir aimer. Que ceux qui l'ont, possèdent une qualité plus divine qu'humaine, & que c'est à cause de cela peut-être qu'on avoit fait de l'amour un Dieu, pour apprendre aux hommes que ceux qui la vouloient acquérir devoient auparavant apprendre la chose du monde la plus difficile qui est l'art d'aimer.

Mais si la Princesse Elizabeth avoit vu ce qui se passe aujourd'hui dans toutes les Cours de l'Europe, elle auroit eû sujet de dire

155. dire que l'Art d'aimer n'est plus une vertu mais un véritable vice, & un commerce criminel plutôt qu'un plaisir innocent, & qu'aujourd'hui il est également honteux & d'aimer & d'être aimée. On n'entend plus en effet aujourd'hui dans le commerce des hommes avec les femmes que paroles malhonnêtes, impertinentes, vaines, lâcives, & ce qui est le plus étrange, c'est que celles d'entre les Dames qui semblent boucher les oreilles pour ne pas entendre de telles choses, sont celles qui les écoutent avec plus de plaisir. La Princesse Elizabeth, n'étoit pas de ce caractère. Elle se connoissoit si bien en Physionomie qu'elle ne s'est jamais trompée à choisir pour Amans des personnes conformes à son humeur sage. Tel fut sur tout le Comte dont nous venons de parler, le premier qu'elle a aimé, & duquel elle disoit plusieurs années, même après sa mort, en Italien, *Il Devonshire nell' amore humane, aveva talenti Angelici.* Le Comte de Devonshire étoit un Ange en amour. Il étoit en effet modeste, sage, prudent, modéré dans les discours, jusques à dire qu'il étoit indecent de jurer devant les Dames, & qu'il l'étoit encore bien plus de dire la moindre parole qui fut contraire à l'honnêteté. Aujourd'hui on a bien d'autres manieres de faire la Cour aux Dames, car parmi nos Galans

Galans François sur tout , & à leur imitation en ceux des autres nations , on ne voit que des gens qui ne font que rire , bouffonner , jurer , faire les plaisants & les bâteleurs. Quand le Comte de Devonshire se sentit extrêmement malade il écrivit sa dernière Lettre à Elizabeth , qu'il remit entre les mains d'un de ses domestiques , qui la lui rendit en main propre , & en reçût une médaille d'or en récompense. Voici la lettre.

MA CHERE PRINCESSE,

Me trouvant attaqué d'une fièvre aiguë & si violente qu'elle me menace de mort , quoy que je n'en aye senti le mal que depuis hier , j'ai voulu profiter de quelque moment de relâche qu'elle me donne dans le delire qu'elle me cause , pour me donner l'honneur de vous écrire , ne sçachant du moment à l'autre quel sera l'évenement de mon mal. Je vous supplie de considérer combien grand doit être l'amour que j'ai pour vous , puisque je ne laisse pas de me souvenir de vous & de vous écrire dans ces derniers momens de ma vie qui auroient être uniquement consacrés au salut de mon ame. Je vous supplie d'être persuadée , ma chere Princessé , que l'amour extrême que j'ai eü pour vous a été

par

Lettre
du Comte
à Elizabeth.

356. pur & sincero, & que je n'ai jamais eü d'autre pensèe que de pouvoir avoir un jour le bonheur de devenir vôtre Epoux par les voyes justes & legitimes, mais la Providence qui ne m'a pas jugé digne d'un si grand bonheur m'a voulu châtier d'une telle temerité, dont je vous demande pardon, ma chere Princesse, aussi bien que de tout autre chose en quoi je pourrois vous avoir offensée par m'égarde, n'étant pas capable de l'avoir fait autrement. Des le premier jour que vous me fites l'honneur de me témoigner quelque bonté je résolus de vous être fidelle jusqu'à la mort, & il est bien juste en l'état où je me trouve pour satisfaire à cét engagement que je vous consacre les derniers soupirs de ma vie. Je meurs dans l'exil, sans avoir commis d'autre crime que celui d'avoir soutenu les interêts de celle qui me faisoit honneur de m'aimer, & de me permettre que je l'aimasse: & dans l'extrémité du mal où je suis, je ne trouve rien qui me puisse soulager que le plaisir de vous écrire cette lettre. J'espere que vous aurez la bonté de la recevoir avec cette même generosité Royale avec laquelle vous avez daigné m'aimer, & que vous agréerez aussi que je vous rende les deux bagues cy incluses, & que je les remette entre les mêmes mains qui me les avoient données. Je ne pourrois me résoudre à m'en priver, si je croyois vivre plus

plus long-tems, c'est pour cela que j'ai donné ordre de ne vous rendre cette lettre qu'après ma mort. La fièvre qui me reprend ne me permet pas de vous en dire davantage, & me force de finir, quelque desir que j'eusse de me procurer plus long-tems le plaisir de vous écrire, mon mal est trop violent pour durer, & bien-tôt je croi qu'il va cesser par la mort. Adieu ma chere Princesse.

Philibert Emanuel Duc de Savoye, qui passoit pour le premier Capitaine de son siècle, & qui étoit alors errant hors de ses Etats, d'où les François l'avoient chassé, & voyant qu'on ne parloit plus de son mariage avec la Princesse Elizabeth, en fit de nouvelles instances au Roi Philippe, qui lui avoit promis aussi bien que l'Empereur Charles-Quint son Pere, qui avoit fait la démission de l'Empire dès l'année passée, de le marier avec Elizabeth, que l'on feroit déclarer Princesse de Galles. Mais Philippe étoit devenu si amoureux d'elle qu'il résolut de l'épouser, si la Reine venoit à mourir sans enfans, de sorte qu'il ne se souvint plus de la promesse qu'il avoit fait au Duc, qui souhaitant ce mariage avec passion en sollicitoit incessamment le Roi. Mais Philippe devenu Maître de tant de Royaumes par l'abdication de l'Empire que son Pere fit, s'en

1557.
Philibert Emanuel
recherche Elizabeth
en mariage.



1557. s'en retourna à Londres , après avoir conclu une Trêve de cinq ans avec la France , pour jouir avec sa femme des fruits de la Paix. Le Duc impatient de voir conclure son mariage , & ignorant les intentions de Philippe , s'offrit de l'accompagner en Angleterre , esperant toujours qu'il se souviendrait de sa promesse. Mais ce Prince pour l'en détourner lui dit qu'il étoit nécessaire en Flandres , l'assurant qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour faire réussir son mariage avec la Princesse. Il auroit été plus sincere s'il lui avoit promis qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour l'empêcher. Cependant le bruit courut par tout que le mariage de la Princesse avec le Duc de Savoye étoit prêt d'être conclu , c'étoit le Roi Philippe qui le faisoit courir ; afin que personne ne pensât à se marier avec Elizabeth.

Pour
quoi el-
le n'ai-
moit
pas le
maria-
ge.

De tous ceux qui prétendoient à la Princesse , on dit qu'il n'y en avoit aucun qu'elle aimât moins que le Duc Philibert : non pas qu'elle trouvât en ce Prince rien qui ne fut digne d'un homme qui pouvoit prétendre à l'épouser. Au contraire , elle parloit souvent de la grandeur de la Maison de Savoye comme d'une famille qui pouvoit aller de pair avec les têtes Couronnées : qui avoit produit plusieurs Héros , & qu'elle n'en avoit jamais eû de plus

plus grand que Philibert Emanuel, qu'elle ¹⁵⁵⁸ regardoit comme le Prince de son siècle qui avoit acquis une plus belle réputation.

Mais c'est pour cela même qu'elle ne voulut pas l'épouser, parce qu'elle trouvoit dans l'histoire d'Angleterre (qu'elle lisoit avec plaisir) que cette Nation avoit plutôt besoin d'un Roi sage & politique que grand guerrier : parce que les esprits de cette trempe ne font d'ordinaire que se faire haïr de leurs peuples & inquiéter leurs voisins. Que l'Angleterre n'a pas besoin de penser à faire des conquêtes, mais seulement à conserver ce qu'elle possède déjà. Que les Anglois ne pouvoient être heureux que sous le gouvernement d'un Roi pacifique, & qu'un Prince belliqueux ne peut guere aimer le repos. Que l'intérêt de la Nation étoit de n'entreprendre la guerre que quand elle y est forcée, à cause des grandes dépenses qu'elle entraîne, & qu'un Roi qui aime trop la guerre seroit d'humeur au contraire de la commencer sur le moindre prétexte. Ce fut la réponse surprenante qu'elle fit à ceux qui lui proposèrent ce mariage.

Henri V. Roi de Suede avoit fait de-

Am-
b. fladet
de Sue-
de pour
négo-
cier le
mariage
du Roi,

mander déjà deux fois Elizabeth en maria-
ge, & il avoit été toujours refusé. Mais
étant devenu Roi il crût qu'il pourroit
mieux réüssir : dans cette pensée il envoya
un Ambassade magnifique en Angleterre

au

1558. avec E. Elizabeth
 commencement de Janvier 1558. Sous prétexte de féliciter la Reine des avantages que le Roy Philippe son Epoux avoit eû sur les François, par la victoire signalée qu'il avoit remportée sur eux près de saint Quentin. Il avoit pris son temps d'envoyer cet Ambassadeur pendant que le Roi Philippe étoit encore en Flandre, parce qu'il sçavoit que le Roi pensoit à la marier ailleurs, & qu'ainsi son absence pourroit être avantageuse à cette négociation. On soupçonnoit bien que l'Ambassadeur avoit ordre de parler de ce mariage, mais on ne croyoit pas qu'il en voulut parler si ouvertement comme il fit. Après la premiere audience où il fut reçu avec toutes les ceremonies accoutumées, & en laquelle il ne parla d'autre chose que de la bonne union que le Roi son maître vouloit entretenir avec Sa Majesté, & de la joye qu'il avoit des victoires du Roi son Epoux; il fut *incognito*, ou du moins peu accompagné, à *Harfield*, où la Princesse faisoit sa résidence, sous prétexte de la visiter en qualité de Princesse du Sang, ce que les autres Ambassadeurs ne faisoient guères.

L'Ambassadeur va visiter Elizabeth.

Cette civilité fut fort agréable à Elizabeth, qui reçût l'Ambassadeur avec sa bonne grace ordinaire, mais elle fut fort surprise quand elle l'entendit lui parler de mariage. Il commença à lui en faire la proposition

sition par lui marquer que son Maître avoit tant d'estime & tant d'inclination pour elle qu'il la vouloit préférer à toutes les Princesses du monde ; & mal informé de ce qui se passoit (car on lui avoit dit qu'elle avoit beaucoup d'inclination pour le Duc de Savoie) il lui dit qu'il la prioit de considérer combien il y avoit de difference entre un Duc & un Roi , une Reine & une simple Princesse , qu'encore ne seroit-elle pas Princesse puisque le Duc avoit perdu ses Etats. Jamais on n'a été plus surpris que le fut Elizabeth , de voir qu'on lui fit une telle proposition en une premiere visite , sans aucune façon & d'une maniere aussi sèche que si l'on eût parlé à une simple Demoiselle ; ce qu'elle prit pour une marque du peu d'estime qu'on faisoit d'elle. Mais elle fut encore bien plus embarrassée à se déterminer s'il falloit faire réponse ou non à une telle proposition ; parce que d'un côté il sembloit que c'étoit assez mortifier l'Ambassadeur que de lui dire qu'elle n'avoit aucune réponse à lui donner , & assez le punir de son indiscretion à proposer d'une telle maniere une affaire de cette consequence. Mais d'un autre côté elle fit réflexion qu'il ne falloit pas aussi mépriser l'honneur que le Roi de Suede lui faisoit de la demander en mariage pour la troisième fois : Que l'irrégularité que
l'Am-

1538.

1558. l'Ambassadeur avoit faite, ne devoit être imputée qu'à lui-même, & qu'au fond il avoit ciû bien faite, elle lui fit donc la réponse suivante, avec sa presence d'esprit ordinaire.

Répon-
te d'E-
izabeth.

Qu'elle remercioit M. l'Ambassadeur de la visite qu'il avoit eu l'honnêteté de lui rendre qu'elle la regardoit comme un honneur particulier qu'il avoit voulu lui faire. Mais que quant au mariage qu'il lui proposoit avec le Roi son Maître, qu'elle ne pouvoit lui faire aucune réponse la-dessus, parce que cette proposition n'étoit pas accompagnée du bon plaisir de la Reine sa sœur. L'Ambassadeur comprit bien qu'une telle réponse tendoit à blâmer sa conduite: Pour s'en excuser du mieux qu'il pût il repliqua qu'en ce qu'il venoit de dire de la part de son Maître il ne falloit le regarder qu'en qualité de Gentilhomme, n'étant pas de la dignité d'un Roi de s'exposer à faire une telle demande à la Cour, sans sçavoir préalablement si elle qui étoit la partie intéressée y voudroit consentir. Mais que si elle y vouloit donner les mains, qu'alors son Maître en useroit en Roi & lui donneroit les ordres nécessaires pour agir envers le Roi & la Reine, & de garder toutes les formalitez ordinaires en telles occasions. Elizabeth sans s'émouvoir lui repliqua qu'elle étoit si attachée à la Reine sa sœur par les liens du sang, de l'estime qu'elle avoit

avoit pour elle, & de l'obéissance qu'elle lui ^{1558.} devoit, qu'elle avoit résolu de n'entendre jamais parler d'aucun traité de mariage, qu'elle ne reçut un ordre par écrit de la Reine, par lequel elle lui en donnât la permission. Elle renvoya l'Ambassadeur avec cette réponse, charmé des manieres agréables, & de la beauté de la Princesse, qu'il jugea capable de rendre heureux le plus grand Prince du monde.

La Reine ne croioit pas que l'Ambassadeur fut allé vers Elizabeth pour autre dessein que pour lui rendre visite. Elle soupçonnoit bien qu'il venoit pour négocier ce mariage, mais elle crût qu'on lui en feroit la premiere ouverture; de sorte que quand elle aprit la démarche de l'Ambassadeur, elle en fut fâchée. Mais son Conseil ne trouva pas bon qu'elle en témoignât alors aucun ressentiment. Elle fut au contraire extrêmement satisfaite de la réponse d'Elizabeth, & témoigna en plein Conseil que rien ne l'avoit jamais tant touchée, ni tant attendrie envers sa sœur. D'abord elle lui envoya le Chevalier Pope, lui dire de sa part combien les marques d'estime qu'elle lui avoit données dans cette occasion lui étoient agréables, & combien elle étoit satisfaite sur tout de la réponse qu'elle avoit faite à l'Ambassadeur, & qu'elle pouvoit s'assurer que cette conduite augmenteroit de

Il négocie le mariage.

1558. beaucoup l'affection qu'elle lui portoit. Depuis qu'Elizabeth étoit en liberté la Reine ne lui avoit point écrit, ni fait faire aucun compliment là-dessus, elle ne lui écrivit pas non plus dans cette occasion, mais elle donna ordre à Pope de lui en faire excuse de sa part, ce qu'il fit agréablement, en lui disant que la Reine avoit eu tant de joye de la réponse qu'elle avoit faite à l'Ambassadeur de Suede, qu'elle en avoit été comme enchantée, & n'avoit pas eu la force de lui écrire. Elizabeth témoigna être contente de ce compliment, & y répondit par la lettre suivante.

MADAME MA CHERE SŒUR,

Lettre
d'Eliza-
beth, à
la Reine

Quelques grandes qu'ayent été mes disgrâces auprès de Vôtre Majesté, je l'ai toujours reconnuë si juste & si bonne que je n'en ai jamais imputé la cause qu'à ma mauvaise fortune. Et quand mes malheurs auroient été mille fois plus grands, ils n'auroient jamais été capables d'effacer de mon cœur les sentimens du zèle & du respect que je dois à Vôtre Majesté. Les liens d'un même sang qui nous unissent m'attachent inviolablement à tous vos intérêts, & les devoirs de servante & de société m'inspirent une parfaite soumission à l'autorité Royale & souveraine de Vôtre Majesté.

L. a.

La réponse que j'ai faite à l'Ambassadeur de 1558. Suede est un fruit de mon devoir, & je ne pouvois lui répondre autrement sans y manquer : mais le remerciement qu'il vous a plû m'en faire par M. Pope, n'est qu'un effet de votre genereuse bonté, qui me rendra de plus en plus attachée à Votre Majesté. Je puis vous assurer, Madame, que depuis que je me connois, & que je fais quelque usage de ma raison, je n'ai jamais pensé qu'à avoir pour vous toute l'amitié qu'on doit à une sœur, & tout le plus profond respect qu'on doit à sa maîtresse & à sa Reine : que je n'aurai jamais d'autres sentimens, & que j'embrasserai avec plaisir les occasions de vous faire voir que je suis : De Votre Majesté, la très-obéissante servante & sœur,

ELIZABETH.

A Herfield le 26.

Fév. 1558.

L'Ambassadeur vit bien dès lors que la Suede ne tireroit d'autre fruit de cet Ambassade, pour laquelle on avoit fait tant de dépense, que le repentir de l'avoir entreprise, & qu'il n'y avoit guères d'apparence que ce mariage réussiroit, après ce qu'il avoit oüi de la propre bouche d'Elizabeth, la dernière fois qu'il lui avoit parlé en ces termes, que si la Reine lui laissoit la liberté de se marier ou de ne se pas marier, qu'elle

N 2

étoit

1558. étoit résoluë de suivre son inclination qui étoit de demeurer toujours fille. Il crût pourtant qu'il ne falloit pas perdre du temps à en faire la demande à la Reine. Il ne fut pas plutôt de retour à Londres qu'il demanda une Audience particuliere, dans laquelle il fit connoître à la Reine que le Roi son Maître faisoit demander la Princesse, non pas qu'il fut en peine de trouver à se marier, mais par une inclination particuliere qu'il avoit pour sa beauté & la vertu, & pour avoir aussi l'honneur d'entret dans l'alliance de la Reine, & de faire une plus étroite confédération avec le Royaume.

Répon.
sc.

Quoique la Reine souhaitât avec passion de marier la Princesse Elizabeth avec un Prince Catholique, pour éviter les malheurs qui menaçoient sa Religion, s'il en arrivoit autrement, & que sa sœur montât sur le Trône, ou qu'elle se mariât avec un Prince Protestant. Elle témoigna pourtant approuver ce mariage avec le Roi de Suede, ce qui donna quelque joye & quelque esperance à l'Ambassadeur, mais ce n'étoit au fond qu'un compliment en ces termes : *Qu'elle remercioit le Roi son Maître de l'honneur qu'il faisoit à la Cour de lui faire demander en mariage la Princesse Elizabeth, par un Gentilhomme aussi considerable que lui : mais qu'avant que de parler d'affaires elle vouloit sçavoir quels étoient les sentimens & l'inclination*

nation de sa sœur, puisqu'il s'agissoit d'une 1558.
 affaire qui la regardoit de si près. Lui fai-
 sant connoître fort civilement qu'on lui ren-
 droit bien-tôt une réponse positive.

En effet, dès le lendemain la Reine en-
 voya à la Princesse le même Gentilhomme <sup>Senti-
 mens
 d'Eliza-
 beth.</sup>
 (Pope) qu'elle lui avoit envoyé la première
 fois, pour lui faire sçavoir la demande de
 l'Ambassadeur de Suede, & apprendre d'elle
 qu'elle étoit son sentiment sur ce mariage ;
 avec ordre de l'assurer de la part de la Rei-
 ne qu'elle ne s'y opposeroit point, & qu'elle
 lui laisseroit toujours la liberté de ses in-
 clinations. La Princesse répondit à Pope
 qu'elle le prioit de dire à la Reine sa sœur,
 que l'on sçavoit assez qu'elle avoit refusé
 plusieurs propositions de mariage très-avan-
 tageuses qu'on lui avoit faites, même pen-
 dant la vie du Roi Edouard leur frere com-
 mun : Que pour elle son inclination étoit de
 préférer toujours l'état de fille à celui du ma-
 riage, quelque avantageux qu'il fût. Que
 quoi que réleguée dans un petit village, elle
 trouvoit sa condition si heureuse & si douce,
 qu'elle ne croioit pas qu'il y en eût au monde
 qui lui pût être plus agréable. Qu'au reste
 l'Ambassadeur lorsqu'il la fut voir ne lui a-
 voit fait aucune proposition de la part du Roi
 son Maître, mais seulement de son chef,
 qu'elle avoit été fort surprise, comme elle la-
 voit fait sçavoir à la Reine, qu'il eût eu la
 hardiesse

2558. hardiesse de lui faire une telle proposition, sans l'avoir premierement communiqué à la Reine, & que s'il revenoit lui parler qu'elle étoit résoluë de ne le pas écouter. Pope, qui auroit souhaité le mariage lui répondit, qu'il croyoit qu'elle ne refuseroit pas un parti comme celui-là, si la Reine y donnoit son consentement : à quoi la Princesse repliqua, qu'elle ne pouvoit pas répondre de l'avenir, mais qu'en l'état où elle étoit alors, elle protestoit qu'elle n'avoit aucune inclination au mariage, & qu'elle le prioit d'assurer la Reine sa sœur que ce qu'elle en disoit ne venoit pas d'une certaine modestie ordinaire aux filles, à qui l'on propose de se marier, mais que c'étoit le fruit d'une ferme résolution qu'elle avoit prise.

Scup-
son de
la Reine

Le Chevalier Pope ayant rapporté cette réponse à la Reine elle en fut fort surprise, & ne pouvant comprendre d'où pouvoit venir une telle résolution à sa sœur, elle l'attribua à l'une de ces trois choses : ou à ce qu'elle n'aimoit point le mariage, d'où il falloit conclure qu'on l'avoit soupçonnée à tort d'avoir fait promesse de mariage au Comte de Devonshire : ou qu'ayant effectivement promis mariage à ce Seigneur il étoit vrai ce qu'on disoit, qu'elle avoit juré de ne se jamais marier après l'avoir perdu. Ou bien enfin, & c'étoit ici la plus forte raison qu'elle crût

ca

en avoir trouvée, qu'Elizabeth sçachant 1558. que la Reine avoit des incommoditez qui ne la laisseroient pas vivre long-temps, elle se promettoit d'épouser le Roy Philippe, avec lequel elle établiroit une des plus puissantes Monarchies du monde. Mais l'évenement a fait voir qu'Elizabeth ne pensoit à rien de tout cela.

Laisant à part le dessein qu'on lui impute d'avoir voulu se marier avec ce Prince, qu'elle a pourtant refusé. Il est constamment vrai qu'elle a eü non seulement de l'aversion, mais une répugnance insurmontable pour le mariage; cela a paru puis que lors même qu'elle étoit accablée de mille chagrins, exilée loin de la Cour, obsédée par des espions, & qu'elle a trouvé les occasions du monde les plus favorables pour se tirer d'un état si fâcheux, en épousant un grand Roi, elle a mieux aimé demeurer accablée de ces disgraces, que de se rendre heureuse en se mariant. Ajoûtez à cela qu'elle fit ce refus dans un temps où les Catholiques, ses plus grand ennemis, & qui étoient tous puissans dans le Roïaume, cherchoient à tout moment l'occasion de la faire perir, parce qu'ils croyoient qu'elle avoit beaucoup plus de penchant pour ce qu'ils appelloient l'hérésie, que pour le Papisme. Il semble donc qu'elle avoit d'autant plus de raison d'accepter ce parti, qu'elle ne pou-

voit

Aver-
sion d'E-
lizabeth
pour le
mariage.

1558. voit ignorer combien le nombre des Catho-
liques, non-seulement entre le peuple, mais
entre les plus grands Seigneurs, croissoit
tous les jours. Enfin elle n'ignoroit pas que
les plus considerables Prélats du Royaume,
qui voyoient que la Reine n'avoit pas long-
temps à vivre, étoient continuellement en
conference pour trouver les moyens d'em-
pêcher qu'elle ne montât sur le Trône, si la
Reine venoit à mourir, parce qu'ils crai-
gnoient qu'elle ne ruinât tout ce que la Rei-
ne avoit fait en faveur de la Religion Ca-
tholique. Il y a même des Protestans qui
assûrent qu'il y eût des Prélats qui dirent
*qu'on pourroit en seureté de conscience faire
mourir la Princesse*: dequoi elle les fit bien
repentir dans la suite. Mais quoi qu'il sem-
blât que tout cela devoit porter la Princesse
à sortir du Royaume, par un moyen aussi
honorable que celui de devenir Reine; elle ne
laisa pas de demeurer ferme dans la résolu-
tion qu'elle avoit prise de ne se point marier.

Les
Fran-
çois
pren-
nent
Calais.

Cependant les François, malgré la perte
qu'ils avoient faite d'une armée de 23. mil-
les hommes, & de presque tous leurs Ge-
neraux & Officiers, qui furent tous tuez
ou faits prisonniers, ne laisserent pas de se
mettre en Campagne cette année (1558.)
avec de grandes forces, & d'attaquer la ville
de Calais avec tant de furie qu'ils empor-
terent en peu de jours une place qui étoit
depuis

depuis 200. ans au pouvoir des Anglois; 155³
 sans que Philippe qui étoit alors en Flandres
 avec une armée très-considérable la pût se-
 courir. Ensuite on négocia plusieurs traitez
 de paix entre la France & l'Espagne; mais
 les uns n'en voulant qu'à la charge que
 Calais leur demeureroit, & les autres, à la
 charge qu'on le restitueroit, il fut impossi-
 ble de rien conclure, & le Roy Philippe fut
 obligé d'écrire à la Reine, qu'il la prioit de
 lui envoyer de plus grandes forces pour la
 Campagne suivante, afin qu'il pût repren-
 dre cette place sur les François: Mais au
 lieu d'un tel secours il reçût pour réponse la
 nouvelle de la maladie de la Reine qui l'af-
 fligea beaucoup.

Le treizieme d'Octobre suivant, le Roy Mort de
 Philippe reçût la nouvelle de la mort de l'Empe-
 l'Empereur Charles-Quint son Pere, arrivée reur
 au Convent de saint Just, le vingt-unieme Charles-
 de Septembre précédent, en la 58. année Quint
 de son âge, la 40. de son Règne, la 36. de
 puis qu'il étoit Empereur, & la seconde de
 son repos, & de sa vie privée, après avoir
 renoncé à l'Empire. D'autres mettent la
 mort de l'Empereur au 24. de Février, mais
 ils se trompent assurément. La vie de cet
 Empereur n'a été qu'un travail continuel de
 corps & d'esprit, & il semble qu'il est le seul
 à qui on peut appliquer la maxime, *Impera-*
torem stantem, &c. *Un Empereur doit mou-*

1558. *rir debout.* Il a fait 24. voyages de mer. Par terre il en a fait 4. en Allemagne, trois en Flandres, autant en France, cinq en Espagne, deux en Angleterre, six en Italie, & deux en Affrique. Il y avoit long - temps qu'on n'avoit vû d'Empereur plus sage & plus heureux que lui dans les affaires de la paix & de la guerre. Elizabeth aprit la nouvelle de sa mort dans sa retraite, par un billet que le Roi lui écrivit de sa propre main, & qu'il lui envoya par un Gentilhomme: ce qu'elle regarda comme un grand honneur, & une marque de l'estime particuliere que le Roi faisoit d'elle. La Princesse prit le deuil de ce Monarque dès le lendemain, & le fit prendre à toute sa maison, & par le même Gentilhomme elle envoya au Roi la reponse suivante.

S I R E,

Répon-
se d'E-
lizabeth
au Roi.

L'honneur que Votre Majesté m'a fait de m'envoyer un Gentilhomme pour me donner avis de la mort de l'Empereur son Pere de glorieuse memoire, me fait agréablement souvenir que Votre Majesté continuë à m'honorer de cette bien-veillance qu'il lui a plû de m'accorder depuis si long-temps, & dont j'ay senti de si grands effets, que je ne puis trouver d'autre moyen de vous en témoigner ma

recon-

reconnoissance qu'en me souvenant, sans ja-¹⁵ 8
 mais l'oublier, que la vie dont je jouis est é-
 galemeut le fruit de la bonté de la Reine ma
 sœur, & de la protection magnanime de Vô-
 tre Majesté. Vous me faites justice si vous
 êtes persuadé que je ressens autant de joye des
 victoires que vous remportez, & des succez
 heureux qui suivent vos Armes, que je suis
 pénétré d'affliction des déplaisirs qui vous ar-
 rivent. Le bonheur que j'ay de vous aparte-
 nir de si près, la veneration que j'ay pour vô-
 tre grand mérite, & les obligations que j'ay à
 vôtre bonté, me touche trop sensiblement pour
 ne pas prendre toute la part possible à la per-
 te que Vôtre Majesté vient de faire d'un si
 grand & si glorieux Pere. Je voudrois pou-
 voir apporter quelque adoucissement à vôtre
 affliction: Mais je ne le puis mieux faire qu'en
 faisant souvenir Vôtre Majesté que son au-
 guste Pere estimoit la mort si glorieuse, qu'il
 a voulu la prévenir, & mourir avant que
 de sortir de la vie: Et il est certain que si sa
 vie a été un abrégé de merveilles, que sa
 mort sera aussi un miracle de gloire à la poste-
 rité. On ne doit donc pas pleurer l'Empereur
 vôtre Pere comme un mort, on le doit plutôt
 regarder comme celui qui vivra dans tous
 les siècles futurs, dans la memoire des hom-
 mes, & si son corps est réduit en cendre, son
 nom vivra éternellement. Je m'occupe pre-
 sentement à lire l'Histoire de sa vie, & des

1558. *grandes actions de courage & de valeur qu'il a faites, afin de redoubler, s'il est possible, la veneration & l'estime que j'ay pour le fils d'un si grand Pere. Je prie Dieu qu'au milieu des afflictions que vous cause une telle perte, il comble vôtre vie de prosperité & de bonheur, vous assurant que je seray toujours. De vôtre Majesté, la très-humble servante, & belle sœur,*

ELIZABETH.

Le 19. Oôtobre 1558.

Mort
de la
Reine.

Cependant la maladie de la Reine empi- rant toujours, on l'exhorta à faire son Testament; au commencement elle y eut de la répugnance, & puis elle ne se trouva pas en état. Elle fit pourtant une certaine déclaration devant un Notaire, plutôt pour avoir lieu de faire récompenser ses Domestiques & ses Officiers, que pour autre chose, ou du moins par des raisons de conscience, afin que l'on eut soin de son ame après sa mort, selon l'usage des Catholiques: Elle fit en effet plusieurs legs pieux à quelques Eglises. Elle ordonna sur tout la fondation d'un Convent de Religieuses; mais cet ordre ne fut pas executé, non plus que beaucoup d'autres qu'elle avoit donnez. Jamais Reine n'a quitté le monde avec plus de trouble & d'inquietude que celle-ci, soit à cause de
la

la perte de Calais, ou par des remords de conscience de tant de sang qu'elle avoit répandu, comme on le dira ci-après. Au milieu de ces inquiétudes & du desordre de son esprit, elle fut appellée à aller rendre compte à Dieu de ses actions (dequoi les têtes Couronnées ne sont plus exemptes que les moindres de leurs sujets) le lendemain de l'ouverture du Parlement qu'elle avoit assemblé, pour tâcher de trouver les moyens de donner du secours au Roi son Epoux, qui étoit obligé de continuer la guerre contre les François, les Plénipotentiaires n'ayant pû convenir d'une Paix. Elle mourut le dixseptième Novembre, avec fort peu de préparation à la mort, quoi qu'en puissent dire les Auteurs Catholiques; Cè n'est pas qu'elle n'eût peut-être le fonds bon, mais c'est qu'elle avoit perdu l'usage de l'esprit.

On peut voir dans l'Histoire combien on a fait de réflexions & de conjectures sur la cause & la qualité de la maladie qui a mis cette Reine au tombeau. Les uns l'attribuent au déplaisir qu'elle eut de voir le Roy son Epoux éloigné d'elle, & embarrassé dans une fâcheuse guerre, ayant besoin d'un secours qu'elle ne pouvoit guere lui donner, ni trouver de l'argent pour fournir à la dépense qu'il falloit faire pour soutenir cette guerre, étant aussi peu aimée qu'elle l'étoit de ses sujets. D'autres l'attribuent au cha-

Rai-
sons sur
le sujet
de sa
mort.

grin

1558. grin qu'elle conçut de se voir sterile, & à cause de cela peu aimée du Roi. Car il est certain qu'une des principales raisons qui lui fit entreprendre cette guerre, ce fut d'avoir un prétexte honnête de s'éloigner d'elle; ce qui parut assés & par le plaisir avec lequel il s'y engagea, & par le long séjour qu'il fit en Flandres, où il fut deux ans & demi sans être jamais revenu voir la Reine, quoi qu'il n'eût à faire qu'un fort petit trajet. D'ailleurs, elle étoit déchirée, comme nous l'avons déjà dit, par des remords de conscience, & par le souvenir de tant de sang innocent qu'elle avoit répandu & dont elle avoit inondé le Royaume, & de tant de familles qu'elle avoit ruinées pour rétablir la Religion Catholique, qu'elle voyoit prête à perir bien-tôt après sa mort. Mais le sentiment le plus commun est que la principale cause de sa mort fut le déplaisir qu'elle eût d'avoir perdu Calais, aussi est-il vrai qu'elle en conçut un si grand chagrin qu'elle fut trois jours sans vouloir presque manger, & que depuis en avoir appris la nouvelle, jusqu'à sa mort, on ne la vit plus rire. C'est-là l'opinion de ceux qui croyent que les chagrins & les déplaisirs blessent le cœur & abregent la vie. Mais à parler selon les principes de la Medecine, la veritable cause de son mal fut qu'après la 49. année de son âge ayant perdu ses règles, le sang qui

s'étoit

s'étoit caillé dans son corps lui causa peu à 1558.
 peu une hydropisie , que les Medecins ne
 connurent que quand il ne fut plus temps
 d'y apporter du remede , & qui lui donna la
 mort. Elle ordonna qu'on l'enterrât dans un
 habit simple & semblable à ceux des Reli-
 gieuses , voulant ainsi porter jusqu'au tom-
 beau la modestie dont elle avoit toujours
 fait une profession particuliere. Elle aimoit
 si peu la pompe des ornemens , que quand
 elle étoit obligée de prendre le manteau
 Royal & la Couronne , elle disoit que c'étoit
 un horrible fardeau.

Entre les Cardinaux qui moururent à peu
 près à même tems que la Reine , un des plus
 considérables fut *Renaud Polus* , qui étoit
 dangereusement malade lors que l'Evêque
 de Londres lui porta la nouvelle de la mort
 de Marie. Il en fut si touché qu'il demanda
 son Crucifix , l'embrassa dévotement & s'é-
 cria , *Domine salva nos , perimus ! Salvator*
mundi salva Ecclesiam tuam , Seigneur sau-
vez nous ! nous perissons ! Sauveur du mon-
dé sauvez vôtre Eglise ! A peine eût il pro-
 noncé ces paroles qu'il tomba dans l'agonie,
 & mourut quinze heures après , âgé de 59.
 ans. On ne peut pas contester que ce ne fut
 un homme qui avoit de grandes qualitez ,
 & même le plus illustre Prélat que l'An-
 gleterre ait jamais vû. Il méprisoit les ri-
 chesses , & ne pensa jamais à en acquirir ;

Mort
 du Car-
 dinal
 Polus.

Ed-
 mond
 Grindal

il

1558.

il vivoit avec beaucoup d'œconomie, & faisoit fort peu de dépense ; à la fin de chaque année il se faisoit rendre compte par son maître d'Hôtel, & puis il employoit tout ce qui lui restoit en aumônes, & autres œuvres de pieté, comme à marier des filles pauvres, & choses semblables ; content de sa noblesse, de sa naissance, de son sçavoir, & des tresors de modestie, de bonté, d'humilité, & des autres vertus qu'il possédoit. Les Catholiques furent plus affligez de sa mort que de celle de la Reine ; Il fut même regretté des Protestans, parce qu'ils le croyoient doux ; & ennemi de l'effusion du sang : Il est pourtant vray qu'il donna son consentement à la mort de beaucoup de gens.

Exemple d'une amitié extraordinaire.

Par son Testament il laissa tout ce qu'il avoit à *Loüis Priuli*, Noble Venitien, qui depuis 26. ans ne l'avoit jamais quitté. Jamais on n'a vû d'exemple d'une si grande amitié. Jusques là que Jules III. ayant voulu donner un Chapeau de Cardinal à Priuli, il le refusa, par cette raison, *qu'il ne pourroit se résoudre à quitter pour un seul moment son cher ami le Cardinal Polus*. Aussi avoit-il quitté les delices de son pais, & la fortune qu'il pouvoit faire à Rome, pour le suivre en Flandres & en Anglerterre. Mais ce Gentilhomme fut si genereux, qu'il ne voulut pas profiter des biens que son ami lui avoit laissez par son testament, de peur qu'on

qu'on ne l'accusât de s'être attaché à lui par 1552.
quelque motif d'intérêt. Quoi qu'il en soit,
generosité ou politique, il paya les legs que
le Cardinal avoit faits, & partagea ce qui
resta de l'héritié, la moitié aux parens de
son ami, & l'autre moitié aux pauvres; sans
avoir retenu autre chose pour lui qu'un cru-
cifix de cristal, que le Cardinal avoit ac-
côûtumé de porter pendu au cou.

La Reine Elizabeth fit transporter le corps
du Cardinal dans la Chapelle de saint Tho-
mas de Cantorbery, accompagné d'une ma-
gnifique pompe funebre; non pas tant par
amitié qu'elle eût pour le Cardinal, que pour
faire plaisir dans ce commencement de son
Régne aux Catholiques, & aux Parens du
Prélat, qui étoient en grand nombre, &
très-puissans dans le Royaume. Que ce fut
là le motif veritable de la Reine en cette
occasion, cela paroît en ce que deux ans
après, & lorsque la Réformation fut bien
établie, & qu'on n'avoit plus rien à crain-
dre des Catholiques, elle fit graver l'Epita-
phe suivante en Latin sur le tombeau du
Cardinal. *Cy gît le Cardinal Renaud Po-
lus, qui fut un homme docte, doux, grave,
modeste; aussi prudent qu'habile dans le ma-
niement des plus grandes affaires, dans le-
quel on n'auroit point connu de défauts, s'il
n'eût fait paroître trop d'attachement aux in-
térêts de la Cour de Rome. Ce qui le fit deve-
nir*

On
transfé-
re le
corps de
Polus à
Cantor-
bery.

1558. *nir excessivement cruel, contre son inclination naturelle, afin d'achever plutôt la ruine des Protestans, dont il a toujours fait son principal soin.* Epitaphe qui ne plût ni aux Catholiques ni aux Protestans, qui sçavoient que ce Cardinal avoit empêché qu'on ne fit mourir Elizabeth, & qu'il avoit encore beaucoup contribué à lui faire donner la liberté.

Actions
de Ma-
rie,

Quant à la Reine Marie, il est certain qu'elle auroit laissé en mourant une meilleure réputation, si elle eût été moins cruelle, & qu'elle eût laissé vivre chacun en liberté de conscience. Elle aima l'étude avant que de devenir Reine, entendant parfaitement la langue Latine. Mais quand elle fut comme abîmée dans les affaires du Gouvernement, elle prit en aversion & l'étude, & les gens de lettres : Toujours pourtant pleine de zèle pour la Religion Romaine, dont elle étoit ardente protectrice. Bigotte, plutôt que zélée dans sa Religion ; dont elle observoit jusqu'aux plus petites choses, avec plus d'attachement & de superstition que les moindres femmelettes du commun. Mais ces belles apparences de zèle n'empêchoient pas qu'elle ne fut cruelle & vindicative dans le cœur, & qu'elle ne se soit vangée de tous ceux qui lui avoient fait quelque offense, ou donné des conseils contre elle, pendant le Règne d'Henri son Pere & Edoiard son Frere.

Frere. Il est vrai qu'elle couvroit cette hu-¹⁵⁵⁸
 meur vindicative de ce beau prétexte, *que*
détruire l'Herésie étoit le plus grand sacrifice
qu'on pouvoit faire à Dieu : que plus on ré-
pandoit de sang Herétique, plus l'Action étoit
méritoire, & qu'il ne falloit pas faire de diffé-
rence entre le sang des animaux & celui des
Herétiques.

Elle avoit si mauvaise opinion du courage
 de son Epoux, qu'elle fit tout ce qu'elle pût
 pour l'empêcher d'aller faire la guerre en
 Flandres ; mais quand elle eût appris qu'il
 avoit gagné la fameuse Bataille de S. Lau-
 rens, & pris la ville de S. Quentin, elle
 avoua que rien au monde ne lui seroit plus
 agréable que de voir le Roy en habit de guer-
 re à la tête de son Armée : Aussi fit-elle fai-
 re son portrait, où il étoit représenté armé
 comme il étoit devant S. Quentin. Le Roi
 ayant sçu le dessein de la Reine, voulut être
 représenté nuë tête en signe du respect qu'il
 avoit pour la Reine.



HISTOIRE D'ELIZABETH, REINE D'ANGLETERRE.

LIVRE QUATRIÈME.

*L'avènement d'Elizabeth à la Couronne, &
tout ce qui s'est passé sous son Règne
jusques à la fin de l'an 1564.*

1558.

Elisa-
beth
procla-
mée
Reine
au Par-
lement.



Peine la Reine Marie avoit el-
le expiré entre les bras de quel-
ques-uns de ses domestiques &
de ses plus familiers amis, que
le Président assembla le Conseil,
auquel le Chancelier annonça la mort de la
Reine. Il en fit de même à la Chambre hau-
te, qui n'en fut pas beaucoup surprise, par-
ce que la plûpart des Seigneurs sçavoient
qu'elle-

qu'elle étoit prête à mourir. Mais cette nouvelle remplit de consternation les Evêques, & tous ceux qui étoient soupçonnez d'avoir donné de méchans conseils à la Reine contre les Protestans en général, & contre sa propre sœur en particulier, craignant la vengeance d'une Reine si injustement offensée. Ils conclurent pourtant qu'il falloit user de politique, faire de nécessité vertu, & baiser la main qui leur alloit bien-tôt préparer des suplices, en quoi ils ne se tromperent pas. Ils firent de grandes soumissions, croyant d'apaiser le juste ressentiment de la Reine par l'empressement qu'ils témoignoi-ent à la reconnoître. La Chambre des Communes ayant été apelée ensuite, le Chancelier fit le discours suivant à tout le corps du Parlement. *Que le Royaume auroit grand sujet de pleurer la perte qu'il avoit faite de la Reine Marie, s'il ne lui étoit resté une Princesse capable de gouverner l'Angleterre, & qu'Elizabeth étoit cette heritiere légitime de la Couronne, à laquelle on n'en pouvoit disputer les droits.* La Chambre basse ayant scû que la Chambre haute avoit résolu de la proclamer Reine, fut entièrement de même avis; de sorte que l'on entendit comme un concert de voix de toute l'assemblée, qui cria, *Vive la Reine Elizabeth!* *Que Dieu lui donne longue vie, & un heureux Règne.* Et comme par les loix d'Angleterre

1550. d'Angleterre le Parlement est cassé dès que le souverain est mort ; à peine avoit-on crié vive la Reine , que l'assemblée se separa. Le Chancelier à la tête du Conseil passa de Westminster à Londres , pour conférer avec la Reine & les Aldermans , après quoi on la fit proclamer dans toute la ville.

Eloge
d'Eliza-
beth.

Elizabeth étoit alors dans la 25. année de son âge , capable par conséquent , selon les Loix , d'entrer dans le maniment des affaires ; ayant déjà donné en plusieurs occasions des marques de la grandeur de son genie & de l'habileté de son esprit , en surmontant une infinité d'obstacles d'autant plus grands qu'ils avoient été suggerez par les plus pernicieuses maximes de la plus fine politique , & qu'elle avoit toujours fort heureusement détournés. Car il est certain qu'on proposa cent fois le dessein de la faire mourir , & qu'on fut plusieurs fois sur le point d'executer une si malheureuse entreprise. Elle étoit au reste très-belle , de taille un peu au dessus de la médiocre , les cheveux blonds , les yeux noirs , & un air qui inspiroit du respect. Elle aimoit le luxe & la magnificence , & vouloit que les Gentilshommes & les Dames qui la servoient fussent magnifiques en bahits. De puis l'âge de neuf ans sa plus forte passion avoit toujours été l'étude , & la propriété
des

des habits. Elle sçavoit beaucoup de Lan- 1558.
gues, principalement l'Italienne & la Fran-
çoise, quand elle parloit à des gens de let-
tres, elle se plaisoit à citer des sentences La-
tines; mais elle ne vouloit pas parler Espa-
gnol, quoi qu'elle l'entendit fort bien, *disant*
que cette Nation n'étoit déjà que trop orgueil-
leuse, sans lui donner encore ce nouveau su-
jet de vanité, de croire que les autres Na-
tions fussent amoureuses de sa langue. Elle
parloit fort bien, avec gravité & avec élo-
quence, & elle faisoit paroître en toutes
ses actions une grande fermeté d'esprit &
de courage; qualité qui a toujours manqué
au Roi son pere, qui a été l'inconstance
même.

La Reine étant morte, la Princesse en re- Elle vint
çût la nouvelle le lendemain, dans la mai- à la
son de Herfield, où le Duc de Nortfolk, Tour.
le Comte d'Arondel, & tous les plus grands
Seigneurs du Royaume se rendirent auprès
d'elle, pour lui faire leur Cour & la re-
connoître pour Reine. Elle partit incessam-
ment pour Londres, accompagnée de tous
ces Seigneurs. On accouroit en foule de
toutes parts aux lieux où elle devoit pas-
ser, pour lui faire des acclamations, en
forte que c'étoit plutôt un triomphe qu'un
voyage. Le soir de ce jour elle coucha
dans le Château du Comte d'Arondel, qui
avoit été un Convent de Chartreux. Le
lende-

1558. lendemain elle arriva à la Tour de Londres. Le Clergé lui alla au devant en procession, avec la Croix, & en habits Pontificaux : elle affecta de témoigner beaucoup d'affection aux Prélats, aparemment pour se dispenser des ceremonies dûës à ces marques de la Religion, & tout le Clergé l'accompagna jusqu'à la Chapelle de la Tour, où elle oüit chanter le *Te Deum* à genoux avec beaucoup de dévotion ; commençant déjà à tromper les Catholiques, par cette aparence d'acte de leur Religion, & donnant tant de marques d'affection à tous ceux qui l'avoient le plus offensée, qu'on la crût fort encline à la clemence, & nullement à la passion de se venger.

Elle va
à Vvite-
hall.

En sortant de la Chapelle elle rencontra Benefield, qui l'avoit traitée avec tant de dureté pendant sa prison. Elle lui fit l'honneur de lui presenter la main à baiser ; en disant à ceux qui étoient autour d'elle, *voilà mon Concierge*. Mais quoy qu'elle dît cela en riant & sans émotion, Benefield ne laissa pas d'en tirer un mauvais augure, & il résolut même dès lors de ne se plus presenter devant elle. Après avoir été dix jours à la Tour, selon la coûtume, elle s'en alla le dernier jour de Novembre au Palais de Vvitchall en Calvalcade, superbement habillée, & accompagnée d'une pompeuse suite. On lui avoit pré-

préparé un Carrosse magnifique, mais elle ^{1552.}
 voulut aller à cheval : non-seulement pour
 faire voir la magnificence de ses habits,
 mais pour pouvoir plus commodement voir
 & saluer tout le monde, ce qu'elle fit par
 tout où elle passa, au grand contentement
 du Peuple qui étoit ravi de se voir ainsi ca-
 ressé par une Reine. Mais d'autres l'accuse-
 rent d'avoir trop de vanité, & dirent qu'elle
 avoit plutôt l'air d'une Comedienne que
 d'une Reine : du moins il est vrai qu'elle ne
 prenoit pas assez de soin de cacher le plai-
 sir qu'elle sentoit de se voir ainsi applaudie.
 Quand elle fut arrivée à Witehall elle don-
 na le cheval qu'elle avoit monté au Comre
 d'Arondel, qui lui avoit tenu l'étrier quand
 elle en étoit descenduë. On dit qu'il valoit
 dix mille écus, avec le harnois. Quoi que
 les habits qu'elle portoit fussent pelans &
 incommodes, & qu'elle fut fatiguée, elle
 ne laissa pas de les garder jusqu'après sou-
 per ; elle prenoit soin aussi d'observer l'ha-
 bit des Dames qui assistoient au Bal, &
 leur disoit qu'elle vouloit *qu'elles en eussent*
de plus magnifiques au jour de son Couron-
nement. On ne peut pas contester que cette
 Reine n'eût naturellement un air de gravi-
 té qui imposoit, mais il étoit accompagné
 d'une certaine vanité de femme, & d'un
 certain faste, plus propre pour le Thea-
 tre que pour le Trône, ce qui fit que quel-

4558. ques esprits malins l'appellerent la *Comedienne*.

Funerailles de la Reine Marie.

Le lendemain la Reine parût vêtue de deuil, comme elle avoit été pendant les dix jours qu'elle avoit demeuré à la Tour, conformément aux Loix du païs. La premiere fois qu'elle parut en public après la Calvacade, dont nous venons de parler, ce fut pour assister aux funeraïlles de la Reine sa sœur, que l'on fit solennellement dans l'Eglise de Westminster le troisieme de Decembre suivant, où tous les Catholiques coururent en foule. Mais la Reine ne voulut assister qu'à l'Oraison funebre qui fut faite par l'Archevêque Gardiner, qui donna des loüanges excessives à la personne & au gouvernement de la Reine Marie, élevant jusqu'au Ciel le grand zèle qu'elle avoit pour le Siège Apostolique, & la haine extrême qu'elle avoit témoigné contre les Hérétiques. Il finit par une satyre & une invective contre les Protestans, qu'il traita de *Novateurs*, sans épargner la Reine elle même, qui fut obligée de le faire arrêter dans sa maison jusqu'à l'Assemblée d'un Parlement, qu'elle avoit déjà convoqué pour le vingt-cinquieme de Janvier suivant.

On donne avis au Pape de l'avènement.

Avant que de sortir de la Tour, elle envoya des Couriers à tous les Ambassadeurs, qui étoient dans les Cours étrangères de la part de la feuë Reine, elle les confirma dans
le

le même emploi, & leur donna ordre de faire sçavoir chacun à la Cour où il étoit, son avènement à la Couronne. Elle en écrivit sur tout au Chevalier *Karn* Résident à Rome, qui ne manqua pas d'aller aussi-tôt informer le Pape Paul IV. de la nouvelle de la mort de la Reine Marie, & de l'avènement d'Elizabeth à la Couronne. Ce Pape naturellement dur & fier répondit à *Karn*. *Qu'Elizabeth n'avoit aucun droit à la Couronne, parce qu'elle étoit bâtarde. Qu'il ne pouvoit aussi révoquer les Bulles de Clement VII. & de Paul III. ses Prédécesseurs. Qu'elle avoit été bien hardie & bien impertinente d'avoir osé monter sur le Trône sans son consentement. Que cette seule audace la rendoit indigne de recevoir aucune faveur. Que cependant si elle vouloit renoncer à ses prétentions, & en remettre la décision à lui & au Saint Siège, qu'il tâcheroit de lui donner des marques de son affection, mais qu'il ne pouvoit souffrir que l'on donnât aucune atteinte à l'autorité du Vicaire de JESUS-CHRIST, auquel seul il apartenoit de regler les droits de ceux qui prétendent aux Couronnes.* La Reine ayant appris ces menaces fieres du Pape, envoya incessamment un Courier à *Karn*, avec ordre de sortir de Rome, & le priva aussi de son caractère. Mais *Karn* qui étoit plus Catholique que bon politique,

1508.
d'Elizabeth
beth à
la Cour-
ronne.

1558. aima mieux demeurer à Rome, croyant qu'il seroit plutôt fortune auprès du Pape, où il seruiroit d'espion pour les affaires d'Angleterre.

Mé-
chante
politi-
que de
la Cour
de Ro-
me à
l'égard
d'Eliza-
beth.

On ne doute pas que les affaires de la Religion n'eussent pris un autre train sans cette conduite siere du Pape, parce qu'il importoit peu à Elizabeth de quelle Religion elle fut, pourvû qu'elle eût été assurée d'être Reine. Mais quand elle vit que la Cour de Rome le prenoit sur ce ton de la qualifier bâtarde, & de la vouloir obliger à remettre la décision de ses droits au Siège Apostolique, elle crût qu'elle n'avoit rien à esperer du Pape, qui ne vouloit rien faire contre les Bulles de Clement VII. & de Paul III. en déclarant legitime le divorce de Henri son Pere avec Catherine, & son Mariage legitime avec Anne de Boulen mere de la Reine, & qu'il n'y avoit plus d'autre remede pour se conserver la Couronne que de se déclarer Protestante & ennemie du Pape & de la Cour de Rome. Au lieu que si le Pape eût voulu passer par dessus quelques petites formalitez, faire un peu le Politique pour se couserver la bienveillance d'Elizabeth, en la reconnoissant pour Reine par une Bullé solennelle, il est certain qu'il auroit sauvé la Religion Catholique en Angleterre, & cela est si vrai que la Reine ayant appris par

la Lettre de Karn ce que le Pape lui avoit ^{1592.}
dit, ne pût s'empêcher de dire; le Pape
veut donc tout perdre, pour me faire gagner
beaucoup. M'entretenant un jour sur ce su-
jet avec le Comte d'Arlington, il me ré-
pondit les propres paroles suivantes. Eli-
zabeth fut Protestante plutôt par Politique
que par zèle de Religion, parce qu'elle ne
pouvoit être Reine & Catholique sans une
Bulle solemnelle du Pape, & il est certain
que si le Pape la lui eût d'abord accordée, au
lieu de se mettre en colere, qu'elle auroit tou-
jours demeuré Catholique, parce qu'aimant
le faste & la pompe, elle se seroit mieux ac-
commodée de la Religion Catholique que de
la Protestante.

La premiere chose que fit la Reine après
qu'elle fut entrée à la Tour, ce fut de dé-
pêcher un Gentilhomme des plus qualifiez
au Roi Philippe qui étoit en Flandres, pour
lui donner avis de son avenement à la Cou-
ronne, par la Lettre suivante écrite de sa
propre main.

SIRE,

Quoi que la perte que nous avons faite
de la Reine ma sœur de glorieuse memoire
nous soit commune, je vous ai tant d'obli-
gation que je ne puis m'empêcher de vous en

Lettre
d'Eliza-
beth au
Roi
Philippe.

O 3 faire

1558. faire mes complimens de condoléance. Je sçay que V^{otre} Majesté n'a pas besoin d'une consolation étrangere, & qu'elle peut trouver en elle-même, & dans ce fonds de prudence & de moderation qui lui est naturelle, & qui lui a attiré l'admiration de tout le monde, dequoy se consoler. Je ne prétends point aussi que le devoir que je vous rends aujourd'hui puisse servir à autre chose qu'à vous donner des marques plus particulieres du zèle & du respect que j'ai pour V^{otre} Majesté. Le Gentilhomme qui vous rendra cette Lettre à ordre de vous expliquer de bouche tout ce que je sens de plus particulier dans mon cœur sur l'occasion presente. Au reste je ne ferai point à V^{otre} Majesté le compliment qu'on fait faire aux autres Princes, pour renouveler une bonne correspondance entre les Royaumes, ou l'amitié envers la personne du Roi, parce que je suis persuadée que V^{otre} Majesté me fera la justice de croire que je vous ai trop d'obligations de tant de choses qu'il vous a plu faire en ma faveur en tant d'occasions importante, pour ne vous pas distinguer des autres Princes, dans les complimens usitez, dans des occasions semblables à celle-ci. C'est pour cela que j'ai chargé ce Gentilhomme de vous assurer de mes veritables sentimens, & de vous faire le détail de tout ce qui s'est passé jusques à mon Couronnement, qui s'est fait
 avec

avec beaucoup de tranquillité & de joye, 1552
 & avec les plus grandes acclamations du
 Peuple.

Au reste j'espere que V^{otre} Majesté sen-
 tira autant de joye que moi, quand elle ap-
 prendra qu'une fille qui doit à v^{otre} genero-
 sité, à v^{otre} clemence & à v^{otre} inclination,
 à proteger l'innocence & la justice, non-seu-
 lement la liberte, mais encore la vie est mon-
 tée sur le Trône, après que V^{otre} Majesté
 a si souvent, & avec tant de prudence &
 d'habileté, coupé les trames & les complots
 que mes ennemis avoient faits pour me per-
 dre. Obligation d'autant plus grande que
 c'étoit sur de faux prétextes de Religion que
 l'on me vouloit faire perir, avant même que
 d'avoir reconnu quels étoient la-dessus les
 sentimens de mon cœur. Je n'ignore pas aussi,
 mon cher frere, de quelle nature ont été les
 bons offices que vous m'avez rendus dans
 cette occasion, & de quelles raisons vous
 vous êtes servi auprès de la Reine ma sœur,
 & sur tout à l'égard des mauvais Conseil-
 lers, qui lui mettoit à tout moment de per-
 nicieuses maxime dans l'esprit, afin de ve-
 nir à bout de leur malheureuse entreprise,
 ce que v^{otre} sage conduite a empêché, jus-
 ques à avoir fait entrer la Reine dans mes
 interêts, & forcé mes plus grands ennemis
 de reconnoître mon innocence, & la justice de
 ma cause.

1558.

J'écris tout cela à V^{otre} Majesté dont le dessein seulement de lui faire voir que je n'ignore pas ce qu'elle a eu la bonté de faire pour moi, que je me raffraichis avec plaisir le souvenir des obligations que je vous ai, & parce que j'espère que vous verrez avec plaisir sur le Trône une personne qui vous est si acquise. Je vous avoue avec toute la sincérité dont je suis capable, que quoi que je ne sois pas insensible à un bonheur que je dois uniquement à v^{otre} bonté après Dieu, & que je sente mon cœur flâter de ce plaisir qui est si naturel à l'homme en de semblables occasions; que ma plus grande joye est pourtant de me voir élevée en un état où je pourrai témoigner ma reconnoissance à V^{otre} Majesté, en faisant tout ce qu'elle m'ordonnera pour son service & pour ses interêts. J'attendrai avec impatience que vous m'en donniez les occasions, reconnoissant toujours que tout ce que V^{otre} Majesté a bien voulu faire pour moi dans le temps que j'étois persécutée & malheureuse, n'a été que l'effet de cette bonté generense avec laquelle elle a voulu soutenir les interêts d'une Princesse opprimée; au lieu que tout ce que je pourrai jamais faire pour v^{otre} Majesté, ne sera qu'un fruit de mon devoir & de ma reconnoissance.

J'espère aussi que V^{otre} Majesté m'ayant accordé sa protection dans le temps des mes disgraces

d'graces, qu'elle le fera avec encore plus ^{1558.}
 d'affection aujourd'hui que je suis montrée sur
 le Trône, & qu'après m'avoir sauvé la vie
 elle voudra bien m'aider à dissiper la tem-
 pête, s'il s'en élevoit quelqu'une hors de mes
 Etats. Quant aux affaires que vous pou-
 vez avoir ici sur le sujet de la Dot ou au-
 tres droits appartenant à la feuë Reine vô-
 tre Epouse & ma sœur, quand il plaira à
 Votre Majesté d'envoyer quelqu'un pour les
 regler, j'ordonnerai à mes Ministres de leur
 donner toute la satisfaction possible, & de
 passer par dessus toutes les difficultez qui
 pourroient survenir. Je laisse à votre pruden-
 ce & à votre sageste le soin de penser à tout
 ce qui pourra servir au bien de nos Peuples
 & de nos Royaumes, & de me le faire sça-
 voir afin que je le propose à mon Conseil, &
 vous assurant que je serai toujours prête à
 embrasser tout ce qui pourra servir au bien
 commun. Pour ce qui regarde les affaires de
 la Religion je ne scaurois vous en dire rien
 de certain, sinon que je ferai part à Votre
 Majesté de la réponse qui sera faite à Karr
 résident à Rome, auquel j'ai donné ordre de
 donner avis à Sa Sainteté de mon avene-
 ment à la Couronne. Je suis seulement réso-
 lüë de ne pas négliger mes interêts, & de
 ne jamais rien faire qui me soit préjudicia-
 ble. Celui qui vous rendra cette Lettre vous
 dira le reste, auquel je vous prie d'ajouter

O s foi.

1558. *foi, & de vouloir excuser l'ennui d'une aussi
longue Lettre que la mienne. Je demeure,
de vôtre Majesté, la très humble servante
& sœur.*

ELIZABETH, Reine
d'Angleterre, &c.

Le 23. Novembre
1558.

Duc de
Feria
Ambas-
sadeur à
Lon-
dres,

Déjà depuis le commencement de Novem-
bre le Roi Philippe avoit envoyé à Londres
le Duc de Feria, qui étoit un des plus con-
siderables entre les Grands d'Espagne, &
que le Roi avoit choisi pour trois raisons.
La première, pour consoler la Reine son
Epouse dans sa maladie, qu'il se croyoit pas
aussi courte qu'elle fut. La deuxième, pour
la presser davantage d'envoyer un puissant
secours pour reprendre Calais: Et enfin pour
traiter du mariage du Duc de Savoye avec la
Princesse Elizabeth, qu'il témoignoit beau-
coup souhaiter. Ce n'est pas que le dessein du
Roi Philippe fut de faire réussir ce mariage,
mais il voulut conserver l'amitié du Duc qui
lui étoit extrêmement nécessaire dans les af-
faires qu'il avoit alors sur les bras; en lui
promettant qu'il feroit tout ce qu'il pourroit
pour faire réussir l'affaire, & en lui donnant
de bonnes esperances. Mais l'Ambassadeur
vint

vint trop tard, car il arriva à Londres juste-^{1558.}ment le jour auquel la Reine Marie mourut : de sorte que tous ses ordres furent arrêtez par cette mort ; mais il en reçût bien-tôt après de nouveaux. Car le Roy Philippe ayant appris la mort de la Reine, & sans attendre à voir si le Siège Apostolique voudroit reconnoître Elizabeth pour Reine, contre l'avis de son conseil de conscience, envoya aussi-tôt au Duc de Feria (ce que le Pape trouva fort mauvais) des Lettres Patentes, qui lui donnoient le caractère d'Ambassadeur auprès de la nouvelle Reine avec ordre de demander une Audience, de lui faire ses complimens sur son avènement à la Couronne, de la reconnoître de sa part pour Reine, & de traiter de son mariage avec elle, l'assurant qu'il en obtiendrait la dispense du Pape. Le Roi crût que ce mariage ne pouvoit manquer de réussir, soit à cause des grandes obligations que la Reine reconnoissoit lui avoir, & de l'affection qu'elle lui témoignoit par la Lettre qu'il venoit de recevoir de sa part, qui ne pouvoit être plus honnête ; soit qu'étant naturellement ambitieuse, il crût qu'elle seroit bien aise d'épouser le plus grand Roi du monde. Ou bien enfin qu'ayant à craindre la Cour de Rome qui refuseroit de la reconnoître, elle n'avoit pas de moyen plus assuré de se maintenir sur le Trône d'Angleterre, qu'en épousant

1558. un Roi qui y avoit beaucoup d'autorité, & qui par sa douceur & sa clemence, avoit gagné le cœur de la Nation. Il crût même la chose si seure, que sans attendre la réponse d'Elizabeth il envoya un Courier à Rome, pour en demander la dispense au Pape.

On propose de la marier avec le Roi Philip.
Rc.

Mais quelque obligation que la Reine Elizabeth témoignât avoir au Roi, son humeur & sa politique l'emportèrent pourtant sur son inclination. Elle reçût le Duc de Feria avec tant de démonstrations d'estime, lui fit tant d'honneur, que l'on ne douta pas que le mariage ne réussit, elle écouta la proposition que lui en fit le Duc avec un visage si riant & si content, que l'Ambassadeur écrivit au Roi, *qu'il esperoit de le voir bien-tôt marié avec la Reine*; mais il ne fut pas long-tems à se retracter, & à lui faire sçavoir *que la Reine Elizabeth étoit comme une anguille, qui échappe lors qu'on croit la mieux tenir*. En effet, la Reine ne fit au Duc que des réponses vagues, qui n'aboutissoient à rien: ne disant jamais rien qui pût faire conclure qu'elle ne vouloit pas ce mariage: au contraire il sembloit qu'elle laissoit esperer qu'elle y donneroit les mains; sans pourtant jamais rien permettre de précis ny de positif, ne parlant que du grand mérite du Roi, du bonheur des peuples qui étoient gouver-

gouvernez par un tel Prince, de sa valeur, ¹⁵⁵⁸ de sa Politique, de sa prudence consommée, des avantages que toute l'Europe pouvoit attendre d'un Monarque plein de clemence & de moderation comme lui, des obligations infinies qu'elle confessoit lui avoir, jusqu'à dire, *que son mariage même ne pouvoit pas payer les obligations qu'elle avoit au Roi. Tout cela est bon, Madame*, lui disoit le Duc (que le Roi pressoit beaucoup d'en venir à la conclusion) *mais je prie Votre Majesté d'en venir au fait.* Ce qui n'arriva jamais, car la Reine trouva toujours moyen d'é luder tout ce que l'Ambassadeur lui disoit, tantôt sur un prétexte, & tantôt sur un autre ; ce qui obligea enfin le Duc d'écrire au Roi, *que la Reine faisoit comme les Comédiens, qui parlent beaucoup & ne concluent jamais rien.*

Les uns disent que sans la résolution qu'elle avoit faite de ne se point marier, elle auroit épousé Philippe II. Les autres alleguent d'autres raisons de ce refus : La première, c'est qu'il étoit cause de la mort du Comte de Devonshire, qu'il avoit fait empoisonner par un motif de jalousie, afin que si la Reine venoit à mourir il pût épouser Elizabeth, ce qui donna à la Reine une aversion effroyable contre lui, quoi qu'elle ne la fit pas paroître à cause des obligations qu'elle lui avoit. Il y a pourtant plus d'appa

Obstacles à ce mariage

1558. d'apparence à ce que d'autres disent, que cela vint de l'humeur d'Elizabeth qui vouloit se rendre populaire, sur tout depuis qu'elle fut Reine: ce qu'elle crût ne pouvoir faire si elle épousoit un Prince étranger, & sur tout un Espagnol: car enfin quelques soins que ce Prince eût pris de gagner l'affection des Anglois par les actes de bonté & de clemence qu'il affectoit de faire paroître en toutes occasions, il n'auroit pas été possible qu'un Roi d'une humeur aussi retirée & aussi solitaire que la sienne eût été long-temps à leur gré. Par la même raison l'humeur de la Reine libre, gaye, aimant les jeux & les plaisirs, n'auroit guere pû s'accommoder aussi avec elle d'un Mari taciturne, mélancolique, pensif, & qui demeuroit toujours enfermé dans son cabinet. Je croi, pour moi, que ce fut la principale raison qui la détourna de ce mariage. Cependant ceux qui connoissoient le mieux les affaires, ont crû que la dispense du Pape que Philippe proposoit à Elizabeth, ne lui parût pas capable d'autoriser une chose que Dieu avoit si expressement défenduë, puis qu'elle & le Roi Philippe étoient dans le même degré de parenté, qui avoit été entre Henri VIII. son Pere & Catherine d'Arragon; la Loi défendant aussi-bien à un homme d'épouser les deux sœurs, qu'à une femme d'épouser les deux

deux freres. Outre qu'il faut remarquer ¹⁵⁵⁶ qu'en se mariant avec le Roi Philippe par la dispense du Pape, elle déclaroit par une telle démarche que le mariage de Henri, son Pere avec Catherine avoit été legitime, que sans une telle dispense Philippe ne l'auroit jamais épousée, & qu'en posant la nécessité de la dispense elle se déclaroit elle-même bâtarde. Ainsi, & par politique, & par point d'honneur, & par délicatesse de conscience, elle fut obligée de refuser ce mariage. Mais elle ne pouvoit mieux jouir son personnage qu'elle le fit en cette occasion; car elle refusa son consentement avec les plus grandes précautions du monde, ayant trouvé moyen d'accorder tout en apparence, pendant qu'elle refusoit tout en effet; & ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'elle le fit avec tant d'adresse, & trompa par tant de belles paroles & protestation le Roi & le Duc, qu'ils en furent comme enchantez. Le Duc s'en apercevant en écrivit au Roi en ces termes, *Sire, je crains que tout ce que la Reine fait n'est que Comedie & grimace, & qu'enfin elle se moquera de nous.*

Les François ayant jugé par l'accueil favorable que la Reine avoit fait au Duc de Feria que le mariage de son Maître s'alloit accomplir, & que l'on en sollicitoit puissamment la dispense à Rome, firent de grandes

1558. grandes instances auprès du Pape, afin qu'il ne l'accordât pas, ou plutôt afin qu'il la déclarât bâtarde, & par conséquent incapable de succéder à la Couronne, & tout cela pour mieux parvenir à leurs fins. Déjà le Dauphin, fils de Henri II. avoit épousé quelques mois auparavant la Reine d'Ecosse Marie Stuard, à laquelle les François croyoient que la Couronne d'Angleterre devoit appartenir en qualité d'héritière & fille unique de Jacques V. Elizabeth en étant excluë, ce qui étoit vray. Le Cardinal de Lorraine qui étoit tout puissant à la Cour, conseilla au Roi de France de faire proclamer Marie Stuard Reine d'Angleterre & d'Irlande, ce qui fut fait en France & en Ecosse, & l'on déclara en même temps Elizabeth bâtarde & usurpatrice. Le même Cardinal s'employa aussi à faire la paix entre la France & l'Espagne; afin de marier Philippe II. avec quelque Princesse Francoise, & qu'il fut par-là engagé de soutenir le parti de la Reine Marie: Et comme c'étoit une affaire d'honneur pour lui, & pour toute la Maison d'Autriche, que de ne pas reconnoître Elizabeth pour Reine, parce que sçauroit été déclarer legitime le mariage de Henri VIII. avec Anne de Boulen, & par conséquent juste & legitime le divorce de ce Prince avec la Reine Catharine, (ce qui auroit été honteux pour eux)

ils

La Reine d'Ecosse prend la qualité de Reine d'Angleterre

Ils crurent que le Roi donneroît facilement ¹⁵⁵⁹ dans cette résolution.

On fit le Couronnement de la Reine le treizième Janvier suivant 1559. Jamais on ne vit un si grand concours de peuple, ni tant de faste que dans cette occasion, chacun s'efforçant de s'accommoder à l'humeur de la Reine. On fit venir de Flandres toutes les pierreries d'emprunt & de louïage qui se pûrent trouver, & l'on n'aporta quelque retardement à la cérémonie que pour donner le tems de faire les préparatifs nécessaires, les habits magnifiques, les Arcs de Triomphe, & autres choses semblables. En un mot, ceux qui firent le plus de dépense furent les mieux reçûs, en sorte que tout étoit superbement habillé dans la Ville jusqu'aux petits enfans.

La veille de ce jour treizième, la Reine alla à la Tour, où elle passa la nuit entière (quoique les nuits fussent alors bien longues) à se faire ajuster pour la cérémonie. La Calvacade commença le lendemain au matin. On y voyoit plus de quatre cens chevaux & plus de cent Carrosses superbement ornez. La Reine étoit dans un Char de triomphe découvert, tiré seulement par deux chevaux, dont les harnois & les houffes étoient couvertes de pierreries. Le Char lui-même étoit riche & très-magnifique. Elizabeth à son ordinaire ne pou-

Cour-
onnement

1558. pouvoit contenir la joye qu'elle ressentoit de se voir au milieu d'une telle pompe. A l'entour du Char marchoiēt 40. jeunes Gentilshommes, en habit de pages, vêtus d'écarlate, avec des bandes blanches en broderie. Auprès du Char on voyoit plus de 30. Dames, deux à deux dans des Carrosses découverts, ou brilloit, l'or, l'argent & les pierres précieuses, comme à l'envi. On n'entendoit l'air retentir que des *Vive nôtre Reine ! Dieu veuille la conserver long-temps ; à quoi*, elle répondoit, *Dieu benisse mon Peuple.* Quand elle fut au milieu de la Ville où l'on avoit dressé un superbe Arc de triomphe, un jeune enfant habillé en Ange en descendit comme en volant, & lui presenta comme elle passoit, une Bible fort simplement couverte, ayant ces paroles à l'un des côtez, *la parole de Dieu n'a pas besoin d'ornemens*, & de l'autre celle-ci, *Elizabeth nôtre Reine me protégera.* La Reine baïsa avec beaucoup de tendresse la main de l'enfant, prit la Bible, la baïsa, la mit sur ses genoux, & la porta ainsi jusques à l'Eglise ; action qui consola & réjoüit extrêmement le peuple. La cérémonie du Couronnement fut faite par Olivier Ogilthorpe Evêque de Carlile, le Cardinal Polus Archevêque de Cantorbery étant mort, & les autres Evêques plus considérables faisant scrupule d'y assister. Il est vrai que deux Evêques

ques

ques Protestans de ceux qui avoient été faits 1558.
 Evêques durant le Règne d'Edoüard , &
 qui avoient été chassés pendant celui de
 Marie , s'offrirent de faire la fonction :
 Mais Elizabeth voulut être Couronnée
 par un Evêque Catholique , pour ne pas
 trop tôt découvrir la haine qu'elle avoit
 pour le Papisme. On remarqua pourtant
 pendant que l'on loignit des saintes Hui-
 les , qu'elle se tourna vers les Dames
 qui étoient auprès d'elle , & leur dit , *ne
 m'approchez pas , de peur que cette Huile
 puante ne vous fasse devenir malades.* En-
 suite elle fit serment sur les Saints Evan-
 giles , *de maintenir la Foi Catholique , &
 de conserver à l'Eglise ses privileges & ses
 libertez.* Sanderus à cause de ce serment
 la traite de parjure , dans son Histoire
 du Schisme d'Angleterre. Mais les Pro-
 testans la défendent , & disent au con-
 traire qu'elle a très-bien gardé son ser-
 ment , puisque la Foi des Protestans est la
 veritable Foi Catholique. On trouve bien
 que la Reine fit de grandes dépenses en
 Fcstins , en Bals , & semblables divertisse-
 mens qui durèrent plusieurs jours : Mais
 l'Histoire ne dit pas qu'elle ait fait des lar-
 gesses au Peuple , ni des aumônes aux pau-
 vres. Il est vrai qu'elle fit ouvrir les prisons
 à ceux qui y étoient , & pour crime , &
 pour dette , mais ce fut aux depens de la
 ville

1558. ville de Londres, qui paya pour ceux qui devoient.

Vifites
de felicitacion.

La Reine fut occupée trois jours de fuite à donner audience aux Ambassadeurs, aux grand Seigneurs du Royaume, & aux Députez de la Ville, qui venoient la feliciter sur son Couronnement. Elle changeoit tous les jours d'habit, & en portoit toujours de plus riches. Les Dames qui étoient autour d'elle étoient magnifiquement vêtues aussi. Quand on eût reconnu que la Reine aimoit les loüanges, on ne manqua pas de s'accommoder à son humeur, & de lui en donner en toutes occasions. Elle vouloit ainsi allier la fierté de la nation, ou l'adoucir par l'inclination qu'elle avoit à la propreté des habits, se moquant au reste de ceux qui l'accusoient d'avoir l'humeur Comedienne. Aussi est-il vrai qu'il n'y eût jamais de Reine en Angleterre qui soit montée sur le Trône avec tant d'excellentes qualitez que celle-ci; tant de beauté, tant d'esprit, tant d'agrément, tant de prudence, tant de zèle, & même tant de bonne fortune. Jamais personne n'est sorti d'auprès d'elle mal satisfait: Tout le monde étoit charmé de sa douceur, de son honnêteté & du bon accueil qu'elle faisoit à chacun. On admiroit la force de ses discours, la vivacité & le sens de ses réponses.

Elle ne fut pas plutôt sur le Trône qu'elle
mîs

mit en liberté tous ceux que la Reine Ma- 1559.
 rie avoit fait mettre en prison pour cause de Que-
 stion
 curieuse
 Religion, & par la seule raison qu'il n'ai-
 moient pas la Religion Catholique. En quoi
 Elizabeth fit assez paroître le dessein qu'elle
 avoit de travailler à la Réformation de
 l'Eglise, à l'imitation d'Henri VIII. son Pe-
 re, & d'Edouard son frere. Mais elle fut en
 cela plus politique, & garda plus de mesu-
 res que n'avoit fait la Reine Marie, qui ne
 fut pas plutôt entrée à la Tour, sans atten-
 dre qu'elle fut ni Couronnée, ni en posses-
 sion du Royaume, que par le mouvement
 d'une passion démesurée, elle fit ouvrir les
 prisons à tous les Catholiques, à ceux-là mê-
 me qui y étoient pour crime, & non pas
 pour cause de Religion, & fit retenir tous
 les Protestans de quelques fautes legeres
 qu'ils fussent accusez; jusques à avoir la
 cruauté d'empêcher qu'on ne mit en liber-
 té des Bourgeois qui n'étoient détenus que
 pour dette, parce qu'elle les croyoit trop
 bons Hérétiques. Au lieu que la Reine Eli-
 zabeth voulut que tout se fit dans les for-
 mes, n'ayant fait ouvrir les prisons qu'au
 jour de son Couronnement, & ayant fait
 élargir tous les prisonniers indifféremment
 & sans distinction de personnes, ni de Re-
 ligion. Je rapporterai ici une chose curieu-
 se. Le Chevalier Bacon se trouvant dans
 la chambre de la Reine au moment que plu-
 sieurs

1558. plusieurs prisonniers la venoient remercier de la liberté qu'ils avoient obtenuë , s'approcha de la Reine & lui dit , Madame *Vôtre Majesté accorde t'elle la grace aux uns & non pas aux autres?* Non , lui dit la Reine ; j'entends qu'on la donne à tous sans distinctions & sans exception. *Il y a pourtant encore quatre prisonniers ,* Madame , lui repliqua Bacon , *qui sont bien étroitement détenus depuis le Règne de Marie , jusqu'aujourd'hui ! Qui sont ils dont ,* repris la Reine *vous n'avez qu'à me donner leur noms & je les ferai mettre en liberté.* Ils s'appellent , Madame ajouta Bacon , *l'un Mathieu , l'autre Marc , le troisième Luo , & le dernier Jean ;* (entendant par là les quatre Evangelistes) & *vôtre Peuple attend avec beaucoup d'impatience que Vôtre Majesté leur donne la liberté.* La Reine lui répondit avec un visage riant *Je ferai sans doute avec la bénédiction de Dieu , & j'espere de m'entretenir avec eux & de m'instruire par leur propre bouche de ce que je dois faire en leur faveur.*

A peine les cérémonie du Couronnement furent-elles achevées , que la Reine fut avertie qu'il se négocioit un Traité de Paix entre les François & les Espagnols : & comme elle avoit l'esprit fort penetrant elle en craignoit les suites , voyant bien que si les deux Rois venoient à faire la Paix entr'eux , à son exclusion , que ce ne seroit
que

que pour se liguier tous deux contr'elle ;
 comme en effet c'étoit l'intention de la France, afin de pouvoir mieux appuyer les prétentions de la Reine d'Ecoffe. Mais ce n'étoit pas encore-là ce qu'Elizabeth craignoit le plus. Elle craignoit sur tout que ces deux Princes se ligueroyent ensemble, pour l'obliger à conserver en Angleterre la Religion Romaine qu'elle avoit résolu de ruiner. Au milieu de ces perplexitez, elle ne laissa pas de suivre toujours les maximes de sa Politique, & dentretenir le Duc de Feria dans l'esperance qu'elle pourroit bien se marier avec le Roi son Maître ; & comme elle sçavoit que ce Prince étoit fort attaché à la Religion Catholique, pour le mieux tromper elle en usa de telle sorte avec les Catholique qu'il sembloit qu'elle les vouloit favoriser. Jusques-là que le Duc de Feria ayant remarqué que les Catholiques avoient effectivement l'accez plus libre auprès de la Reine que les Protestans ; sans considerer que ce n'étoient que des apparences, pendant qu'elle gardoit ses effets pour les autres, dit un jour à quelques Ambassadeurs avec lesquels il mangeoit, *qu'il ne pouvoit croire que la Reine Elisabeth entreprit jamais rien contre la Religion Catholique.* A quoi l'Ambassadeur de Venise répondit, *qu'il croyoit bien que la Reine étoit Catholique d'innations, mais qu'il craignoit*

359. gnoit aussi que par intérêt & par raison d'Etat elle ne devint encore meilleure Héretique, qu'elle n'étoit Catholique. A l'égard de la France elle se servit d'un Gentilhomme Florenti nommé *Guido Cavalcanti*, qu'elle estimoit capable des plus grandes affaires, & qu'elle y envoya pour négocier une Paix entre les deux Couronnes, ce qu'il fit fort heureusement. Par ce moyen la Reine gagna tellement l'esprit des deux Rois, qu'ils déclarerent tous deux qu'ils ne feroient jamais la Paix, que la Reine Elizabeth n'y fut comprise, quelque sujet qu'ils eussent tous deux de l'en exclure. On convient donc d'un lieu pour traiter de la Paix, qui fut *Carreau-Cambresis* où la Reine envoya en qualité de Plénipotentiaires l'Evêque d'Ely, le Baron Howard, & le Docteur Wolton Doyen de Cantorbery.

Le Duc
de Feria
l'accuse
d'être
Comedienne.

Cependant la Reine établissoit son Conseil de telle sorte, & mettoit les affaires en tel état, qu'elle pourroit venir aisément à bout du dessein qu'elle avoit de faire monter la Religion Protestante sur le Trône, & de ruiner la Catholique. D'autant plus qu'elle avoit été outrée d'une farce que l'on avoit joiïée en France sur son Couronnement, où l'on traitoit Anne de Boulen sa Mere de putain & d'adultere, & elle de Comedienne & de bâtarde. Il est vrai quand à la qualité de Comedienne, que le

Duc

Duc de Feria qui avoit assisté à son Couronnement, disoit après avoir quitté Londres, & perdu esperance de voir réussir le mariage de son Maître avec la Reine, au rapport d'Ollon : *que jamais Comedienne n'avoit mieux fait son métier qu'Elisabeth, dans la cérémonie du Couronnement.* Le Duc d'Albe lui ayant aussi un jour demandé ce qu'il pensoit de la nature du Gouvernement de cette Reine. Il lui répondit, *que son Règne ne seroit qu'une perpetuelle Comedie, parce que toutes ses actions étoient plutôt d'une Comedienne que d'une Reine.* A quoi le Duc d'Albe repliqua, *que cela lui faisoit croire qu'elle seroit habille dans la plus fine Politique : parce que les Comediens gagnent par flâterie & par caresse le cœur de tout le monde, sans jamais engager le leur à personne, qu'ils disent une chose, & en pensent une autre : qu'ils promettent tout & ne tiennent rien : & qu'ils savent l'art de tromper de bonne grâce, Voilà le veritable portrait de la Reine,* repliqua le Duc de Feria.

La Reine crût que pour établir plus sûrement la Réformation, il falloit tromper le parti Catholique (ce qu'elle fit si bien, que ses ennemis n'ont jamais eu plus de sujet de l'appeller *Comedienne Politique*, qu'en cette occasion) car pendant qu'elle avoit envoyé en France l'Ambassadeur *Cavalcanti*.

339. pour des raisons déjà alleguées, & pendant qu'elle flâroit la vanité Espagnole par tant de choses affectées qu'elle disoit au Duc de Feria, elle préparoit dequoi endormir les Catholiques du Royaume: entre lesquels les plus considerables étoient le Duc de Nortfolck & le Comte d'Arondel, tous deux si puissans dans le Royaume, qu'un jour comme l'on parloit dans le consistoire du peril que la Religion Catholique couroit en Angleterre sous le regne d'Elisabeth; le Pape dit aux Cardinaux *que la Religion Catholique n'avoit rien à craindre tandis que le Duc de Nortfolck & le Comte d'Arondel vivoient, & que ces deux Seigneurs étoient assez puissans pour repousser l'Hérésie.* Le Pape ne raisonnoit en cela que sur le raport des Anglois Catholiques, mais ces gens-là ne connoissoient pas dequoi étoit capable Elisabeth. En effet, elle gagna le Duc de Nortfolck, en lui faisant esperer qu'elle obtiendrait une dispense de la Cour de Rome, qui lui permettoit d'épouser une cousine germaine dont il étoit fort amoureux, & qu'il n'avoit pu obtenir depuis trois ans qu'il la sollicitoit. Et le Comte d'Arondel, en la maniere suivante.

C'étoit un Seigneur si bien fait, si riche, si aceredité dans le Royaume, qu'il se crût digne de pouvoir prétendre à se marier avec
la

la Reine, & il en devint si amoureux qu'il se seroit fait Turc, & non pas Protestant, pour l'épouser. La Reine s'en étant apetçûe mît tout en usage, flateries, caresses, marques d'affection, confidence & tout autre chose qui lui pouvoit faire croire qu'il n'éroit pas éloigné de ses prétentions. D'ailleurs la Reine pour mieux jouir son personage, donna les premières Charges de l'État à des Catholiques. Celle de grand Maréchal du Royaume, au Duc de Northfolck. Celle d'Amiral à son frere. Elle fit le Comte d'Arondel son premier Maître d'Hôtel, afin de le mieux confirmer dans ses esperances, en lui confiant une charge qui l'obligeoit à se tenir toujours auprès de sa personne. On donna celle de Grand Chambellan, à *François Knouls*. Elle fit son Vice-Roy en Irlande *Thomas Barcliffe*, & le Comte de *Surrey* son frere, Lieutenant Général du País de Galles. Tous ces Seigneurs étoient Catholiques & de la maison d'Howard, qui par son credit & par ses richesses alloit presque de pair avec la maison Royale. Mais pourtant elle ne donna les charges de ceux en qui elle devoit prendre une confiance particuliere qu'à des Protestans. Elle fit Guillaume Cecil Secretaire d'État. Le Chevalier Bacon Chancelier; Et pour son conseil secret elle nomma Guillaume Parre de *Kendal* Marquis de Northampton, François

1559. Ruffel Comte de Bedford, Robert Dudley Comte de Leincestre, & fils du Duc de Northumberland, un de ceux à qui elle faisoit esperer qu'il se pourroit marier avec elle. Les trois derniers étoient Protestans dans le cœur, mais la Reine les obligea de faire semblant d'être Catholiques, pour mieux couvrir ses desseins.

Ce fut un grand sujet de joye à la Reine de voir rentrer dans leurs maisons les Protestans que la persecution de Marie avoit dispersez; d'autant plus que le parti devenant plus fort, il facilitoit le dessein qu'elle avoit de rétablir la Réformation. Les Protestans de France regarderent comme un heureux présage de leur repos & de leur conservation, de voir monter sur le Trône d'Angleterre une Reine qui témoignoit beaucoup d'aversion pour le Papisme; & les principales Eglises envoyèrent les Députez à Londres, qui sous pétéxte de voyager avoient ordre de prendre garde au train que prendroient les affaires de la Religion en Angleterre, & au cas qu'ils trouvaissent la Reine disposée à abolir le Papisme, de la confirmer dans ces bons sentimens, & de l'assurer qu'ils seroient prêts à faire tout ce qu'elle souhaiteroit, en cas qu'il arrivât quelques desordres dans son Royaume. Les Princes d'Allemagne & les Cantons Evangeliques firent la même démarche. La Reine reçût

tes offres avec plaisir, assura de sa protection le parti Protestant; & dit aux Députez qu'elle esperoit que Dieu beniroit le dessein qu'elle avoit fait de bannir le Papisme d'Angleterre. 1559

Le 23. Decembre la Reine ayant reçu des Lettres de Karn, & la réponse fiere que le Pape lui avoit faite, en fut si irritée qu'elle se résolut dès ce moment de presser autant qu'elle pourroit l'entiere Réformation de l'Eglise, & d'y travailler incessamment & au plûtôt. Mais comme elle avoit déjà donné les ordres pour la convocation du Parlement, ses Ministres furent d'avis de ne rien entreprendre sans avoir eu l'approbation de cette Assemblée, c'étoit aussi le moyen de mieux gagner l'affection du peuple. Déjà dès le 27. Decembre précédent de l'avis de son Conseil elle fit faire défense de faire aucun changement dans la Religion, jusqu'à ce que le Parlement en eut autrement ordonné. Elle avoit été obligée à faire cette défense, parce qu'on commençoit à inquiéter les Prêtres en plusieurs lieux, briser les images, & faire d'autres desordres. Mais craignant qu'une telle défense ne fut mal reçûe de ceux qui n'aimoient pas le Papisme, elle apporta quelque moderation, afin de satisfaire les deux partis, ordonnant que pour l'édification du peuple ignorant, *Les Evangiles, les*

1559. *Epîtres, l'Oraison Dominicale, le Symbola des Apôtres, les Commandemens & les Litanies, &c. que tout cela ne seroit lû, ni chanté qu'en Anglois, jusques à ce que le Parlement en eût autrement ordonné. Ceux qui n'aimoient pas l'Eglise Romaine se réjouirent de cette Ordonnance, qu'ils regarderent comme un prélude de la Réformation.*

Deux
charges
confide-
rables
données

La Reine avoit beaucoup de consideration pour le merite de deux hommes fort distinguez dans le Royaume, le Chevalier Bacon, qui fut un des plus sçavans hommes & des plus moderez de son tems, de sorte qu'ayant résolu d'ôter les Seaux à l'Archevêque d'Yorck, qu'elle avoit reconnu trop opposé à ses desseins contre le Papisme, elle les donna à ce Chevalier, qui eut tant de modestie qu'il les refusa. Mais la Reine le pressa tant qu'il les accepta, & c'est le premier qui n'ayant que la simple qualité de Garde des Sceaux, a eu pourtant toute l'autorité, & a jouï de tous les Privileges d'un Chancelier. L'Archevêché de Cantorbery étant venu à vaquer par la mort du Cardinal Polus, le Chevalier Bacon recommanda à la Reine *Matthieu Parker*, homme d'un mérite extraordinaire, & d'une vertu rare: odieux aux Papistes, parce qu'il étoit porté pour la Réformation de l'Eglise, mais qui se mêloit si peu d'affai-

res qu'il demouroit presque toujours enfermé chez lui. La Reine aprouva ce choix, se souvenant d'ailleurs qu'il avoit été Chapelain de la Reine Anne sa mere, laquelle deux jours avant sa mort le fit appeller, & lui recommanda d'instruire Elizabeth sa fille dans les sentimens du veritable Christianisme. Elle le nomma donc à l'Archevêché de Cantorbery, mais Parker refusa cette charge avec beaucoup d'humilité, s'excusant sur son incapacité, quoi qu'il en fut plus digne que tout autre. Il est certain qu'il n'auroit accepté jamais cette Dignité, sans les pressantes sollicitations de Baccon, & qu'il falut même beaucoup de tems pour l'y résoudre: ce fut aussi un de ceux qui contribuèrent le moins à l'abolition du Papisme en Angleterre.

On tint la première séance du Parlement le 25. Janvier. La Reine se trouva en personne à l'ouverture, portant le Sceptre & la Couronne. Elle y étoit allée en Calvacade accompagnée de quantité de Seigneurs & de Dames, en grande cérémonie, chacun ayant fait toute la dépense possible pour s'accommoder à l'inclination de la Reine, qui aimoit la pompe & le faste. On fit l'honneur aux Dames de les laisser entrer dans la sale du Parlement, où elle furent assises auprès de la Reine, mais elles se retirèrent quand elle voulut commencer à par-

Le Par
lement
est as-
semblé

1559. ler. Quelques-uns des Evêques qui n'étoient qu'au nombre de quatorze dans l'Assemblée, ne pûrent s'empêcher de dire à haute voix, *voilà la premiere scene de la Comedie, voyons qu'elle en sera la seconde.* Et l'Evêque de Wincheſter s'étant retourné vers celui de Lincoln, qui étoit à son côté, lui dit: *Je croi que si la Reine fait une nouvelle Religion, qu'elle sera aussi riche en vanité que vûide en modestie, à quoi l'autre répondit: Elle a si fort l'air de Comedienne qu'elle ne fera qu'une Religion de Theatre.* Le discours de la Reine fut court, mais prononcé avec beaucoup d'agrément en ces termes.

MYLORDS, ET MESSIEURS,

Dis-
cours de
la Reine
au Par-
lement.

Je serois ingrate à la Provi'ence de Dieu, qui m'a élevée sur le fameux Trône d'Angleterre, parmi les acclamations de mon cher peuple, & malgré tous les obstacles qui s'y sont opposez, si je ne m'employois avec tout le zele dont je suis capable de soutenir les interêts de la veritable Religion, qui sont ceux de Dieu même, & si je ne maintenois pas les privileges & les droits de mon cher Peuple dans toute leur étendue, C'est ce que je vous promets aussi de faire à foi de Reine & de Chrétienne. Ce n'est pas seule-
ment

ment pour vous en assurer de ma propre bouche que je vous ai assemblez, mais aussi pour vous demander vôtre advis & vôtre secours, dans le dessein que j'ai de donner un meilleur ordre aux affaires de la Religion & de l'Etat. Mylord Bacon vous expliquera plus amplement mes intentions. La Reine n'eut pas plûtôt achevé que le Garde des Sceaux, qui faisoit toutes les fonctions de Chancelier, se leva, fit la reverence à la Reine & au Parlement, & commença ainsi son discours.

MYLORDS,

La Reine vient de vous déclarer la Principale raison pour laquelle nous sommes assemblez. Pour obeïr à l'ordre qu'elle vient de me donner de vous expliquer ses intentions, je vous prie de faire reflexion au pitoyable état où l'Angleterre est reduite, déchirée en tant de maniere, tant dans le Gouvernement Ecclesiastique que Civil: Et si nous y voulons apporter quelque bon remede, representons-nous tous les malheurs dont les peuples sont accablez par une guerre, dont les suites nous ont été si funestes. Sa Majesté vous exhorte premierement à examiner l'état de la Religion, tranquillement sans préjugé, partialité ni passion, & sans se servir de

1559. termes odieux de Papiste & d'Hérétique. Il faut seulement tâcher d'éviter les deux extrémités, la superstition & l'Idolâtrie d'un côté, & de l'autre l'impiété & le mépris des choses Saintes; sans donner dans les subtilitez & dans les speculations chimeriques des Sophistes; & sans avoir d'autre but que celui de trouver un moyen seur d'établir une uniformité de sentiment & de culte qui puisse réunir tous les esprits divins. Pour ce qui regarde les affaires du Royaume, nous avons sujet de benir Dieu de ce qu'il nous a donné une Reine qui a joint à la vivacité de l'esprit un fonds de bon sens & de sagesse, & un zèle extraordinaire pour le bien de ses sujets. Sa Majesté vous prie d'être assurez qu'elle n'épargnera ni ses soins, ni sa peine à procurer le bien de ses sujets & la félicité de la Nation, & à s'acquiescer l'amour de son peuple. La perte de Calais, dont on ne peut assez accuser les Ministres de la Reine Marie, c'est ce qui l'affligea le plus, parce que la conjoncture présente des affaires ne nous permet pas d'espérer de pouvoir si-tôt reprendre une si importante Place.

Il finit son discours en déclarant aux Seigneurs & aux Communes que la Reine, quelque besoin qu'elle eût d'argent, n'avoit autre chose à demander au Parlement: que

que sa bonne volonté, & ce qu'il jugeroit ^{1559.}
à propos de lui accorder. Tout le monde
fut d'avi quand à ce dernier article de don-
ner à la Reine des sommes suffisantes; hors
trois Evêques, qui entre trois cens person-
nes dont certe Assemblée étoit composée,
représenterent qu'il falloit, en accordant ces
sommes, considérer que la Reine qui aimoit
le faste & la dépense, en consumeroit en ce-
la la meilleure partie & que l'on en man-
queroit après cela dans les necessitez impor-
tantes. On ne laissa pas de lui accorder la
somme de cinq cens milles livres sterlin.
On resolut aussi de restituer à la Couronne
les Dixmes, les Annates & autres droits,
ausquels la Reine Marie avoit renoncé.
L'Archevêque d'Yorck, l'Evêque de Lon-
dres & trois autres s'opposèrent à cette re-
solution, mais sans aucun fruit, le grand
nombre l'ayant emporté dans les deux
Chambres. On mit aussi en délibération
dans la Chambre des Communes si les Par-
lemens assemblez sous le Règne de Marie,
& le Parlement d'alors sous celui d'Eliz-
abeth, pourroient passer pour legitimes,
vû que les deux Reines n'avoient pas pris
dans les Lettres de Convocation la qua-
lité de Chef de l'Eglise Anglicane, affectée
aux Rois d'Angleterre. La plupart fu-
rent d'avis que c'étoit une nullité suffisante
pour casser tout ce qui s'étoit fait sous le
Règne

1559. Règne de Marie ; on disputa pendant plusieurs jours sur cette question, qui facilita beaucoup le dessein de la Réformation.

On en-
voit des
Ambas-
sadeurs
pour
traiter
la Paix.

A la seconde séance, la Reine fit sçavoir au Parlement, que la paix entre la France & l'Espagne étoit sur le point d'être conclüe : qu'on avoit déjà convenu des Preliminaires : que les Ambassadeurs alloient partir pour Cateau-Cambresis, où on en devoit traiter, & qu'elle avoit nommé pour Plenipotentiaires de sa part l'Evêque d'Ely, le Baron Hovvard & le Docteur VVoton : mais que quelque nécessité qu'il y eût de les faire partir, elle ne l'avoit pas voulu faire sans en avoir l'approbation du Parlement. La Reine fut remerciée de l'estime qu'elle témoignoit aux deux Chambres, & le Parlement lui fit dire qu'on remettoit à sa prudence & à sa bonne conduite de donner aux Plenipotentiaires les instructions qu'elle jugeroit nécessaires sur une affaire aussi importante que celle de la paix : dont le Royaume avoit alors tant de besoin, qu'il n'étoit pas possible de donner un bon ordre aux affaires du dedans, tandis que l'on seroit inquieté aux dehors. C'est tout ce que le Parlement lui fit représenter. Après quoi les Ambassadeurs reçurent leurs instructions, & partirent incessamment.

On la
prie de
se vou-
loir ma-
rier.

Le 4. Fevrier les deux Chambres envoyèrent l'Orateur avec 40. Députés à la Reine,
pour

pour la prier de la part de tout le Royaume ¹⁵⁵²
 de vouloir se marier au plûtôt : ne doutant
 pas qu'elle ne fit choix d'un Epoux digne
 d'elle & bien affectionné pour le Royaume:
 & qu'il n'y avoit pas d'autre moien d'effacer
 du cœur de la Nation le souvenir de tant de
 malheurs, dont l'Angleterre avoit été affli-
 gée à l'occasion du mariage de la Reine Ma-
 rie. Les Députez étant devant la Reine,
 commencerent par lui faire connoître com-
 bien elle étoit aimée & reverée de tous ses
 Sujets, qui ne pouvoient assez benir Dieu
 de ce qu'il leur avoit donné une telle Rei-
 ne : ajoûtant, que s'ils avoient pû se flâter
 que leur Reine ne mourroit pas, ils n'au-
 roient jamais pensé à lui faire la priere qu'ils
 étoient chargez de lui faire par leurs supe-
 rieurs. Mais que ne pouvant se flâter d'une
 telle esperance, on la suplioit de vouloir jet-
 ter les yeux sur un Epoux qui fut à son gré
 & qui pût contribuer à la felicité de ses Peu-
 ples, esperant que le Ciel beniroit son ma-
 riage, en lui donnant des Enfans capables
 de gouverner le Royaume après une si gran-
 de Reine, à laquelle ils souhaitoient une
 vie longue, & un heureux Règne. La
 Reine fit beaucoup d'honneur à ces Dépu-
 tez, qui étoient les premiers que le Parle-
 ment lui avoit envoyez. Elle leur donna à
 tous sa main à baiser, ce que la Reine Ma-
 rie n'avoit accordé qu'aux seuls Seigneurs
 de

1559. de la Chambre haute, & après avoir écou-
té leurs discours, elle leur fit la réponse sui-
vante, avec ses agrémens ordinaires.

M E S S I E U R S.

La proposition de me marier que vous me
faites avec tant de zèle & de discretion de
la part de mon Parlement, n'est infiniment
agreable; puis qu'il ne me prescrit ni le
tems, ni la maniere, ni le lieu, ni la per-
sonne avec laquelle je me pourrois allier. J'a-
vouë que la liberté & l'état de fille où je
suis à des grands charmes pour moi. Aussi
n'ai-je pu me résoudre au mariage pendant
la vie du Roi mon frere, & lors qu'on me
presentoit des partis avantageux, tel qu'é-
toit le grand Tresorier. Je n'ai pu même m'y
résoudre pendant la vie de la Reine Marie
ma sœur, lors que les perils que j'ai courus
si souvent, même de la vie, sembloient me
devoir obliger à chercher de puissans apuis.
Je connois fort bien les Aut urs de toutes
les disgraces que j'ai souffertes pendant tous
ce tems-là, mais je n'ai que faire d'en par-
ler ici. Je dirai seulement que je ne veux ni
blâner la conduite de ma sœur, ni troubler
les cendres des morts. Je vous prie cepen-
dant d'assurer le Parlement de ma part,
que si je viens à penser au mariage je scau-
rai

La ré-
ponse
aux Dé-
putés.

J'ai faire choix d'un Epoux, qui soit à mon
 gré, qui me fasse honneur, & qui soit bien
 affectionné aux intérêts de mon peuple. Je ne
 sçai pas si l'on a quelque confiance en ce que
 je dis, mais ont peut être assuré que je ne
 tromperai jamais mes chers sujets, qui me
 tiennent lieu d'enfans depuis que j'ai épousé
 le Royaume par la cérémonie du Couronne-
 ment. Ajoutant qu'elle ne manqueroit pas de
 successeurs, & que si elle venoit à mourir
 elle souhaitoit qu'on gravât cette Epitapho
 sur son tombeau: CI GIT UNE REINE
 QUI A REGNÉ TANT D'ANNEES,
 ET QUI A VÉCU ET EST MOR-
 TE VIERGE. Ce qui fut fait après sa
 mort.

Elle congédia ainsi les Députez, les
 priant de remercier de sa part le Parlement
 des bonnes intentions qu'il avoit pour elle,
 & du soin qu'il prenoit de ses intérêts.
 Pendant que la Reine parloit aux Dépu-
 tez le Comte d'Arondel étoit auprès d'elle
 en qualité de grand Maréchal: de sorte
 que quand il entendit dire à la Reine que
 si elle venoit à se marier elle sçauroit choisir
 un mari aussi agréable pour elle que bien
 intentionné pour les intérêts de la Nation,
 il remarqua que la Reine avoit jetté les
 yeux sur lui d'une manière si douce, qu'il
 sembloit qu'elle lui vouloit faire compren-
 dre que ce seroit lui. C'est ainsi qu'elle

Trous-
 peric
 d'Elise
 bech.

le

1559. le confirmoit dans l'esperance qu'il avoit de l'épouser, pour l'engager davantage à ne se pas opposer à ses intentions. En effet, ce coup d'œil de la Reine acheva de le persuader, de sorte qu'il fit résolution dès lors de consentir aveuglement à tout ce que la Reine voudroit, dans les affaires de la Religion.

En
Propose
l'Article
del. Re
ligion.

Cet article étant mis en délibération dans l'Assemblée, on y trouva tant de difficulté que les séances du Parlement durent jusques à minuit pendant plusieurs jours. Cependant la Reine alloit toujours son train ordinaire. Elle carressoit beaucoup le Duc de Nortfolck & le Comte d'Arondel, les seuls Seigneurs du Royaume qu'elle craignoit, à cause de la grande autorité qu'ils avoient en general, & que d'ailleurs ils étoient les Chefs & les Maîtres du parti Catholique. Le Duc qui mouroit d'impatience de se marier avec une sienne cousine germaine, (comme nous l'avons déjà dit) & à qui la Reine avoit promis de lui en faire obtenir la dispense, n'osa s'opposer à ses desseins. Le Comte d'Arondel qui espéroit si bien de l'épouser qu'il croyoit déjà la tenir, s'y opposa encore moins. Les Catholiques en général, voyant que les Chefs de leur parti s'opposoient si peu aux desseins de la Reine, contre la Religion Catholique, n'osoient aussi faire semblant de

se trouver mauvais, de sorte que les Protestans n'eurent point de peine à faire passer, sans bruit & sans opposition, un Acte solennel du Parlement du 18. Février, par lequel on déclaroit la Reine Elizabeth souveraine Gouvernante de l'Eglise dans son Royaume tant au Temporel qu'au Spirituel. Le même jour on fit imprimer l'Acte, & on le fit publier par tout. Il étoit conçu dans les termes suivans.

Nous voulons qu'à l'avenir tous Privileges, Préeminences, Prérogatives, Supérioritez spirituelles, qui peuvent être possédées ou exercées par aucune puissance que ce soit, en vertu du droit Ecclesiastique & Civil, contenant la visite, correction, reformation de tout le Clergé, ou de quelques-unes des personnes qui le composent: comme aussi concernant la connoissance & punition des Erreurs, Schismes, Hérésies, Abus, demeurent à jamais unies à la Couronne dans tous les Pays de son obéissance. Nous déclarons que la Reine & les Rois ses Successeurs auront à l'avenir toute puissance de nommer & de substituer qui il leur plaira, pour exercer en leur nom & sous leur autorité la Jurisdiction Ecclesiastique selon leur bon plaisir: visiter les personnes, châtier les Hérésies, les Schismes, les Erreurs, les Abus en bref pour exercer tout droit & pouvoir qui a pu & dû être jamais être exercé

Acte
pour la
puissance
de la
Reine
dans la
Spirituel

dans

354 LA VIE D'ELIZABETH
#559. dans le Royaume par aucun Magistrat Ec-
clesiastique. Nous faisons défenses à tous
Ecclesiastiques d'assister à aucun Synode sans
Lettres & Permission expresse de la Reine,
de faire ni executer aucun Canon, Loi, ni
Constitution Synodale ou Provinciale, sans
l'express consentement de Sa Majesté, à pei-
ne de prison & de toute autre punition cor-
porelle qu'il luy plaira d'ordonner. Nous
faisons aussi défenses à toutes personnes de
quelque qualité & condition qu'elles soient,
de sortir du Royaume ou des Terres de Sa
Majesté, pour assister à aucun Concile, As-
semblée, visite, &c. qui se feront pour can-
se de la Religion en quelque lieu que ce soit,
& nous déclarons que toutes ces choses se
doivent faire dans le Royaume, selon qu'il
plaira à Sa Majesté d'en ordonner. Que
la Reine seule aura le pouvoir de créer les
Evêques, & que dès ce moment toute au-
tre nomination sera nulle: lesquels Evêques
ne pourront exercer aucun droit ni Jurisdic-
tion Episcopale, que selon le bon plaisir,
ou en vertu du pouvoir que Sa Majesté leur
en donnera.

Diffi-
cultés
sur ce
pouvoir Le Parlement eut beaucoup de peine à se
résoudre d'accorder à la Reine la qualité de
souveraine Gouvernante de l'Eglise, parce
qu'il prétendoit que ce droit, & l'élection
des Evêques sur tout, lui appartenoit. Mais
ne pouvant faire autrement on se contenta

ne demander que cette autorité fut commu- 1559
 ne entre le Parlement & la Reine, qui ne
 voulut jamais y consentir, & qui voulut de-
 meurer seule Maîtresse absoluë des affaires
 Ecclesiastiques. Elle s'opiniâtra encore plus
 dans cette prétention quand elle vit qu'elle
 étoit appuyée de tout le parti Catholi-
 que, tant à cause du grand crédit du Duc
 de Nortfolck & du Comte d'Arondel, qui
 ne travaillant que pour leur intérêt particu-
 lier n'avoient d'autre Religion que la volon-
 té de la Reine; que parce que l'Acte du Par-
 lement qui ôtoit au Pape toute Jurisdiction
 en Angleterre étant trop fort & trop auten-
 tique, il valoit mieux donner ce pouvoir à
 la Reine seule qu'au Parlement, qui ne s'as-
 semble que rarement, & qui n'est presque
 jamais composé des mêmes personnes. Il y
 eût aussi quelques contestations sur la qua-
 lité de *Chef de l'Eglise*, que le Parlement
 vouloit absolument que la Reine prît, à l'i-
 mitation de Henri VIII. son Pere, & d'E-
 doïard son frere. Mais la Reine après y
 avoir bien pensé, & avoir fait reflexion à l'a-
 versifion que les Catholiques ont de donner
 cette qualité à d'autres qu'au Pape, &
 qu'ainsi cela les pourroit dégoûter; & que
 d'ailleurs les Lutheriens & les Calvinistes
 n'avoient point approuvé qu'Henri VIII.
 l'eût prise; la refusa & se contenta de pren-
 dre celle de *Souveraine Gouvernante de l'E-
 glise*

glise Anglicane. En même tems on dressa un Formulaire du serment que l'on feroit prêter à tous les sujets, dans les termes suivans.

Moi N. certifie & atteste sur ma conscience, que je reconnois la Reine comme legitime & souveraine Gouvernante du Royaume d'Angleterre, & de ses autres Pays & Domaines, tant au spirituel qu'au temporel: Je déclare aussi que nul autre Prince ou Princesse étrangere, ou autre personne ou Etat, n'a en ce Royaume de fait ou de droit aucune Jurisdiction, puissance, ni préeminence, ni autorité Ecclesiastique, ni Civile, en quelque chose que ce soit; & ainsi je renonce pour toujours à toute Jurisdiction & puissance étrangere, je déclare que je n'en reconnoîtrai jamais d'autre que celle de la Reine.

Evê-
ques
capri-
tunez

En consequence de cette Ordonnance on fit commandement à tous les Ecclesiastiques de venir dans un certain tems prêter ce serment en presence de la Reine. Plusieurs le firent par crainte, d'autres par zèle. Mais les Evêques suivans s'y opposerent de bouche & par écrit, *Nicolas Heath* Archevêque d'Yorck, *Edmond Grindal* Evêque de Londres, *Cuthbert Tonstal* Evêque de Durham, *Iean Virthe* Evêque de Vincerster, *Thomas Watson* Evêque de Lincoln, *Thomas Thirlby* Evêque d'Éli, *Jacques Turbevit* Evêque

Evêque d'Exester, *Guilbert burn* Evêque de Bath, *David Fool*. Evêque de Peterborow, & cinq autres, c'est-à-dire, tous ceux qui avoient assisté à ce Parlement. Ils refuserent tous de prêter le serment, & furent aussi tous dépouillez de leurs dignitez, comdamnés à une prison perpetuelle, & leurs biens confisquezz. La Reine en établit d'autres de sa propre autorité en leur place, sans qu'aucun Catholique eût la hardiesse de s'y opposer.

Le principal dessein de la Reine & de son Conseil fut toujours de trouver un milieu, ^{But d'Elizabeth} qui pût également contenter les Catholiques & les Protestans; & comme elle avoit ^{dans les affaires de Religion} connu que le Clergé ne demandoit pas mieux que de sécoüer le joug du Pape, & de s'affranchir de la Jurisdiction de la Cour de Rome, elle commença par là à executer son dessein. Mais ayant aussi fait reflexion à ce qui étoit arrivé du tems d'Henry VIII. son Pere, & d'Edouïard son Frere, qui avoient rempli le Royaume de divisions, & l'avoient mis à deux doigts de sa ruine, pour avoir voulu faire suivre avec trop de severité leurs sentimens en matiere de Religion. Ayant considéré sur tout ce qui venoit d'arriver à la Reine Marie, dont la trop grande severité avoit tellement irrité les esprits qu'elle n'a jamais pû gagner l'affection de son Peuple, ni en tirer aucun secours pour défendre Calais, ou pour le reprendre quand elle

1559. elle l'eût perdu : elle crût donc que pour prévenir de tels desordres il falloit s'y prendre autrement. Elle fit connoître que le Roi son Pere, le Roi son Frere ; & la Reine Marie avoient trop resserré certains dogmes de la Religion , & les avoient fait exprimer en des termes trop précis , & qu'il valoit mieux se servir d'expressions générales qui pussent contenter les deux partis. Ainsi elle voulut conserver les images dans les Eglises , & faires expliquer en termes generaux la pretence réelle de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie : trouvant fort mauvais que pour quelques subtilitez des Docteurs on eût éloigné de l'Eglise ceux qui croient la Presence réelle. Par cette même raison elle ne voulut prendre la qualité de Chef de l'Eglise , parce qu'elle approchoit trop de celle de JESUS-CHRIST. Elle consideroit sur tout que venant à réünir tous ses sujets en une même Religion , elle s'acqueroit par une telle action l'estime des Nations étrangères. Elle trouva assez de dispositions à ce dessein dans les Catholiques , mais quelques Calvinistes plus séveres empêcherent l'effet d'un tel dessein. Elle fit pourtant consentir tous les esprits à recevoir sans bruit ce qu'on appelle la *Liturgie de l'Eglise Anglicane* , que la Reine avoit fait dresser avant que de la rendre publique.

La Reine eût plus de peine à regler le
-culte

culte extérieur ; que le fonds de la Religion. Elle témoigna beaucoup de passion pour retenir les cérémonies, les Ornaments, les Eglises, & les habits du Clergé, on croit qu'elle en usa de la sorte pour trois raisons. La première par respect pour la mémoire du Roi son Pere, qu'elle aimoit d'imiter, & qui avoit détruit le Papisme, sans toucher aux cérémonies. La deuxième pour s'accommoder aux goût de ceux qui embrassoient la Réformation, qui ne pouvoit guere s'accoutumer à un culte aussi sec & aussi dénué que celui des Protestans, ce qui en auroit même empêché plusieurs d'embrasser la Religion de la Reine, & auroit fait peut-être avec le tems un parti de mécontents qui auroient causé des desordres dans l'Etat. La troisième raison fut celle de son inclination propre, qui la portoit à aimer la pompe, les ornemens, la magnificence des habits, plus que personne du monde. Jusques-là, quelle conçût du mépris pour les Ministres du Roi Edoüard, qui avoient porté ce Prince à trop dépouiller la Religion des ornemens extérieurs, & que lors qu'elle prit la qualité de *Souveraine Gouvernante de l'Eglise Anglicane*, elle déclara qu'elle ne vouloit pas être *Gouvernante d'une Eglise dénuée*. Aussi s'obstinat-elle toujours à retenir les cérémonies & les ornemens.

Pour
quoi elle
retint les
cérémonies

D'autre

1559.

Elle
veut
garder
ladigni-
té de
Cardi-
nal.

D'autre côté le Parlement en général, & toutes les personnes les plus pieuses & les plus modestes n'avoient point assez de complaisance pour la Reine, pour approuver qu'elle laissât dans l'Eglise tant de pompe & de cérémonies : craignant d'ailleurs qu'une telle vaine pompe dans l'Eglise ne serviroit qu'à flâter & relever l'inclination naturelle de la Reine qui n'aimoit que trop ces sortes de vanitez, ce qui fit dire à ceux qui ne les aimoient pas, *que l'on avoit fait de l'Eglise un Theatre, pour y jouer la Comedie devant la Reine.* Mais on fut bien plus étonné lors qu'on aprit qu'elle avoit fait dessein de retenir la dignité de Cardinal, & de s'attribuer le droit de les créer; elle en usoit de la sorte par ambition, se faisant une vanité d'aller à l'Eglise de Saint Paul comme le Pape à celle de Saint Pierre, au milieu de la pourpre des Cardinaux. On eût beaucoup de peine à la détourner de ce dessein : mais elle se laissa vaincre enfin aux raisons de l'Archevêque Parker & du Chancelier Bacon, qui lui firent voir clairement que ce seroit établir une réformation ridicule, qui ne seroit agréable ni aux Catholiques, ni aux Protestans. Il falut pourtant pour la contenter lui laisser les Orgues, les Ornaments des Autels, les habits sacrez des Ecclesiastiques, la Musique, les noms de toute la Hierarchie de l'Eglise, Archevê-

ques,

ques, Evêques, Chanoines, Diacres, Do-^{1559.}
 vens, Archidiares, &c. Et pour contenter
 les Catholiques on laissa le Carême, l'ab-
 stinence du Vendredi & du Samedi. Ainsi
 abolit la Reine entierement l'Eglise Romaine,
 faisant faire de severes défenses de plus
 dire la Messe en aucun lieu de son Royau-
 me, ni de faire aucune autre fonction de la
 Religion Romaine, à la reserve des maisons
 des Ambassadeurs, conformément à l'Edit
 du Roi Edoüard son frere.

Cependant les Plenipotentiaires de Fran-
 ce qui travailloient à la Paix à Chateau-
 Cambresis, avoient si bien avancé les affai-
 res qu'il n'y avoit plus de difficulté qu'à
 celle de Calais, que les François ne vou-
 loient absolument point relâcher, & que le
 Roi Philippes ne pouvoit pas aussi laisser
 entre leurs mains, tant parce qu'il étoit en-
 gagé d'honneur à ne faire la Paix qu'à cette
 condition-là, que parce qu'il y alloit de son
 intérêt qu'une Place aussi importante tom-
 bât entre les mains des Anglois, qui auroient
 pû dans l'occasion faire une puissante di-
 version en faveur de l'Espagne. Pendant
 que tout cela se négocioit, Philippes reçût
 avis de son Ambassadeur le Duc de Feria,
*que son mariage avec la Reine n'étoit qu'un
 jeu, & qu'il n'en devoit rien esperer,* ce qui
 le détermina à conclure la Paix, & à se re-
 marier au plutôt avant que de partir pour

Philip-
 pes fait
 la Paix
 avec la
 France.

1559.

l'Espagne ; voyant donc qu'il ne pouvoit réüssir auprès d'Elizabeth, & que d'ailleurs la guerre qu'il avoit contre la France servoit de rempart à cette Reine pour détruire plus facilement la Religion Catholique en Angleterre, il conclut son mariage avec Isabelle de France fille d'Henri II. Il voulut pourtant se conserver l'amitié d'Elizabeth, esperant que ne l'ayant pû avoir pour lui-même, il la pourroit obtenir pour l'Archiduc son Cousin, fils de l'Empereur Ferdinand. Mais avant que de rien conclure il fit sçavoir à Elizabeth par l'Evêque d'Ely Ambassadeur de cette Reine, que si elle vouloit faire une alliance avec lui, & s'obliger d'entretenir sur pied une Armée pendant six ans contre la France, qu'il ne feroit point la Paix qu'on ne lui rendit Calais ; mais voyant que la Reine n'agréoit pas cette proposition, il donna ordre de la conclure, ce qui fut fait & le Traité signé le troisiéme d'Avril. Jean de Serres assure dans son Inventaire général que par ce Traité les François avoient restitué au Roi Philippe, ou au Duc de Savoye, plus de 400. places considérables. Un des articles de la Paix fut que le Roi Philippe épouseroit Isabelle fille du Roi Henri II. & que le Duc de Savoye épouseroit Marguerite sœur de Henri ; mais ces rôces furent funestes & suivies d'un terrible accident, sçavoir de la mort d'Henri

D'Henri II. qui fut tué par Montgommery 1559.
 son Capitaine des Gardes, d'un coup de
 lance dans une Course de bague : ainsi ce
 Théâtre qui avoit peu auparavant rempli de
 joie deux Royaumes, se changea en une tri-
 ste Tragedie.

La Reine jugea dès-là qu'il n'y avoit plus
 rien à attendre du Roi Philippe, si attaché
 à la défense du Siège Apostolique, & natu-
 rellement si bigot dans sa Religion, qu'il au-
 roit crû commettre une grande faute s'il a-
 voit fait alliance avec un païs qui venoit
 d'abolir les superstitions de Rome, & de
 renoncer à l'obéissance du Pape : ou que s'il
 fut entré dans une telle alliance il ne se-
 roit jamais allé de droit pied ; de sorte qu'elle
 crût n'avoir pas de meilleur parti à pren-
 dre que de prêter l'oreille aux propositions
 de Paix, que la France lui faisoit faire par
 le Conétable de Montmorency, & plusieurs
 autres Officiers François. Mais avant que
 d'entrer en aucun Traité, elle fit sçavoir au
 Roi Henri, par le moyen du Conétable,
 le sujet qu'elle avoit de se plaindre de ce
 que la Reine Marie d'Ecosse & le Dauphin
 son Epoux, avoient pris la qualité de Roi
 & de Reine d'Angleterre & les Armes du
 Royaume. On lui fit réponse qu'ils l'avoient
 fait à l'exemple des Maisons des Princes
 d'Allemagne, où tous les Freres portent
 même qualité & mêmes Armes que l'aîné,

Eliza-
 bath se
 refusa à
 faire la
 Paix.

Q₂ quoi

dans le Royaume sous quelque prétexte de Religion, qui étoit commun aux deux partis. Tel fut l'avis des esprits les plus portez à la Guerre. Mais les plus prudens & les plus zéléz pour le repos de la Reine, & pour la tranquillité du Royaume, dirent que la Reine ne pouvoit seule soutenir la Guerre contre la France, que le Roi Henri après la perte d'une sanglante bataille ayant repris Calais un an après l'avoir perdu, à la face de toutes les forces de l'Empire, de l'Espagne & de l'Angleterre, sçauroit été une grande temerité à cette Nation d'espérer de la reprendre avec ses seules forces. Que cette Guerre ne se pouvant faire qu'avec des dépenses infinies, il étoit à craindre que les Anglois, qui ne sont pas accoutumés à de grandes charges, ne les voudroient pas supporter, & que la seule demande que la Reine en feroit seroit capable de la rendre odieuse à la Nation. Que n'ayant point d'assurance de pouvoir reprendre Calais; & cette Guerre ne pouvant apparemment faire d'autre mal à l'ennemi que de faire quelque dommage à ses frontieres, on verroit tout d'un coup changer la joye extraordinaire que le peuple avoit témoigné à l'avenement de la Reine à la Couronne, en un mécontentement universel. Qu'il falloit se souvenir que le Duc de Sommerfet s'étoit perdu pour avoir voulu

1559. engager le Roi son neveu d'entreprendre une Guerre au commencement de son Règne, & dans une conjoncture toute semblable à celle d'alors, c'est à-dire, en un tems où l'on travailloit à ruiner la Religion dominante dans le Royaume. Qu'il falloit ceder à la force des raisons de l'Etat, & faire comme les habiles Chirurgiens qui coupent un membre, afin qu'il ne communique pas la gangrene à tout le corps. Que ce seroit une méchante politique que de s'attirer les armes d'un Roi, qui avoit pour gendre un si puissant Prince. Qu'enfin on ne pouvoit rejeter la honte d'avoir perdu Calais que sur la mémoire de la Reine Marie, ou sur la méchante conduite de ses Ministres, & non pas sur la Reine Elizabeth, ni sur la Nation en general.

Articles
de Paix.

Elizabeth suivit ce second avis, qu'elle jugea plus avantageux à ses affaires, & fit conclure la paix par ses Ambassadeurs bientôt après, aux conditions suivantes. *Que le Commerce entre l'Angleterre, la France & l'Ecosse demeureroit libre. Que la ville de Calais demeureroit au pouvoir des François pendant huit ans, après quoi ils seroient obligés de la rendre aux Anglois moyennant la somme d'un million & demi de livres tournois. Que l'on donneroit de bonnes cautions de part & d'autre, & des Otages jusques à l'exécution entiere du Traité. Que si l'Angleterre*

Angleterre venoit à faire la guerre par elle-même- 1559
 me, ou par les Armes de ses Alliez, à la
 France ou à l'Ecosse avant les huit ans ac-
 complis, qu'elle perdroit tout droit sur Ca-
 lais. Que de même si les François ou les Ecos-
 sois venoient à déclarer la guerre à l'Angle-
 terre avant le même tems expiré, que dès ce
 moment Calais retomberoit au pouvoir des
 Anglois, qui s'en pourroient emparer comme
 ils le trouveroient bon. Que dès que la Paix
 publiée on feroit démolir la forteresse d'A-
 mouth en Ecosse. Et que pour les autres dif-
 ferens de moindre importance qui pouvoient
 être entre les deux Nations, qu'on nomme-
 roit des Commissaires de part & d'autre pour
 les terminer.

En ce tems-là la Reine envoya une Am-
 bassade magnifique à la fameuse Diette <sup>Am-
bassa-
deurs.</sup>
 d'Ausbourg, en aparence pour assurer l'Em-
 pire de ses bonnes intentions à conserver
 la paix & une bonne correspondance avec
 lui, mais en effet pour découvrir les desseins
 du Roi de Danemarck sur l'Irlande, qui
 prétendoit que la Diette se déclareroit en sa
 faveur. Cette illustre Assemblée fit un si
 favorable accueil aux Ambassadeurs de la
 Reine, qu'elle fit assez connoître qu'Eliza-
 beth n'avoit rien à craindre de leur part:
 La Diette en usa de la sorte par politique,
 afin d'obliger la Reine à vouloir épouser
 l'Archiduc. L'Empereur lui envoya en Am-

1559.

bassade le Comte de Landron pour ce même sujet, accompagné d'une suite pompeuse, & qui fut reçu avec tous les honneurs possibles : Mais quand il vint à proposer le mariage de la Reine avec l'Archiduc, qui étoit le principal sujet de l'Ambassade, il se trouva bien loin de son compte. Dans le même tems la Reine envoya deux Ambassadeurs, l'un au Roi Philippes pour lui souhaiter de sa part un heureux voyage, sur l'avis qu'il lui avoit donné qu'il étoit prêt à partir pour l'Espagne, & pour l'assurer de nouveau des obligations qu'elle lui avoit, ce qu'elle lui témoigna aussi par une lettre fort honnête. L'autre Ambassadeur fut envoyé à la Duchesse de Parme, que Philippes II. avoit faite Gouvernante des Pays-Bas. La Reine lui écrivit aussi une lettre pleine de marques d'affection, & de la bonne correspondance qu'elle vouloit entretenir avec elle, ce que la Duchesse fit aussi reciproquement.

Affaires
d'Es-
cosse.

Les Ecoissois qui en matiere de Religion ont toujours été scrupuleux, changeans, superstitieux même, n'eurent pas plutôt sçû ce qui s'étoit fait en Angleterre contre le Papisme, qu'ils en furent tous émûs & tout changez. Elizabeth cependant voyoit avec beaucoup de jalousie qu'un Royaume aussi contigu au sien fut tombé au pouvoir des François, par le mariage de Marie avec le

Dur

Dauphin, qui étoit alors devenu Roi par ¹⁵⁵² la mort d'Henri II. son Pere. (C'étoit François II.) Depuis qu'il étoit Roi de France il avoit pris aussi la qualité avec son Epouse de Roi & de Reine d'Ecosse, où ils avoient envoyé un grand nombre de Troupes pour tenir le Royaume dans l'obéissance, ou pour le défendre contre les invasions des Anglois. La Reine apprenant donc les divisions & les troubles qui étoient entre les Ecossois à cause de la Religion, fit assûrer, secrettement ceux qui souhai- toient la Réformation & l'abolition du Papisme, qu'elle se préparoit à les soutenir s'ils demeuroient fermes dans leurs senti- mens : Et dès qu'on lui eût demandé du secours elle y envoya le Duc de Nortfolck, quoi qu'il fut Catholique, avec huit mil- le hommes, qui leur servirent beaucoup. Les François de leur côté demanderent du secours à Philippes II. mais ce Prince qui avoit résolu de faire le mariage d'Eliza- beth avec l'Archiduc, & qui croyoit y pou- voir réussir, ne voulut rien faire contre elle, de sorte que les François se virent for- cez de s'accommoder du mieux qu'ils pu- rent avec l'Angleterre. Voici les Articles du Traité.

Que le Roi François II. & la Reine son Epouse renonceroient à la qualité de Roi & Reine d'Angleterre & d'Irlande, & qu'ils

Q5 feroient

feroient effacer tous les Titres, Inscriptions & autres marques, qu'ils avoient fait mettre en plusieurs lieux d'Ecosse & de France : & que dans six mois au plus tard on effaceroit tous Actes & Sentences de quelque nature qu'elles fussent, où l'on auroit pris ces titres & ces qualitez, soit en Armes, Cachets, Sceaux, ou autrement.

Que le Royaume d'Ecosse seroit gouverné par douze personnes Nobles ou Citoyens, tous natifs du Royaume, dont on feroit l'élection en la maniere suivante ; que le Parlement legitimement convoqué feroit une élection de douze sujets, entre lesquels le Roi de France & la Reine son épouse en choisiroient sept tels qu'ils voudroient ; que le Parlement choisiroit les autres cinq, & que le Royaume seroit gouverné par ces douze personnes.

Q'on publiceroit une Amnistie generale & reciproque, tant du côté du Roi & de la Reine, pour tous ceux qui avoient pris les armes contre eux, que du côté du Parlement à l'égard des François & autres qui avoient servi contre lui. De sorte que toute sorte d'offenses & d'hostilitez arrivées pendant cette guerre, demeureroient éteintes de part & d'autre, sans que l'on pût jamais à l'avenir rechercher personne à cette occasion, sous quelque prétexte que ce fut, & que le Roi, & la Reine & le Parlement,

jure-

Jureroient réciproquement l'observation de ¹⁵⁵⁹
cet article.

Que ceux qui se trouvoient alors exilés, ou fugitifs du Royaume, ou privés de leurs Charges, seroient rétablis dans leurs biens, Charges, Honneurs, Dignitez, Privileges, sur tout si leurs biens avoient été confisquez au profit des François, lesquels ne pourroient plus prétendre à l'avenir de prééminence, ni titre, ni qualité, ni aucune part dans l'administration des affaires du Royaume & des Païs qui en dépendent: Qu'ils seroient de plus obligez d'abandonner incessamment la Forteresse de Pericit, & qu'il demeureroit au pouvoit du Parlement de la conserver ou de la démolir.

Que tous les François qui avoient porté les armes dans le Royaume en sortiroient, sans qu'il fut permis d'y en entretenir que le nombre de cent quarante en deux Compagnies separées, l'une pour la garnison du Château de Tembar, & l'autre pour celle de l'Isle de Seili, & que ces deux compagnies seroient entretenues aux dépens du Parlement, & dépendroient de la justice du Royaume.

Que depuis le jour que le Traité seroit signé, le Roi ni la Reine ne pourroient plus faire passer en Ecosse, ni aux Isles qui en dépendent, ni Troupes, ni François, ni munitions.

1559. tions de guerre ou de bouche, sans une expresse permission du Parlement.

Qu'on ne pourroit inquieter personne au sujet de la Religion : mais qu'on laisseroit à chacun une entiere liberté de conscience, jusqu'à la détermination d'un Concile général.

Que le Traité de Paix, d'union, d'amitié & d'Alliance fait entre l'Angleterre & l'Ecosse, demurerait au même état qu'il étoit, sans que l'on y pût faire aucun changement, ni d'un ni d'autre côté.

Que s'il arrivoit quelque sujet de contestation entre les François & les Anglois au sujet de la restitution de Calais, que les François seroient obligez d'envoyer des Ambassadeurs en Angleterre, pour les terminer ; & que si les François manquoient à l'observation des articles dont on avoit convenu, la Reine Elizabeth seroit en droit de reclamer la protection de l'Ecosse.

Traité
honteux
à la
France.

Ainsi demurerent éteints par ce Traité tous les sujets de jalousie d'Etat qui avoient fait beaucoup de peine à la Reine Elizabeth. Il est vrai que si elle avoit eu des affaires qui lui avoient fait de la peine, les autres n'avoient pas eu moins d'inquiétude de voir son Règne accompagné d'une si profonde Paix au dehors & au dedans, pendant même qu'elle avoit travaillé à son grand dessein d'abolir le Papisme, qui étoit déjà

Réja achevé sans y avoir trouvé aucun ob-
 stacle. Mais les François ne pouvoient se
 consoler d'avoir été obligez de faire une paix
 aussi honteuse que celle-là à leur Nation,
 après avoir fait tant de bruit pour le Royau-
 me d'Ecosse. On disoit par toute l'Euro-
 pe là dessus, & on le fit dire en particu-
 lier à Pasquin à Rome, que les François a-
 voient donné un petit soufflet à la Reine Eli-
 zabeth quand ils avoient conservé Calais,
 par le Traité de Paix conclu avec Philippes
 II. mais qu'en revanche la Reine Elizabeth
 avoit donné un grand coup de pied aux Fran-
 çois, avec lequel elle les avoit honteusement
 chassés d'Ecosse.

Après la mort de Paul IV. qui arriva le
 18. Aoust, le Cardinal de Medicis ayant
 été élevé au Pontificat sous le nom de Pie
 IV. travailla avec toute l'application possi-
 ble à terminer le Concile assemblé à Tren-
 te : mais avant que d'en venir-là, jugeant
 qu'il seroit d'une grande importance à l'E-
 glise d'obtenir de la Reine Elizabeth qu'elle
 envoyât ses Ambassadeurs au Concile; mal-
 gré tout ce qui venoit d'arriver en Angle-
 terre, & fermant les yeux à tout ce que
 l'on y avoit fait contre les Catholiques, il
 résolut de lui envoyer un Nonce (quoique
 ce ne fut pas la coûtume des Papes d'envoyer
 des Nonces aux Hérétiques) afin d'obliger
 la Reine à faire aller ses Ambassadeurs au
 Concile,

1562
 Elizath
 beth rec^u
 fusc de
 recevoit
 le Nonc^e
 ces



1561. Concile, & travailler par ce moyen à donner quelque secours & quelque protection aux Catholiques d'Angleterre. Il nomma à cette Nonciature l'Abbé *Jerôme Martinghi*, qui avoit été quelque tems en Angleterre & qui en sçavoit parfaitement bien la Langue; qui étoit d'ailleurs bon Courtisan, propre aux affaires, & à être résident à la Cour d'une Reine jeune & belle, telle qu'étoit Elizabeth. Philippes II. à la sollicitation du Pape écrivit au Duc de Feria son Ambassadeur de faire tout ce qu'il pourroit pour obtenir de la Reine une assurance qu'elle recevroit le Nonce, qui s'arrêta en Flandres en attendant l'évenement de cette négociation. Le Duc de Feria employa toute son éloquence pour persuader à la Reine de recevoir ce Nonce, mais tout ce qu'il pût dire fut inutile pour trois raisons qu'elle allegua. La premiere, que le Concile avoit été convoqué sans sa participation, lors qu'on y avoit invité par des Lettres tous les Princes Chrétiens, & qu'elle avoit été traitée en cela comme si elle n'avoit pas été Chrétienne. La deuxieme, qu'elle ne regardoit pas cette Assemblée comme un Concile libre, general, Saint & Chrétien, mais seulement comme Assemblée à la sollicitation de quelques Princes, qui vouloient s'en servir pour leurs Interêts particuliers, ou recherché par le Pape pour accroître davantage son autorité.

te. Enfin parce qu'elle étoit très-persuadée ¹⁵⁶¹ que la Cour de Rome n'envoyoit pas le Nonce pour l'inviter à venir au Concile, mais pour encourager les Catholiques de son Royaume, & leur inspirer plus d'aversion contre les Protestans. Ainsi s'évanouïrent les projets que le Pape avoit formez sur les affaires d'Angleterre.

François II. Roi de France étant mort le 5. Decembre de l'année précédente 1560. d'un abssez à l'oreille, à l'âge de 17. ans, & le Roi Charles IX. étant monté sur le Trône à l'âge de 10. ans sous le Règne de Catherine de Medicis sa mere, il s'éleva en France des troubles d'autant plus fâcheux, que l'interêt de la Religion s'y trouvoit mêlé avec celui de l'Etat. Louis I. de ce Nom Prince de Condé, étoit en prison lorsque le Roi François II. vint à mourir; il étoit soupçonné d'avoir eu part à la conspiration d'Amboise, que les Huguenots étoient accusez d'avoir tramée: mais on ne trouva point de preuve contre lui, & la Reine le mit en liberté. Ce Prince irrité de ce que le nouveau Roi, ou plutôt Catherine de Medicis sa mere, avoit remis tout le Gouvernement des affaires à la maison de Lorraine, c'est-à-dire, au Duc & au Cardinal de ce Nom, à l'exclusion des Princes du sang, & ne pouvant souffrir un tel mépris résolut de s'en venger, & pour le faire avec quelque

succes

Guerres
Civiles
du Prince
de
Condé.

1661.

succèz il se jettâ dans le Parti des Huguenots; lesquels voyant que ce jeune Roi étoit gouverné par la Reine, le Cardinal & le Duc de Lorraine, c'est-à-dire, par les trois personnes du monde qui haïssoient le plus les Protestans, & qui travailloient incessamment à les ruiner, chercherent de tous côtez les moyens de se soutenir. De sorte qu'ils prirent avec beaucoup de joye la résolution que le Prince de Condé avoit faite de se déclarer leur Chef, & de mettre sur pied une armée considerable. Mais ce Prince aussi habile pour le Conseil que pour l'exécution, voyant bien qu'il ne pourroit réussir sans un secours étranger, après plusieurs conférences avec les Huguenots, il dépêcha Rangie son Secrétaire à la Reine Elizabeth, pour la consulter sur ce que l'on devoit faire, & pour sçavoir si elle seroit disposée à les secourir. L'Envoyé du Prince fut accompagné de deux personnes de la part des Protestans, qui faisoient semblant d'avoir quelques affaires particulieres en Angleterre; mais dont la commission secrète étoit de porter la Reine à entrer dans leur parti, l'assurant qu'elle en tireroit de grands avantages, outre la prise de Calais qui retomberoit ainsi entre les mains des Anglois. Ils se servirent principalement des raisons prises de l'intérêt de la Religion, l'assurant que si elle la soutenoit en France, ce seroit le moyen de la

1661

rendre plus étendue & plus autorisée en 1561:
Angleterre.

La Reine Elizabeth qui jouïssoit d'une Paix profonde dans son Royaume. Qui avoit établi la Réformation comme elle avoit voulu. Qui étoit si contente de sa nouvelle Liturgie. Et qui se voyoit également aimée des Catholiques & des Protestans, se trouva extrêmement en peine de sçavoir quel parti elle devoit prendre dans cette occasion, & combattoit entre son inclination naturelle & les maximes d'Etat. Je dis son inclination naturelle, qui la portoit à aimer jusqu'à l'excez les plaisirs & les divertissemens, le faste, les habits somptueux & choses semblables, à quoi elle donnoit beaucoup de tems & de soin pendant la Paix, & les Maximes d'Etat qui lui presentoient une occasion favorable de faire la guerre, jusques-là que les Ambassadeurs disoient publiquement que la Cour d'Elizabeth n'étoit qu'un superbe Théâtre de Comédie. Une telle inclination lui faisoit souhaiter le repos & la Paix du Royaume: mais comme les raisons d'Etat lui étoient encore plus cheres que l'amour du Luxe & des plaisirs, elle se détermina sans peine à ce qu'il y avoit de plus réel & de plus important. De sorte qu'on ne lui eût pas plutôt fait les propositions ci-dessus, qu'elle assembla son Conseil, lui exposa tout ce qu'on lui avoit dit

Perple-
xité d'E-
lizabeth

de

3961. de la part du Prince de Condé & des Huguenots, & après plusieurs conférences il fut délibéré qu'il falloit se servir de l'occasion, favoriser les troupes de France, donner du secours au Prince de Condé, soutenir le parti des Huguenots, & lui aider à devenir plus puissant.

On doit remarquer ici une chose admirable, & qui fait voir la grandeur d'esprit d'Elizabeth. Son Conseil étoit my-party entre les Catholiques & les Réformez. Ceux qui avoient le plus d'autorité dans le Gouvernement, sçavoir le Duc de Nortfolck & le Comte d'Arondel, étoient très-Catholiques. Il s'agissoit d'ailleurs d'une affaire de la dernière consequence pour l'Eglise Romaine, puis qu'il s'agissoit de soutenir le parti & le dessein des Réformez qui vouloient se rendre formidables en France, afin de donner plus de courage à ceux d'Angleterre, c'est-à-dire, à parler sans figure, qu'ils travailloient à faire une terrible brèche à l'Eglise Romaine; mais tout cela n'empêcha pas qu'ils ne fussent tous unanimement d'avis de secourir les Protestans, & le Prince de Condé. Qui l'auroit dit, qu'une fille qui avoit passé sa vie jusqu'à l'âge de 25. ans au milieu de mille déplaisirs, de mille traverses, & presque toujours ou retirée, ou en prison, ou entourée d'espions, & qui étoit ensuite montée sur le Trône plutôt

plûtôt par la bonne Fortune & par sa bonne conduite, que par les Loix du Royaume. Qui l'auroit dit, qu'en moins d'un an elle seroit capable de faire de la tête des Entreprises, où les plus grands & les plus experimentez Politiques auroient échoüé ? Il est certain qu'il y avoit autant de Catholiques que de Protestans en Angleterre, & peut être même que ceux-là y étoient en plus grand nombre que ceux-ci, quoi que les Réformez fussent la Religion dominante, cependant les Catholiques donnoient aveuglement dans tout ce que la Reine proposoit en faveur des Protestans. Il ne faut pas alleguer pour raison que cette Reine avoit un bon Conseil: car il est certain qu'elle n'a gagné les Catholiques que par l'adresse de son Esprit & par la sagesse de sa conduite, par laquelle elle les entretenoit chacun de quelque esperance considerable pour les faire servir à ses desseins, surquoi les Ambassadeurs n'étoient pas tant mal fondez de dire, qu'Elizabeth *faisoit également servir les Catholiques & les Protestans à ses interêts, & les tournoit de telle maniere qu'elle faisoit une Comedie, qui faisoit tantôt rire ceux qui avoient sujet de pleurer, & tantôt pleurer ceux qui avoient sujet de rire.* Sa maxime favorite fut toujours de donner des esperances de mariage à tous ceux qui la recherchoient, & elle

s'est

1561. s'en servoit si utilement & avec tant d'adresse, que les Protestans n'osèrent pas lui faire la moindre opposition, quand elle introduisit dans la Religion un amas de cérémonies qu'ils regardoient comme une pure superstition : & que les Catholiques qui se repaissoient de cette vaine apparence de culte extérieur, ne s'opposèrent point aussi à ses desseins, parce qu'ils la crurent toujours disposée à épouser un Catholique.

Le Havre de Grace remis entre les mains d'Elizabeth.

La Résolution étant donc prise de secourir d'hommes & d'argent le Prince de Condé & les Huguenots : On envoya quatre personnes à Londres, avec un ample pouvoir de conclure un Traité, dont le premier article fut : Que l'on remettroit entre les mains de la Reine la Citadelle du Havre de Grace, qui étoit au pouvoir du Prince de Condé, tant pour l'assurer des sommes qu'elle devoit fournir au parti pour le secours qu'elle s'engageoit de lui donner, que pour se ménager une retraite en cas de besoin ; car il n'auroit pas été de l'honneur du Royaume d'engager une Armée dans un pays étranger, & d'où elle ne pouvoit sortir que par mer, & de l'exposer aux événemens toujours incertains de la Guerre, sans s'assurer de quelque bon Port & d'un azile assuré en cas de retraite. La place fut donc remise entre les mains de la Reine, qui y envoya inutilement un Gouverneur & une Garnison Angloise.

Boise, & toutes les munitions nécessaires. Le ¹⁵⁶² Prince n'avoit pas fait difficulté de lui remettre cette Place, parce qu'il avoit jugé les raisons qu'Elizabeth avoit de la demander très-justes. La Reine de son côté remit au Prince la somme de cinq cens mille livres pour trois mois; elle devoit compter pareille somme par quartier, à compter du propre jour que les Troupes seroient débarquées au Havre. Cependant la milice des Protestans se tenoit aux environs de la Place, de sorte que le Prince de Condé se vit à la tête d'une bonne Armée de 22. mille hommes, tant Anglois que François.

Avec une telle Armée le Prince se mit en Campagne. On le déclara Rébelle, quoi qu'il protestât qu'il n'avoit pris les Armes que pour le bien du Royaume, & pour tirer le Roi, qui étoit mineur, de l'esclavage de la maison des Guises, qui abusoient de son autorité pour opprimer les Princes du Sang, & se rendre maîtres du Royaume. Tout réussit au Prince dans le commencement de cette guerre, il se rendit maître de plusieurs Places, & jeta l'épouvente dans le parti du Roi. Entr'autres Villes considerables il prit Orleans, où il laissa pour Gouverneur l'*Amiral de Coligny*, le Chef des Réformez. Il y laissa une Garnison toute Huguerote, outre que la moitié de la Ville étoit de la même Religion.

Guerre & Paix des Réformés avec le Roi.

1562. gion. De-là le Prince fut attaquer *Drouse*, dont la prise lui parut très-avantageuse à ses desseins, aussi l'attaqua-t-il avec toute la vigueur possible. *Mais le Duc de Guise & le Conétable de Montmorency* coururent en diligence au secours de cette Place; de sorte que le Prince fut obligé d'aller au devant d'eux & de leur livrer bataille. Il donna en même tems avis de son dessein à l'Amiral, qui le vint joindre avec mille chevaux, & deux mille hommes d'infanterie. Le Combat fut funeste aux Huguenots qui perdirent la Bataille, où ils eurent huit mille hommes de tuez, & plus de six cens prisonniers, que le Duc de Guise Généralissime de l'Armée du Roi fit sur eux. Les Huguenots eurent pourtant l'avantage d'avoir fait prisonnier le Conétable de Montmorency. La Reine après avoir bien considéré toutes choses avec le Duc de Guise, ne pouvant souffrir qu'une Place de l'importance qu'étoit le Havre, demeurât plus long-tems au pouvoir des Anglois, & ne voulant pas laisser un Chef aussi nécessaire que le Conétable entre les mains des Huguenots, crût qu'elle ne pouvoit mieux faire que de faire la Paix avec eux, à quoi elle trouva de grandes dispositions dans ce parti, qui voyant le Prince de Condé prisonnier avoit tout à craindre pour les suites. La Reine Elizabeth ayant eu avis de tout

ce qui s'étoit passé, & voyant bien qu'il ne
 lui seroit pas possible de conserver le Havre 1562
 si les guerres Civiles venoient à cesser en
 France, envoya assurer en diligence les Pro-
 testans qu'elle leur enverroit un nouveau
 secours d'hommes & d'argent, (il y avoit
 eu 2400. Anglois tuez dans cette bataille,
 300. blesez, & 200. prisonniers) mais la
 Paix fut conclüe avant que l'on eût reçu ces
 nouvelles propositions, & elle fut très-
 avantageuse aux Huguenots. On accorda le
 pardon au Prince par ce Traité. On mit en
 liberté les prisonniers de part & d'autre, &
 les Anglois se retirèrent au Havre jusqu'à
 nouvel ordre.

Marie Reine d'Ecosse & de France étant
 devenuë veuve par la mort de François II.
 résolut de repasser en Ecosse sur la fin de
 cette année, n'ayant plus rien à prétendre
 sur la France, puis qu'elle n'avoit point eu
 d'enfans, & que Charles IX. étoit monté
 sur le Trône après la mort de son frere Fran-
 çois II. Elle s'embarqua accompagnée d'u-
 ne grande suite de Noblesse Françoisë &
 Ecossoise. Quand elle fut arrivée dans son
 Royaume elle remplit de joye le parti Ca-
 tholique, qui la reçût avec mille acclama-
 tions & mille applaudissemens, parce qu'ils
 la connoissoient extrêmement zelée pour
 leur Religion. Les Réformez en furent fort
 mortifiez dans le cœur, ils ne laisserent

Pour

1562. pourtant pas d'en donner toutes les manières possibles de joye exterieurement, autant ou plus que les Catholiques, & de la feliciter de son heureux retour, avec beaucoup d'empressement, afin de gagner son affection.

Elizabeth qui étoit rongée du souci de voir la Reine Marie retourner dans ses Etats, n'eût pas plutôt appris les préparatifs qu'on faisoit pour son embarquement, qu'elle fit mettre en mer plusieurs Vaisseaux sous prétexte de les envoyer aux Indes, mais en effet pour tâcher de faire enlever cette Reine & la faire conduire prisonniere en Angleterre: mais les vents lui furent si favorables, & si contraires aux Anglois, qu'ils ne la pûrent jamais approcher. Elizabeth craignant que la Reine Marie ne vint à découvrir ses pratiques secrettes, & qu'elle n'en conçût du ressentiment, voulut les couvrir d'une belle apparence; car dès qu'elle eût appris son arrivée elle lui envoya une Ambassade magnifique, pour lui témoigner la joye qu'elle avoit de son heureux retour en Ecosse, & pour l'assurer qu'elle ne souhaitoit rien tant que d'entretenir avec elle & avec son Royaume la plus grande amitié & la plus étroite alliance qui se pût imaginer, Marie, dont l'esprit étoit franc & sans finesse, & qui ne penetroit pas les machinations secrettes d'Elizabeth, se réjouit d'un tel

com.

compliment, ajoûta foi à ce qu'on lui di- 1562.

soit, & pour repondre aux marques d'affection d'Elizabeth, elle lui envoya une Ambassade très-considerable, qu'elle accompagna d'un Diamant d'une extraordinaire grosseur, taillé en forme de cœur, qu'elle lui donna, *la priant de conserver ce petit gage de sa foi, qui seroit toujours, & plus pure, & plus ferme que le Diamant.*

Dés que la Paix fut faite avec les Hu- 1563.
guenots, & que le Prince de Condé fut Les
mis en liberté, on fit demander à Elizabeth François
la restitution du Havre, offrant de lui rendre prennent le
les cinq cens mille livres qu'elle avoit Havre
donnez au Prince. Mais la Reine n'en vou- de Gra-
lut rien faire; au contraire, elle envoya en cc.
diligence vers cette Place pour la défendre.
Ambroise Dudley, qui venoit de prendre
la qualité de Comte de Warwick par la
mort de son pere, c'étoit un homme de
beaucoup de courage & d'experience, qui
se rendit en toute diligence au Havre avec
six mille hommes de bonnes Troupes. Ca-
therine de Medicis alors Regente en Fran-
ce, piquée du refus d'Elizabeth, lui fit dé-
clarer la Guerre, & envoya le Connétable
de Montmorenci assiéger cette Place: le
Siège fut rude, & réussit aux François qui se
rendirent Maîtres de la Ville, par le mal-
heur qui y arriva, d'une peste si violente,
qu'il mouloit plus de deux cens personnes

Tomé I.

R par

1563. par jour de la seule Garnison, & sans parler des Habitans; de sorte que le Comte fut forcé, plutôt par ce fleau de Dieu, que par les Armes des François, de leur rendre la Place le vingt-septième Juillet. Il fit une Capitulation avantageuse, & s'embarqua honorablement, avec un peu d'Anglois qui lui restoient, & emporta tout ce qui paroissoit avoir appartenu aux Anglois.

Cependant le Duc de Guise fut assiégé la Ville d'Orleans, que les Huguenots ne vouloient pas rendre. Mais il arriva qu'il fut assassiné d'un coup de pistolet pendant le Siège, par le nommé *Jean Poltror*. Comme il étoit Huguenot, on ne manqua pas de dire que c'étoit un coup de l'Amiral de Coligni; plusieurs Papistes en voulurent aussi charger *Theodore de Beze*, qui étoit alors auprès de l'Amiral. Mais l'assassin qui fut pris, appliqué à la question, & mis en quartiers tout vif, n'en accusa ni l'un ni l'autre, Elizabeth qui avoit toujours quelque sentence judicieuse & misterieuse dans la bouche, dit au sujet de la mort du Duc, que *la France avoit perdu en lui son œil droit, mais qu'elle avoit recouvré une main qui lui manquoit*. Voulant désigner par l'œil droit, le Duc, qui par son courage & son expérience confirmée, conduisoit les affaires du Royaume, dans un tems où les Huguenots l'avoient rempli de troubles; de sorte que



que le Roi ayant perdu un tel homme, pou-^{1563.}
voit dire qu'il avoit perdu son œil droit. Par
la main que le Roi avoit retrouvée, elle vou-
loit désigner l'autorité excessive que ce Duc
c'étoit acquise dans le Royaume, si grande
qu'elle alloit de pair avec celle du Roi, &
qu'il auroit portée bien plus loin, s'il avoit
vécu encore quelque tems, au milieu de sa
bonne fortune & de ses victoires, peut-
être jusques à réduire la Couronne de Fran-
ce en un état pire, que celui où la mit le
Duc son successeur. Les Huguenots se ré-
joüirent de la mort du Duc, qui étoit leur
plus grand ennemi, & qui sollicitoit in-
cessamment la Cour à les détruire, ce qui
fit encore dire à Elizabeth, que la mort du
Duc de Guise avoit guéri les Huguenots d'u-
ne grande playe.

Sur la fin de l'année presente, la Reine <sup>Mo-
de Pa-
gct,</sup>
Elizabeth fit un grand coup de générosité
publique, que l'on peut regarder comme
l'unique que l'on eût vû en elle: car, à la
réserve de certaines choses qui regardoient
un certain faste conforme à son inclina-
tion, comme de donner des récompenses,
des Charges, des honneurs à ses Favoris,
à quoi elle étoit fort portée, on peut di-
re qu'elle se soucia peu de ces magnificen-
ces publiques, faites pour la gloire des siècles
futurs. Guillaume Paget étoit donc ve-
nu à mourir à l'âge de soixante-seize ans,

en une maison de Campagne où il s'étoit retiré pour se reposer de ses travaux, & mener une vie privée, Elizabeth fit transférer son corps à Londres, & lui fit faire des funeraillles magnifiques aux dépens du Trésor Royal, quoique les enfans de ce Seigneur fussent des plus riches, & des plus considerables du Royaume. La cérémonie des obsèques fut accompagnée de tous les honneurs qu'on auroit fait à l'Ambassadeur d'une Tête couronnée. Mais la Reine voyant que ses enfans, & ses Parens qui étoient tous Papistes, auroient vû avec déplaisir qu'on l'eût enterié avec les cérémonies des Réformez, voulut bien leur ôter ce scrupule, & leur faire sçavoir, qu'ils pouvoient pratiquer toutes les cérémonies de leur Religion en telle Chapelle d'Ambassadeur qu'il leur plairoit, leur promettant même pour cette fois, & sans conséquence de pouvoir faire dire un service à leur pere dans sa propre maison. Déclarant au reste, que l'honneur qu'elle vouloit faire au mort, ne regardoit pas la Religion, & que c'étoit seulement une marque extérieure d'estime qu'elle vouloit donner en cette occasion, au mérite d'un homme qui avoit rendu des services importants à son Pere d'heureuse mémoire. Aussi est-il vrai que jamais on n'a fait un honneur semblable à celui-ci, à qui que ce soit, aux dépens du public, en Angleterre.

Paget

Paget étoit un homme de basse naissance, mais qui étoit né en un tems où la fatalité de l'Angleterre élevoit les uns de la pou-
 dre aux plus grandes Dignitez, pendant qu'elle en précipitoit d'autres des premières grandeurs, à la dernière misere. Le Cardinal de Wolfey, & Cromwel, qui avoient reconnu son génie, furent les premiers qui lui ouvrirent le chemin à faite fortune. Sa prudence, sa bonne conduite, & son adresse firent le reste; qualitez qui lui ont été si particulieres, qu'on a presque toujours vû en Angleterre, les gens qui s'élevent de peu, tomber bien-tôt après, semblables aux feux d'artifice, qui s'élevent si haut quelque-fois, & jettant tant de clarté, qu'ils effacent celle des étoiles, mais qui un moment après s'évanoüissent en l'air. Au lieu que cet homme, qui étoit monté à la fortune par son merite, la conserva aussi par le même moyen, & devint un des plus considerables du Royaume. Henri VIII. avoit coutume de dire, *qu'il étoit né pour être Ambassadeur.* Il fut aussi très-souvent, & jusques à douze fois employé à des Ambassades extraordinaires, & sur tout, deux fois vers Charles-Quint, & quatre fois vers François I. qui avoit si bonne opinion de sa capacité, qu'il pria Henri VIII. de le vouloir laisser résider auprès de lui. Il fut un des Conseillers executeurs Testamen-

1563.
 Sa naissance &
 son mérite.

1563. taires qu'Henri VIII. nomma, pour conduire les affaires pendant la minorité de son fils, ce qui lui acquit l'estime particulière d'Edouard VI. qui le fit (quoiqu'il fût Catholique) Chancelier de la Principauté de Lancastre, & Chevalier de la Jarretière, en la place du Duc de Northumberland, que le Roi avoit ignominieusement dégradé. Elizabeth étant parvenue à la Couronne, ne laissa pas d'avoir beaucoup d'estime pour lui, quoiqu'elle le crût fort attaché au Papisme, tant pour les services qu'il avoit rendus au Roi son Pere, que pour ceux qu'elle en avoit reçû elle-même, ayant beaucoup contribué à la faire mettre en liberté. Elle auroit même souhaité, qu'il eût pû exercer les mêmes Emplois qu'il avoit eu sous le Règne de Marie; mais se sentant vieux & valétudinaire, il demanda la permission de se retirer, qui lui fut accordée: la Reine ne laissoit pourtant pas de le faire consulter dans les affaires de plus grande importance, sur tout lorsqu'il s'agissoit de parler de Mariage pour elle, parce qu'elle le regardoit comme un homme de probité, entièrement desintéressé.

Les choses se disposent à une paix pour les Huguenots.

La Guerre qu'on avoit recommencée contre les Huguenots, parce qu'ils ne vouloient pas rendre Orleans, & qui avoit été cause de la mort du Duc de Guise, paroissoit alors fort échauffée; mais elle commen-

çoit

soit pourtant à s'arrièdir, & tout se dispo- 1563
 soit à la Paix. Les Catholiques après avoir
 perdu le Duc, crurent qu'ils ne pouvoient
 plus esperer de faire la Guerre avec avan-
 tage: d'ailleurs le Roi étant prêt de sortir
 de sa minorité, il faisoit peine à la Reine &
 au Conseil de lui remettre entre les mains
 le Royaume en l'état qu'il étoit, déchiré
 au dehors & au dedans par de fâcheuses
 Guerres, ce qui les obligea de se résoudre
 à faire la Paix avec les Réformez du mieux
 que l'on pourroit. Les Réformez ne de-
 mandoient pas mieux que de faire la Paix,
 parce qu'ils ne tiroient pas beaucoup d'a-
 vantages de la Guerre, & que la Reine
 Elizabeth leur avoit déclaré qu'elle vou-
 loit bien leur continuer sa protecton, &
 quelque secours; mais qu'elle ne vouloit plus
 faire les dépenses immenses nécessaires pour
 soutenir leur parti: de sorte qu'ils ne de-
 voient pas négliger les occasions de faire la
 Paix, s'ils en trouvoient de raisonnables.
 Ce qu'ils firent au commencement de cet- 1564.
 te année, & la firent plus avantageuse
 qu'ils ne l'auroient osé esperer; car on leur
 laissa la liberté entiere de conscience, &
 l'exercice de la Religion dans toutes les
 maisons des Gentilshommes & Barons du
 Royaume: on leur rendit les biens con-
 fisquez; on élargit tous leurs prisonniers;
 on donna une Amnistie générale pour tout

1564. ce qui s'étoit passé ; on rétablit le Prince de Condé en tous ses honneurs & dignitez , & on leur accorda d'autres choses si avantageuses , que la Reine Elizabeth en ayant lû les articles , dit , *que les Huguenots étoient plus heureux & plus craints en France , qu'elle ne l'avoit crû , ce qu'elle regardoit comme un avantage considerable pour l'Angleterre.*

Paix
entre les
Fran-
çois &
les An-
glois.

Cependant les Ambassadeurs de Philip-
pes II. & de la République de Venise , tra-
vailloient avec chaleur à Paris , par ordre
de leurs Maîtres , à faire la Paix entre les
François & les Anglois , & ils n'eurent pas
de peine à y réussir par les dispositions fa-
vorables qu'ils trouverent des deux côtez.
Charles IX. souhaitoit la Paix , afin de com-
mencer son Règne avec quelque tranquilli-
té , & de mettre en bon ordre les affaires du
Royaume qui avoient été brouillées par les
Guerres de Religion. Elizabeth ne la sou-
haitoit pas moins , parce qu'il lui fâchoit
d'accabler son Peuple par des impots , & de
s'engager en une Guerre qui ne se pouvoit
faire qu'avec des dépenses infinies , où elle
risquoit de perdre beaucoup , sans qu'elle
en pût esperer un grand avantage. Elle fit
tout ce qu'elle pût pour se faire rendre la
Ville de Calais ; mais comme les François
la pouvoient encore garder quatre ans par le
Traité qu'on avoit fait , elle offrit de don-

ner

ner au double de ce dont on avoit convenu, si on la lui vouloit rendre alors. Mais la Cour de France qui avoit résolu de ne la restituer jamais, quelques promesses qu'on en eût faites, ne voulut pas écouter cette proposition. Le Traité de Paix fut donc conclu sans cela, on y confirma même celui qui avoit été fait au sujet de Calais quatre ans auparavant; il fut convenu seulement, que l'on remettroit les choses de part & d'autre au même état où elles étoient avant la Guerre: Le Traité ne fut pas plutôt signé, qu'on s'envoya de magnifiques Ambassades de part & d'autre.

Quelques difficultez de Commerce étant survenuës en ce tems-là entre des Marchands Anglois & Flamans, on crût qu'il en naîtroit une rupture entre Philippes II. & Elizabeth; car celle-ci par politique, pour gagner l'affection de ses Peuples, & leur témoigner combien elle s'interessoit à la défense de leurs droits & de leur commerce, donna permission aux Maltotiers de mettre des charges extraordinaires sur les Marchandises des Flamans, quoi qu'on en eût convenu autrement entre les deux Nations. La Régente de Flandres, en fit de même sur celles des Anglois; & cette jalousie de commerce étoit allée si loin, qu'on avoit défendu absolument de part & d'autre tout transport de Marchandises de quel-

Diffi-
cultez
sur le
Com-
merce.

1564. que nature qu'elles fussent ; défense qui fut fort préjudiciable au Puplic. Mais *Dom Diego Gusman de Sylva*, Ambassadeur de *Philippes II.* auprès de-la Reine Elizabeth, en la place du Duc de Feria, travailla avec tant d'habilité à étouffer ces differens dès leur naissance (qui en un autre tems auroient pû causer de grandes Guerres,) & il trouva de si bonnes dispositions à un accommodement dans la Reine Elizabeth, qu'il eût la gloire d'avoir terminé ce different à la satisfaction des deux Nations, sans en venir à d'autre discussion, qu'à renouveler le *Traité de commerce*, que l'on avoit fait avec les Flamans au tems de la Reine Marie.

Mort
de Cal-
vin.

En ce tems-là mourut *Jean Calvin* à Genève, le vingt-septième Mai. Le Garde des Seaux Baccon, en aiant voulu donner la nouvelle à la Reine qui ne l'aimoit pas à cause de son humeur austere, & qu'il vouloit établir une Réformation toute nuë, lui répondit, *que les Catholiques avoient perdu un grand Critique, & les Protestans un A-teur satirique.* Mais Baccon qui estimoit infiniment le merite extraordinaire de ce grand serviteur de Dieu, (c'est ainsi qu'il l'appelloit) prit la parole, & commença à parler à la Reine du merite d'un si grand homme, de son grand sçavoir, & de son zèle extraordinaire, & de ce qu'il avoit été si utile

à l'Eglise de JESUS-CHRIST, par la Ré-1564
 formation, pure, sainte, & conforme à l'E-
 vangile, qu'il avoit établie; que toutes ces
 choses rendroient immortel le nom d'un tel
 Réformateur. A quoi la Reine répliqua,
Monsieur Bacon, Calvin a fait une Ré-
formation pour lui-même, & conforme à son
humeur, comme si tout le monde étoit obli-
gé de se conformer à son austerité. JESUS-
CHRIST fit son entrée autrefois à Jerusa-
lem chargé de Palmes & de branches d'Oli-
vier; il permit même aux femmes d'étendre
leurs plus riches ornemens sur les chemins par
où il devoit passer. Il ne rebutta point la fem-
me qui oignit ses pieds de parfums & d'aro-
mates. Les Sacrificateurs du vieux Testa-
ment, consacrent leurs Victimes sur des Au-
rels en habits riches & avec des encensemens
precieux. Mais Calvin avec son humeur au-
stere, a réduit l'Eglise à un culte nud, & une
dévotion lugubre, dépouillé de tout ornement;
en sorte que les Assemblées des Réformez,
ressemblent bien plus à une prison remplie de
criminels, qu'à des Assemblées de Religion.
Cependant le Prophete nous exhorte à servir
Dieu avec joye, & ailleurs à louer le Seigneur
avec les Orgues, les Cimbales, & autres in-
strumens de Musique; comment peut-on faire
cela dans les ténébreuses Assemblées de Cal-
vin?

La replique que fit Elizabeth à Dom

R 6

Diégo

1564.
Répon-
se au
sujet du
Concile

Diogo Gusman de Sylva, ne fut pas moins considérable. Il demanda une Audience à la Reine, & pour lui faire part de l'heureux succès qu'avoit eu le Concile de Trente qui venoit de finir. Il s'étendit sur la nécessité que l'Eglise avoit d'un tel Concile, & sur les avantages qui en reviendroient à toutes les Nations qui se soumettroient aux décisions qui y avoient été faites; il fut même long-tems à lui dire des particularitez de l'ordre qu'on y avoit observé. La Reine l'écouta, parut admirer ce qu'il lui disoit, & lui répondit en ces termes. *Vous me surprenez beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur, de me parler de la fin d'un Concile qui se soit tenu à Trente; je n'ai jamais sçû qu'il y eût de Concile assemblé en cette Ville-là pour l'Eglise; je sçavois seulement qu'il y avoit une Assemblée de Prêtres & de Moines dépendans du Roi Catholique, & convoquée par ses ordres. Ainsi tout l'avantage de ce Concile en reviendra au Roi voire Maître de quoi je me réjouis beaucoup, par le plaisir que je voi qu'il en ressent. Je me ferois aussi une grande joye de concourir à faire assembler un Concile général & libre, & qui fût convoqué par l'Eglise & pour le bien de l'Eglise, & j'y contribuerois de tous mes soins, & de toute l'étendue de mon plus grand zele.*

Quelques jours après, le même Ambassadeur

fateur vint donner avis à la Reine d'une chose extraordinaire qui venoit d'arriver à Rome. C'étoit une conspiration que le nommé *Benoît Accolti*, avec plusieurs autres avoient faite de tuer le Pape Pie IV. Ils s'étoient mis cette folie dans la tête, qu'après la mort de ce Pape, il y en devoit avoir un parfaitement saint, de sorte que pour rendre au plutôt ce service à l'Eglise, ils avoient résolu de faire mourir l'autre : mais ils furent découverts, pris & arrêtez lorsqu'ils étoient sur le point d'exécuter leur dessein; la Reine s'étant prise à rire, lui répondit. *Ces gens-là sont fous sans doute, de vouloir tuer un Pape très-saint, pour en avoir un qui soit simplement saint. Il me semble, repliqua l'Ambassadeur, qu'ils n'étoient pas tant fous, de croire qu'ils pourroient avoir un Pape réellement saint, au lieu de celui qui ne l'est que de nom. Cette Eglise-là est bien à plaindre,* reprit la Reine, *où il n'y a pas justes aux fous qui n'ayent horreur de donner la qualité de très-saint, à celui qui en est le Chef.* A propos de cet Ambassadeur, il ne sera pas inutile de sçavoir comment il obtint cette Ambassade, puisqu'elle contient des particularitez très-necessaires à l'intelligence de cette Histoire.

Le Roi d'Espagne ayant rapellé le Duc de Feria, envoya en sa place *Don Alvaro de Quadra* Evêque d'Aquila : Elizabeth fut fâché,

Un Evêque
 Ambassadeur à
 Londres,

1564. fâchée, qu'après s'être si ouvertement déclarée ennemie de l'Eglise Romaine, refusé de recevoir un Nonce, & la publication du Concile de Trente dans ses Etats, on lui envoyât pour Ambassadeur un Evêque. Mais elle dissimula son ressentiment pour ne pas violer le Droit des Gens, & ordonna qu'on le reçût avec les mêmes honneurs qu'on avoit faits au Duc de Feria : par ce moyen elle appaisa les Catholiques, entre lesquels y en avoit qui étoient dans les plus hautes Charges, dans le Conseil, & même qui avoient beaucoup de part à la faveur. Cet Evêque affecta de ne paroître à la Cour qu'avec les habits Episcopaux, la Croix, & le Bonnet quarré; ce qui fit plaisir à la Reine, qui aimoit à se voir faire la Cour par des gens de ce caractère & de ce faîte.

Eliza-
beth n'y
prend
pas plaisir.
Il affectoit aussi de célébrer solennellement toutes les Fêtes dans sa Chapelle, avec le plus grand concours de Catholiques qu'il se pouvoit. Il ne manquoit pas même à faire toutes les fonctions de sa Religion dans les maisons particulieres des Catholiques, comme baptiser, porter l'Extrême-Onction aux malades, &c. Elizabeth faisoit semblant de ne rien voir de tout cela. Mais quand elle aprit, que cet Evêque ne se contentoit pas de captiver l'esprit des Catholiques, & de les affermir dans leur
Reli-

Religion, mais qu'il entretenoit des pratiques secretes avec la maison du Cardinal Polus, très-considerable par la grandeur de sa naissance, par ses richesses, par le merite particulier des personnes de l'un & de l'autre sexe qui la composoient, & qui étoit devenuë plus puissante encore par la faveur de la feuë Reine Marië, à cause de l'alliance qui étoit entr'elle & cette Famille, & de l'estime particuliere qu'elle avoit faite du Cardinal. C'étoit en un mot la seule Maison du Royaume qui lui pût donner quelque sujet de crainte. Voyant donc une si grande liaison de l'Ambassadeur avec cette Famille, elle en conçût de la jalousie, & prit la résolution, de l'avis de son Conseil, de travailler à le faire rapeller en Espagne; elle en fit prier plusieurs fois Philippes I. par l'Ambassadeur qu'elle avoit à Madrid, & en écrivit la Lettre suivante au Roi.

1564i

SIRE, ET MON CHER FRERE,

Du moment que mon Ambassadeur en vôtre Cour me fit sçavoir la résolution qu'avoit prise vôtre Majesté de rapeller le Duc de Feria, & de mettre en sa place Dom Alvaro de Quadra Evêque d'Aquila, j'aurois pû prendre ombrage avec sujet, de voir venir un Ambassadeur si peu convenable à l'état present

Lettre
d'Eliza
beth
Rei
Philip
ps

1364. sent de ma Cour, & vous prie d'en user autrement. Mais j'ai mieux aimé aller contre mes droits, que de m'opposer à vos intentions, assurée que V^{otre} Majesté dont la prudence est consommée, ne m'envoyeroit aussi qu'un homme dont la conduite me pût être agréable. Je n'ignore pas qu'en matière d'Ambassades on ne regarde pas à la qualité de la personne, mais au Caractere dont le Prince qui l'envoye l'a revêtu. Quoique je ne sçai pourtant, si j'eusse envoyé un de mes Evêques pour résider auprès de V^{otre} Majesté, ce qui en seroit arrivé, ni comment vous & vos Peuples, & vos Ecclesiastiques l'auroient regardé. Je ne laissai pourtant pas de faire recevoir M. l'Evêque, avec tous les honneurs qui sont dûs à l'Ambassadeur d'un grand Monarque tel que vous êtes. Mais ce Ministre abusant sans doute des instructions que vous lui avez données, n'eût pas plutôt mis le pied dans mon Royaume, qu'il y fit bien plus les fonctions d'Evêque, que celles d'Ambassadeur, à quoi j'ai voulu que l'on fermât les yeux, pour ne pas voir plusieurs choses contraires aux Loix de cet Etat: mais je ne puis souffrir que ce Prélat entreprenne des choses, sous prétexte de son Caractere, qui sont & contre nos Loix, & capables de troubler le repos de mon Royaume, n'y ayant pas jusqu'au Peuple qui ne se soit aperçû des Cabales & des pratiques secret-

secrètes qu'il trame, avec certaines Maisons ¹⁵⁶⁴
 qui me sont suspectes. J'espere que vôtre
 Majesté qui est Maître de tant de Païs,
 sçaura mieux que personne de quel'e consé-
 quences sont de telles entreprises; qu'elle y
 aportera d'elle-même les remedes necessai-
 res, & qu'elle ne voudra pas souffrir qu'il
 soit fait à autrui, ce qu'elle ne voudroit pas
 qui fût fait à elle-même. J'y joindrai mes
 prieres particulieres, afin qu'il vous plaise
 de rapeller cét homme au plutôt, autrement
 je ne sçaurois vous répondre de ce qui lui
 pourroit arriver de la part d'un Peuple qui
 m'aime, quand on le verroit agir ainsi contre
 mes interêts. Je croi que c'en est assez dire à
 un Prince aussi prudent que vous, avec quoi
 je demeure.....

Dupleix assûre, que quoique le Roi Phi-
 lippes ne changât guères ses résolutions,
 que la Lettre d'Elizabeth lui avoit donné
 beaucoup à penser, & qu'il délibera plusieurs
 fois avec son Conseil de la maniere en laquelle
 il lui répondroit. On lui fit enfin la réponse
 suivante en peu de mots.

MADAME, ET MA CHERE SŒUR,

Jamais Lettre ne m'a tant surpris que cel- ^{Répon}
 le que j'ai reçüe de vôtre part, par laquelle ^{se}
 vous

1364. vous me faites de grandes plaintes de l'Evêque de Quadra mon Ambassadeur, & me priez de le rapeller au plutôt. La condition des Princes seroit bien miserable, Madame, s'ils étoient obligez de rapeller les Ambassadeurs qu'ils envoient, avec tant de dépense dans les Cours étrangères, & en remettre d'autres en leur place, dès que les Souverains en concevroient quelque soupçon, ou qu'ils en auroient le moindre mécontentement, fondez le plus souvent sur des rapports faux. Pour moi quand j'ai choisi un Evêque pour être Ambassadeur auprès de vôtre Majesté j'ai crû faire un choix qui vous seroit & agréable & utile, sçachant que les Ecclesiastiques sont d'ordinaire d'une humeur plus tranquille, & moins remuante que les autres. Je suis persuadé aussi, que quand vôtre Majesté aura mieux examiné les bonnes qualitez & la conduite sage de mon Ambassadeur, qu'elle me priera de le laisser plus long-tems auprès d'Elle, bien loin de me demander que je le rapelle. Dans cette confiance, je m'offre en toute autre chose de vous faire voir que je suis de vôtre Majesté, &c.

Alvaro
Gualtrai-
gé.

Elizabeth qui voyoit de près le mal que Philippes ne vouloit point voir de si loin, & qui pensoit toujours à ses interêts particuliers, crût après ce refus du Roi d'Espagne, avoir un juste sujet de violer le Droit des Gens,

Gens, à l'égard de son Ambassadeur, & ^{1564.}
 qu'elle étoit en droit de faire, ce que fit
 Charles-Quint aux Ambassadeurs de Fran-
 çois I. En effet, elle traita ce pauvre Evê-
 que tout comme s'il avoit été le moindre
 de ses sujets, & non pas le Ministre d'un
 grand Roi. Car elle commença par lui don-
 ner sa maison pour prison, sans en avoir
 donné aucun avis au Roi son Maître, en-
 suite elle l'obligea de comparoître devant la
 Justice ordinaire, où il fut obligé de ré-
 pondre à plusieurs chefs d'accusation qu'on
 avoit faits contre lui. Mais cet Evêque in-
 fortuné vint à mourir pendant qu'on tra-
 vailloit à son procez, au grand déplaisir des
 autres Ambassadeurs, même des Protestans,
 qui se voyoient deshonorés, leur Caractère
 avili, & le droit des Gens foulé aux pieds,
 en la personne de leur confrere, outre que
 cet Evêque étoit d'ailleurs un fort bon
 homme.

On a différemment raisonné sur la cause ^{sa}
 de sa mort. Les uns disent qu'il mourut de ^{mort}
 déplaisir & de chagrin de se voir si maltraité,
 étant si jaloux de l'honneur de son Maître,
 qu'il ne se pouvoit consoler, d'avoir eu le
 malheur, d'être l'occasion à ce Roi, de recevoir
 le plus grand affront, que jamais Prince eût
 reçu. D'autres disent qu'Elizabeth n'ayant pu
 trouver des preuves suffisantes contre l'Ambas-
 sadeur, & s'étant aper-

1564.

aperçûë, que c'étoit plutôt par passion & par des soupçons mal fondez, que par des justes raisons, qu'elle s'étoit portée à faire une telle violence contre un homme revêtu d'un tel Caractere, & qu'ainsi elle ne pourroit s'en excuser auprès du Roi son Maître; elle prit le parti de faire empoisonner ce Ministre, afin d'ensevelir avec lui la honte dont une telle action la devoit couvrir. Par ce moyen elle empêchoit cet homme de justifier son innocence, & donner plus de poids, ou de couleur au moins, aux raisons qu'elle devoit alléguer à Philippes II. Enfin il y en a qui ont dit, que ce fut un coup des Espagnols, qui sçachant que cet Evêque étoit coupable, & que si les choses alloient plus avant, on pourroit découvrir les cabales que cet homme faisoit, & qui auroit rendu odieux leur Roi aux Anglois, ne trouverent pas de meilleur remede, que de faire empoisonner leur Ambassadeur, croyant qu'après sa mort il ne se parleroit plus de cette affaire, qui auroit eu de terribles suites, s'il avoit fallu venger un tel affront fait à un Ambassadeur, & qui ne laissa pas de faire faire d'étranges réflexions à toute l'Europe.

Ou mé-
prise cet
affront

Je me contente de rapporter cela historiquement, sans entreprendre de décider cette question. Je veux croire que Philippes II. & Elizabeth, ont témoigné tous deux beau-

Beaucoup de prudence dans cette occasion. 1564.

L'une, en trouvant le secret de faire avaler au Roi Philippes une pilule aussi amere que celle-là sans s'apercevoir de son amertume ; & l'autre d'avoir la politique de ne rien témoigner de ce qu'il en avoit senti. Mais on ne pût s'empêcher de dire, qu'un tel affront meritoit bien au moins qu'on en témoignât quelque ressentiment, & que l'on s'en fit faire quelque réparation. Car enfin toute la Terre a scû que l'Ambassadeur avoit été mis en prison, & qu'il fut obligé de répondre devant les Juges ordinaires, & qu'il est mort en prison, & qu'il fut enterré avec fort peu de cérémonie. Sans qu'il paroisse que le Roi Philippes ait fait d'autre démarche pour s'en faire faire raison, sinon qu'il envoya aussi-tôt en la place de l'Evêque *Dom Diégo Gasman de Sylva*. Il faut bien dire ou que ce Prince avoit grand besoin de l'Angleterre, ou qu'il ne jugea pas alors le tems propre à témoigner son ressentiment. Quoi qu'il en soit, Philippes II. ne fit que dissimuler, car il ne faut pas douter qu'il n'ait gardé cette injure gravée dans son cœur : mais Elizabeth l'ayant reconnu fort timide à témoigner du ressentiment, en prit occasion de le chagriner en toutes rencontres.

Pendant Philippes II. ayant reconnu que la Reine Elizabeth cherchoit à se

Ven-
gance
de Phi-
lippines
broüil-
li.

3564. broüiller avec lui, voulut lui faire sentir qu'il n'ignoroit pas ses intentions, & qu'il étoit capable d'arrêter l'insolence des Anglois, qui non contents d'en user de la sorte avec lui en Angleterre, avoient encore entrepris d'insulter les Vaisseaux François sur les Côtes d'Espagne, sous prétexte d'aller aux Indes Occidentales. Pour se venger de tout cela, il fit confisquer des Vaisseaux Anglois richement chargez qui étoient à l'ancre au Port d'Andalousie & ailleurs; il prit pour prétexte, que deux Pirates Anglois avoient attraqué deux Vaisseaux Espagnols qui donnoient la chasse à des François. En même tems, il fit éclater le ressentiment qu'il avoit contre cette Nation, & le dessein qu'il avoit de rompre avec elle, par le mépris qu'il témoigna à l'Ordre de la Jarretiere, qu'il renvoya à la Reine Elizabeth par un simple Gentilhomme, & sans daigner lui en écrire: il défendit aussi de célébrer la Fête de saint George en l'honneur de cet Ordre, comme on avoit accoûtumé de faire, comme si ce pauvre Saint eût été cause de leur rupture.

Encore
une au-
sec.

Quoi qu'Elizabeth eût été fort sensible à toutes ces démarches de Philippes I. rien ne lui fit tant de déplaisir, que le choix que fit ce Prince de Richard Chelley, pour l'envoyer en Ambassade vers l'Empereur Maximilien, parce que c'étoit un
homme

homme qui avoit quitté l'Angleterre , & 1564
 qui étoit entré au service du Roi d'Espa-
 gne , sans en avoir eu la permission de la
 Reine ; il faut joindre à tout cela , les
 affronts insignes que les Anglois reçurent
 en Espagne , de Ruitz Gomez de Silva ,
 à l'occasion de ce que sa femme qui étoit
 Favorite de Philippes II. ayant écrit une
 Lettre de recommandation à la Reine Eli-
 zabeth , en faveur de quelques Catholi-
 ques , la Reine n'avoit pas daigné lui fai-
 re réponse , s'étant contentée de lui faire
 écrire par un Secretaire , sans avoir eu
 aucun égard à sa recommandation. Le
 Cardinal de Granvelle n'avoit pas moins
 chagriné les Anglois en Flandres en plu-
 sieurs occasions. Enfin à tous ces sujets
 d'un sentiment particulier , se joignit
 le ressentiment général au sujet de la Re-
 ligion Romaine , dont Philippes II. vou-
 loit être le Protecteur , & que la Reine
 Elizabeth vouloit détruire. Avec tout ce-
 la , le Duc , soit qu'il eût quelqu'amitié pour
 les Anglois , ou qu'il fût jaloux de l'a-
 grandissement de Silva , faisoit tout ce
 qu'il pouvoit pour adoucir les sujets de
 méfintelligence qui arrivoient. Elizabeth
 faisoit aussi semblant de le faire de son
 côté , parce qu'elle étoit montée sur
 le Trône , avec dessein de se défendre
 contre l'Espagne , si elle en étoit arra-
 quée.

1564. quée , mais non pas de commencer jamais la Guerre contre cette Nation : delà vient qu'un jour comme on lui disoit , que l'occasion étoit belle de se venger de Philippes II. elle répondit ces paroles , *l'Espagne est un monstre , qui mord quand on l'aproche , & qui devore si on le touche : ajoutant , qu'il est dangereux de faire la Paix avec cette Nation , mais qu'il y a encore plus de peril à lui faire la Guerre.*



HISTOIRE D'ELIZABETH REINE D'ANGLETERRE.

LIVRE CINQUIÈME.

*Tout ce qui s'est passé de considerable sous
son Regne, depuis l'an 1565. jusqu'à la fin
de 1572.*



Deja depuis la fin de l'année
précédente Mathieu Stuard ^{1565.}
Comte de Lenox, & Henry ^{Affaires}
son fils, avoient obtenu per- ^{d'Ecos-}
mission de la Reine de passer ^{se}
en Ecosse pour visiter la Reine Marie leur
Tante, qui les reçût avec de grands témoi-
gnages d'affection le 2. Février 1585. Cette
Princesse qui avoit le malheur de se rendre

Tom. I.

S amou-

1565. amoureuse en un moment du premier venu qui lui plaisoit, n'eut pas plutôt vû le Comte, qu'elle en devint si passionnée, qu'abandonnant toutes affaires, elle ne pensoit qu'à se divertir avec lui. ce qui ne plaisoit point du tout à la Noblesse Ecossoise, d'autant plus que le bruit courroit qu'il y avoit promesse de Mariage entr'eux, & qu'ils n'attendoient plus que le consentement de la Reine Elizabeth pour l'accomplir. La Reine aprouvoit assez ce Mariage, étant proche parente des deux parties; mais la raison d'Etat de ne pas laisser agrandir une puissance voisine, l'emporta dans son esprit: outre qu'elle auroit voulu être l'arbitre du Mariage, & que la premiere pensée en fut venuë d'elle, ou avoir pû marier cette Princesse avec celui qu'elle auroit jugé le plus affectionné au bien des deux Nations.

Au
sujet
du
maria-
ge de
la
Reine.

Aiant donc été avertie de ce qui se passoit, elle envoya un Ambassadeur à la Reine Marie & au Comte, pour leur représenter qu'elle trouvoit fort étrange, qu'ils traitassent avec tant de précipitation une affaire aussi importante que celle de leur Mariage, & qu'elle les prioit, en qualité de bonne parente d'en user avec plus de précaution de se donner quelque patience, & de laisser un peu mûrir les affaires. Mais la Reine & le Comte qui ne pensoient qu'à leurs amours, & qui n'écoutoient que leur pas-
sion,

sion n'eurent aucun égard à ses remon- 1565.
 trances, ce qui obligea Elizabeth d'en ve-
 nir à des voies violentes, pour empêcher ce
 Mariage. Elle envoya d'abord en toute di-
 ligence le Comte de Trokmorton en Ecosse,
 à dire au Comte de Lenox & à son fils, que ne
 leur ayant donné permission de demeurer en
 Ecosse que deux mois, qui étoient déjà écoulés,
 elle leur ordonnoit de s'en retourner
 incessamment en Angleterre, qu'autrement
 on les mettroit au ban, & qu'on confisque-
 roit leurs biens. Et pour diminuer le cha-
 grin qu'un ordre devoit donner à la Rei-
 ne Marie, elle lui envoya en même tems
 deux Ambassadeurs, sçavoir le Comte de
 Bedford & le Comte de Barwick avec or-
 dre de lui proposer de la marier avec le
 Comte de Leicester son Favori. Ces Am-
 bassadeurs en parlèrent fort ouvertement à
 la Reine Marie, & pour lui faire mieux
 agréer ce Mariage, ils lui promirent de la
 part d'Elizabeth, qu'elles la déclareroient hé-
 ritiere du Royaume d'Angleterre, si elle
 venoit à mourir sans enfans, ce qu'elle ne
 pouvoit faire à moins qu'elle n'épousât un
 Anglois, ne voulant pas faire tomber la
 Couronne en des mains étrangères: elle
 faisoit toutes ces propositions pour empê-
 cher aussi le Mariage que la Maison de Gui-
 se n'égocioit de cette Princesse avec l'Ar-
 chiduc Ferdinand frere de l'Empereur Ma-
 ximilien,

1565. ximilien , à quoi le Duc travailloit de toute sa force. Après qu'il fut mort , le Cardinal de Guise travailla à la marier avec l'Archiduc Charles.

On re-
jett: ce
Maria-
ge.

Les François ne vouloient pas le Mariage de la Reine Marie avec aucun Prince de la Maison d'Autriche , soit par l'averfion qu'ils avoient pour cette Famille qui leur étoit fort fufpecte , soit parce qu'ils voioient que ceux de la Maison de Guife ne travailloient à le faire réüffir que pour leur intérêt propre , & pour fe rendre plus puiffans par des Alliances étrangères. Ils ne vouloient pas auffi qu'elle fe mariât avec le Comte de Leicefter , non-feulement parce qu'ils ne la croioient pas digne d'un tel mariage , ni qu'il fût de l'honneur de la France , de fouffrir que la veuve d'un de fes Rois épousât un fimple Comte d'Angleterre ; mais auffi parce qu'ils fçavoient que ce Comte étoit trop attaché aux intérêts de la Reine Elizabeth. Les Ecoffois de leur côté jaloux de leurs Privilèges , n'auroient pû voir fans beaucoup de déplairir leur Reine fe marier avec un Prince de la Maison d'Autriche , & encore moins avec un Comte qui dépendoit entièrement de la Reine Elizabeth , & qui ne penfoit qu'à faire fa fortune : auffi firent-ils tout ce qu'ils pûrent pour empêcher ce Mariage. Ils avoient en cela le même but que la Reine Elizabeth,

beth, qui ne pensoit à rien moins, qu'à ^{1565.} marier leur Reine, mais à gagner du tems; & à attendre des conjectures plus favorables à ses desseins. Aussi est-il certain qu'elle proposa ce Mariage, non pas qu'elle crût qu'il réussiroit, ni qu'elle le souhaitât; mais parce qu'elle le jugea propre à détourner la Reine Marie de son dessein, & à l'empêcher sur tout d'écouter les propositions de Mariage qu'on lui faisoit de la part de l'Archiduc. D'un autre côté, pour empêcher l'Archiduc lui-même de presser son Mariage avec Marie, elle lui faisoit espérer de se marier avec lui; ce que les Princes de la Maison d'Autriche auroient souhaité avec passion, parce qu'ils auroient bien plus trouvé d'avantages en s'alliant avec l'Angleterre, qu'avec l'Ecosse.

En ce tems là vint à Londres la Princesse Cecile, fille de Gustave Roi de Suède, mariée avec le Marquis de Baden. Ce que fit la Reine de Sçeba pour Salomon, cette Princesse le fit pour Elizabeth; car étant devenuë l'admiratrice de sa gloire & de sa reputation, elle vint du fonds de l'Allemagne en Angleterre, pour voir cette Princesse qui faisoit tant de bruit. Le Marquis son Epoux, qui ne pouvoit rien refuser à une femme qu'il aimoit avec passion, voulut l'accompagner lui-même dans ce voiage. La Reine aiant appris le dessein

La Princesse de Baden arrive à Londres.

1565. de cette Princesse qui venoit de si loin grosse de six mois l'orsqu'elle partit pour ce voiage, en fut si ravie qu'elle ordonna qu'on lui fit les mêmes honneurs qu'on auroit pû faire à sa propre sœur. Elle lui donna une appartement dans Witehal, & fournit de son trésor à toute la dépense de la Princesse : on lui fit en un mot toutes les caresses possibles, toutes les Dames d'Anglertere lui faisoient la Cour, & tous les principaux Milords se firent un plaisir de la régaler.

Elle accouche. Le 14. Septembre elle accoucha d'un Prince. La Reine n'eut pas plûtôt appris qu'elle étoit dans les douleurs de l'enfantement, qu'elle lui envoya la Comtesse d'Arondel, & la Duchesse de Sommerfet avec plusieurs autres Dames pour la secourir : Elle trouva par ce moyen à Londres toutes les commodités qu'elle auroit pû avoir dans sa propre maison, sans avoir l'incommodité que donne ordinairement la trop grande quantité de domestiques, qui sont souvent plûtôt à charge, qu'ils ne donnent de véritables secours. D'ailleurs, chacun qui sçavoit que la Reine aimoit passionnément cette Princesse, se faisoit un plaisir de lui rendre tous les services possibles. Outre qu'elle étoit si aimable d'elle même, malgré la rigueur du Climat où elle étoit née, qui rend les esprits ordinairement froids & pesans, & la coûtume de cette Nation où les

1565.
 Les filles demeurent presque toujours ren-
 fermées, & sans aucune société; elle ne
 laissoit pas d'avoir des agrémens, une viva-
 cité d'esprit, & un certain feu de jeunesse
 qui charmoit tous ceux qui la voioient :
 (elle n'avoit alors que vingt quatre ans)
 jusques-là, que la Reine après la premiè-
 re visite que lui rendit la Princesse, ne pût
 s'empêcher de dire: *Je ne sçai si nôtre Prin-
 cesse n'est point venue ici pour me faire voir
 son esprit, bien plus que pour connoître le
 mien.* Elle disoit une autre fois en riant, que
*cette Princesse auroit été très-propre à être
 femme du feu Roy son Pere, ne doutant pas
 qu'elle n'eût été de son goût mieux que toute
 autre.* Elle acoucha d'un fort beau Prince,
 le 14. Septembre de cette année. Le Mar-
 quis son Epoux en fut d'abord porter la nou-
 velle à la Reine, & la pria en même tems
 de vouloir être Marraine de cet enfant,
 & d'agrèer que le Roi de Suède en fût
 le Parrain.

Tout cela avoit été concerté avant les
 couches de la Princesse, & l'Ambassadeur
 de Suède avoit déjà ordre de présenter au
 Baptême de la part du Roi son Maître,
 l'enfant que sa fille mettroit au monde, de
 sorte que la priere que le Marquis en fit à
 la Reine, ne fut qu'une cérémonie. On di-
 féra le Baptême du jeune Prince pendant
 six semaines, afin de donner à l'acouchée le

On
 baptise
 l'en-
 fant.

1655. tems de reprendre ses forces, & que l'on pût préparer toutes choses pour cette cérémonie qui se devoit faire dans l'Eglise de S. Paul, avec toute la magnificence possible, selon les ordres que la Reine en avoit donnez. La Reine alla en l'Eglise pompeusement habillée, toute couverte d'or, de diamans & de pierreries, ayant à son côté la sage-femme qui portoit le petit enfant sur ses bras, à la suite de la Reine venoient toutes les Dames magnifiquement vêtues, & tous les plus grands de la Cour. L'Evêque de Londres fit la cérémonie du Baptême. Le même jour la Reine fit un somptueux festin, où elle fût assise au milieu sur un Trône, aiant à sa droite la Marquise mere de l'enfant, & à sa gauche le Marquis son pere. Ce grand faste ne plaisoit guères aux personnes graves & âgées, & l'on ne pouvoit comprendre comment une Reine qui aimoit tant l'épargne, faisoit des dépenses aussi inutiles que celle-là; car on assure que la cérémonie de ce Baptême coûta plus de vingt mille livres sterlin: mais il faloit bien souffrir ce faste, puisque c'étoit la passion la plus forte d'Elizabeth. Outre les presens que la Reine fit à la Marquise de Baden & à son enfant, elle écrivit un biller au Marquis son pere, pour lui faire sçavoir, que s'il vouloit laisser cét enfant en Angleterre pour y être élevé, dans la langue & les

cou-

coûtumes de la Nation, qu'elle le feroit Pair ¹⁵⁶³
 du Roiaume, & lui donneroit au premier
 jour le Collier de l'Ordre; mais la mort de
 ce jeune Prince empêcha qu'on ne lui fit tous
 ces honneurs, qui auroient donné sujet de ja-
 lousie à plusieurs de la Nation.

Au commencement de cette année, la ^{Le Par-}
 Reine jugea à propos d'assembler le Parle-
 ment, tant pour faire plaisir au Peuple qui
 se tient honoré par la tenuë des Assemblées
 qui representent tous les Ordres du Roiau-
 me, que pour lui faire part du succès de la
 Guerre & de la Paix qu'elle venoit de con-
 clure avec la France; & principalement
 pour en retirer de l'argent, après lui avoir
 fait connoître les grandes dépenses qu'elle
 avoit été obligée de faire, soit pour se-
 courir les Réformez de France dans les
 Guerres Civiles, soit pour tant d'Ambas-
 sades extraordinaires qu'il avoit falu faire
 vers les puissances étrangères, ou pour re-
 cevoir avec la magnificence nécessaire les
 Ambassadeurs des autres Princes. Il est cer-
 tain aussi que cette Reine faisoit des dépen-
 ses infinies en de semblables choses, & elle
 en auroit encore fait de bien plus gran-
 des, si elle n'avoit souvent arrêté sa pro-
 pre inclination, par des raisons de pru-
 dence, & par la résolution qu'elle avoit
 faite en montant sur le Trône, de ne pas
 trop charger son Peuple, & de se conser-
 ver

1565.

ver son affection par ce moyen-là : cela n'empêchoit pourtant pas qu'elle ne fit de très-grandes dépenses, tant pour ses habits qui étoient toujours magnifiques, que pour les ameublemens de son Palais, & pour les presens qu'il falloit faire à plusieurs Dames, qui ne pouvoient pas faire la dépense qu'elle vouloit. Son humeur en cela ne plaisoit pas trop aux Ambassadeurs, qu'elle obligeoit par là à faire aussi de grandes dépenses, & à avoir de pompeux équipages. Aussi disoit-elle des Ambassadeurs qui n'avoient qu'un train & des livrées ordinaires, qu'ils faisoient peu d'honneur à la Cour ; ce qui les forçoit de s'accommoder à l'humeur de cette Princesse, qui aimoit si fort la pompe & le faste, que les Ministres des Princes étrangers, apelloient la Cour d'Angleterre, un Theatre qui changeoit tous les jours de décoration.

On prie
la Reine
de se
vouloir
marier.

La Chambre des Communes très-persuadée de l'affection que la Reine avoit pour le Peuple, ferma les yeux à toutes les dépenses excessives qu'elle faisoit, & voiant qu'elle avoit besoin d'argent, elle lui fit sçavoir qu'on donneroit les ordres nécessaires pour lever cinq cens mille livres sterlin, dont elle se pouroit servir en ses besoins. Le Parlement aiant résolu de faire prier la Reine de vouloir entendre à un Mariage, lui députa l'Orateur accompagné de trente personnes

sonnes , pour la prier instamment de la part de toute la Nation , de vouloir se marier , lui disant que tout son Roiaume le souhaitoit avec passion , pour éviter les malheurs qui pouroient tomber & sur le Peuple , & sur la Couronne même , si Sa Majesté venoit à mourir sans enfans ; & pour la mieux porter à cela , on la pria de vouloir du moins nommer un successeur. On lui nomma *Edouard d'Haltingues Comte d'Hutingdon* , & au défaut de celui là *Thomas Howard*. La Reine ne douta pas , que le dessein du Parlement en lui nommant pour successeurs des personnes d'une aussi haute naissance , d'un si grand mérite , & d'une si grande consideration , ne fût de lui insinuer qu'il souhaitoit qu'elle épousât l'un ou l'autre : mais elle répondit après avoir remercié le Parlement du zèle & de l'affection qu'il lui témoignoit , *qu'elle n'avoit point l'ame assez basse pour se vouloir soumettre à un de ses sujets , ni de vouloir obéir à ceux à qui elle avoit droit de commander ; & qu'elle ne pouvoit se résoudre à faire part de son lit à ceux qui avoient accoutumé de la servir à table. Qu'elle souhaitoit bien de contenter son Peuple , mais non pas en se faisant du tort à elle-même.*

Le Parlement aiant appris par ses Députés la réponse de la Reine , entra dans des mouvemens de jalousie & de soupçon con-

Soup-
çons &
répon-
ses d'E-
lizabeth

1565. tr'elle, croiant qu'elle avoit résolu d'empoufer quelque Prince étranger, qui pourroit causer autant de troubles & de desordres, que l'on en avoit vû il n'y avoit pas long-tems, par le mariage de Philippes II. avec la Reine Marie. Les Ministres des Princes étrangers en furent encore plus surpris, parce que chacun craignoit que la Reine venant à se marier avec un Prince étranger, ce Prince quel qu'il fût, ne devint si puissant par cette Alliance, qu'il pourroit troubler le repos de tous ses voisins: mais elle trouva le moien de les rassurer tous, par la déclaration suivante, qu'ils pouvoient les uns & les autres mettre leur esprit en repos, parce que si l'envie de se marier la prenoit, & que ce fût avec quelqu'Etranger, qu'elle auroit soin de faire choix d'un Prince si pauvre, & qu'elle lui feroit de si petits avantages, que l'on n'auroit aucun sujet de le craindre: qu'au reste, elle ne vouloit jamais se défaire de son autorité, & que si elle venoit à se marier, elle ne vouloit pas qu'on pût dire autre chose d'elle, sinon qu'elle avoit bien voulu prendre un Marri & un Associé de lit, mais non pas du Trône.

Personne ne croioit pourtant qu'une Reine de l'humeur d'Elizabeth, belle, pleine d'esprit, & qui aimoit tant le faste, voulût passer sa vie dans le célibat, quand ce n'auroit été, que pour avoir le plaisir de laisser
des

des successeurs de sa famille à la Couronne. 1565
 C'est ce qui faisoit que tous les Princes de l'Europe qui étoient en âge de se marier, la recherchoient avec soin, mois sans fruit, car elle laissa passer la fleur de sa jeunesse, sans penser à autre chose qu'à se divertir, tantôt avec les uns, & tantôt avec les autres; paiait tout le monde de belles paroles, mais n'en venant jamais aux effets.

On a dit ci-devant, que le Roi de Suède avoit envoieé des Ambassadeurs en Angleterre sous le Règne de la Reine Marie, pour faire demander en mariage la Princesse Elizabeth, pour le Prince Henri son fils, pendant qu'elle étoit en prison. Depuis, quand elle eût été mise en liberté, & que le Prince de Suède fût devenu Roi, il crût pouvoir l'obtenir plus facilement, aussi la fit-il demander une seconde fois par son Ambassadeur, auquel elle répondit, *Qu'il n'y avoit pas de Prince au monde à qui elle eût plus d'obligation qu'au Roi son Maître, qui avoit été le premier qui l'avoit fait demander en mariage, lors même qu'elle étoit dans une triste prison, & dans un état facheux, & qu'elle n'oublieroit jamais une action de generosité comme celle-là: mais qu'ayant fait serment de n'épouser jamais aucun Prince, qu'elle n'eût connu & pratiqué pendant long-tems, elle se voioit privée du plaisir de pouvoir épouser un*
 Roi

Le Roi
de Suède
la fait
demander
en
Marie
ge

1565. *Roi d'un si grand merite, ne l'ayant jamais vû ni connu.* C'est ainsi qu'elle se tiroit d'affaires ordinairement ; mais quel est le Prince qui auroit voulu risquer de passer en Angleterre, pour voir s'il auroit le bonheur de lui plaire, & s'exposer à être renvoyé s'il ne lui plaisoit pas ? Quelle étrange Comédie ne jouoit-elle pas ? Quand on lui proposoit en Mariage un homme de sa Nation, elle s'excusoit sur l'inégalité des conditions, disant qu'elle ne vouloit pas devenir compagne de ceux qui lui devoient obéissance, ni partager le Trône avec un sujet : & quand on lui proposoit un Prince étranger, elle avoit encore sa réponse prête, disant qu'elle ne vouloit pas épouser un Prince qu'elle ne connoissoit pas, & sans l'avoir long tems pratiqué. L'Ambassadeur de Venise s'entretenant un jour avec celui d'Espagne, sur le sujet des tours & détours de la Reine Elizabeth à l'égard du Mariage, dit en riant, *que la Reine réussiroit mieux à tromper plusieurs Amans qu'à aimer un seul mari.* A quoi l'autre répondit, *qu'il n'étoit pas de cet avis, & qu'il ne pouvoit comprendre comment une Reine qui regardoit comme un deshonneur de partager le Trône avec un mari, pouvoit se résoudre à se donner à un Amant ?*

Mais entre tous les prétendans à la Reine Elizabeth, il n'y en eût point dont on parlât

parlât tant que de l'Archiduc Ferdinand d'Autriche. Son frere Mathias étant venu Empereur, fit tout son possible pour faire réussir ce Mariage qui auroit été très-avantageux à sa Maison : il esperoit aussi que la Reine Elizabeth se feroit Catholique, car autrement le zèle de la Maison d'Autriche ne lui auroit pas permis d'épouser une Princesse hérétique. La Reine aussi de son côté n'auroit jamais épousé un Prince Papisste, pour quelque considération que ce fût : cependant comme elle étoit d'humeur à ne degoûter personne, mais d'entretenir tout le monde de belles espérances, elle suivit cette méthode principalement dans cette occasion, afin de s'attirer par là la bienveillance de la Maison d'Autriche & de tout l'Empire. Ce ménage dura jusques à ce qu'elle eût le tems de bien affermir ses affaires au dedans & au dehors ; mais quand elle se vit en état de n'avoir plus rien à craindre de l'un ni de l'autre côté, elle leva le masque, & fit dire nettement à l'Archiduc, qu'elle ne pouvoit se résoudre à oïir parler de Mariage avec qui que ce fût, sans l'avoir vû faire depuis long-tems profession ouverte de la Religion qu'elle suivoit, ce qui vouloit dire en bon François, qu'il ne devoit plus penser à se marier avec elle.

En ce tems-là, vers le mois de Juin, arriva

1565
Elle
nourrie
de vaines
esperances
l'Archiduc
d'Autriche.

1565. riva à Fleffingue après une rude tempête ;
 Nôces, Marie Princeffe de Portugal , fille du Prin-
 visites, ce Edoiard & d'Ifabelle de Bragance ,
 de compliment accompagnée de quantité de Nobleffe. Elle
 & ma- venoit époufer Alexandre Farnefe Prince
 ximes de Parme , fils de la Duchefle Marguerite
 à'Etat, Régente des Païs-Bas : on en célébra les
 nôces à Bruxelles avec toute la magnificen-
 ce poffible pour le tems. Je dis pour le
 tems , parce que déjà les troubles avoient
 commencé , entre le Peuple & la Régente ,
 au fujet du Concile de Trente qu'elle avoit
 fait publier , & que les Flamans avoient re-
 gardé comme un prétexte fous lequel elle
 vouloit introduire l'Inquifition en ce Païs-
 là , comme elle l'étoit en Espagne. La Rei-
 ne Elizabeth ne manqua pas cependant d'en-
 voyer en Flandres une Ambaffade magnifi-
 que , avant que ces nouveaux Epoux en par-
 tiffent pour s'en aller en Italie , en aparen-
 ce pour les complimenter fur leur maria-
 ge ; mais en éfet , afin qu'ils tâchaffent foud-
 dement d'émouvoir là jalousie des Flamans ,
 & de les porter à une révolte. Elle fit en
 même tems paffer en Flandres avec l'Am-
 baffadeur plufieurs Anglois des plus habi-
 les , entre lefquels il y avoit plufieurs Eclé-
 fiaftiques propres à ce deffein. Elle crût
 d'une grande conféquence à la sûreté de
 l'Angleterre , non - feulement d'éloigner
 l'Inquifition de fes Etats , mais de pouvoir

TROU-

troubler le repos de l'Espagne, par quel-^{1565,}
 que révolte suscitée en Flandres : à quoi
 elle travailla de son mieux, en promettant
 aux Comtes de Brederode, de Culembourg,
 de Nassau & de Horn, qui étoient les Chefs
 de ce pais-là, un secours considerable
 d'hommes & d'argent, dès qu'ils se sou-
 leveroient pour maintenir leur liberté, &
 se tirer de dessous le joug de la tyrannie Es-
 pagnole. Elle y réussit si bien, que Philip-
 pes II. en ayant appris la nouvelle, réso-
 lut d'aller en Flandres en personne pour
 calmer ces desordres; mais il en fut détour-
 né par son Conseil, qui trouva plus à propos
 d'y envoyer le Duc d'Albe avec plein pou-
 voir.

Elizabeth ne fut pas bien-aïse qu'on y Elle tâ-
che
d'empê-
cher
que le
Duc
d'Albe
ne soit
Gou-
verneur
de Flan-
dres.
 envoiât ce Duc, qu'elle sçavoit être un hom-
 me de beaucoup de courage, fier, qui avoit
 beaucoup d'expérience & de bonheur
 dans le métier de la Guerre : de sorte qu'elle
 mit en usage toutes ses ruses ordinaires pour
 empêcher qu'on ne lui donnât cet em-
 ploi; parce qu'elle voioit bien qu'il lui
 seroit plus aisé de fomenter la révolte
 de ce Pais-là, s'il demeueroit sous l'au-
 torité d'une femme, que si on y mettoit
 un homme de cette importance. Elle
 commença par faire représenter à la Prin-
 cesse Régente & à ses Ministres, combien il
 lui seroit honteux d'être tirée de son Gouver-
 nement.

1566. vernement, & combien il y alloit de son honneur, de faire tout ce qu'elle pouroit pour s'y maintenir. Mais on frapa les plus grands coups à la Cour du Roy d'Espagne, par le moien de l'Ambassadeur de la Reine, qui representa de sa part au Roi, que s'il destituoit la Duchesse de Parme, pour mettre en sa place le Duc d'Albe, au lieu de guérir le mal, il l'augmenteroit; outre que l'exemple d'une revolte si voisine de ses Etats, pouroit être funeste à l'Angleterre, qu'ainsi elle le prioit de faire réflexion, qu'on éteignoit le feu en y jettant non pas de la poix, mais de l'eau. Que la Duchesse Marguerite étoit autant aimée, que le Duc y seroit haï, & qu'elle ne l'avertissoit de tout cela, que par un motif de zèle & d'affection.

Elle va
visiter
les Uni-
versités
scz.

En ce tems-là Elizabeth, pour se délasser un peu du travail & du souci que lui donnoient les affaires du Roiaume & celles du dehors, fit dessein d'aller vers le mois de Mai visiter les Universitez d'Oxford & de Cambridge, les plus fameuses de l'Europe. Les Professeurs, Directeurs & Régens de ces Universitez, qui connoissoient l'humeur de la Reine, l'avoient priée depuis longtems d'y venir, & s'étoient préparez pendant deux ans à représenter des pièces de Théâtre qu'ils jugèrent devoir être de son goût; de sorte qu'elle fut un mois à Cambridge, & un autre à Oxford, toujours dans
des

des occupations conformes à son génie ; car ^{1566.}
 le matin elle donnoit Audience aux gens de
 Lettres , & s'entretenoit avec eux sur toute
 sorte de sciences : Après dîner elle assistoit
 aux disputes publiques , & le soir à des
 Comédies recitées par des Ecoliers. On as-
 sure que l'Université d'Oxford fit pour plus
 de vingt mille écus de frais pour ces sortes
 de représentations , ce qui étoit une grande
 somme en ce tems-là ; & les personnes un
 peu rigides , ne pouvoient voir qu'à regret ,
 qu'une aussi grande Reine qui avoit quitté
 les superstitions de l'Eglise Romaine , &
 embrassé la Réformation avec tant d'é-
 clat , prit tant de plaisir aux spectacles,
 Comédies , & semblables bagatelles , il y en
 eût même d'assez téméraires pour oser dire ,
*que la Reine auroit été plus propre à être
 Comédienne qu'à être Reine : mais si elle
 a été Comédienne en aparence , & dans l'ex-
 térieur , il est certain qu'elle a été une très-
 grande Reine dans le fonds , & dans l'admini-
 stration des affaires.*

La Reine étoit encore à Cambrige , lors-
 que Jacques Melvin Ambassadeur de la
 Reine Marié & du Roy son Epoux , y arriva
 pour lui faire part de la naissance d'un Prin-
 ce qui leur venoit de naître , & la prier de
 leur part , de le vouloir présenter au Bap-
 tême. Elle reçût avec joie & la nouvelle de la
 naissance de ce Prince , & le present qu'on
 lui

1566. lui en faisoit ; & envoya incessamment le Chevalier *Henri Kilegrey* à Edimbourg , pour feliciter de sa part la Reine Marie de son heureux acouchement , & lui témoigner avec combien de joie elle acceptoit la qualité de MARRAINE de ce jeune Prince qu'on lui vouloit donner , & la prier en même tems , de ne donner aucun secours aux rebelles d'Angleterre , ce qui lui fut accordé. Dès qu'elle fut de retour à Londres sur la fin d'Octobre , elle avertit François Ruffel Comte de Bedford , de se tenir prêt pour une Ambassade solennelle en Ecoffe , où la Reine le devoit envoyer , pour assister de sa part au Baptême du jeune Prince. On en fit la cérémonie au Château de Sterlin le dix-huitième Decembre. Les Ambassadeurs de Charles IX. Roi de France , & de Philibert Emanuël Duc de Savoie , y assisterent de la part de leurs Maîtres qui étoient les Parrains , & le Comte de Bedford de la part d'Elizabeth , qui en étoit la MARRAINE. Le jeune Prince fut nommé *Charles-Jacques* ; mais après la mort de Charles IX. on trouva trop d'embarras à joindre ces deux noms , & l'on se contenta de l'appeller Jacques , (on ne l'avoit pas fait plutôt par respect pour le Parrain) & ce fut ensuite celui qui fut appellé Jacques VI. Roi d'Angleterre , & qui fut un Prince fort sçavant.

Dès qu'Elizabeth fut de retour à Londres,

dres, on recommença à parler dans le Con- 1566.
 seil, & ensuite publiquement, de la nécessité On lui
 qu'il y avoit, ou qu'elle se mariât, ou qu'elle fair de
 le nommât un Successeur. Les Comtes de nouvel-
 Pembrok, d'Arondel, de Leicester, & les in-
 de Worcester, étoient ceux qui étoient stances
 d'avis que la Reine se devoit marier, de se
 parce qu'ils esperoient chacun de la pouvoir marier.
 épouser. Au contraire *Guillaume Cecile*,
 Secrétaire d'Etat, & qui avoit plus de part
 que personne au Gouvernement, suivoit
 l'inclination de la Reine, & disoit qu'elle
 ne se devoit pas marier. Il agissoit en cela
 pour son intérêt propre, parce qu'il voioit
 bien, que si la Reine venoit à se marier, le
 Roi son Epoux auroit toute l'autorité du
 Roiaume en main, & qu'ainsi la sienne di-
 minueroit beaucoup. D'ailleurs, le premier
 Médecin de la Reine nommé *Huick*,
 (gagné peut-être par le Secrétaire *Cecile*)
 avoit persuadé à la Reine, sur l'esprit de
 laquelle il avoit beaucoup de pouvoir, que
 rien n'étoit plus contraire à son temperam-
 ment & à sa santé, que le mariage, qui seul
 étoit capable de la mettre au tombeau; de
 sorte que la Reine qui aimoit la vie & les
 plaisirs, prit en horreur le mariage, crai-
 gnant qu'il ne la jettât dans quelqu'in-
 firmité longue & dangereuse: Il faut
 bien que quelque raison de cette nature
 l'ait empêchée de se marier, puisque
 d'ailleurs

1566. d'ailleurs elle aimoit assez les plaisirs de la vie, & tout ce qui acompagne le mariage.

Le Duc
de Nort-
fol. k ar-
rive a
Lon-
dres.

THOMAS HOWARD Duc de Northfolck, le plus considerable Seigneur du Roiaume, tant par sa naissance & par ses richesses, que par les premieres Charges de l'Etat qu'il possédoit auprès de la Reine, de laquelle il étoit parent au troisieme degré, vint en ce tems-là de sa province à Londres avec une suite de plus de quatre-vingt personnes, pour conférer avec les Comtes d'Arondel, de Pembrock, de Leicester, & le Baron de Lumley, sur les affaires du tems, à l'occasion d'Edouard Seymour Comte d'Herfort, qu'ils n'aimoient pas, & qui étoit un des prétendans à la succession de le Couronne. La premiere chose que le Duc proposa, fut de sçavoir, si les Souverains étoient obligez de nommer un successeur, lorsqu'ils n'avoient point d'enfans, Dulton, Monson, Belley, & autres fameux Jurisconsultes, à la sollicitation du Duc de Northfolck, & des autres Seigneurs ci-dessus, soutinrent, que les Rois ne pouvoient se dispenser dans ce cas-là de nommer un successeur. Mais quoique les avis fussent paragez dans cette Assemblée, l'autorité du Duc l'emporta, & il fut décidé, que les Princes étoient obligez à une telle nomination. En conséquence de cette décision, le Duc accompagné des autres Seigneurs,

fut

fut trouver la Reine, & lui representa au 1566. nom de tous.

Qu'on la prioit au nom de Dieu de nommer avant qu'elle vint à mourir sans enfans, celui qui lui devoit succéder. Qu'il y alloit de l'intérêt public, & de sa propre gloire qu'elle devoit si bien établir qu'elle pût durer encore après sa mort. Que par les Loix du Royaume, & la volonté des Peuples, la succession à la Couronne ne pouvoit regarder que le Prince Jacques d'Ecosse, le plus proche de la Couronne, tant du côté paternel que maternel. Puisque son Pere étoit fils de la fille d'une Sœur de Henri VIII. qui avoit épousé en premières noces Jacques IV. Roi d'Ecosse, & en secondes Archibaud de Glas Comte d'Anguisli, duquel étoit née à Harborth dans la Province de Northumberland sur les frontieres d'Angleterre, Marguerite qui avoit épousé dans le même Roiaume Mathieu Stuard Comte de Lenox, duquel Mariage étoit né Henri Pere de Jacques VI. Que pour toutes ces raisons, on la prioit de vouloir nommer ce Prince pour son successeur, pour éviter les desordres qui pourroient arriver à cause de l'incertitude de la succession, non seulement après la mort de la Reine, mais peut-être même pendant sa vie ajoutant que comme ils la connoissent très-affectionnée au repos de son Peuple ils espéroient aussi qu'elle re-

médie-

§ 66. *medieroit aux desordres dont le Roiaume étoit menacé, si elle ne les prévenoit.*

Il de-
mande
de pou-
voir é-
pouser
Marie.
Après que le Duc eût parlé pour l'intérêt public, il comença à parler du sien, & le mit à prier la Reine, de lui vouloir permettre d'épouser Marie Reine d'Ecosse, qu'elle tenoit en prison; ajoutant qu'il ne le feroit jamais sans la permission de Sa Majesté, pour laquelle il avoit tout le respect possible: qu'il l'auroit pourtant pu faire, quoiqu'elle fut en prison, & que personne ne lui pût parler. Qu'il demandoit cette faveur avec d'autant plus de raison, qu'il étoit persuadé qu'un tel mariage seroit avantageux aux deux Roiaumes, parce que Marie épousant un Anglois de sa qualité, toutes pratiques avec les Etrangers seroient dès là éteintes. Que la Reine se pouvoit assurer d'un autre côté, qu'il ne travailleroit qu'à lui témoigner toujours son respect, & à assoupir tous les sujets de jalousie & de mesintelligence qui divisoient depuis si long-tems les Anglois & les Ecoissois, & à entretenir entr'eux une parfaite amitié: qu'enfin quoiqu'il en fût, Sa Majesté devoit attendre de lui toute soumission & toute obéissance.

Répon-
se.

Ce discours ne fut point du goût d'Elizabeth, qui ne vouloit pas donner pour Régent à un Roi d'Ecosse mineur un Catholique, ni faire épouser à une Reine Catholique

tholique, un homme qui avoit tant d'au-^{1567.}
 torité en Angleterre : de sorte qu'elle lui
 répondit à sa maniere accoutumée, sans re-
 fuser ni accorder absolument ce qu'on lui
 demandoit ; *Qu'il falloit penser plus d'une
 fois à des mariages de cette importance, &
 qu'il y avoit déjà vingt quatre ans qu'elle
 pensoit au sien sans s'être encore déterminée.*

Delà en avant, elle tint pour suspecte la
 Reine Marie, & la fit garder plus étroitement
 par Georges Tabbor Comte de
 Schrewesbury, Edoüard Hasting Comte
 de Huntingdon, & Henri Knolles, tous
 gens en qui elle prenoit une entiere con-
 fiance : & pour mortifier les Comtes de
 Leicester, d'Arondel & de Pembrok, on
 leur fit défenses d'entrer dans la Chambre
 jusqu'à nouvel ordre, ce qui ne dura pour-
 tant que trois ou quatre jours.

Cependant le Comte d'Esmond qui avoit
 été envoyé en Espagne par la Duchesse Ré-
 gente, & par la Noblesse de Flandres, pour
 supplier le Roi de vouloir travailler à paci-
 fier les troubles de ce Pais-là, ne fut pas
 plutôt arrivé à Madrid, qu'il reconnut dans
 le Prince Dom Carlos une certaine impa-
 tience de régner, qu'il crût pouvoir ser-
 vir à ses dessein, & travailla adroitement
 à allumer le feu dans l'esprit de ce jeune
 Prince. Du côté du Roi son Pere, il lui
 suggéra que ce seroit un grand avan-

On
 propose
 de la
 marier
 avec
 Dom
 Carlos

2567. tage pour lui, que de pouvoir marier le Prince avec la Reine Elizabeth; que par ce moyen il pourroit esperer de réunir l'Angleterre une seconde fois à la Monarchie de la Maison d'Autriche, & qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen d'apaiser les troubles de Flandres, que de faire ce Mariage, en assignant au Prince en patrimoine les Pais-Bas avec d'autres Etats, comme l'Empereur Charles-Quint avoit fait, lorsqu'il avoit marié Sa Majesté avec la Reine Marie. Que les Flamans seroient ravis d'être gouvernez par un Prince de la Maison d'Espagne, & voisin de leur Pais. Que c'étoit enfin le vrai moyen ou de parvenir à la Monarchie Universelle, ou de rendre au moins la Maison d'Autriche plus puissante; s'offrant au reste d'en faire adroitement la proposition à la Reine Elizabeth, si Sa Majesté l'agréoit.

Philip-
pes II.
y con-
sent

Le Comte d'Egmond crût que quand le Roi n'agréeroit pas cette proposition, qu'il ne seroit pourtant pas inutile d'insinuer à DOM CARLOS, l'avantage qu'il pouroit tirer de son mariage avec cette Reine; & par maniere d'entretien, il lui parla tant de la beauté, de la vertu, de l'esprit, & des belles qualitez d'Elizabeth, que ce Prince lui dit en l'embrassant: *Ah! mon cher Comte, négociez je vous en prie ce Mariage pour moi, & je vous assure que*

que je trouverai le moyen de le conclure. 1567.

Cette réponse ne déplût pas au Roi son Pere, qui dit là-dessus au Comte d'Egmond, qu'il ne connoissoit pas cette Reine. Qu'elle l'avoit trompé pendant long-temps, & amuse par de belles esperances; qu'ainsi elle pourroit bien en faire autant à son fils, & l'embarasser lui-même dans cette affaire. Cependant que si sans exposer l'honneur de sa Couronne, il trouvoit moyen de sonder le gué pour un tel Mariage, qu'il verroit ensuite ce qui se pourroit faire pour les conditions; ajoutant qu'il connoissoit l'esprit de la Reine, toujours prête à accepter des propositions, mais jamais à conclure.

Le Comte d'Egmond étant revenu par Mer en Angleterre *incognito*, la Cour ne proposa mariage à la Reine, laissa pas de lui donner toutes les marques d'estime possibles, à cause de la bonne opinion que la Reine avoit, de son mérite & de son courage. Comme l'affaire qu'il devoit négocier demandoit un grand secret, & beaucoup de précaution, afin de ne pas exposer la réputation du Roi Philippes, il se trouva bien embarrassé à la proposer, parce que la Reine étoit obsédée par les Comtes d'Arondel & de Leicester, ses deux Favoris, qui prétendoient tous deux l'épouser, & qu'elle les entretenoit tous deux dans cette vaine esperance. Mais il trouva moyen de

1567. lui communiquer cette affaire, par l'ocasion d'un entretien que la Reine voulut avoir avec lui, sur l'état des affaires de Flandres qui lui touchoient au cœur plus que toute autre chose. Le Comte trouvant l'ocasion favorable, ne manqua pas d'en profiter, & de lui proposer le Mariage dont il étoit chargé, non pas comme il l'avoit fait auparavant au Roi Philippes, en intention seulement de l'amuser, & d'embarasser les affaires; car il le proposa à la Reine en intention d'y réussir, & de faire une bonne affaire pour la Reine. Il commença par l'assurer, que Dom Carlos pour être né en Espagne, n'avoit nullement les inclinations de cette Nation, & que si elle l'épousoit, elle le pouroit tourner à sa fantaisie, & en faire, un bon Anglois, qu'elle uniroit aussi par ce moyen les Pais-Bas à l'Angleterre, & en feroit une Monarchie plus puissante que celle d'Espagne, ou qu'elle rendroit celle d'Espagne dépendante de la sienne.

Son
Senti-
ment
là-def-
sus.

Pour lui en donner plus d'envie, il lui fit la description des belles qualitez de corps & d'esprit de Dom Carlos. Il ne manqua pas sur tout de lui dire, qu'on croyoit qu'il n'aimoit pas l'Eglise Romaine; qu'il avoit de grandes dispositions à embrasser la Réformation, & que si Sa Majesté venoit à l'épouser, elle pouvoit esperer d'ayoir la gloire

gloire de réformer toute l'Europe. De tel-¹⁵⁶⁷
 les raisons, & qui venoient d'un Seigneur
 aussi considerable, qu'étoit le Comte d'Ég-
 mont, firent beaucoup d'impression sur
 l'esprit de la Reine. La disproportion d'â-
 ge qui étoit entr'eux, ne lui faisoit pas au-
 reste beaucoup de peine, soit par l'exemple
 de la Reine Marie sa sœur, mariée avec
 le Roi Philippes beaucoup plus jeune
 qu'elle, & celui de la Princesse Margue-
 rite Régente des Pais-Bas, qui avoit dix-
 huit ans plus que le Duc de Parme son
 Epoux; soit parce qu'elle n'ignoroit pas
 que les mariages des Princes se font d'or-
 dinaires par raison d'Etat, plutôt que par
 inclination: de sorte qu'elle écouta avec
 plaisir la proposition de ce Mariage, & se
 fit une joie de pouvoir posséder un Prin-
 ce qu'on lui representoit si bien fait. Quoi-
 qu'il en soit, elle pria le Comte de garder
 le secret, pour éviter les obstacles qui pou-
 roient survenir, en attendant que l'on vit
 le train que prendroient les affaires de Flan-
 dres, qui pouroit être tel, qu'il faciliteroit
 beaucoup cette affaire: on demeura pour-
 tant d'accord, qu'on feroit sçavoir au Roi
 Philippes, qu'il pouvoit esperer que cette
 affaire réussiroit.

M. le Comte de Schubury, m'a assuré au-
 tresfois à Londres, que de tous les mariages
 qu'on avoit proposez à la Reine, il n'y en

Des-
 sein du
 Prince
 Carlos

2567. avoit aucun qui lui eût été plus agréable que celui de Dom Carlos, dont le Comte d'Egmond lui avoit fait l'ouverture, non seulement par les raisons ordinaires des mariages, que parce qu'elle y trouvoit de grands avantages pour son Royaume, & sur tout pour la Religion, puisqu'on l'avoit assurée que si elle venoit à épouser ce Prince avec le consentement, ou sans le consentement même du Roi son Pere, qu'il feroit ce qu'elle voudroit. Aussi est-il certain que ce Prince infortuné ne perdit la vie, que pour avoir témoigné trop d'impatience à vouloir régner, & trop de dispositions à la Réformation, & il n'auroit rien tant souhaité que de passer en Angleterre pour y épouser la Reine, si le Roi son Pere ne vouloit pas lui procurer ce Mariage. Le Comte laissa la Reine dans ces bonnes dispositions, & s'en retourna à Bruxelles, où après avoir fait sçavoir à Philippes II. ce qu'il avoit négocié, il s'appliqua à donner les ordres nécessaires aux affaires de Flandres, selon les instructions qu'il en avoit reçues du Roi. Il est certain que son intention, & celle du Prince d'Orange, & de tous les Grands Seigneurs du País, étoit de secouer le joug d'Espagne; mais je ne sçai pas s'ils auroient voulu tomber sous celui d'Elizabeth; car il est souvent vrai, que l'on ne peut guérir un mal, que par un autre qui est bien souvent plus grand que le premier.

Cepen-

Cependant l'état des affaires changea ^{1567.}
 tout d'un coup en Flandres, & au lieu d'y voir les réjouissances qui accompagnent d'ordinaire les mariages, on n'y vit qu'une funeste Tragédie, qui remplit l'Espagne & la Flandres de sang & de carnage, par la résolution que prit Philippes II. d'envoyer dans les Pais-Bas *Don Ferdinand de Toléde Duc d'Albe*. Ce Prince jaloux de ce que la Reine Elizabeth faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour empêcher que le Duc ne fût envoyé en Flandres, crût qu'il y avoit quelque raison cachée qui l'obligeoit à cela, & qu'il remedieroit plus facilement aux maux dont ce Pais-là étoit travaillé, par le fer & par le feu, que par la voie de la douceur. A la vérité le Duc d'Albe, par sa grande sévérité, avoit bien guéri en quelque sorte le dehors de la playe, mais le fond & les racines du mal demeurèrent toujours, & devinrent même & plus fortes, & plus envenimées. La Reine s'offensa de cette maniere d'agir de Philippes, qui avoit eû si peu d'égard à ce qu'elle lui avoit fait représenter, & ne fit plus delà en avant aucune façon de chercher tous moyens possibles de fomentier la révolte en Flandres, & les desordres qui régnoient déjà en Espagne: d'autant plus que le Duc d'Albe ne fut pas plûtôt en Flandres, qu'il jette

Le Duc
d'Albe
va en
Flandres.

1567. la terreur & l'épouvante par tout, & qu'il inonda le Pais de sang.

Deff. in
d'Eliz-
abeth
& de
Dom
Carlos.

Cependant Elizabeth se consolait de tout cela, sur l'assurance que le Comte d'Egmont lui avoit donnée, que l'humeur de Dom Carlos, & celle du Roi son Pere, étoient incompatibles, outre que Dom Carlos avoit une antipathie naturelle pour la Nation Espagnole, & qu'il n'avoit aucune bonne opinion de la Religion Catholique: elle travailla donc secrettement à allumer le feu de cette division, faisant sçavoir adroitement à Dom Carlos sans qu'il parût que cela vint d'elle, combien il lui étoit important de se tirer de l'esclavage, où le Conseil du Roi son Pere l'avoit mis, & que le meilleur moyen de s'en affranchir seroit de se marier avec la Reine d'Angleterre. Le Prince en parla à son Pere avec trop d'ardeur, & lui déclara trop ouvertement ses intentions, ce qui fut une des principales causes de sa ruine; car l'état des affaires de Flandres & le peu d'attachement que le Prince témoignoit à la Religion, lui jetterent tant de soupçons & de craintes dans l'esprit, naturellement porté à ces passions-là, qu'il déclara à Dom Carlos, que ce n'étoit nullement son intention de le marier avec la Reine Elizabeth. Ce jeune Prince qui avoit des maximes toutes contraires à celles

celles du Roi son Pere , fut piqué de ce ¹⁵⁶⁸
 refus ; de forte qu'affligé outre cela des
 avis qu'il avoit reçûs, des cruantez que le
 Duc d'Albe commençoit à exercer en
 Flandres , qu'il regardoit comme son pa-
 trimoine , il résolut de s'enfuir d'Espagne,
 (d'autres disent de tuër son Pere afin de
 délivrer la Flandres d'opression , ce que
 je ne crois pas) & de se retirer en Angle-
 terre , esperant de se marier avec la Rei-
 ne , & de sauver la Flandres par le secours
 qu'elle lui donneroit : mais il fut décou-
 vert & arrêté , & mourut dans la prison
 quatre mois après , le jour de S. Jacques.
 On a assez parlé de la mort de ce Prince ,
 sans que je le répète ici ; je rapporterai
 seulement une épitaphe que l'on fit sur la
 disgrâce de ce jeune Prince.

*A qui jaze qui en para desir verdad morie
 s'infirmidad.*

Filius ante diem patrios inquirat annos.

On a crû que la Reine Elizabeth avoit <sup>Obsta-
cles</sup>
 fait donner parole à ce Prince infortuné ,
 par son Ambassadeur , qu'elle l'épouserait
 s'il passoit en Angleterre ; soit qu'elle eût
 effectivement intention de se marier avec
 lui , ou qu'elle ne pensât qu'à mettre en
 desordre la Cour d'Espagne par la fuite de
 ce Prince. Tout cela s'étoit passé sans que

1568. les deux Amans d'Elizabeth, les Comtes d'Arondel & de Leicester en scûssent rien. Celui-ci qui commençoit à suplanter son rival en aiant appris quelque chose par le moien de l'Ambassadeur, fit tout ce qu'il pût, pour empêcher ce Mariage. Mais puisque nous sommes sur le sujet de ce Favori, qui fait une partie considérable de cette histoire, il ne sera pas inutile de dire par quelle voie il avoit gagné les bonnes graces d'Elizabeth.

Les
deux
freres
Dudley

Nous avons déjà parlé en son lieu des disgraces du Duc de Sommercet Protecteur du Roïaume. Quand on lui coupa la tête, il laissa cinq fils, tous bien-faits de corps & d'esprit; sçavoir le Comte de Warwick, le Comte Gilsford, qui épousa l'infortunée Jeanne, que l'on avoit fait Reine par force: *Ambroise, Robert & Henry Dudley*. Ils furent tous condamnez à mort avec le Pere: mais on n'executa la Sentence que contre Gilsford & sa femme, que l'on fit mourir sur un échafaut. Le Comte de Warwick qui étoit l'aîné mourut dans la prison, soupçonné d'avoir été empoisonné. Les autres trois après avoir demeuré quelque tems en prison, furent mis en liberté, à la charge qu'ils passeroient en Flandres au service de Philippes II. ce qu'ils firent, s'étant mis à la suite du Comte de Pembrock qui y conduisit quelques

quelques Régimens Anglois en 1557. Ils se trouvèrent à la Bataille de S. Quentin, où Henri le plus jeune des trois fut tué. Ambroise & Robert qui avoient utilement servi le Roi, furent, à sa prière rapellez de leur ban, & rétablis en leurs honneurs & dignitez, dont ils avoient été privez par une rigoureuse Sentence du Parlement.

ROBERT DUDLEY, le mieux fait de tous, s'en retourna en Angleterre, où il arriva le propre jour auquel la Reine Marie avoit fait arrêter la Princesse Elizabeth, qu'il connoissoit particulièrement dès l'enfance, étant de même âge, & aiant toujours eu beaucoup d'affection & de respect pour elle, & admiré la fermeté avec laquelle elle demouroit dans la Religion, sans qu'aucun intérêt, ni menaces, ni persuasions l'en eussent pu détourner: de sorte qu'ayant appris la disgrâce où elle étoit tombée, il en fut sensiblement affligé, & quoique la Reine Marie lui eût fait des défenses rigoureuses d'entretenir aucun commerce avec elle, il ne laissa pas de chercher tous les moiens possibles de lui donner quelque consolation, & quelque marque de son amour: malgré toutes les défenses, il se hazarda même de lui écrire la Lettre suivante, qu'il trouva moien de lui faire tenir.

MADAME,

Il écrit
à Eli-
zabeth.

Je ne puis me souvenir de mes disgraces
particulieres, & de celles de ma Famille,
sans en être pénétré de douleur; mais je
vous puis assurer que tout cela me paroît
comme rien, en comparaison de la douleur
que me cause vôtre prison, d'autant plus
que je me voi hors d'état de vous être d'au-
cun secours. J'ai obtenu ma grace par le
moyen du Roi Philippes au péril de ma vie,
& mon rapel en ce País par la recomman-
dation de ce Prince, avec mon rétablisse-
ment dans mes honneurs & dignitez; mais
je donnerois tout cela avec plaisir, si je pou-
vois changer ma liberté contre vôtre prison.
La Reine vôtre sœur m'a fait un favorable
accueil, dont la conclusion a été, que je me
devois ménager avec prudence en ce qui
vous regarde; je crois qu'elle ma dit cela,
parce qu'elle sçait que j'ai un profond res-
pect pour vous. Je me suis vû prêt à perdre
la vie par la Sentence des Juges, mais
je puis vous assurer que je la perdrais réel-
lement avec plaisir, si cela pouvoit vous
servir, ou vous procurer la liberté. Je suis
rétabli dans la possession de tous les biens de
ma Famille; mais de quoi cela me servira-
t-il, s'il ne m'est pas permis de vous en pou-
voir aider dans la nécessité d'argent, où j'a-
prends

prenez que vous vous trouvez? Je vous assure ¹⁵⁶⁸
 re, MA CHERE PRINCESSE, que tout
 ce que j'ai est à vous, argent, vie, soins; &
 que je m'estimerois le plus heureux homme
 du monde, si je pouvois répandre mon sang
 pour vôtre service & pour vôtre liberté,
 puisque je ne suis plus en état de vous ren-
 dre service par mon crédit, ni par mes soli-
 citations. J'attendrai vos ordres pour sça-
 voir en quoi, & comment je pourrois vous
 être utile. La Dame qui vous rendra cette
 Lettre, a deux cens livres sterlin en main;
 je vous prie de les accepter si vous en avez
 besoin, & voir cependant ce que pourroit
 faire pour vous, celui qui ne souhaite que
 de vous obéir, & de vous témoigner son zèle.

DUDLEY.

Cette Lettre fut fidèlement renduë à
 Elizabeth; mais quoi qu'elle en connût
 l'écriture, elle ne laissa pas de douter,
 que ce ne fût un artifice de la Reine,
 pour découvrir ses sentimens à l'égard de
 Dudley, ne pouvant comprendre qu'il
 eût osé écrire une Lettre de cette nature,
 qui pouvoit lui attirer de fâcheuses affai-
 res s'il avoit été découvert, mais quand
 elle eût été assurée de la vérité par ceux qui
 la lui avoient renduë, elle en témoigna
 beaucoup de joie, & dit à la Dame qui la
 lui avoit donnée, c'est-là ce qui s'appelle

1568. *un véritable & fidel ami.* Elle reçût l'argent qu'on lui offrit de la part du Comte, & le fit remercier par cette même Dame, lui faisant sçavoir qu'il ne lui étoit pas possible de lui écrire, n'ayant ni plume, ni encre, ni papier dans la prison; mais que pour luy témoigner qu'elle avoit reçû sa Lettre, & la reconnoissance qu'elle avoit pour lui, elle lui envoyoit son Portrait fait en broderie sur une bourse; & dés qu'elle fût sortie de prison, & qu'elle fût au lieu de sa retraite, la premiere chose qu'elle fit fut de lui écrire la Lettre suivante.

M Y L O R D,

Je n'ai reçû d'autre consolation pendant les malheurs de ma prison, que celle d'aprendre que vous aviez obtenu la permission de revenir en Angleterre, & que vous étiez rétabli en vos biens & en vos honneurs: & je ne croyois pas de pouvoir recevoir de plus agréable nouvelle, lorsqu'il vous a plu de m'en donner une bien plus grande, par la Lettre pleine de tendresse que vous me fites rendre, & qui m'a servi de consolation & d'adoucissement à mes maux pendant tout le reste de ma prison; d'autant plus qu'elle fût pleine de marques d'une amitié constante & fidelle, & accompagnée

Répon-
se d'Eliz-
abeth.

pa
ra
de
ma
l'i
mo
j'a
qu
sa
mo
ne
l'n
ra
la
sa
le
ne
se
lo
M
af
re
ci
po

l'i
de
jo
pu
pl

pagnée de témoignages réels de votre libe- 1568.
 ralité. Aujourd'hui je suis en liberté; mais
 de quoi me sert elle, qu'à me rendre plus
 malheureuse, puisqu'elle me laisse dans
 l'impossibilité de pouvoir rien faire, pour té-
 moigner ma reconnaissance à ceux auxquels
 j'ai tant d'obligation? J'espère de l'amitié
 que vous me témoignez, & de la générosité
 sans égale avec laquelle vous en usez avec
 moi, que vous vous contenterez de mes bon-
 nes intentions, & de sçavoir que j'ai reçu
 l'une avec plaisir, & l'autre avec admi-
 ration. Il n'est pas possible d'exprimer avec
 la plume les sentimens d'un cœur reconnoi-
 sant quand ils sont grands, la langue seule
 le peut faire. Quoique j'aie résolu de me-
 ner une vie retirée, & de me borner à mes
 seules affaires, j'excepterai toujours My-
 lord Dudley de cette résolution, & ma
 Maison lui sera toujours ouverte, si ses
 affaires lui peuvent permettre de venir
 recevoir de ma propre bouche, les remer-
 cimens que je lui dois pour l'amitié qu'il a
 pour moi. Je suis, &c.

Dudley ne manqua pas de répondre à II 78
 l'honneur que lui faisoit la Princesse; &
 dès qu'il fût en sa présence, il pleura de ^{voir}
 joie de la voir délivrée d'une si fâcheuse ^{Eliza}
 prison: la Princesse conçût encore une ^{beth}
 plus grande estime pour lui, quand elle vit
 le

1568.

le respect & la soumission qu'il lui rendoit : on assure même qu'ils ne purent s'empêcher tous deux de verser des larmes de joie, & qu'ils se promirent une amitié réciproque & inviolable. La conclusion de la visite fut, qu'Elizabeth exhorta Dudley à se conduire avec beaucoup de prudence & de circonspection, attendu qu'il avoit des ennemis en Cour; & qu'à cause de ses disgraces passées, & de sa Religion, il seroit bien plus observé qu'un autre, & que ses envieux pouvoient bien lui susciter quelque nouveau sujet de persécution. Elle le pria sur tout de la voir le plus rarement qu'il pourroit, ou plutôt de ne la voir plus, de peur qu'on n'en prit occasion de faire des affaires à tous deux; ajoutant qu'elle vouloit bien pourtant recevoir de ses Lettres, & lui envoyer des siennes de tems en tems. Dudley luy promit de son côté, que n'ayant d'autre but que de la satisfaire en toutes choses, il executeroit ses ordres très-exactement, ajoutant seulement, qu'il lui demandoit avec soumission une grace, qu'il la prioit de ne lui pas refuser, puisqu'il la demandoit de tout son cœur; sçavoir, que puisque la Reine l'avoit privée de ses apanages, il lui plût de se servir de tout ce qu'il avoit, dont elle pouvoit disposer comme elle voudroit: Ce qu'elle fit aussi, ayant eû recours à lui trois fois, lorsqu'elle avoit besoin d'argent.

gent. Dudley le donnoit de si bon cœur, ¹⁵⁶²
 qu'il lui envoyoit toujourns le double de ce
 qu'elle demandoit.

Il ne faut pas s'étonner après cela, si Elizabeth étant devenuë Reine lui en témoigna de la reconnoissance. A son avènement à la Couronne, il fut un des premiers à l'en féliciter; & comme il étoit à genoux devant elle pour lui baiser la main, la Reine mit l'autre sur l'épaule de Dudley, & dit à ceux qui étoient autour d'elle, *voilà l'homme du monde à qui j'ai le plus d'obligation.* Parole qui donna de la jalousie à bien des gens, & qui fit conjecturer, qu'elle pouroit bien se marier un jour avec lui: Elle garda pourtant beaucoup de mesures dans l'affection qu'elle lui témoignoit, & la partageoit également entre lui & le Comte d'Arondel, parce que l'un étoit comme le Chef des Catholiques, & l'autre des Protestans. Cependant la Reine pour témoigner l'estime qu'elle faisoit du Comte de Dudley, le fit Chevalier de l'Ordre, premier Gentilhomme de sa Chambre, Ministre d'Etat, Conseiller du Conseil Privé, & de la Guerre: honneurs que le Comte d'Arondel possédoit déjà. En 1562. elle fit son frere Comte de Warwick, & en 1564. voulant augmenter l'ancien lustre de la maison de Dudley, elle le fit lui-même Comte de Leicester.

Il est
 honoré
 & révê-
 tu de
 Char-
 ges con-
 sidera-
 bles

On

1568.

Deux
Favoris

On apelloit ces deux Comtes, les deux *Favoris rivaux*. Les gens de la Cour, & le Peuple même, faisoient des réflexions politiques là-dessus, soutenant les uns que la Reine épouserait le Comte d'Arondel, les autres celui de Leicester, chacun selon ses lumières, ou son intérêt; mais les plus habiles raisoient autrement, & ne faisoient pas difficulté de dire, *que la Reine les joüeroit tous deux, & ne se marieroit ni avec l'un, ni avec l'autre*. En effet, de tous ceux qu'elle joüa pendant tout son Règne, ces deux Comtes furent ceux avec qui elle employa & plus d'adresse, & plus de politique, & plus de finesse; car elle prenoit soin de ne faire pas plus de faveur à l'un qu'à l'autre, de leur faire autant d'honneur à l'un qu'à l'autre, & de ne pas donner plus d'espérance à l'un qu'à l'autre: aussi travailloient-ils à l'envi à qui lui rendroit plus de service, & à qui lui témoigneroit plus de soumission & de zèle, afin de tâcher chacun de l'emporter sur son concurrent, & de parvenir à épouser la Reine: C'est ainsi qu'elle avançoit ses affaires. Mais sa grande habileté parut en ce qu'elle en usa de telle sorte avec tous les deux, que ni la jalousie qui sembloit devoir naître entr'eux, ni la diversité de Religion, ne furent pas capables de les desunir, ce qui auroit pû brouiller l'Etat,

au lieu que le Royaume tiroit beaucoup d'avantage de leur bonne intelligence. Il est vrai que quand la Religion Protestante fut assez rafermie en Angleterre, & que la Reine n'eût plus rien à craindre de la part des Catholiques, qui étoient réprimez par des Loix sévères, & qu'elle n'eût plus besoin de tenir la balance égale, elle fit tomber tout le poids de la faveur sur le Comte de Leicester, soit que son humeur lui fût plus agréable, ou parce qu'elle lui avoit plus d'obligation, ou à cause de la Religion; quoiqu'il en soit, quand on vit la scène ainsi changée, on faisoit courir diverses Pasquinades, comme celle-ci. *La Reine a ci-devant joué la Comédie avec le Comte d'Arondel, aujourd'hui elle la joue avec le Comte Leicester.*

Ceux qui accüsent les femmes d'inconstances dans leurs amours, n'ont pas connu la Reine Elizabeth, qui a été si constante dans les siennes, que jamais elle n'a cessé d'aimer ceux pour qui elle avoit conçu quelque inclination; je dis inclination, parce qu'on n'a jamais bien scü, si elle a effectivement senti pour personne, ce qu'on appelle *passion amoureuse*: & la plupart des gens ont crü, qu'elle n'a jamais aimé que par des raisons de Politique; & qu'elle n'aimoit les gens, qu'aproposition du bien qu'elle en pouvoit tirer. C'est ce qui donna lieu

Sa constance en amour,

lieu à ses ennemis de dire qu'elle étoit une vraie Comédienne, qui n'aimoit les gens qu'en aparence, & non pas du cœur. Quoiqu'il en soit (car on ne peut pas juger de ce qui est caché dans le cœur, & un Historien se doit contenter de raisonner sur les aparences,) il est certain au moins, que jamais Princesse n'a témoigné plus d'affection, mais d'une affection toute fondée sur des maximes d'une sage Politique, à ses Favoris, qu'Elizabeth: jamais on n'en a vû aussi qui ait témoigné plus de confiance dans ses amitez, ce qui étoit en elle une excellente qualité. Car enfin, quelque sujet qu'on lui en donnât, on n'a jamais vû paroître en elle aucun mouvement de colere ou de ressentiment contre personne; & quoique quelques-uns de ses Favoris ayent souvent pris à tâche, comme nous le verrons dans la suite de cette Histoire, de la faire mettre en colere contr'eux, jamais pourtant ils n'y ont pû réussir; & elle cachoit, ou oublioit si bien tout ressentiment, qu'elle ne leur témoignoit pas moins d'amitié, ni ne changeoit de conduite avec eux: tellement que ceux qui ont connu la grande constance de cette Princesse, en ont conclu, qu'elle avoit un grand fonds d'amitié dans le cœur. Pour moi, je croi que les maximes d'Etat en amour, peuvent beaucoup sur le cœur même d'une femme,

& que cette Reine n'aima jamais per- 1568.
 ne que par politique, & pour ses propres
 intérêts.

En ce tems-là, le Seigneur de Jarnac
 Gouverneur de la Rochelle pour le Roi
 Charles IX. étoit parti de cette Place,
 pour aller lever quelques Milices par or-
 dre du Roi, afin de renforcer la Garni-
 son de cette Ville. Mais quand il y vou-
 lut rentrer avec ce secours qui consistoit
 en deux Compagnies, les Réformez qui se
 désoient de lui, quoiqu'il fût de la Reli-
 gion, lui fermerent les portes, & lui di-
 rent, *qu'ils étoient assez forts pour garder
 la Ville, sans qu'il y entrât d'autre garni-
 son de la part du Roi*: mais en attendant ils
 se rendirent entierement maîtres de la Pla-
 ce, y créèrent des Officiers à leur fantaisie,
 & en chasserent tous les Catholiques: Cette
 démarche des Rochelois donna beaucoup
 de joie à la Reine Elizabeth, qui voyoit
 avec plaisir les Huguenots devenir puis-
 sans en France. Cependant Guillaume
 Prince d'Orange avoit échapé au Duc
 d'Albe, & étoit allé en France avec quel-
 ques Troupes qu'il avoit levées en Alle-
 magne, de celle qui l'avoient voulu sui-
 vre; car le plus grand nombre l'avoit re-
 fusé, disant qu'ils avoient ordre de se battre
 contre le Duc d'Albe, mais non pas con-
 tre le Roi de France: Mais le Prin-

1568. Le Prince d'Orange à la persuasion de la Reine Elizabeth, avoit jugé à propos de passer en France, pour se joindre au Prince de Condé, qui ayant eû quelque mécontentement à la Cour, s'étoit jetté dans le parti des Huguenots, où il trouvoit son compte. Le Prince d'Orange s'étoit joint au Prince de Condé, esperant qu'après qu'il auroit eû l'avantage en France, il le meneroit avec toutes les forces contre le Duc d'Albe.

Deffein
de la
Reine
sur Ca-
lais.

La Reine qui vouloit profiter de l'occasion, ayant appris que le Prince d'Orange avoit passé en France, & qu'il s'étoit joint au Prince de Condé, lui écrivit de faire au Prince les propositions suivantes, *que si le Prince de Condé vouloit assiéger Calais par terre, & remettre la Place entre ses mains quand il l'auroit prise, (puisque elle appartenoit de droit à la Couronne d'Angleterre) qu'elle envoyeroit une Flote pour l'assieger par Mer, & qu'elle payeroit l'Armée du Prince, non seulement pendant le tems du Siège, mais encore deux mois après le Siège, pour aller en Flandres; ajoutant que ce seroit le vrai moyen de rendre puissans les Réformez en France, & de chasser les Espagnols des Pais-Bas, en érigeant ce Pais en République, & la faisant devenir Protestante.* La Reine fit tenir cette Lettre par son Ambassadeur qui étoit à Paris, & qui avoit ordre de la donner en

main

main propres; mais il fit un coup de traître, car au lieu de la donner au Prince d'Orange, il fut la porter au Cardinal de Lorraine qui avoit toutes les affaires en main. Le Cardinal qui étoit adroit & rusé, trouva moyen de contrefaire l'écriture du Prince d'Orange, & lui fit la réponse suivante en son nom. *Que Calais étoit devenu une Place imprenable, & qu'il y avoit dedans une si brave & si puissante Garnison, & tant de provisions de toutes choses nécessaires, qu'elle étoit capable de faire périr les plus grandes Armées. Que les Réformez n'étoient pas propres pour un long Siège, & qu'il seroit plus avantageux de secourir les Flamans, & de chasser les Espagnols du Pais-Bas.* La Reine conçût beaucoup de dépit, de voir qu'on eût méprisé des offres aussi avantageuses, que celles qu'elle avoit fait faire: Et quand on découvrit ensuite la trahison, il ne fut plus tems d'y remédier, la saison étant trop avancée.

MARIE STUARD Reine d'Ecosse, Marie Stuard & qui portoit encore la qualité de Reine arrêtée Douairiere de France, en cela bien différente d'Elizabeth, fut tellement possédée de la passion de l'amour, qu'elle fit mille actions indignes d'une Princesse: car après avoir perdu son premier Mari François II. elle se remaria avec le Comte d'Arley; mais s'étant bien-tôt après dégoûtée de lui,

1568. lui, & environ après deux mois de mesintelligence, cet infortuné Seigneur se trouva un jour étranglé dans son lit. S'étant défaite de celui-là, elle se maria avec le Comte de Bothuel, ce qui le fit soupçonner d'avoir été l'auteur de la mort du Comte d'Arley. Les Ecoffois irrités de cette entreprise, se mirent à lui faire son procès: mais il évita le coup, & s'enfuit en Dannemarck où il fut arrêté, & mourut dans la prison bien-tôt après, empoisonné, comme on l'a crû. Marie que l'on avoit arrêtée aussi en Ecoffe, trouva moyen de sortir de la prison, & bien-tôt après de mettre sur pied une Armée de Catholiques, avec lesquels elle se mit à faire la guerre à ses sujets Protestans, pour châtier la violence qu'elle prétendoit lui être faite par eux: mais les Protestans ayant pris les Armes contr'elle pour se défendre, la contraignirent de s'enfuir en France: Et les Vaisseaux sur lesquels elle s'étoit embarquée furent contrains par la tempête de relâcher en un Port d'Angleterre. Elizabeth sa cousine qui ne l'aimoit pas, tant par des raisons d'Etat, qu'à cause de sa Religion, en ayant eû avis, envoya incontinent des Ambassadeurs, & deux compagnies de Gardes pour l'accompagner à Londres, sous prétexte de l'inviter à la venir voir: Marie la remercia avec beaucoup de civi-
lité

licé : mais quand on vit qu'elle ne vouloit pas y aller, & qu'elle étoit prête à se rembarquer, celui qui commandoit les Gardes, lui dit qu'il avoit ordre de l'arrêter, ce qui fut exécuté.

On peut juger du plaisir que reçût Elizabeth d'avoir entre ses mains une telle prisonniere, par ces paroles qui lui échappé ent quand elle en aprit la nouvelle : *voici le premier sujet que j'ai de me réjoûir, des maximes de ma Politique depuis que je suis Reine.* Cependant elle n'avoit pas encore tout ce quelle souhaitoit là-dessus. Pour en venir entierement à bout, elle envoya des Ambassadeurs en Ecosse, sous prétexte de faire part au Parlement de cette Nation des raisons qu'elle avoit eû de s'assurer de la Reine Marie ; sçavoir, de peur que si elle eût passé en France, elle n'eût broüillé l'Ecosse, & causé aussi du desordre en Angleterre : mais son véritable but étoit, de porter les Ecossois à Couronner le Prince Jacques fils de Marie, ce qui fut fait, quoiqu'il n'eût alors que treize mois, & on l'apella Jacques VI. On lui donna pour Tuteur & Régent du Royaume pendant sa minorité le Comte de Monrey. Elizabeth en ayant appris la nouvelle, en fit part au Comte de Leicester en ces termes : *Mon cher Comte me voilà délivrée d'un ver qui me rongeoit l'esprit.*

1568. *il me reste encore le Duc d'Albe, qui me fait pas moins de peine.*

Réso-
lution
d'Eliz-
abeth.

Cependant le Pape Pie V. se préparoit à fulminer une excommunication contre la Reine Elizabeth. Il avoit déjà résolu de le faire dès la première année de son Pontificat; mais les considérations suivantes l'en empêchèrent. Que la Reine protegeoit encore les Catholiques; qu'elle en admettoit plusieurs dans son Conseil, & qu'il y en avoit eû même qui étoient bien avant dans sa faveur: outre qu'on lui proposoit plusieurs mariages avec des Catholiques, & que si elle épousoit quelqu'un de ces Princes, elle ne pouvoit manquer de se convertir. Mais enfin à la sollicitation de Philippe II. il résolut de publier l'excommunication, d'autant plus qu'on faisoit courir à Rome des Pasquinades, où Marphorio demandoit à Pasquin, *que fait donc un Pape aussi saint que le nôtre? A quoi l'autre répondoit, il se laisse duper à la Reine Elizabeth, qui est une fine Comedienne.* Il est certain pourtant, que les sollicitations du Roi d'Espagne eurent plus de part à cette excommunication, que le zèle du Pape. On la publia donc avec toutes les cérémonies lugubres avec lesquelles on a accoutumé de publier les Bulles *in Coena Domini, &c.* Elle étoit conçüe dans les termes suivans.

Excom-
muni-
cation
d'Eliz-
abeth.

Pic Evêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu, pour une perpetuelle memoire.

CE grand Dieu, qui en qualité de Créateur a tout pouvoir dans le Ciel & sur la Terre, a commis à Saint Pierre Prince des Apôtres, & à ses successeurs les Pontifes Romains, le gouvernement avec la plénitude de Puissance, de l'Eglise Catholique & Apostolique, hors de laquelle il n'y a point de salut. Il l'a établi Souverain sur toutes les nations, pour planter, édifier, détruire, dissiper, perdre, afin de contenir le Peuple fidelle, dans le lieu d'une mutuelle charité, & dans l'unité de l'esprit, & de le représenter sain & entier à son Sauveur.

Nous que Dieu par sa bonté a appelé au gouvernement de sa sainte Eglise, pour satisfaire à notre devoir, nous apliquons tous nos soins à la conservation de l'unité de la Religion Catholique, que son Auteur ne souffre être agitée de tant d'orages, que pour éprouver la foi des Fidelles, & pour notre correction. Mais le nombre des impies a tellement prévalu, qu'il n'y a plus de lieu sur la terre qu'ils n'ayent tâché de corrompre par le venin de leur doctrine; à quoi Elizabeth soi disant Reine d'Angleterre esclave de ses crimes, a contribué de tout son pouvoir, en donnant refuge dans ses

1569. *Etats aux plus pernicious Hérétiques. La même après avoir usurpé le Roïaume, a pris la qualité monstrueuse de Souverain Chef de l'Eglise Anglicane, & s'en est abrogé toute l'Autorité & la Jurisdiction.*

Ensuite de cet attentât, elle a replongé son País dans les erreurs dont il avoit si heureusement reconnu la fausseté; car à main forte, elle a empêché l'exercice de la véritable Religion qu'Henri VIII. avoit autrefois renversée; & qu'avec l'assistance du S. Siege, la Reine Marie, d'heureuse mémoire, avoit relevée. D'ailleurs, après avoir embrassé la Doctrine Hérétique, elle a changé le Conseil Royal, qui étoit composé des Principaux Seigneurs de son País, & en a créé un autre de gens inconnus & Hérétiques: Elle a opprimé les Catholiques, & rempli les Chaires de Ministres de l'impïété & de l'Hérésie; Abolite Sacrifice de la Messe, le service Divin, les Jeûnes, le choix des viandes, le célibat, & autres usages Catholiques. Elle a commandé dans son Royaume la publication de plusieurs Livres remplis de manifestes hérésies, & ordonné à ses Sujets d'observer des Mysteres impies instituez par Calvin, & qu'elle avoit approuvez.

De plus, elle a eû la hardiesse de chasser les Evêques & les Prêtres Catholiques de leurs Benefices & de leurs Sièges; de leur
substi-

substituer des Hérétiques, & de prendre con-^{1569.}
noissance des causes Ecclesiastiques. Elle a
encore défendu aux Prélats, au Clergé, &
au Peuple de son Royaume, de reconnoître
l'Eglise Romaine, ni d'obéir à ses Ordon-
nances Canoniques, ni à ses saints Decrets.
Elle a contraint plusieurs personnes à rece-
voir ses détestables Edits, à la reconnoître
par serment, pour seule Souveraine au spi-
rituel & au temporel, & à abjurer l'auto-
rité des Pontifes Romains. Elle a décerné
des peines & des suplices contre ceux qui re-
fuseroient de lui obéir, dont les Fidelles qui
ont perseveré dans l'unité de la Foi & de
l'obéissance au S. Siege, ont éprouvé les
rigueurs. Elle a fait arrêter les Evêques
& les Prélats Catholiques, qui ont fini
malheureusement leurs jours dans les en-
nuis & les miseres de leurs prisons.

Cet excès étant connu de tous, & attesté
par tant de personnes dignes de foy, qu'il n'y
a plus lieu d'en douter, ni d'excuser ou
de défendre la sus-nommée Elizabeth;
Après tant de crimes & d'impiétez après
la persécution des Fidelles, la ruine de la
Religion qu'elle bâte tous les jours de tout
son pouvoir, comme nous voyons sa dureté
inflexible, & que non seulement elle a re-
jeté les pieux avis que plusieurs Princes
Catholiques lui ont donnez pour sa Conver-
sion: mais que même elle n'a pas voulu

1569. recevoir dans ses Etats, le Nonce, que ce S. Siege lui avoit envoyé pour son enseignement. Enfin nous avons recours aux Armes que la nécessité nous met à la main, non sans un extrême déplaisir d'être contraints de punir une personne, dont les Ancêtres ont si bien mérité de la République Chrétienne.

Nous appuyant donc sur l'autorité de celui qui nous a voulu placer dans ce souverain Trone de Justice, bien que nos forces ne répondent pas à une si grande charge, de la plénitude de la puissance Apostolique: Nous déclarons la nommée Elizabeth hérétique, faultrice d'hérétique; & que ses adhérens ont encouru sentence d'excommunication, & sont retranchez du corps de J. C. Que même elle est déchûë de son prétendu droit à la Couronne d'Angleterre, & de tous autres Domaines, Dignitez, & Privileges: Nous absolvons ses sujets, & tous autres en quelque maniere que ce soit, du serment de fidélité qu'ils peuvent lui avoir prêté, & nous la privons de son prétendu droit à la Couronne. Nous défendons à tous ses sujets de quelque qualité qu'ils soient, d'obéir à ses Edits, Ordonnances & Mandemens, & frapons du même anathème ceux qui feront le contraire. Et parce qu'il seroit difficile de porter ces Ordonnances par tout où il seroit besoin: Nous voulons que l'on aicût pareille foi aux copies qui en seront faites,

&

& qui seront signées d'un Notaire & d'un Evêque, ou scellées de son Sceau, qu'à l'Original des Presentes. DONNE' à Rome à Saint Pierre l'an de l'Incarnation de JESUS-CHRIST 1569. le 25 Février, & de nôtre Pontificat le V.

Que si on veut sçavoir d'où venoit que Philippes II. poursuivoit avec tant de chaleur l'excommunication d'Elizabeth, en voici le véritable motif. Quelques Marchands de Gênes avoient fait entr'eux un grand amas d'argent comptant pour le Roi Philippes, qui leur avoit donné en gage pour assurance du payement, plusieurs Seigneuries & droits dans les Royaumes de Naples & de Sicile: cette somme alloit à plus de trois millions d'Ecus, dont on en envoya quatre cens millions en Flandres au Duc d'Albe pour les affaires de ce País-là. Cet argent fut mis sur certains Vaisseaux d'Anvers, qui étant poursuivis par des Corsaires François, furent contraints de relâcher à Portsmouth. On ne sçavoit pas que cet argent fût dans ces Vaisseaux; mais Dom Guearo Despes Ambassadeur d'Espagne à Londres, fut trouver la Reine, pour la prier de lui donner deux Vaisseaux de Guerre, pour escorter des Vaisseaux qui portoient de l'argent en Flandres. La Reine qui sçavoit que le Duc d'Albe avoit grand besoin d'argent, & qui ne pensoit qu'à traverser

Argent
interce-
pté par
Eliza-
beth
aux
Espa-
gnols

3369. ses desseins, & à le perdre même entièrement si elle avoit pû, loin d'accorder à l'Ambassadeur sa demande, après avoir agité l'affaire dans son Conseil, fit réponse à l'Ambassadeur, qu'elle étoit bien informée, que l'argent qui étoit sur ces Vaisseaux appartenoit à des Marchands de Gènes, & qu'ainsi en ayant besoin, elle avoit résolu de le garder pour elle-même, & qu'elle en payeroit un intérêt honnête : Il ne servit de rien au Ministre d'Espagne de faire des instances & des représentations, ni de donner même des preuves comme cet argent appartenoit au Roi son Maître : La Reine ne laissa pas de donner ordre qu'on le fit débarquer, & porter à Londres, où on le remit dans la Tresorerie. Le Duc d'Albe ayant appris cet accident, en fut très-fâché, & ordonna en même-tems, par droit de représailles, que l'on se saisit non seulement de tout l'argent, Marchandises & effets appartenans aux Anglois dans les Pais-Bas ; mais il fit encore mettre en prison tous les Marchands de cette Nation. Elizabeth en fit autant des Espagnols en Angleterre. Sur cela Philippes II. envoya en Angleterre le Marquis de Centon, avec le Docteur Fonck, pour faire cesser ces représailles, & rendre l'argent ; mais il n'y eût jamais moyen d'en venir à la conclusion d'aucun Traité : de sorte que les Espagnols

ne sçachant sur quoi porter leur vengeance, recommencerent leurs sollicitations auprès de Pie V. afin qu'il ne différât pas davantage à excommunier la Reine Elizabeth.

D'abord Elizabeth se moqua de cette excommunication : mais quand elle reconnut dans la suite, qu'elle avoit fait quelque effet, que plusieurs Grands du Royaume s'éloignoient de l'obéissance qu'ils devoient à Sa Majesté, & que les Catholiques des Provinces éloignées commençoient à murmurer, elle crût être de son intérêt d'y apporter du remede: Elle fit donc publier à son de Trompe les défenses suivantes. *Que personne n'eût, à peine de la vie, à apeller la Reine, de bouche ni par écrit, Hérétique, Schismatique, Infidèle, Usurpatrice, &c. Que personne, sous la même peine, n'eût la hardiesse de nommer qui que ce fût héritier de la Couronne, ni dire qu'après la mort de la Reine, la Couronne apartiendroit à celui-ci, ou à celui-là, à moins que ce ne fussent les propres enfans de la Reine. Que personne n'eût encore à faire venir dans le Royaume, garder, ou distribuer, des Agnus Dei, Chapelets, Images, & Croix servans dans l'Eglise Romaine, à peine de prison arbitraire, & de confiscation de biens. Qu'on déclaroit coupables de leze-Majesté, tous ceux qui dans les Confessions donneroient l'Absolution entre Catholiques, ou la demanderoient*

Ordre
de la
Reine
contre
les Ca-
tholi-
ques,

2569. pour cause d'Hérésie. Qu'on défendoit à toute sorte de gens, à peine de la vie, de porter ou faire porter, directement ou indirectement, tout ce qui s'appelle Bulles, Brefs Apostoliques, ou autres Ecritures au nom du Pape ou de ses Ministres. Que l'on déclaroit confisquer les biens de tous les Sujets de la Reine qui s'abitueroient dans les Pais Etrangers, & particulièrement dans les Etats du Pape, sans une expresse permission de Sa Majesté. Que l'on faisoit défenses, à peine de la vie, à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'ils fussent d'entre les Sujets de Sa Majesté, d'entretenir aucune correspondance avec la Cour de Rome, ni avec les Ministres & Officiers du Pape, ou autres qui seroient à son service, à l'égard des choses qui pouroient être préjudiciables à la Couronne, ou aux intérêts de la Reine.

Ru-
meurs.

Deux hommes qui avoient osé afficher la Bulle d'excommunication aux portes de l'Eglise de S. Paul à Londres, ayant été pris, furent condamnez à avoir la main droite coupée devant la même Eglise, & ensuite à être pendus au lieu ordinaire. La sévérité des défenses qu'on avoit publiées, & de la peine infligée à ces deux hommes, causerent beaucoup, de rumeurs parmi le Peuple, d'autant plus qu'on en avoit fait pendre d'autres pour avoir voulu parler en faveur de l'excom-

l'excommunication du Pape: Cette sévérité ¹⁵⁶²
ne fut pas bien reçüe même de plusieurs Pro-
testans, entre lesquels il y avoit des mécon-
tens, si ce n'étoit de la Reine au moins de
ses Ministres, & ces sortes de gens émou-
voient le Peuple à la révolte.

L'Empereur Maximilien à la sollicitation
de quantité de Noblesse fugitive en Flan-
dres, qui le pressoit beaucoup de s'entre-
mettre pour acommoder les affaires du Pais-
Bas, se résolut finalement de faire passer
en Espagne l'Archiduc Charles son frere;
mais il voulut avant que de le faire, sonder
encore une fois l'esprit de la Reine Eliza-
beth, pour voir s'il ne pouroit pas la ré-
soudre à épouser l'Archiduc, parce que ce-
la étant, il auroit pû passer par Londres,
& conclure avec elle tout ce qu'il auroit
falu négocier dans l'affaire de Flandres pour
l'interêt qu'elle y avoit, & pour faire une
bonne & étroite alliance avec le Roi Ca-
tholique, & la venir ensuite épouser à Lon-
dres, à son retour il envoya donc en qualité
d'Ambassadeur extraordinaire vers la Rei-
ne le *Baron de Svekovits*, qui portoit des
Lettres du Duc de Wirtemberg que l'Em-
pereur avoit employé dans cette affaire, es-
perant qu'il auroit plus de pouvoir sur l'es-
prit de la Reine, étant Protestant. Eliza-
beth écouta favorablement cet Ambassa-
deur, & donna ordre à son Favori le Com-
te

On
tenie
encore
le ma-
riage de
la Rei-
ne avec
l'Ar-
chiduc

1569. te de Leiceſter, de conférer avec ce Miniſtre, pour ſçavoir mieux ſes intentions, & à quelles conditions on pouvoit traiter cette affaire, dont on fit la Minute ſuivante. *Qu'il ne pourroit faire aucun changement dans les Loix & Privileges d'Angleterre, ni à l'égard de la Religion, ni à l'égard du Gouvernement, où on ne pourroit admettre que des gens de la Nation. Qu'on ne pourroit envoyer hors du Royaume la Reine, ni les enfans qui en pourroient naître, ſans leur conſentement exprés. Qu'on aſſigneroit à la Reine une Dot en cas qu'elle devint veuve. Qu'après la mort de la Reine, on ne pourroit auſſi tranſporter hors du Royaume, ni les Pierreries, ni l'Artillerie, ni aucune Armes. Qu'on ne pourroit obliger ſes Royaumes à la Guerre contre qui que ce fût ſans une grande néceſſité, & que ſi l'Archiduc venoit à être Empereur, qu'il ſeroit ſujet à ces mêmes Loix auſquelles il ſ'ajuſtifieroit alors.*

Mort
du Prin.
ce de
Condé.

Mais tout cela ne fut qu'une belle apparence, dont on voulut ſe ſervir pour donner quelque ſatiſfaction au Duc de Wirtemberg & à l'Empereur: mais quand il faloit venir à une concluſion, le Comte de Leiceſter trouvoit mille faux ſuyans, ſon deſſein étant de fatiguer la Reine par tant de propositions différentes de Mariage, afin qu'elle ſe déterminât enfin en ſa faveur.

Mais

Mais il s'y trouva méconté aussi-bien que les autres. L'Empereur s'étant aperçû de la feinte, travailla à faire le mariage de son Frere avec sa propre Nièce, fille de la Sœur du Duc de Baviere, qui s'accomplit au retour de l'Archiduc. En ce tems-là Henri Duc d'Anjou, & Frere de Charles IX. Roi de France, en étant venu à une bataille contre le Prince de Condé qui commandoit l'Armée des Huguenots, remporta une signalée Victoire contre lui, où presque toute l'Armée des Protestans fut défaite, & le Prince de Condé tué. On mit son corps sur une ânesse par dérision, & on le mena ainsi à Paris. On fit ces quatre Vers sur ce sujet.

1569i

*L'anno cinque cento sessanta nove,
Fra Cognac, e Castelnove:
Fù portato in un asinessa,
Il grand nemico della Messa.*

Elizabeth fut extrêmement fâchée, & de la défaite des Protestans, & de la mort du Prince de Condé, parce qu'elle sçavoit bien que la tranquillité de son Royaume dépendoit en quelque maniere de la prospérité de ce Parti, aussi-bien que l'esperance d'un bon succès pour les affaires de Flandres, sur laquelle elle avoit toujours les yeux; & qu'au contraire, les disgraces des Protestans ne faisoient qu'en orgueillir Rome,

Les
craintes
& les
révoltes
cessent

les

1569. les Espagnols & les Catholiques d'Angleterre, comme elle en vit bien-tôt après l'expérience : Car les Catholiques d'Angleterre qui se déclaroient mal contens à cause de la sévérité des Loix qu'elle avoit faites contr'eux, n'eurent pas plutôt appris que le parti Catholique triomphoit en France, & que celui des Protestans étoit presque abatu, qu'ils se révolterent contre la Reine, sous la protection de *Thomas Piercy, Comte de Northumberland, & de Charles de Nevil Comte de Westmorland*, les Chefs & les Défenseurs de la Religion Romaine en ce Pais-là pour émouvoir le Peuple, ils firent courir par tout des écrits, sur l'obligation où étoient tous les Catholiques de prendre les Armes, pour la défense de la véritable Religion contre la fausse. La Reine ayant eû avis de cette entreprise, n'en témoigna point être émûe, au contraire : Elle fit publier avec beaucoup de fermeté un Edit contre les deux Comtes Chefs de la révolte, par lequel elle les déclara traîtres & rebelles avec tous leurs adherans, & promit deux mille écus à quiconque lui porteroit chacune de ces deux têtes. En même temps, elle envoya une puissante Armée vers le Nord du Royaume où étoit la plus grande révolte : Les deux Comtes voyant bien qu'ils avoient mal pris leurs mesures, & que le nombre des Mécontens diminueoit
tous

tous les jours, abandonnérent tout, & s'en-¹⁵⁶⁹
fuirent; Northumberland en Ecosse, & l'autre en Flandres.

La Reine non contente de voir la Rebel-
lion éteinte sans effusion de sang, & sans en-
être venue à aucune bataille, se crût auto-
risée à verser celui des Papistes: Elle en fit
mourir plus de huit cens des plus considéra-
bles, en differens endroits, par la main du
Boureau, en aparence pour châtier la Re-
bellion; mais au fond pour diminuer le
nombre des Catholiques, & ôter à ceux
qui restoiēt tous moyens de pouvoir se
soulever une autrefois, étant peu en nom-
bre, & n'ayant plus de Chefs: Le Comte de
Northumberland s'en étoit enfui en Ecosse,
parce qu'il étoit grand ami, & parent mê-
me du Comte Régent du Royaume: Mais
celui-ci ayant été tué par Hamilton d'un
coup d'Arquebuse, on mit en sa place le
Comte de Lenox, bon Protestant, & qui
avoit de grands égards pour Elizabeth:
aussi la première chose qu'il fit, fut de faire
arrêter le Comte de Northumberland, que la
Reine n'avoit pû obtenir de l'autre Régent,
quelqu'instance qu'elle lui en eût fait, & de
l'envoyer à Londres, où la Reine lui fit cou-
per la tête un mois après.

Cependant le Conseil de Charles IX.
voyant le parti Huguenot abatu, & que
la Reine Elizabeth étoit inquiétée par les
affaires

Massa
cre des
Catho-
liques.

1569. affaires de Flandres, & par les troubles qui
 On régnoient dans le cœur de son Royaume;
 proposant le mariage d'Elizabeth avec le Duc d'Anjou. croyant aussi que le Mariage de cette Reine avec le Duc d'Anjou seroit avantageux à l'Etat, & que la Reine elle-même non seulement y trouveroit son compte dans les conjonctures où les affaires se trouvoient alors; mais qu'elle seroit obligée d'y donner les mains pour s'assurer la Couronne, & apaiser les troubles de son Royaume. Le Roi vouloit aussi procurer cet avantage à son frere, duquel il avoit reçu de grands services.) On envoya le Marquis de Foix en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, au plus fort des troubles qui agitoient cet Etat. On lui fit dans ce Royaume tout l'honneur & toutes les careñes possibles; outre cela, la Reine lui donna deux Audiences particulieres, sur la proposition de Mariage qu'il devoit négocier, & l'écouta si favorablement, que le Marquis de Foix crût que l'affaire étoit faite; il en écrivit en ces termes à la Cour de France, quoiqu'on l'eût averti, *que les paroles ne coûtoient rien à la Reine, mais qu'on ne s'y pouvoit pas trop fier.*

Il est vrai que le Comte de Leicester, qui sembloit être le directeur général de toutes les propositions de Mariage qu'on faisoit à la Reine & qui promettoit tout, & ne tenoit rien, par l'interêt qu'il y avoit

lui-même, lui en avoit donné de telles es-^{1589.}perances qu'il n'auroit pû s'en défier: Cependant pour rabatre un peu de l'esperance certaine qu'il s'étoit faite de voir réüffir ce Mariage, on aficha un Billet à la porte de cet Ambassadeur, où étoit écrit ces paroles: *Ne vous y fiez pas, si vous ne voulez être trompé.* La Cour étoit si accoûtumée à voir la Reine se joüier de tous les Traitez de Mariage qu'on lui proposoit, qu'elle ne pouvoit croire que celui-ci pût réüffir: Les gens curieux de ces sortes de pieces, firent plusieurs Pasquinades sur ce sujet, entre lesquelles il y en avoit une, où Pasquin interrogé par Marphorio, auquel des deux feroit Elizabeth de l'Archiduc, ou du Duc d'Anjou, il répondoit *ni à l'un, ni à l'autre, car elle ne sera qu'à elle-même.* Aussi arriva-t-il que l'Archiduc fut entretenu de vaines aparences pendant cinq ans, & le Duc d'Anjou pendant trois; c'est-à-dire, jusqu'à ce que les troubles d'Angleterre furent entierement apaisez, & que l'on eût fait mourir beaucoup de Catholiques; car après cela la Reine fut tellement refroidie, que quand l'Ambassadeur lui parloit de Mariage, au lieu de lui répondre, elle lui demandoit des nouvelles des Comédies & des Bals qui se faisoient à Paris, jusqu'à ce qu'enfin le massacre de saint Barthelemi étant arrivé, elle lui fit connoître

1569. tre ouvertement qu'il n'y avoit plus rien à esperer pour ce Mariage.

Compliment
à la
Reine
d'Es-
pagne.

En ce tems-là, partit d'Allemagne la Princeſſe Anne-Marie fille de l'Empereur Maximilien, allant en Espagne pour y épouſer le Roi Philippes: Elle fut accompagnée de pluſieurs Princes & Dames, de beaucoup de Nobleſſe, & particulierement des deux Archiducs ſes freres. La Reine Elizabeth qui n'avoit rien tant à cœur, que de faire voir à toute la terre la magnificence de ſa Cour, ayant appris que la Reine d'Espagne ſe préparoit à paſſer en Flandres où elle devoit ſ'embarquer, lui envoya une des magnifiques Ambaſſades que l'on eût vû, pour la féliciter de ſon Mariage. On choiſit pour cela le *Chevalier Henri Colham*, accompagné de plus de ſoixante Mylords, dont chacun avoit plus de cent Officiers ou perſonnes de ſervice avec lui: Etant arrivé à Bruxelles, il offrit à la Reine d'Espagne, de la part d'Elizabeth une Flote pour l'accompagner en Espagne, & tous les Ports d'Angleterre lui faiſant connoître que la Reine ne pouroit avoir rien de plus agréable, que de lui rendre quelque ſervice: on fit les mêmes complimens au Duc d'Albe, afin qu'il portât la Reine à accepter les offres qu'on lui faiſoit. La Reine Anne-Marie envoya auſſi de ſon côté une Ambaſſade, pour remercier Elizabeth en ſon nom,

&

& en celui du Duc d'Albe , de toutes les 1579
 honnêtetez qu'elle lui avoit faites : Outre
 cela , la Reine d'Angleterre envoya huit de
 ses plus grands & plus beaux Vaisseaux ,
 qui accompagnèrent ceux qui conduisoient
 la Reine tout le long des Côtes d'Angleter-
 re. On n'entendit que Canonades , fanfa-
 res de trompettes , acclamations & réjouis-
 sances , pendant que ces Vaisseaux furent
 auprès de ceux qui portoient la Reine , qui
 répondirent aussi de leur côté à toutes ces
 civilitez : Le Duc d'Albe envoya bien-tôt
 après en Angleterre , remercier la Reine de
 toutes ses honnêtetez.

Catherine de Médicis voyant qu'il y avoit
 peu d'esperance de voir réussir le Mariage
 du Duc d'Anjou son fils avec la Reine ^{Duc d'Alençon}
 Elizabeth , parce que l'un aimoit trop la ^{son}
 Religion Catholique , que l'autre ne pou-
 voit souffrir , se résolut de faire proposer
 de la marier avec son autre fils le Duc
 d'Alençon , dont l'humeur étoit toute dif-
 férente de celle du Duc d'Anjou , & telle
 que les Ambassadeurs qui proposerent le
 Mariage à Elizabeth , lui en alleguèrent
 pour raison , *que c'étoit un Prince à qui elle
 feroit faire tout ce qu'elle voudroit , tant
 dans les affaires d'Etat , que dans celles de
 la Religion.* On assure que la Reine avoit
 beaucoup d'inclination pour ce Duc , &
 qu'elle l'a toujours aimé & protégé ensuite
 lors-

357. lorsqu'il fut fait Gouverneur de Flandres, & que même sans la disproportion de leur âge, elle l'auroit épousé : Elle répondit donc à l'Ambassadeur, qu'elle ne s'étoit pas mariée avec Dom Jean d'Autriche, parce qu'elle auroit pu être sa mere: & qu'elle pouvoit encore moins se résoudre à épouser le Duc d'Anlençon, qui pouvoit avoir été son petit-fils.

Ligée. Cependant pour montrer à la France qu'elle ne refusoit pas ce Mariage par manque d'affection, elle conclut une ligue offensive & défensive avec ce Royaume, aux conditions de se donner des secours réciproques d'hommes, d'argent & de Vaisseaux, toutes les fois que l'un des deux Royaumes seroit attaqué par quelque ennemi : Une des principales vûes de cette Ligue du côté de la Reine Elizabeth, étoit d'empêcher que le Roi de France n'entrât dans les interêts de la Reine Marie qu'elle tenoit en prison ; le Duc de Schomberg fut envoyé en Angleterre pour ratifier la Ligue, & delà il fut en Allemagne, pour traiter avec les autres Princes.

Parlement. La Reine voyant bien que le Peuple ne pouvoit regarder qu'avec douleur tant de sang qui avoit été répandu, (car quoique ceux qu'on avoit fait mourir fussent tous Papistes, ils ne laissoient pas d'avoir beaucoup de parens qui y étoient interressez) le voulut consoler en quelque maniere par la

La Convocation du Parlement, n'ignorant pas que c'est-là un grand sujet de joie pour la Nation, parce que cette Assemblée représente tout le Corps du Peuple, & que chaque particulier croit être un petit Souverain, pendant la tenuë du Parlement. D'ailleurs, elle en avoit crû la Convocation nécessaire, pour assoupir les murmures qui s'étoient élevez contr'elle de ce qu'elle tenoit une Reine prisonniere, ce qui paroiffoit injuste à plusieurs. Le Parlement fit sa premiere séance au commencement du mois de Mars, où la Reine assista. Elle parla du sujet qui l'avoit obligée à assembler le Parlement, ajoutant que *la principale raison en avoit été qu'aimant ses Sujets comme ses propres enfans, & le Parlement étant comme l'ame des Rois, elle ne pouvoit être plus long tems sans mettre, comme en son sein par cette Assemblée, ses Sujets qu'elle regardoit comme ses chers enfans.*

On ne fit autre chose dans cette premiere séance, selon la coûtume que de nommer celui qui devoit être l'Orateur de l'Assemblée. A la seconde, il fut délibéré d'une commune voix, que l'on envoyeroit prier la Reine, de vouloir honorer une seconde fois de sa presence l'Assemblée; & de la supplier ardemment de vouloir enfin se résoudre à ne laisser pas plus long-tems un Royaume qu'elle cherissoit tant, exposé

La Reine y va une seconde fois.

1570. posé aux malheurs des révolutions qui pou-
 roient y arriver, si elle venoit à mourir
 sans enfans. Vingt Députez furent chargez
 de lui aller faire cette Priere de la part du
 Parlement: La Reine la reçût avec plaisir,
 & se rendit le lendemain dans l'Assemblée.
 Quand elle eût pris place, le Chancelier
 se leva, fit la révérence à la Reine & au
 Parlement, se rassit, & leur dit, *que la
 Reine ayant appris que le Parlement sou-
 haitoit de la voir dans son Assemblée,
 elle avoit bien voulu s'y rendre pour lui
 faire ce plaisir, & sçavoir ce qu'on sou-
 haitoit d'elle.* Il n'eût pas plûtôt achevé, que
 l'Orateur de la Chambre haute, & tout le
 Parlement se leva, comme s'ils eussent tous
 voulu parler à la fois, la suppliant au Nom
 de Dieu, & par la grande affection qu'elle
 témoignoit avoir pour le Peuple, de vou-
 loir enfin prendre la résolution ou de se
 marier, ou de nommer celui qui lui devoit
 succeder; à peine l'Orateur eût-il dit cela,
 qu'il s'éleva une voix générale, qui lui dit,
*Oùi nôtre Reine, nous vous conjurons tous
 au nom de toute la Nation, de nous vouloir
 accorder cette grace.* Il paroissoit du tout im-
 possible, que la Reine pût refuser une cho-
 se que l'on demandoit avec tant d'empres-
 sement: cependant après avoir un peu laissé
 apaiser le bruit de ces voix, elle répondit,
*qu'elle recevoit avec toute la joye dont
 elle*

elle étoit capable, ces témoignages d'affec-^{1570.}
 tion que son cher Peuple lui donnoit ; mais
 qu'elle ne pouvoit lui donner d'autre répon-
 se, sinon, qu'elle étoit trop vieille pour se ma-
 rier, & trop jeune pour faire son Testament.

La Reine ayant appris, que le Pape avoit
 fait Grand Duc de Toscane le Duc de
 Médicis, proposa à son Conseil de lui en-
 voyer un Ambassadeur pour établir une
 bonne correspondance avec lui, & facili-
 ter ainsi le commerce des Anglois dans
 ses Ports. Quelques-uns trouverent que ce
 seroit exposer la réputation de Sa Majesté,
 que d'envoyer un Ambassadeur à un Prin-
 ce qui n'en avoit point auprès d'Elle : ou-
 tre qu'il ne le voudroit peut-être pas rece-
 voir, tant parce que tenant du Pape la
 Dignité où il étoit, il ne voudroit pas entre-
 tenir commerce avec une Princesse excom-
 muniée par ce même Pape ; que parce que
 son Peuple qui n'aimoit pas la Religion
 Romaine, ne verroit pas de bon cœur un
 Ambassadeur de sa Nation aller à Rome ;
 d'autres disent qu'il n'étoit pas de la Ma-
 jesté du Royaume, de féliciter un Prince
 d'un honneur qu'il tenoit du Pape ; ainsi
 ce dessein s'évanouit.

En ce tems-là, étoit passé en Angleterre
 Odet de Coligny, qu'on appelloit le Cardinal
 de Châtillon, lequel soit par la grandeur de
 sa naissance, ou par ses éminentes qualitez,
 étoit

Le
 grand
 Duc,

Le Car-
 dinal de
 Châtil-
 lon va à
 Lon-
 dres,

1570. étoit infiniment estimé de la Reine Elizabeth, autant que haï des Papistes depuis qu'il avoit abandonné leur Religion, & qu'il avoit renoncé au Chapreau de Cardinal pour embrasser le Calvinisme, & se marier avec *Elizabeth de Hauteville*, Dame de Loré, de laquelle il avoit été éperdûment amoureux. *Gaspar de Coligny* son frere Amiral de France, & Chef des Protestans, l'avoit envoyé en Angleterre, pour lier une bonne amitié & correspondance entre les Protestans en général, & les Calvinistes en particulier, & la Reine; afin que la Cour de France voyant qu'ils avoient la Protection d'une si grande Reine, se résolut à leur donner une Paix avantageuse, Quoique la Reine eût fait au Cardinal de Châtillon tout l'honneur qu'elle auroit pû faire à un Prince du Sang, il ne réussit en aucune des trois choses qu'il étoit chargé de négocier avec elle. La premiere étoit celle que l'on vient de dire, que la Reine promettoit beaucoup en faveur des Protestans, mais sans s'engager pourtant par aucun Traité, & sans vouloir rompre avec la Cour de France; elle se contenta de dire au Cardinal, qu'on apelloit encore ainsi, quoi qu'il fût Calviniste, qu'elle aimoit cordialement les Protestans, & qu'elle ne manqueroit pas de les servir & de leur donner du secours en tout ce qu'elle pourroit, & qu'elle

por-

porteroit leurs interêts en toutes les occasions ^{1571.}
considérables : mais ce n'étoit que des paroles sans éfet. La seconde chose dont il avoit été chargé, étoit de parler de mariage entre la Reine Elizabeth & le Roi de Navarre, nonobstant la disproportion de leur âge; car le Roi avoit à peine dix-huit ans, & la Reine en avoit plus de trente-huit. Les Protestans croyoient que ce Mariage, s'il pouvoit réussir, seroit très-avantageux à leur Parti dans toute l'Europe. Elizabeth répondit à la proposition qu'on lui en fit par cette raillerie, *qu'il ne seroit pas honnête pour elle, qu'on dit dans le monde, qu'après avoir refusé tant de maris qu'on lui avoit presentez, elle se fût mariée avec un enfant.* Ce Mariage n'ayant pas réussi, le Roi & la Reine de France qui ne cherchoient qu'à flâter les Huguenots pour les mieux tromper, proposerent à l'Amiral de Coligni de marier le même Roi de Navarre avec la Princesse Marguerite, fille de la Reine Catherine, & sœur de Charles IX. Ils faisoient cette proposition en intention de persuader aux Huguenots que le Roi & la Reine avoient beaucoup d'affection pour eux, & en même-temps pour rompre le Mariage d'Elizabeth avec ce Prince, qu'ils crurent pouvoir réussir. L'Amiral & ceux de son parti, qui sçavoient le peu de sujet qu'il y avoit d'espérer qu'Elizabeth

1571. donnât les mains au Mariage qu'on lui proposoit, trouverent celui du Roi de Navarre avec Marguerite très-avantageux pour eux. Cependant Charles IX. écrivit au Cardinal de Châtillon, de reprendre le Traité de Mariage de son Frere le Duc d'Anjou avec la Reine Elizabeth. C'étoit la troisiéme chose dont on l'avoit chargé, & qui réussit aussi peu que les deux autres: De sorte que la Cour de France ayant fait un accomodement avec les Huguenots; ceux-ci pleins d'esperance de voir réussir le Mariage dont on vient de parler, ne manquerent pas de rapeller le Cardinal en France, afin qu'il rendit leur parti plus considérable par sa présence. Mais le pauvre Cardinal voulant s'en retourner en France, après avoir pris congé de la Reine, mourut à Hampton en trois jours, d'une fièvre si violente, qu'on crût qu'il avoit été empoisonné, & son corps fut porté en France.

La Reine Elizabeth avoit trouvé moyen de porter le Divan à attaquer les Royaumes de Naples & de Sicile, par l'entremise d'un Marchand Anglois nommé *Jean Talbot*, qui entendoit parfaitement bien la Langue Turque; Elle vouloit par cette diversion affoiblir les Espagnols du côté de la Flandres, & se tirer par-là de l'inquiétude que lui donnoit le Duc d'Albe en ce Pais-là. Et comme l'Empire Ottoman s'étoit rendu

for-

Ce qui
arriva à
l'égard
des
Tures.

formidable en 1570. par la conquête du ^{1571.}
 Royaume de Chipre, on ne doutoit pas
 que la chose ne réussit: les François qui sou-
 haïtoient aussi d'abatre la puissance de Phi-
 lippes II. étoient entrez secrettement dans
 l'entreprise. Ce Prince ayant été averti que
 le Turc ne manqueroit pas d'attaquer la
 campagne suivante le Royaume de Naples
 ou celui de Sicile, négocia une Ligue entre
 le Pape, les Vénitiens & lui, qui fut con-
 cluë, & de laquelle ont fit Chef DOM JEAN
 D'AUTRICHE, fils naturel de Charles-
 Quint, & Frere de Philippes II. Elizabeth
 auroit bien voulu trouver moyen d'empê-
 cher cette Ligue, & ne manqua pas de
 travailler à faire semer de la division à Rome
 & à Venise: mais elle n'en pût venir à bout;
 & lorsque cette Ligue fut concluë, & qu'elle
 eût vû les suites dont nous allons parler,
 elle en conçût un grand déplaisir.

Dom Jean ayant rassemblé l'Armée des
 Confédérez à Messine, qui se trouva forte
 de deux cens cinq Galères, & six Galeaces,
 deux mille bons Soldats, & de plus de trois
 mille cinq cens Volontaires ou Gentils-
 hommes, partit pour le Levant à la tête de
 cette Armée le 2 d'Octobre, résolu d'atta-
 quer l'Armée Navale des Turcs, compo-
 sée de deux cens quarante cinq Galères,
 & quatre vingt Vaisseaux; mais elle avoit
 peu de Troupes à proportion du nombre

Les
 Chré-
 tiens
 sont
 victo-
 rieux

1571. des Vaisseaux, n'y ayant en tout que dix-huit mille Janissaires, deux mille Volontaires, & treize mille Soldats. Le commandement de cette Armée étoit partagé entre *Ali Bacha* beau-frere du Grand Seigneur, & le *Bacha Portau* Général de Terre: Ils s'embarquerent à Lépante en très-bon ordre, le 6 Octobre; le lendemain matin 7 du mois on découvrit l'Armée Turque. Dom Jean attaqua l'Ennemi, & la bataille se donna auprès des Isles Cursolaires, avec tant de furie & un si grand bruit de Canon, qu'il sembloit être la fin du monde: La victoire commença par la prise de la Capitaineffe Turque, & par la mort du grand Amiral Ali: Dom Jean fit arborer sa tête sur le Vaisseau, afin que tout le monde la vit; & ayant fait ôter de dessus la Réale l'Etandart Turc, il fit mettre en la place une Croix, avec de grands cris de joie & de victoire, qui se répandirent par tout: La bataille finit par la fuite du Général de Terre *Porteau*, & d'*Uluzali* Vice-Roi d'Alger; le premier se sauva à terre dans une Frégate, & l'autre s'enfuit en Levant; & emmena avec lui une Galere & l'Etandart de la Capitaine de Malte, qu'il presenta à son Maître en signe de victoire & de sa valeur; ainsi finit le plus sanglant & le plus terrible combat qui se soit jamais donné sur Mer. L'Armée Chrétienne victorieuse,

rieuse, se retira dans ses Ports, pour réparer ^{1571,}
 les dommages qu'elle avoit soufferts, &
 faire penser les blesez. La premiere chose
 qu'on fit après la victoire, ce fut de mettre
 en liberté quinze mille esclaves Chrétiens:
 Le lendemain on fit la revûe des morts &
 des blesez: on trouva qu'il y avoit été tué
 tant Soldats, que Matelots ou Forçats, sept
 mille six cens cinquante-six hommes, &
 deux mille huit cens blesez: du côté des
 Turcs il en fut tué plus de vingt-six mille,
 on fit trois mille six cens prisonniers, en-
 tre lesquels furent les deux fils d'Ali Bacha,
 & Mahomet gouverneur de Négrepont. Les
 Chrétiens prirent outre cela cent dix-sept
 Galeres, treize Galiotes & vingt six Vais-
 seaux qui n'étoient point endommagez,
 après en avoir coulé à fond plus de quatre-
 vingt. Tout le butin fut partagé entre les
 Généraux, & les trois prisonniers de consi-
 dération furent envoyez au Pape.

Cette défaite si terrible des Turcs, &
 cette victoire si glorieuse pour les Chré-
 tiens, & si avantageuses au Roi Philippes,
 ne laissa pas d'affliger les Hollandois, & tous
 les Protestans en général; parce que les
 Espagnols commençoient à se déclarer pro-
 tecteurs des Catholiques contr'eux; mais la
 Reine Elizabeth en fut plus affligée que per-
 sonne, à cause des suites que cette victoire
 pouvoit avoir, capables de troubler la tran-

3571.

qualité de ses Etats. Elle crût pourtant qu'il falloit feindre en cette occasion, & couvrir la tristesse qu'elle avoit dans le cœur d'une joie aparente; ainsi elle envoya un Gentilhomme à Philippes II. pour le féliciter de cet heureux succès, & un autre en Flandres au Duc d'Albe pour le même sujet.

Statuë
du Duc
d'Albe.

La Reine ayant ouï parler en ce tems-là de la fameuse statuë du Duc d'Albe, qu'il avoit fait dresser au milieu de la place de la Citadelle d'Anvers, lorsqu'il scût qu'il étoit sur le point d'être rapellé, elle envoya à Anvers un fameux Sculpteur Italien nommé *Ottavio Mascari*, qui demouroit à Londres, où il n'avoit guéres affaire, & qui s'en étoit fui d'Italie à cause de l'inquisition; elle lui ordonna de lui faire un modèle de cette statuë, le plus parfait qu'il se pouvoit; il le fit d'un bois de couleur, d'un pied de haut, & qui la representoit parfaitement. La Reine ayant reçu cette piece, l'exposa sur une table de la Chambre de l'Audience, afin de faire mieux remarquer l'orgueil extrême de ce Duc prenant souvent occasion d'en parler à ses Courtisans, & sur tout à l'Ambassadeur d'Espagne. Ce qui lui déplaisoit le plus, c'étoit l'inscription que le Duc avoit fait mettre au bas de sa statuë; sçavoir, qu'on la lui avoit dressée pour avoir détruit l'*Hérésie*. Mais la statuë elle-même fut bien-tôt après renversée par ordre

ordre du Roi, qui en ayant vû la figure, jugea qu'elle ne pouroit servir qu'à être une occasion de révolte parmi les Flamans, & qu'elle ne plairoit à personne. Il la fit donc mettre à bas, & le Duc eût le malheur de survivre à cette honte: On croit que la Reine Elizabeth contribua beaucoup au renversement de cette statuë. En voici la figure.

Nous avons dit ci-devant que depuis que le Duc de Nortfolck avoit fait demander à Elizabeth la permission d'épouser la Reine Marie, elle avoit ordonné que l'on veillât sur ses actions, croyant qu'il étoit de l'intérêt de son Royaume de faire observer un homme qui y avoit tant d'autorité, & qui avoit de si grands desseins. De ces précautions générales on en vint aux soupçons; de sorte que la Reine ayant appris que le Duc s'étoit trouvé avec quelques autres dans une maison de campagne du Comte d'Arondel, & puis dans celle du Comte de Pembrock, elle crût qu'ils machinoient quelque chose pour soutenir les mécontents du Nord de son Royaume, & sur ces soupçons bien ou mal fondez, elle fit arrêter le Duc au Château de Windford, où il fut transferé à la Tour de Londres, & où il fut gardé jusqu'à la fin des troubles.

Le Duc pendant sa prison fit publier un Manifeste, dans lequel il exposoit: *Qu'il*

X 4

avoit

Le Duc
de Nort-
folck
mis en
prison

1572. *avoit beaucoup de déplaisir d'avoir écouté les propositions de mariages qu'on lui avoit faites avec la Reine Marie, & d'avoir par là ému la juste colere de la Reine sa Souveraine. Qu'il s'en repentoit de tout son cœur. Qu'il prioit Sa Majesté de lui vouloir pardonner sa faute, & de le vouloir rétablir dans ses bonnes graces, attendu la confession qu'il lui faisoit avec tant de regret de sa faute. Qu'il étoit tout prêt d'employer pour son service son bien & son sang même, en toutes les manieres qu'il plairoit à Sa Majesté de l'ordonner. Et qu'il donneroit toutes les assurances possibles, qu'il ne penseroit plus à ce Mariage, ni à quelqu'autre chose que ce fût, de ce qui regardoit les affaires d'Etat sans en avertir Sa Majesté, ou sans son ordre exprés. La Reine fut touchée de la sincerité aparente de cette confession, & lui donna la liberté à la priere de ses amis, & de pouvoir même demeurer dans sa maison à Londres.*

Ridolfi On avoit mis en prison avec le Duc, un certain Abbé nommé *Robert Ridolfi*, que le Pape & le Roi Philippes avoient envoyé de Rome avec des ordres secrets, & de bonnes Lettres de change, pour soutenir les Catholiques; & au cas qu'ils prissent les Armes, de les appuyer de ses conseils, & de les assurer que le Pape & le Roi Philippes leur donneroient du secours: L'étrainte amitié qu'il

Ridolfi
mis en
prison
& dé-
livré.

qu'il entretenoit avec le Duc, avoit été la ¹⁵⁷² principale cause de sa prison; de sorte que ce Duc étant mis en liberté, il le fut aussi à la sollicitation de tous les Ambassadeurs Catholiques, à la charge qu'il sortiroit du Royaume pour s'en retourner à Rome dans deux mois. Mais il en partit en moins de quinze jours, & fut bien-heureux de n'attendre pas la fin du terme qu'on lui avoit donné; car il ne fut pas plutôt parti, qu'on découvrit les pratiques secrettes qu'il faisoit pour faire soulever le Peuple contre la Reine, par des Lettres interceptées écrites de sa propre main: de sorte que s'il eût été pris, il auroit mal passé son tems, mais la Cour de Rome prit soin de le faire avertir assez à tems, pour n'être pas arrêté.

Il arriva en ce tems-là que la Reine qui avoit accoutumé de manger de toute sorte de fruits avec excés, se trouva incommodée d'une colique qui lui causa des vomissemens fâcheux, qui firent soupçonner qu'il y pouvoit avoir du poison; & si les Médecins n'eussent déclaré que ces aparences de poison pouvoient être causées par des fruits corrompus dans l'estomac, il est certain que les principaux Ministres de la Reine, qui étoient entrez dans quelque soupçon, en auroient fait des perquisitions, qui auroient mis bien du monde en peine.

Souff
çons
mal
fondés



1572.) Les partisans de la Reine Marie, eurent la hardiesse de faire courir le bruit même par des libelles, que la Reine étoit grosse; & comme elle fut incommodée pendant un mois de cet accident, ils eurent l'insolence d'ajouter, qu'elle avoit acouché secrètement pendant ce tems-là; ce qui fut regardé comme une calomnie aussi impertinente que maligne & mal fondée, par ceux qui approchoient la Reine de près, & qui étoient convaincus du contraire. Cependant on reconnut beaucoup l'affection du Peuple pour la Reine dans cette occasion; car au premier bruit qui se répandit, qu'on avoit empoisonné la Reine, les uns coururent aux Eglises prier Dieu pour sa santé, & les autres murmuroient dans les ruës, *disant que si la Reine mouroit, il falloit brûler les Papistes tous vifs.*

On propose de marier la Reine avec Dom Jean. DOM JEAN D'AUTRICHE, dont on a déjà parlé, s'étoit acquis une si grande réputation par la Guerre qu'il avoit faite contre les Maures, & par la Victoire qu'il avoit remportée contre les Turcs à la fameuse bataille de Lépante, qu'il passoit pour le premier Capitaine de son siècle. Il avoit l'air plus François qu'Espagnol, & étoit assez bien fait de sa personne; on proposa à la Reine Elizabeth de se marier avec lui. Bien des gens ont crû, que l'intention des Espagnols n'étoit pas que ce mariage réussit; parce

parce qu'il n'auroit pas été de leur intérêt, ¹⁵⁷²
 qu'un homme de cette importance fût devenu Roi d'Angleterre, quand même Elizabeth auroit embrassé la Religion Catholique; puis qu'avec les forces de ce Royaume, il auroit pû se rendre maître des Pais-Bas, & troubler même le repos de toute l'Espagne par les grands amis qu'il avoit dans ce Royaume: ç'auroit été encore bien pis si la Reine l'eût gagné, & qu'il se fût fait Protestant. Les Espagnols ne firent donc proposer ce Mariage, que pour donner de la jalousie aux François, & pour entretenir la Reine, dans la croyance que le Roi d'Espagne ne pensoit qu'à entretenir une bonne union, & une étroite amitié avec l'Angleterre. Les gens malins, ne manquèrent pas de faire courir des Pasquinades sur ce sujet; on introduisoit Pasquin, qui disoit à Marphorio, *la belle Comédie que feroit Elizabeth, si après s'être jouée des autres, elle alloit se marier effectivement avec Dom Jean d'Autriche?* Pourquoi cela, lui répondit Marphorio? *C'est, lui repliquoit l'autre, que les Espagnols ne proposent ce Mariage, que dans l'intention qu'il ne réussira pas, & que si elle venoit à épouser Dom Jean, & à se mocquer ainsi des Espagnols qui ne le voudroient pas, elle pourroit passer pour la plus parfaite Comédienne qui ait jamais paru.* Mais Elizabeth aimâ mieux laisser dire aux
 gens

3572. gens ce qu'ils voudroient, que de renoncer à la résolution qu'elle avoit faite de ne se point marier, ainsi elle se défit de Dom Jean comme elle avoit fait de tous les autres. On fit aussi plusieurs Satires, sur ce qu'on les acusoit tous deux d'être bâtards.

Ce que l'on dit du Duc de Northfolck. Le Pape & le Roi d'Espagne cherchoient cependant tous les moyens possibles d'assurer la Religion en Flandres, où le nombre des Protestans ne laissoit pas de s'agrandir toujours malgré les cruautés du Duc d'Albe, qui avoit fait sçavoir à Rome & à Madrid, que le véritable moyen d'assurer la Religion Catholique dans les Pais-Bas, étoit d'extirper l'Hérésie en Angleterre; mais la difficulté étoit à trouver ce moyen. Le peu de fermeté du Duc de Northfolck, qu'il falloit encourager incessamment, que la moindre difficulté rebutoit, & qui dès qu'il craignoit la moindre chose, alloit se jeter aux pieds de la Reine, lui demander pardon, avoit fait que le Pape & le Roi Philippes avoient perdu toute bonne opinion de lui; le croyant chancelant dans la Foi, & facile à changer de Religion; de sorte qu'ils n'osoient plus lui confier aucune affaire d'importance. L'Abbé Ridolfi, étant arrivé à Rome, assura le Pape que le Duc de Northfolck étoit très-zélé pour la Religion Catholique, qu'on pouvoit prendre une entière confiance en lui, & qu'il étoit capa-

capable de souffrir le martyre pour la propa-¹⁵⁷⁸¹gation de la Foi. Le Pape en ayant conféré avec les Ministres & les Cardinaux d'Espagne (car toutes les affaires d'Angleterre se traitoient alors à Rome,) il fut résolu de soutenir, quoiqu'il en fût, le Duc de Nortfolck, & de lui aider à se marier avec la Reine Marie. Que quand elle seroit rétablie en Ecosse, & qu'elle auroit épousé un aussi puissant homme en Angleterre qu'étoit le Duc de Nortfolck, on envoyeroit en Espagne le jeune Roi son fils, & qu'après avoir assuré la Religion Catholique en Ecosse, on donneroit au Duc une Armée très-puissante pour le secours du Pape & du Roi d'Espagne, avec laquelle il entreroit facilement en Angleterre, où le nombre des Catholiques étoit grand & considerable par ses richesses. On résolut donc d'exhorter le Duc à susciter une révolte en Angleterre, & de la commencer pour aller droit au lieu où la Reine Marie étoit en prison, & après l'en avoir tirée, accomplir son mariage avec elle, se promettant que quand on l'auroit mise en lieu de sûreté, on pouroit faire quelque accommodement avec la Reine Elizabeth, ou l'obliger par force à se mettre à la raison.

Ce Duc de Nortfolck vivoit en une étroite amitié avec le Comte de Leicester; de sorte que, sans considerer que l'amitié de
 la Reine étoit plus chere que la sienne

Il est
 accusé &
 arrêté.

au

1572.

au Comte, & d'une plus grande confidence du dessein qu'il avoit fait de se marier avec la Reine Marie, à quelque prix que ce fût, & à quelques dangers qu'il fallut s'exposer, quand même il y dépendroit de sa vie. Le Comte ne manqua pas d'en avertir la Reine, qui faisant réflexion sur le champ, que le Duc étoit dans ce moment-là en une maison de Campagne où il étoit en Conférence avec ses meilleurs amis, & que ses adhérens faisoient des pratiques secrettes, & des cabales pour émouvoir une sédition, envoya plusieurs Compagnies de ses Gardes, en toute diligence, qui l'arrêterent, & en même-tems le Comte d'Arondel, & Lumley son Gendre, Comte de Southampton, les deux freres Robert & Thomas Cobham; les Chevaliers Thomas & Edoüard Stanley; & les deux freres du feu Duc de Northumberland, Thomas Girard & Henri Perci, qui cherchoient à se venger de la mort de ce Duc, avec encore huit autres Seigneurs considerables, qui furent tous conduits à la Tour.

L'E.
vêque
Smith
Am
bass.
deur de
France.

Le lendemain le Conseil nomma deux Commissaires Conseillers d'Etat, Raphaël Saldix, & Thomas Smith, pour aller examiner le Duc à la Tour. Il nia tout ce dont on l'acusoit, hors d'avoir promis à la Reine Marie de l'épouser; mais comme il étoit

étoit naturellement craintif & timide, la ^{1572.} maniere dont il se défendoit, étoit une es-
pece de preuve contre lui. Le même Smith
fut envoyé à la Cour de France qui étoit
alors à Amboise, pour lui faire part des ca-
bales & de la révolte que les Partisans de la
Reine Marie cherchoient à faire dans le
Royaume, & contre la propre personne
même de la Reine; on fit cette démarche
envers la France, parce que Marie portoit
encore la qualité de Reine Douairiere de
France, & qu'ainsi les François sembloient
portez à la protéger. Cependant, par la
déposition de plusieurs témoins & de quel-
ques Lettres en chiffre dont le Duc se trou-
va saisi, l'Evêque de *Rosse* qui faisoit la
fonction d'Ambassadeur de la Reine Marie,
& qui étoit reconnu en cette qualité, ce
qui monroit qu'elle n'avoit pas perdu ses
droits, quoiqu'elle fût en prison, se trouva
fort chargé par ses Lettres. Le Conseil fut
en peine de ce que l'on devoit faire de la
personne de cet Evêque; car la pluralité
des voix alloit, qu'étant convaincu par té-
moins & par écritures du crime de Haute
trahison, pour s'être rendu Chef d'une con-
spiration, par laquelle on vouloit enlever la
Reine Elizabeth, pour la mettre entre les
mains des Espagnols, il ne devoit pas jouir
du privilege d'Ambassadeur, d'autant plus
qu'il ne l'étoit que d'une Reine prisonniere:

L'Evêque
que de
Rosse
acusé &
chassé.

Mais

572. Mais Elizabeth conclut généreusement, que là où il s'agissoit du Droit des Gens, il valoit mieux l'étendre, que de lui donner des bornes trop étroites; & qu'avec des personnes de ce Caractere, il valoit mieux suivre les voies de la douceur, que de les juger par la rigueur des Loix: De sorte que l'on se contenta de l'appeller au Conseil, où il fut censuré, pour ne s'être pas conduit d'une maniere digne du Caractere qu'il soutenoit: On lui fit aussi quelques demandes, mais il se défendit adroitement, & par des réponses vagues & générales, avouant pourtant qu'il avoit fait certaines choses contre la Reine Elizabeth, parce qu'il le devoit ainsi faire pour l'avantage de la Reine qu'il servoit: De sorte qu'on lui ordonna de sortir du Royaume en quinze jours. A l'égard du Duc, il est certain que cet Evêque avoit dit des choses qui le chargeoient beaucoup.

Le Duc de Northfolck est condamné. Quatorze Pairs du Royaume furent donc nommez, desquels George Talbot Comte de Sbrofwsbury fut le Président, pour faire le procès au Duc qui nia tout ce dont on l'accusoit; mais le peu de fermeté, la crainte, & le trouble qui paroissoit dans ses réponses, étoient des marques trop certaines de son crime. Outre que le Procureur du Roi s'étant mis en colere contre lui, de ce qu'il osoit parler de son innocence, lorsqu'on

qu'on avoit des preuves par écrit de sa pro- 15724
pre main contre lui-même, il en fut si éton-
né, qu'il confessa tout, & se remit en la cle-
mence de la Reine. Les Juges lui ayant fait
son procès, le condamnèrent à être traîné
au lieu du supplice, pour y être pendu, ses
entrailles arrachées, & son corps mis en
quartiers, la peine ordinaire que l'on fait
souffrir à ceux qui sont convaincus du cri-
me de haute-Trahison; mais le souverain
fait grace en faveur de la Noblesse, se con-
tentant de leur faire couper la tête. On re-
conduisit le Duc à la Tour pour tâcher de
découvrir ses complices. Huit jours après
on découvrit une autre conspiration, par la-
quelle on vouloit tuër quelque personne du
Conseil, & enlever le Duc de la Tour; mais
on arrêta les deux Chefs de cette cabale,
Barney & Marther, qui furent pendus.

La Reine qui cherchoit à gagner de plus
en plus l'affection du Peuple, suspendit, l'e-
xecution de la Sentence donnée contre le
Duc, & convoqua le Parlement au troisié-
me de Mai, pour l'informer de tout ce qui
s'étoit passé, & lui témoigner en cela l'esti-
me qu'elle faisoit de cet auguste Corps. Le
Parlement pour témoigner son zèle à la Rei-
ne, approuva tout, & sollicita même la mort
du Duc. Après quoi la Reine signa la Sen-
tence des Juges, & le 12 Juillet on lui cou-
pa la tête vis-à-vis de la Tour. Le Duc étant
sur

On lui
coupe la
tête.

3572. sur l'échaffaut, confessa que les Juges l'avoient condamné avec raison. Qu'il étoit vrai qu'il avoit promis à la Reine Marie de l'épouser, contre le serment qu'il avoit fait à la Reine Elizabeth sa Souveraine. Qu'il avoit aussi entretenu une étroite correspondance avec les Partisans du Pape, mais il nia avoir jamais pensé à ôter la Couronne à Elizabeth: Il avoia enfin, que depuis quelques années, il n'avoit aucun attachement à la Religion Romaine, & qu'il mouroit dans la Religion de la Reine, dont il exalta beaucoup la clemence & la pieté, de lui avoir prolongé la vie, & moderé son suplice, & d'avoir eû la générosité de promettre de son propre mouvement; qu'elle auroit soin de sa famille, & qu'elle feroit aquiter ses dettes: Il fit encore quelques autres discours au Peuple, & quelques prieres à Dieu, avec *Alexandre Noël Doyen de S. Paul* qui l'assistoit, après quoi on lui coupa la tête.

Parole
remar-
quable
d'Eliz-
abeth.

On porta la nouvelle de cette execution à la Reine pendant qu'elle étoit dans le Conseil secret, auquel elle dit sur ce sujet. *Nous avons coupé les branches & les racines du Papisme, il faut à present travailler à arracher le tronc qui reste encore, & l'empêcher de pousser de nouvelles branches.* Elle entendoit par ces racines, le Duc de Northumberland, qui étoit effectivement un grand apui de la Religion Romaine; & le
Duc

Duc de Nortfolck, lequel tout inconstant ^{172.}
 qu'il étoit en matiere de Religion, & prêt
 à suivre celle qui seroit la plus utile à ses
 affaires, ne laissoit pas au fond de haïr la
 Reine Elizabeth, & d'être attaché à Marie;
 c'est pour cela que les Catholiques, le
 croyant un instrument propre à leurs des-
 seins, avoient fondé sur lui de grandes es-
 perances. Par les *branches*, elle entendoit
 un nombre de huit cens Catholiques, qu'on
 avoit fait mourir au sujet de la révolte dont
 nous venons de parler. Enfin par le *Tronc*,
 elle entendoit la Reine Marie, sur laquelle
 les Catholiques fondoient leurs plus gran-
 des esperances.

Le lendemain la Reine, de l'avis de son ^{Plaintes}
 Conseil, envoya à la Reine Marie, Guil- ^{contre}
 laume Lawre, le Baron de Salder, le Ju- ^{Marie.}
 risconsulte Thomas Wilson, & Thomas
 Bromley Procureur Fiscal, pour se plaindre
 de sa part à elle de plusieurs choses graves;
comme de ce que nonobstant le Traité d'E-
dimbourg, par lequel elle s'étoit engagée de
renoncer à la qualité de Reine d'Angleterre
& aux armes de la Nation, elle ne laissoit
pas de les porter toujours, & de se laisser
donner la qualité de Reine d'Angleterre,
même depuis sa prison. D'avoir sans sa per-
mission promis mariage au Duc de Nort-
folck; par l'entremise des ennemis de la Cou-
ronne. D'avoir fomenté la révolte dans les
 Pais

1572. Pais Septentrionaux du Roïaume. D'avoir sollicité les Catholiques à prendre les Armes pour délivrer le Duc de Norfolck. D'avoir demandé du secours au Pape & au Roi d'Espagne contre la Reine, par l'entremise de Robert Ridolfi, & autres choses de cette nature. A l'oüie de ces acufations, Marie se mit à pleurer, donnant de grandes marques d'innocence, & par ses larmes, & par ses réponses.

Ordres
confi'e-
sables.

Le Parlement fit de fort rigoureuses Ordonnances pour prévenir les troubles qui pouroient survenir dans l'Etat, entre lesquelles il y en avoit une dont on n'avoit jamais vû de semblable en Angleterre, par laquelle on défendoit à qui que ce fût, d'oser parler en faveur de ceux qui seroient mis en prison pour crime d'Etat, & que tous ceux qui contribueroient à les faire mettre en liberté, par quelque voie que ce fût, hors ceux qui le seroient par autorité de la Justice, seroient eux-mêmes réputez coupables de léze-Majesté. Cette défense fut regardée comme ignominieuse à la Nation, contraire à l'usage du Royaume, & même aux droits de l'humanité; cependant personne n'osa s'en plaindre qu'en particulier. Exemple qui fut pernicieux aux Protestans, car l'Inquisition de Rome adopta cette Loi sévère, à laquelle elle n'avoit pas encore pensé: mais quand elle aprit qu'on la pratiquoit

tiquoit en Angleterre dans les affaires d'E-¹⁵⁷² tat, elle crût qu'il seroit bon de s'en servir aussi dans les affaires de Religion, qui sont plus considerables. Le Pere Cando raporte cet exemple dans son Traité de l'Inquisition: de sorte que ce Tribunal pour lequel les Protestans ont tant d'horreur, & qui leur paroît si abominable, est comme sorti de leurs propres Loix, à quelque difference près.

J'ai vû un Manuscrit tout plein de loüanges de la Reine Elizabeth, que Mylord Finch qui a été Ambassadeur à Constantinople m'a communiqué. Dans cet Ecrit on la louë particulièrement de la facilité qu'elle avoit à parler la langue Latine. Je doute fort qu'elle en eût autant que l'on dit. Il est bien vrai, selon ce que j'en ai appris à Londres, qu'elle entendoit fort bien cette Langue; il se peut faire même qu'elle l'eût parlée dans sa jeunesse; mais il est certain que depuis qu'elle fût Reine, elle n'auroit pû faire le plus petit discours en cette Langue, peut-être faute d'exercice; elle se seroit pourtant fort souvent de Sentences Latines. Outre cela, j'ai trouvé dans ce Manuscrit l'histoire de ces deux Vers Latins, qui sont devenus si communs dans toute l'Europe, qu'ils ne sont ignorez de personne, mais dont l'Auteur du Manuscrit raporte l'histoire confusément,

Latine
d'Elizabeth

3572. ment, & sans en dire aucune particularité, quoiqu'il raconte au long les suites de ces deux Vers, dont voici l'histoire en abrégé.

^{Succès}
^{de ces}
^{deux}
^{Vers.} La Reine allant à l'Eglise de S. Paul vers la fin du mois de Juillet de cette année, pour célébrer la Fête de Sainte Elizabeth, rencontra à la porte de l'Eglise un pauvre qui lui demanda l'aumône en Latin. La Reine l'ayant regardé, connut que c'étoit le même homme qui s'étoit souvent présenté à elle à la porte de sa Chapelle pour le même sujet; de sorte que se retournant vers ceux qui étoient auprès d'elle, elle lui dit en Latin, *pauper ubique jacet*. Cet homme ayant entendu ce reproche, répondit à la Reine par ces deux Vers.

In Thalamis, Regina, tuis hac nocte jacere,

Si f. ret hoc verum, pauper ubique jacet.

^{On}
^{croit}
^{que ces}
^{deux}
^{Vers}
^{ont été}
^{faits à}
^{plaisir.} On dit que la Reine en fut si surprise, qu'elle s'arrêta & lui fit donner dix écus; c'est ainsi que la chose est racontée dans mon Manuscrit. Pour moi, j'ai trop de vénération pour la mémoire de cette grande Heroïne, qui n'étoit pourtant guères liberale que pour le faste, pour croire que cela soit arrivé de la sorte. Il y a plus d'apparence, que ces deux Vers ont été composés par quelque bel esprit, & qu'ensuite on en a fait l'histoire en question. Car
enfin

1572.
 enfin où est le Poëte le plus habile qui fût
 jamais, qui ait été capable de faire en un
 moment, & sur le champ, deux Vers tels
 que ceux-là au milieu d'une foule, & si à
 propos de ce que la Reine auroit dit ? Je
 croi pour moi, qu'Horace, Ovide, ni Vir-
 gile ne l'auroient pû faire, comment croi-
 roit on, qu'un gueux, un mendiant, en ait
 été capable ? On me dira peut-être, que le
 plus souvent les Poëtes sont pauvres, selon
 le Proverbe, *gueux comme un Poëte* : Je le
 veux, mais qu'un Poëte capable de faire des
 Vers de cette force, soit réduit à mendier &
 à mourir de faim, c'est ce que je ne sçauois
 croire, & ainsi je conclus que c'est une fable.

Car enfin, c'est une fable ou une vérité : si c'est une vérité comme la plûpart
 des Anglois l'assurent, il faut nécessaire-
 ment en faire un sujet d'opprobre à la mé-
 moire de la Reine Elizabeth, que cette seu-
 le action est capable de la ternir à jamais.
 Qu'une Reine, qui fait gloire de faire pro-
 fession des Lettres, qui aime la langue La-
 tine, jusqu'à l'employer pour parler aux
 mendians, & qui entend une réponse si bel-
 le & si juste en la même langue, se con-
 tente de faire donner dix écus à celui qui a
 fait de si beaux Vers ? C'est ce que je ne
 sçauois croire, non pas même quand elle
 lui en auroit donné cent & deux cens ; mais
 que pouvoit-elle donc faire ? Elle devoit,
 dès

Cela
 seroit
 hon-
 teux à
 la Reine
 s'il étoit
 vrai.

1572. dès qu'elle eût entendu ces Vers, donner ordre à ses Officiers de faire mener cet homme là à Witchal, le faire bien habiller, le même jour le faire venir en sa présence, l'examiner pour voir ce qu'il étoit, & de quoi il étoit capable, & ensuite lui donner quelque emploi dans sa Cour, ou quelque place de Professeur dans une Université. Pour ne faire donc pas de tort à la memoire de cette grande Reine, il vaut mieux dire que c'est un conte, autrement on ne pourroit pas s'empêcher de dire qu'elle étoit ingrate envers les gens de Lettres. Aparentement, & sans doute même, il n'y avoit personne dans la Cour qui fût capable de faire sur le champ un tel distique, & si à propos, & l'on voudra qu'une Reine laisse dans la misere un Poète de cette importance ?

Ce qui Il y a déjà long-tems qu'étant à Genève en compagnie de Mr Alphonse Polotti Flamand, & de Mr le Sindic Jean Dupan, devant la porte de son logis, il vint à passer un pauvre d'environ trente-cinq ans qui nous demanda l'aumône en François; ayant reconnu ma Nation à mon accent, il se mit à me parler Italien, me disant qu'il parloit encore plusieurs autres langues. En étet, il parla à Mr Dupan en Allemand, à Mr Polotti en Flamand, à moi en Latin & en Espagnol, & encore en Anglois au Méde-

Ce qui
arriva à
un Sçav
vant
Pauvre,

Medecin Chabrey, qui étoit vis-à-vis de nous sur la porte, & qui avoit été longtemps en Angleterre. Il parloit si bien toutes ces Langues, que l'on ne pouvoit juger laquelle étoit sa langue naturelle. Pour toute conclusion ces Messieurs qui étoient fort riches ne lui donnerent qu'un sol chacun. Pour moi je le conduisis à mon logis, où je lui donnai un vieil habit, une chemise & quarante sols en argent, je l'accompagnai jusques hors la porte de la Ville, & lui dis en le quittant, *Monsieur, ou vous êtes l'espion de quelque Prince; ou vous êtes le plus infortuné de tous les hommes.* Après l'avoir quitté je m'en retournai au logis pleurant le malheur des Princes, qui n'ont souvent pour Secretaires que des sots, ou des ignorans, pendant que cet homme, qui auroit été très-capable d'un tel employ, étoit réduit à la mendicité.

Je finirai cette premiere partie par l'Histoire de l'action la plus tragique & la plus horrible dont on ait jamais vû d'exemple sur la terre. C'est ce qu'on appelle *le Massacre de la saint Barthelemi*. On avoit résolu dans le Conseil de Catherine de Medicis mere de Charles IX. à la sollicitation de la maison de Guise, & autres grands Seigneurs Catholiques du Royaume (on laissa à juger si la Cour de Rome n'y eût pas sa part) de tromper les Huguenots, par le

Massacre de la saint Barthelemi

506 LA VIE D'ELIZABETH,
specieux prétexte du mariage du Roy de
Navarre avec la Princesse Marguerite sœur
du Roi Charles IX. afin de les pouvoir en-
suite massacrer avec plus de sûreté. On fit
les noces de ce mariage avec beaucoup de
pompe le 18 Août. Le 22 l'Amiral de
Coligny âgé de 80 ans fut tué d'un coup
d'Arquebuse, & la Cour parut étonnée
& affligée de cet assassinat. Le Dimanche
suivant 24 du mois, on commença vers
minuit cette horrible boucherie, qui dura
pendant six semaines dans les Provinces.
Et la fureur de ces Bourreaux, entre les-
quels il y avoit beaucoup de Noblesse, fut
si horrible, qu'ils ne se contenterent pas de
massacrer plus de soixante mille Protestans
à Paris ou dans le reste du Royaume: mais
ces monstres alterez du sang humain firent
aussi mourir plus de six mille Catholiques
qu'ils avoient pris pour Huguenots. Sans
épargner même les femmes grosses, ni les
enfants qui étoient à la mamelle.

Démar-
ches
d'Eliz-
abeth
là des-
sus.

Les Princes Protestans d'Allemagne, fu-
rent sensiblement touchez de cette horri-
ble barbarie, sur tout ceux qui étoient de
la même Communion que les Réformez de
France, & en firent faire des plaintes à
Catherine de Médicis par leurs Ambassa-
deurs. Mais l'on trouva étrange que la Rei-
ne Elizabeth, qui en devoit selon toute ap-
parence témoigner plus de ressentiment que
per-

personne, s'y prit si mollement: Car l'Am-^{1572.}
 bassadeur de France en ayant reçu la nou-
 velle & ordre de la communiquer à Sa Ma-
 jesté, & ayant allegué à la Reine les rai-
 sons qui avoient obligé le Roi & son Con-
 seil d'en venir à une si grande cruauté, il
 sembla qu'Elizabeth aprouvoit ces raisons.
 Il est vrai qu'elle n'aimoit point la Reli-
 gion des Calvinistes, soit parce que les Evê-
 ques lui representoient que c'étoit une
 Religion pernicieuse & ennemie de la Mo-
 narchie; soit qu'aimant le faste & la pom-
 pe même dans l'Eglise, elle eût de l'aver-
 sion pour une Religion qui n'en avoit pas.
 Elle n'auroit pourtant pas voulu que le par-
 ti des Huguenots eût été détruit, ni dimi-
 nué; esperant que la France ne manqueroit
 jamais d'avoir des séditions qui pourroient
 être utiles à l'Angleterre, tandis qu'elle au-
 roit deux partis dans son sein. Elle donna
 pourtant ordre au Chevalier Valsingen son
 Ambassadeur à Paris, de faire courir le bruit
 de concert avec la Reine Catherine, parmi
 les Ambassadeurs des Princes Protestans,
 que la Reine Elizabeth avoit fait faire à la
 Cour de France de grandes plaintes de cet-
 te action inhumaine: quoi qu'il soit certain
 que la lettre de cette Reine au Roy Char-
 les IX. ne contient que les choses suivan-
 tes: *Qu'elle avoit appris de son Ambassa-
 deur à Londres les raisons qu'il avoit eû*

1572. d'en venir à une telle résolution & qu'elle les approuvoit, à l'égard au moins de ceux qui n'avoient pas eû le respect qu'ils devoient à leur Souverain; mais que cette action auroit été plus conforme à la Justice, si on l'eût executée avec moins de rigueur. C'est tout ce qu'elle en dit au Roi. On fit là-dessus une Pasquinade, où l'on demandoit des nouvelles de ce que l'on disoit du massacre, à quoi on répondoit, que ce que l'on en disoit étoit, que Catherine avoit fait une Tragedie avec les morts, & Elizabeth une Comedie avec les vivans. L'Ambassadeur eût ordre aussi de demander des assurances pour les Marchands Anglois, & pour leurs biens qui étoient à Londres, & de s'informer de ce que machinoit Strozzi avec la Flote sur les côtes de France.

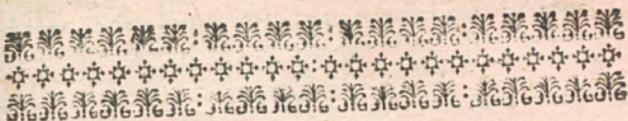
De quoi on blâme Elizabeth. Le Comte d'Alisbury me parloit un jour avec chagrin de cet endroit de la vie d'Elizabeth, car quoi qu'il fut adorateur du nom immortel de cette Reine; (c'est ainsi qu'il l'appelloit) il ne pouvoit se résoudre à la louer, ni même s'empêcher de la blâmer, d'avoir laissé passer si froidement une action des plus injustes & des plus barbares que l'on ait jamais vû. Je ne sçaurois m'empêcher de dire aussi, qu'on ne sçauroit justifier cette Reine d'avoir vû répandre tant de sang Protestant, comme sous ses yeux, sans s'en émouvoir? Et comment pourra-t'on don-

donner après cela au Sceptre qu'elle por¹⁵⁷²
 te, la glorieuse qualité de deffenseur de la
 Foi? Quoi cette Reine qui étoit regardée
 comme le Chef de tous les Protestans, leur
 Protectrice & celle qui avoit le plus à cœur
 la propagation de leur Foy, les abandonne
 à la rage des loups affamez, sans dire mot?
 Au moins devoit-elle pour sa propre gloi-
 re, pour répondre à l'estime & à la consi-
 deration que tout le corps des Protestans
 faisoit d'elle, & à l'engagement où elle
 étoit de défendre leur Foy, témoigner dans
 cette occasion exterieurement quelque
 douleur, & quelque ressentiment, afin que
 les Catholiques n'osassent plus entreprendre
 de faire des actions barbares, comme celle-
 là, quand ils verroient que les Princes Pro-
 testans témoigneroient y vouloir prendre
 part. Au fonds cette Reine se seroit ac-
 quis une gloire éternelle, si à la premiere
 nouvelle qu'elle eût de cet horrible massa-
 cre, elle eût donné ordre à son Ambassa-
 deur à Paris, & à tous les Anglois qui
 étoient en France d'en sortir incessamment,
 afin que les Siècles à venir ne pussent pas
 reprocher aux sujets d'une Reine d'Angle-
 terre d'avoir servi de témoins à une barba-
 rie de cette nature. Mais il est certain que
 si cette Reine eût rapellé son Ambassadeur
 avec des marques de ressentiment, qu'elle
 n'auroit fait que ce que sa qualité de Chre-

1572. tienne & de Réformée l'obligeoit de faire, qu'une telle démarche auroit été avantageuse aux Protestans, en faisant voir aux Catholiques qu'elle vouloit protéger ce parti, qui en auroient conçu une grande reconnoissance. Mais de voir qu'elle n'y fait ny plainte, ny aucune démarche, n'y témoigné aucun ressentiment, ny aucune compassion de ce-massacre, c'est-là une dureté de conduite, qu'il faut couvrir du voile du silence, pour en cacher le scandale qui en pouroit venir.

Fin de la premiere Partie.

TABLE



T A B L E

DES MATIERES CONTENUES dans ce premier Volume.

A

L'Abbé J. Martinenghi Nonce en Angleterre,	374
Elizabeth ne le veut pas recevoir.	<i>ibid.</i>
L'Abbé Ridolphi mis en prison par ordre de la Reine Elizabeth, & pourquoi.	488
Abouchement d'Henri VIII. & de François I. à Boulogne.	76
Abraham reçoit ordre d'obéir à sa femme.	2
Accolti conspire pour tuër Pie IV.	397
Adultere d'Anne de Boulen.	115. &c.
Alisbari, Voyez Comte.	
A'ençon, Voyez Duc.	
Alexandre Farnese, son mariage avec la Princesse de Portugal.	424
Alvaro Quadro Evêque d'Aquila, Ambassadeur à Londres, 425. plusieurs de ses actions, sa prison & sa mort.	402. 403. &c.
L'Ambassadeur du Roi de Suede demande en mariage la Princesse Elizabeth.	285, &c.
L'Ambassadeur d'Espagne la demande pour le Roi Catholique.	324
Ambassadeurs d'Elizabeth à Cateau-Cambresis.	348
A la Diette d'Ausbourg.	367
Amiral de Coligni.	381
Amour d'Henri VIII, pour Anne de Boulen.	48
Annebault Amiral de France, envoyé en Angleterre	

Z 4

POUE

LE

T A B L E

- pour jurer la paix, 153. Son raport touchant les affaires de la Religion en Angleterre. *ibid.*
 Annares restituées à la Couronne. 347
 Anglesey, son discours à l'Auteur. 221
 Anne de Boulou, sa naissance, 47. Elle va en France en qualité de Damesse de la Princesse Marie épouse de Louis XII. *ibid.* Commencement de ses amours avec Henri VIII. 48. Elle reçoit une lettre du Roi, 49. Sa réponse, 50. On la fait Damesse de la Reine, *ibid.* Elle possède la faveur du Roi, 53. On croit qu'elle n'accorda les dernières faveurs au Roi que sous la promesse de mariage, *ibid.* Sa lettre au Cardinal de Wolfey, 54. Autre lettre au même, 57. Autre qui contient de grandes plaintes, 60. Elle se soûtient auprès du Roi, & lui fait prendre la résolution de faire divorce avec la Reine, 62. Elle remet quatre diamans à Eliot, pour en faire des presens à Rome, & en obtenir plus facilement le divorce, 73. Elle est faite Marquise de Pembrock, 75. Henri l'épouse, 78. Elle devient grosse, 80. On la reconnoit pour Reine, 85. Elle est Couronnée avec beaucoup de magnificence, 87. Elle va se divertir à Hamptoncourt, 88. Parole remarquable qu'elle dit au Roi en entrant dans cette maison, 89. Louanges qu'on lui a données, *ibid.* Elle accouche d'Elizabeth, 95. Veut que la Princesse soit baptisée par l'Archevêque d'York, 96. Joye qu'elle ressentit de la mort de la Reine Catherine, 108. Elle accouche d'un enfant mort, 111. Le Roi la soupçonne d'adultere, 113. La fait arrêter, 114. On lui coupe la tête, 116.
 Anne de Cleves épouse Henri VIII. 134. Elle ne p'aît point à son époux, & pourquoy, 135. Elle reçoit une lettre d'Elizabeth, 136. Consent au divorce, 137. On en use bien avec elle, 138. Elle souhaite de voir souvent Elizabeth, *ibid.* Parole remarquable sur ce sujet. *ibid.*
 Anne-Marie, fille de l'Empereur Ferdinand. 474
 Elle

DES MATIERES.

- Elle va en Espagne épouser le Roi, & les complimens qu'on lui fit de la part d'Elizabeth. *ibid.*
- L'Archiduc Ferdinand demande en mariage la Princesse Elizabeth. 423
- Archevêque, Voyez Crammer.
- Archevêque d'York, Nicolas Heath dépouillé de la Charge de Garde de sceaux. 342
- Arondel, Voyez Comte.
- Art d'aimer, estimé d'Elizabeth. 278
- Articles de Paix entre Elizabeth & le Roi de France. 366
- Acte de renoncement à la Couronne, qu'Henri VIII. fit faire à la Princesse Marie. 127
- Acte du Parlement pour rétablir Elizabeth dans le droit de succession à la Couronne. 151
- Autre Acte pour l'en exclure. 205
- Autre, par lequel on lui remet toute autorité Ecclesiastique dans l'Eglise. 353
- Avidité d'Henri VIII. à répandre du sang, qu'il a transmise à ses descendants. 34 35
- Sentiment d'un Auteur Anglois, touchant Henri VIII. 25
- L'Angleterre a toujours eû de bons Rois. 29

B

- L**E Ch. Bacon, ce qu'il dit à la Reine, à l'occasion de la liberté qu'elle avoit donnée à des prisonniers, 363. Est fait Garde des Sceaux, 342
- Son discours au Parlement en cette qualité. 345
- Bataille des Chrétiens contre les Turcs. 483
- Du Beilai Evêque de Paris envoyé à Rome, pour reconcilier Henri VIII. avec le Pape. 99
- Benefield Gouverneur de Vooftoc maltraite Elizabeth dans sa prison, 227. Comment il fut reçu quand elle fut devenue Reine. 312
- Boulen, Voyez Anne.
- Boulen, Voyez Catherine.

Y 5

Boulen,

T A B L E

Boulen, Voyez Thomas.	
Bulle de Jules III. au Cardinal Polus.	232
Bulle de Pie V. contre Elizabeth.	459

C

C alais pris par les François	296
Le Cardinal Campegge est déclaré Legat pour traiter l'affaire du divorce d'Henri VIII. 57. Il s'en retourne sans rien faire.	60
Le Cardinal de Lorraine conseille de faire déclarer bâtarde Elizabeth.	328
Le Cardinal Polus, ce qu'il dit au Pape Paul III. sur l'état des affaires de Religion d'Angleterre, 18. Ses pere & mere, 129. Est appelé à Rome par Paul III. & fait Cardinal, 130. On le veut marier avec la Reine Marie, 214. Sa lettre au Cardinal de Mon- te, 231. Il reçoit une Bulle du Pape, 232. Au Roi Philippe, 236. Il écrit à Soto, 238. Au Roi Philip- pe, 237. Il va en Angleterre, 240. Les honneurs qu'on lui fait, <i>ibid.</i> Il va au Parlement, 241. Il va voir Elizabeth, & l'entretien qu'il eût avec elle au sujet de la Religion, 256. Les particularitez de sa mort, 303. Son Testament, 304. Son corps est por- té à Cantorbery, par ordre de la Reine Elizabeth. 305. Epitaphe honteuse qu'elle lui fait faire. <i>ibid.</i>	
Le Cardinal de Wolsei. Il fait faire un Tombeau pour Henri VIII. 12. Il travaille à rendre le Roi effeminé, 48. Le Roi lui communique le dessein de faire divorce avec la Reine, 13. Il reçoit une lettre d'Anne de Boulen, 54. Apostille du Roi au bas de cette Lettre, 55. Il est déposé & privé de ses Benefices, 59. Il reçoit une lettre de repro- che d'Anne de Boulen.	60
Charles-Quint empêche le divorce d'Henry, 56. Il est Couronné à Boulogne par le Pape, qui lui pro- met de ne point casser le mariage d'Henry, 62. Il est contraint de demander du secours à Henry, 65.	

DES MATIERES.

Il envoie des Ambassadeurs pour négocier le mariage de Philippe son fils avec la Reine Marie , 325. Sa mort. 297

Catherine Parre , veuve du Baron de Larimer est recherchée par Henri , & la réponse qu'elle lui fit , 146. Elle veut avoir Elizabeth auprès d'elle, *ibid.* Elle reçoit une lettre de cette jeune Princesse , 147. On l'accuse , mais elle se justifie auprès du Roi , 154. Elle intercede pour le Chancelier son accusateur , 155. Elle se remarie avec Thomas Seymour , 164. On l'en blâme , 165. Elle passe pour peu chaste , 167. Sa mort , 172. Ce qu'on a loué en elle , 173 Elle se ménage avec les Catholiques , un livre qu'elle a fait. *ibid.*

Catherine de Medicis Régente de France , 375. Elle rend mécontents les Princes du Sang , *ibid.* Elle croit être obligée de faire la Paix avec les Réformez , 382. Elle travaille à marier son fils avec la Reine Elizabeth. 472

Catherine d'Arragon femme de Henri VIII. ce qu'elle prédit d'Anne de Boulen , quand elle la reçut pour une de ses Damoiselles , 51. Elle regarde de mauvais œil le Cardinal de Wolfei , & pourquoi , 59. Elle fait défendre à Rome contre le divorce que son époux demandoit , 64. Le Roi ne la reconnoît plus pour sa femme, & sa réponse là-dessus , 65. Elle presse le Pape d'évoquer son affaire à Rome , 66. On la cite devant le Synode , mais elle refuse d'y comparoître , 83. On luy envoie un Mylord , pour luy déclarer ce qui avoit été résolu , 86. Ce qu'elle dit au sujet des couches d'Anne de Boulen , 96. On lui ôte la qualité de Reine , & on lui donne celle de Princesse de Galles , 104. Elle tombe extrêmement malade , 106. Sa lettre au Roi avant que de mourir , 107. Sa mort. 108

Catherine de Boulen tante d'Anne , est faite Gouvernante de la Princesse Elizabeth , 124. Elle lui con-

T A B L E

- Conseille de faire la Cour à Anne, & non pas à Catherine, 125
- Catherine Howard, le Roi devient amoureux d'elle, 136. Il l'épouse, 140. Elle aime beaucoup la Princesse Elizabeth, 141. Elle se fait beaucoup aimer du Roi par ses caresses, 142. On découvre son adultère, 143. On l'arrête, *ibid.* On l'examine & elle nie tout, 144. On la condamne à la mort, *ibid.* On lui coupe la tête, 145. Ce qu'elle dit sur l'échaffaut. *ibid.*
- Cecile Princesse de Baden, charmée de la réputation d'Elizabeth souhaite de la voir, 413. Elle va à Londres avec son mari, & comment elle y est reçue, 414. Elle y accouche, & la Reine lui fait beaucoup de caresses, *ibid.* Cérémonies du Baptême du Prince dont elle accoucha. 415
- Mr Chandois parle en faveur d'Elizabeth. 226
- Clement VII. pressé par Henri VIII. de donner une Bulle de divorce, 56. Il envoie en Angleterre le Cardinal Campegge, 57. Cette affaire lui fait beaucoup de peine, 62. Il promet à l'Empereur de ne point donner de Bulle de divorce, *ibid.* Il cite Henri à Rome, 67. Sa réponse à ce qu'on lui faisoit demander, 70. Il est mal satisfait de Crammer, & l'excommunique. 58
- Condé. Voyez Prince.
- Cornelie femme éloquente. 3
- Comte de Surrey, le Roi le soupçonne, 7. Il a beaucoup de crédit en Angleterre, 8. Sa prison & sa mort, 9. 10.
- Comte de Rochefort, frere d'Anne de Boulen, accusé d'adultère avec elle, 113. Condamné à la mort, 116
- Conseillers & Exécuteurs Testamentaires de Henri VIII. 13
- Comte d'Arondel arrêté par ordre de la Reine le Duc de Northumberland & ses fils, 201. Il va recevoir Elizabeth pour Reine, 311. Il lui tient l'é-
- trier

DES MATIERES.

trier en descendant de cheval, 313. Son autorité en Angleterre, 338. Il espere de se marier avec la Reine Elizabeth, qui lui en fait concevoir quelque esperance, 339. Il va en Ambassade en Ecoſſe, 380. Il partagé la faveur de la Reine avec le Comte de Leicester.	450
Comte de Guilford, on lui coupe la tête.	219
Comte de Warvich rend le Havre de Grace aux François.	386
Comte de Lenox va en Ecoſſe, 404. Prétend de se marier avec la Reine.	410
Comte de Leicester. Voyez Robert Dudley.	
Comte d'Alisbury, ce qu'il a aſſuré à l'Auteur, 51.	
Autres choses qu'il lui a dites.	52
Conſpiration contre la Reine Marie, 217. Contre Paul I V.	397
Couronnement de la Reine Anne.	87
D'Elizabeth.	329
Coſme de Medicis eſt fait grand Duc.	479
Courtenai. Voyez Edoüard.	
Crammer, ſon diſcours à Henri VIII. lorsqu'il alloit mourir, 16. Il va en Ambassade en Allemagne, pour y négocier des affaires avec Luther. 80. On le fait Archevêque de Cantorberi. <i>ibid.</i> Il déclare au Synode le divorce d'Henri VIII. 82. Il perd le Roi par ſes flâteries, 83. Il découvre l'adultere de la Reine, 166. Il s'opose à l'excluſion qu'on vouloit faire des deux Princeſſes de la ſucceſſion à la Couronne, 192. On le fait monter ſur une Tour pour voir brûler quelques Evêques.	251
Cromwel. Voyez Thomas.	
Cruauté d'Henri VII. ſur la fin de ſes jours. 34. Celle d'Edoüard ſon fils, <i>ibid.</i> De la Reine Marie, 36. Et d'Elizabeth.	37
Culpeper, accuſé de débauche avec la Reine, 155. Il confeſſe ſa faute & eſt pendu.	<i>ibid.</i>

T A B L E

D

D	ialogue entre la Princesse Elizabeth & le Cardinal Polus.	256
	Dignité de Cardinal, Elizabeth la vouloit retenir dans l'Eglise Anglicane.	360
	Discours d'Henri VIII. à Crammer.	16
	Du Cardinal Polus à Paul III. sur les affaires d'Angleterre.	18
	D'Henri au Cardinal de Wolfei, sur le sujet de son amour pour Anne de Boulen.	48
	Du pere d'Anne sur le même sujet.	50
	Du Roy à son peuple son divorce.	90
	D'Elizabeth au Parlement.	344
	De Bacon à cette Assemblée.	345
	Autre de la Reine au Parlement au sujet du mariage.	419
	Du Duc de Nortfolck à la Reine, sur ce qu'on vouloit l'obliger à nommer un successeur.	431
	Sur la mort de la Reine Anne de Boulen.	118
	Distique sur la mort de la Reine Jeanne, 131. Autre d'un pauvre à Elizabeth.	502
	On presse le divorce d'Henri VIII. à Rome. 62	
	On prétend que la cause y soit décidée, 67. plusieurs négociations sur ce sujet, <i>ibid</i> Le Roy de France le demande avec instance. 77. On fait le divorce.	81
	D. Diego Gusman de Silva Ambassadeur du Roy Catholique en Angleterre.	394
	D. Jean d'Autriche, sa victoire contre les Turcs, 433. On propose de le marier avec la Reine Elizabeth.	490
	D. Carlos, on propose de le marier avec Elizabeth, 445. Plusieurs particularitez.	<i>ibid.</i>
	Le Duc de Nortfolck est soupçonné par Henri VIII. 7. Est très-puissant en Angleterre, 8. Est arrêté, & on lui fait son procès, 9. Est condamné à la mort,	

DES MATIERES.

- mort, 10. Sa peine est changée en une prison per-
petuelle, *ibid.* Il est cause de la mort de Thomas
Cromwel, 137. Son autorité, 338. élevé aux
plus grandes Dignitez par Elizabeth & pourquoi,
339. On l'envoie en Ecosse à la tête d'une Ar-
mée, 402. Il va à Londres avec une suite con-
siderable, 430. Son discours à la Reine, 431. Il
demande la permission d'épouser la Reine Marie,
432. Il est arrêté, & les particularitez de son pro-
cès & de sa mort. 493, &c.
- De Sommerfet, Voyez Edoüard Seymour.
- De Northumberland & sa prétention à la Couron-
ne, 190. Son discours à Edoüard VI. 191. Il veut
élever Jeanne Gray sur le Trône, 199. Il est ar-
rêté & mis à la Tour, 201. Grandes fautes qu'il
a faites, 202. Il a la tête coupée. 497
- De Guise assassiné. 586
- De Savoye tâche de se marier avec la Princesse
Elizabeth. 283
- De Suffolck à la tête coupée. 219
- De Feria Ambassadeur à Londres, 312. Il recon-
noit solennellement Elizabeth pour Reine, 323.
Il juge qu'Elizabeth sera une habile Princesse,
ibid. Il l'accuse d'être Comédienne, 339. Il est
rapellé. 344
- D'Albe, est fait Gouverneur de Flandres, 425. Il
s'en met en possession, *ibid.* La Reine fait ce qu'el-
le peut pour l'empêcher. 425
- D'Anjou, on propose de le marier avec la Reine,
472
- D'Alençon, on tâche à le marier avec Elizabeth, 475

E

Edoüard VI. déclaré héritier de la Couronne, 12
Ce qu'il a fait pour la Réformation, 20. 21
22. Il n'a fait qu'exécuter le projet de son pere,
24. Il est né dans le tems que son pere exerçoit les
plus

T A B L E

- plus grandes cruautés, 35. Il répandit beaucoup de sang pendant son Regne, *ibid.* Il succede à la Couronne, 155. On lui inspire de l'horreur pour l'Eglise Romaine, 185. Ses craintes après la mort du Duc de Sommerfet, 189. Parole remarquable de ce Prince au sujet de la Réformation, 190. Le Duc de Northumberland lui fait une remontrance, 191. Il exclut de la succession à la Couronne les deux Princeſſes ses ſœurs, 192. Sa mort, 195. Il ne voulut point voir ses ſœurs. *ibid.*
- Edouard Seymour est fait Protecteur & Tuteur du Roi, 156. Le Roi le fait Duc de Sommerfet, *ibid.* Commencement de sa chance, 157. Il va en Ecoſſe, *ibid.* En revient victorieux, 158. Fait venir d'Allemagne Martir, Bucer & Fagius, 158. Consent au mariage de son frere avec la Reine Douairiere, 170. Il fait faire une Loi pour empêcher son frere d'épouser Elizabeth, 175. Son avis sur le crime de son frere, 180. Il est arrêté lui-même, 182. Il est condamné à la mort, 188. Est décapité, *ibid.* Ses belles qualitez. *ibid.*
- Edouard de Courtenay Comte de Devonshire, son amour pour Elizabeth, 209. Il méprise la Reine Marie pour l'amour d'Elizabeth, 210. Fait réponse à une lettre d'Elizabeth, 213. Il est soupçonné d'avoir eû part à une Conſpiration contre Marie, 219. On a crû qu'il étoit coupable, 221. Il est arrêté, 222. Puis élargi, 273. Il tombe dangereusement malade, 278. Il écrit à la Princeſſe Elizabeth, 281. Sa mort, 282. Elizabeth lui donne de grandes loüanges. 284
- Egmond, Comte, Ambassadeur à Londres pour Charles Quint, pour négocier le mariage de Philippe II. son fils, avec la Reine Marie. 215
- Il propose le mariage de la Reine avec D. Carlos. 435.
- Eliot, envoyé à Rome par Henri VIII. pour faire des proceſtations de nullité au sujet de son divorce. cc,

DES MATIERES.

ce, 72. Raisons qu'il allégué pour obtenir le divorce, *ibid.* Présens que la Reine lui met en main, pour donner à la Cour de Rome, afin d'obtenir plus facilement le divorce. 73

Elizabeth, loüanges qu'on lui donne, 5. Ses pere & mere, le Roi par son Testament l'appelle à la succession de la Couronne, 12. Elle aimoit le sang, 38. Loüanges & b'âmes qu'on lui donne sur ce sujet, 39. Elle suit en cruauté les traces de Marie, 40. Sa naissance, 95. Son Baptême, 97. Son Parrein & sa Marreine, *ibid.* Sa Nourrice, *ibid.* Pourquoi on lui donna le nom d'Elizabeth, *ibid.* On la déclare héritiere de la Couronne, & Marie deshéritée, 105. Les soins que le Roi prend de son éducation, 124. Elle est beaucoup aimée de la Reine, 125. La premiere lettre qu'elle a écrite à l'âge de quatre ans, *ibid.* François I. la fait demander en mariage pour le Dauphin, 126. Autre lettre à Anne de Cleves, 135. On n'approuve pas l'Acte par lequel elle avoit été deshéritée, 139. Combien la nouvelle Reine souhaite d'avoir la Princesse Elizabeth auprès d'elle, 140. On la rapelle à la Cour l'on lui fait faire une maison, 146. Lettre à Catherine Parre autre Reine, 147. Combien elle avoit de grandes qualitez, 148. On la rétablit dans le droit de pouvoir succeder à la Couronne, 151. Seymour la recherche en mariage, 159. Il lui écrit une lettre là-dessus, 160. Quel effet elle fit sur l'esprit de la Princesse, 162. La réponse qu'elle lui fit, 163. Elle est mal satisfaite du mariage de la Reine Douairiere avec Seymour, 164. Elle reçoit une lettre de la Princesse Marie sur ce sujet, 167. Réponse d'Elizabeth, 169. Elle est recherchée encore par l'Amiral, après qu'il eût perdu sa femme, mais elle le refusa, 173. Elle lui écrit une Lettre, 175. Elle témoigne du déplaisir de la prison du Protecteur, 183. Lui écrit une lettre sur ce sujet, 184. Sa politique à l'égard des deux Religions, 185.

Son

T A B L E

Son frere l'exclud de la succession à la Couronne, 192. Elle s'en plaint par une lettre au Duc de Northumberland, 194. Sa bonne conduite après la mort du Roi Edouïard, 197. &c. Elle va au devant de la Reine Marie sa tœur, 201. Acte du Parlement, qui l'exclud de la succession à la Couronne, 205. Pourquoi la Reine Marie ne l'aimoit pas, 207, &c. L'amitié qu'elle avoit pour le Comte de Devonshire, 210. Elle lui écrit une lettre fort tendre, 211. On la soupçonne d'avoir eü part à la conspiration contre la Reine Marie, 219. Elle se retire en une maison de campagne à trois mille de Londres, *ibid.* On a crü qu'elle avoit eü part à la conspiration, 221. Elle est arrêtée, 223. On la conduit au Palais où elle est interrogée, 224. Ses réponses, *ibid.* On la conduit à la Tour, & les plaintes qu'elle en fait, 225. On la resserre plus étroitement, *ibid.* On lui permet de se promener dans les jardins, & avec quelles précautions, 226. On la transfere de la Forteresse de Woostock, 242. On la dévient avec plus de rigueur, *ibid.* Elle écrit à la Reine, *ibid.* Le Roi Philippe défend ses interêts, & pourquoi, 252. On la mene à Hamptoncourt, 254. On la sollicite de confesser sa faute, *ibid.* Sa réponse, 255. Son entretien avec le Cardinal Polus au sujet de la Religion, 256. On la fait venir devant la Reine, & comment elle y est reçüe. 266

Elizabeth, on la met en liberté, 268. Sa lettre de remerciement à la Reine, 269. Et au Roi Philippe. La Reine la veut voir & l'accueil qu'elle lui fait, 271. Elle quitte la Cour, 274. La Reine devient jalouse d'elle, & comment, 275. Ses études, 276. Elle se loüe de Courtenay en matière d'amour, 279. Elle sçavoit bien choisir ses amans, *ibid.* Elle reçoit une lettre de Courtenay, 281. Le Duc de Savoye veut se marier avec elle, 283. Elle n'y a point d'inclination, & pourquoi, 284. Elle est recherchée

DES MATIERES.

chée par le Roi de Suede , 285. Elle est scandalifée de la maniere dont on lui propofe ce mariage , 287. Réponte judicieute qu'elle fit à l'Ambaffadeur , 288. Lettre à la Reine fur ce fujet , 290. Autre réponte qu'elle fait au fujet de fon mariage , 291. Son averfion pour le mariage , 295. Elle reçoit avec déplairir la nouvelle de la mort de Charles-Quint , 298. Elle en écrit une lettre de condoleance au Roi Philippe. *ibid.*

Elle eft proclamée Reine , 308. Son éloge , 310. Elle va à Londres , 311. A la Tour , *ibid.* Ce qu'elle dit à Benefield , 312. Sa vanité dans la Calvacade , 313. Pompe funebre de la Reine Marie , 314. Elle donne avis au Pape de fon avènement à la Couronne , *ibid.* Elle s'irrite de la réponse fiere que fait le Pape là-deffus , 315. Elle écrit au Roi Philippe , 317. Son Ambaffadeur la reconnoit pour Reine , 323. On propofe de la marier avec ce Prince , 324. Son adreffé à refufer , *ibid.* Véritables raifons pourquoi elle ne fe vouloit pas marier , 325. En France on la déclare bâtarde , & ufurpatrice du Royaume d'Angleterre , 328. Son Couronnement , 329. On l'accufe de faire la Comédienne , mais elle méprife ces difcours , 337. Elle fait élargir les prifonniers , 333. Remarque curieufe fur ce fujet , 334. Elle craint qu'on ne faffe la paix entre la France & l'Efpagne , *ibid.* Les précautions qu'elle prend là-deffus , 335. Son adreffé pour endormir les Catholiques , 337. Charges & Benefices qu'elle diftribue , 339. Elle eft réfoluë d'achever la Réformation de l'Eglife , 341. Elle remplit deux Charges confiderables , 342. Elle fait Mr Parker Archevêque de Cantorbery , *ibid.* La pompe & le fafte avec lequel elle paroît au Parlement pour la premiere fois , 343. Elle y entre avec les Dames , *ibid.* En cela on l'accufe d'être Comedienne , 344. Le difcours qu'elle y fit , *ibid.* On lui offre de l'argent , 347. Elle envoie des Ambaffa-

T A B L E

Ambassadeurs à la Conference du Cateau-Cambresis, 348. Le Parlement l'exhorte à se marier, 349. Sa réponse, 350. Son adresse & sa finesse dans ses réponses, 351. Elle fait mettre en délibération l'affaire de la Religion, 352. On lui remet toute autorité dans les affaires Ecclesiastiques, 353. Elle refuse la qualité de Chef de l'Eglise. 355

Elizabeth oblige tous les Ecclesiastiques de lui prêter serment, & en quels termes il étoit conçu, 355. & 356. Elle fait mettre en prison ceux qui refusent de le signer, *ibid.* Ses sentimens sur la Religion, 357. Elle est fort attachée aux cérémonies de l'Eglise, 359. Elle veut garder la qualité de Cardinal en Angleterre, 360. Elle résout de faire la Paix avec la France, 363. Ce que l'on en disoit, *ibid.* Articles de cette Paix, 366. Elle envoie une Ambassade solennelle à la Diette d'Ausbourg, 367. Elle envoie des Troupes en Ecoffe, *ibid.* Elle refuse de recevoir le Nonce, & pourquoi, 373. Son grand genie à sçavoir se faire aimer, 378. Elle fait un Traité avec le Prince de Condé, 380. On lui remet le Havre de Grace, *ibid.* Elle y envoie de nouvelles Troupes pour le conserver, 382. Elle refuse de le rendre aux François, 385. Elle fait ensevelir avec pompe Guillaume Paget, & pourquoi, 388. Ce qu'elle pense de la paix des Réformez avec le Roi, 392. On lui donne la nouvelle de la mort de Calvin, & ce qu'elle dit là-dessus, 394. Ce qu'elle répond quand on lui veut persuader de recevoir le Concile de Trente, 396. Ce qu'elle dit au sujet d'une conspiration contre le Pape, 397. Elle est irritée de ce que le Roi Philippe lui envoie un Evêque pour Ambassadeur, 398. Elle écrit au Roi & s'en plaint, 399. Diverses procedures contre cet Ambassadeur, 402. Il est maltraité sans que Philippe II. en fasse aucune vengeance, 404. Elle rappelle d'Ecoffe le Comte de Lenox, 411. Elle ne veut pas qu'il se marie avec la Reine d'Ecoffe, *ibid.*

Elle.

DES MATIERES.

Elle lui fait proposer un mariage avec le Comte de Leicester, 412. Ce qu'elle fit pour l'empêcher de se marier avec l'Archiduc, 413. Réception qu'elle fait à Cecile Princesse de Baden, & plusieurs particularitez curieuses, *ibid.* Elle assemble le Parlement, 417. Qui lui propose de se marier, 418. Sa réponse, 419. soupçons & réponses sur ce sujet, 420. Bonnes paroles sans effet, *ibid.* Le Roi de Suede la fait encore demander en mariage, & sa réponse, 421. Réponse à la recherche de l'Archiduc, 423. Elle envoie féliciter Marguerite, Régente des Païs-Bas, au sujet du mariage de son fils, 424. Elle fait ce qu'elle peut pour empêcher que le Duc d'Albe ne soit fait Gouverneur de Flandres, 425. Va visiter les Universitez d'Oxford & de Cambrige, 426. On la fait Marreine d'un Prince d'Ecosse, 427. On la presse de se marier, 429. De nommer un successeur, 430. Elle n'approuve pas le mariage du Duc de Suffolck avec la Reine Marie, 432. On lui propose de se marier avec D. Carlos Prince d'Espagne, 433. Ce qu'elle en pensoit, 436. Causes de l'amitié qu'elle avoit pour le Comte de Leicester, 442. Elle reçoit une lettre de ce Seigneur, 444. L'éleve aux plus grandes Charges, 449. Elle trompe les deux favoris rivaux, 450. Sa constance en amour, 451. Les Rochelois lui demandent du secours, 453. Ses desseins sur Calais, 454. Elle fait arrêter la Reine Marie, 455. Maximes d'Etat qu'elle suivit en cette affaire, 457. Est excommunié par Pie VI. & de la Bulle d'excommunication, 459. Elle intercepte l'argent des Espagnols, 463. Loix contre les Catholiques Réformez, 465. On négocie son mariage avec l'Archiduc, 467. Les conditions, 468. Elle apaise les révoltes, 469. Massacre des Catholiques Réformez, 471. On lui propose encore un mariage avec le Duc d'Anjou, 472. Elle fait couper la tête au Duc de Northumberland, 473. Elle envoie faire

com-



T A B L E

compliment à la Reine d'Espagne en Flandres, 474. Sa réponse à la proposition de son mariage avec le Duc d'Alençon, 475. Elle assemble le Parlement, & pour quelles affaires, 476. Elle y va, & on la presse encore de se vouloir marier, 471. Sa réponse, *ibid.* Elle veut envoyer un Ambassadeur au grand Duc de Toscane, 479. Négociation avec Oder de Coligni, 480. Avec les Turcs, 482. Elle fait faire un modelle de la Statuë du Duc d'Albe, 486. Fait arrêter le Duc de Northfolck, 493. Son procès & sa mort, 496. &c. On lui propose de se marier avec D Jean d'Autriche, 440. Ses plaintes contre la Reine Marie, 499. Latin qu'elle sçavoit, 500. Rencontre d'un pauvre qui fit deux vers. Latins sur le champ, 502. Ce qu'elle fit lors du massacre de la saint Barthelemi, 506

Eloge des femmes, 1. 5

Estienne Gardinet, Ministre d'Etat de la Reine Marie & Chancelier, 204. Persecuteur de la Princesse Elizabeth, *ibid.* Il la va interroger sur quelques accusations, 224. Son avis sur ce que l'on devoit faire de la Princesse & du Comte de Devonshire, 236. Ce qu'il craignoit, 246. Il veut obliger la Princesse à se confesser coupable, 254. Il inspire à la Reine Marie ce qu'elle doit faire à l'égard de sa sœur. 267. Ce qu'il préjugeoit de l'Angleterre au sujet d'Elizabeth, 272. Il fait l'Oraison funebre de la Reine Marie, 314

Executions cruelles que fit Henri VIII. 102. Autres du Parlement, 141. De Marie, 218

Exemple admirable d'amitié, 304. D'un pauvre avec l'Auteur, 504

F

Favoris rivaux.
 Ferdinand de Toledé, Voyez Duc d'Albe.
 Figure d'Henry VIII.

7
 D'Anne

DES MATIERES.

D'Anne de Boulen,	47
De la Princesse Elizabeth.	95
De Thomas Cromwel.	134
De Marie Stuard Reine d'Ecoffe.	455
Du Duc d'Albe.	456
Femmes, combien estimées parmi les Anciens,	2
Elles ont bien réüssi dans le Gouvernement des affaires.	3. 4. 5
François I. sollicite Soliman de porter la guerre en Hongrie.	66
Il s'abouche avec Henri à Boulogne.	76
Il refuse d'être Parrein d'Elizabeth.	97
Envoye l'Evêque du Bellai à Rome, pour réconcilier Henri avec le Pape.	99
Il demande la Princesse Elizabeth pour le Dauphin.	127
Il fait la guerre aux Anglois.	150
Paix.	153
Les François font déclarer Elizabeth bâtarde, & usurpatrice du Royaume.	328
Ils font une Paix honteuse.	362

G

G ardiner, Voyez Etienne.	
Geneve, exemples pris de sa Réformation; comparée à celle d'Henri VIII.	23
Groffesse, feinte de la Reine Marie.	248
Grecs, leur sentiment touchant les femmes.	2
Guerre d'Henri contre les François, 150. Contre l'Ecoffe.	169.

H

H aine de Marie contre Elizabeth, 206. Sources de cette haine.	207. 8 9. 10. 11
Hivre de Grace, livré aux Anglois, 380. Repris par les François.	385
Heath,	

Heath , Voyez Nicolas.

Heni VIII. Valerudinaire , 7. Jaloux de la grandeur de la maison d'Howard , *ibid.* Il craint le Comte de Suffolck , & le Comte de Surrey son fils , 8. Il les fait arrêter , 9. Condamner à la mort , 10. fait mourir seulement le fils , *ibid.* Sa maladie devient plus grande , 11. Il fait son Testament , *ibid.* Ses héritiers , 12. Ses executeurs Testamentaires , 13. On l'avertit qu'il alloit bien-tôt mourir , 14. Ses dernieres paroles , 15. Sa mort , 16. Sentimens du Pape sur sa mort , 17. Diverses opinions qu'on a eü de lui , 19. L'Auteur le blâme , 20. Il établit la Réformation en Angleterre , 21. Il retient la Messe , *ibid.* Pourquoi , 22. Combien il vécut depuis avoir détruit le Papisme , 25. On lui donna la gloire d'avoir commencé la Réformation , 26. Il a dégénére de ses ancêtres , 27. Ses qualitez naturelles , *ibid.* Il n'a laissé aucun monument de gloire , 28. Il s'abandonne aux Conseils de Wolsey , 29. Il étoit lâche , 30. Laisse échaper les plus belles occasions de rendre sa memoire immortelle , 32. On le louë d'avoir apaisé les guerres civiles , *ibid.* L'extravagance de ses mariages , *ibid.* Il charge ses sujets , & dépouille les Eglises , 33. Il est sanguinaire. 34

Devient amoureux d'Anne de Boulen , 48. Il lui écrit une lettre pleine de tendresse , 49. La fait Dame d'honneur de la Reine , *ibid.* Il commence à former le dessein de faire divorce avec la Reine , 53. Il communique son dessein au Cardinal Wolsey , 54. Met une apostille au bas de la lettre que lui écrit Anne de Boulen , 55. Sa cruauté envers la Reine son épouse , 56. Il entre en colere contre le Cardinal & le prive de ses benefices , 59. Envoye des Ambassadeurs à Rome pour solliciter son divorce , 62. Il assemble le Parlement , 63. Qui lui donne de nouveaux Titres , *ibid.* Il ne veut plus reconnoître la Reine pour sa femme , 65. Il continuë

DES MATIERES.

nuë à demander le divorce, 66. Le Pape le cite à Rome, 67. Il envoie à Rome le Chevalier Carre, *ibid.* Il s'irrite contre le Pape d'une réponse qu'il lui avoit faite, 71. Il y envoie le Chevalier Eliot avec la réponse qu'il devoit faire au Pape, 72. Il fait Anne de Boulen Marquise de Pembrock, 75. Lui fait un present de vingt mille Guinées, 76. Il va à Boulogne s'aboucher avec François I. 77. Succès de cette entrevüe, *ibid.* Il épouse Anne de Boulen, 78. Il fait Grammer Archevêque de Cantorberi, 79. Assemble un Synode, 82. Où il fait ordonner son divorce, *ibid.* Il fait publier à son de trompe son mariage avec Anne de Boulen, 85. Il fait ordonner à la Reine Catherine de ne prendre plus la qualité de Reine, 86. Fait coutonner Anne de Boulen, 87. La même à Hamtoncourt, 88. Son discours au peuple touchant son divorce, 90. Sa nouvelle femme acouche d'Elizabeth, 95. Il veut faire parreinde de la Princesse François I. qui le refuse, 97. Il est excommunié par Paul III. 99. Le dépit qu'il en eût, *ibid.* Il fait ôter au Pape toute autorité en Angleterre par un Acte du Parlement, 102. Il fait mourir plusieurs personnes qui s'oposoient à cet Acte, *ibid.* Il ordonne que la Reine Catherine ne soit plus apellée que Princesse de Galles, 104. Il desherite Marie & fait Elizabeth son héritiere, 105. Il reçoit une lettre de la Reine Catherine, 107. Il se refroidit envers Anne de Boulen, 110. Il la soupçonne d'adultere, 113. Il la fait arrêter, 114. On lui fait son procès, 115. On lui coupe la tête, 116. Il se remarie avec Jeanne Seymour, 119. Desherite les deux Princesses, 120. Oblige Marie de renoncer à tous ses droits par un Acte, 121. Après quoi il la reçoit en ses bonnes graces, 123. Ce qu'il fit à l'égard d'Elizabeth, 124. Il la refuse au Dauphin de France, 127. Plaisante réponse là-dessus, *ibid.* Il s'afflige de la mort de ses deux bâtards, *ibid.* Sa grande severité envers les

Z

Eglises

T A B L E

Eglises & les Convents, <i>ibid.</i> Il verse beaucoup de sang, 128. Il est chagrin de ce que le Pape a fait Cardinal Polus, 129. Affliction qu'il a de la mort de la Reine, 130. Il se remarie avec Anne de Cleves, 134. Parole remarquable là-dessus, <i>ibid.</i> Il la prend en aversion, la répudie, & se remarie avec Catherine Howard, 134. 138. Il fait couper la tête à son favori Cronwel, à cause qu'il n'aprouvoit pas son divorce avec Anne de Cleves, 141. Il est content de sa nouvelle femme, 142. Fait traiter fort honnêtement Anne, parce qu'elle avoit consenti au divorce, <i>ibid.</i> Pourquoi il aimoit si tendrement Catherine Howard, <i>ibid.</i> Il rend graces à Dieu de ce qu'il a trouvé une femme selon son cœur, 143. On l'accuse d'adultere, mais il n'y ajoûte point de foi, 144. Il en fait informer, lui fait faire son procès, & la fait mourir, <i>ibid.</i> Il épouse Catherine Parre, 146. Pour quelle raison, <i>ibid.</i> Il rétablit la Princesse Elizabeth dans ses droits de la succession à la Couronne, <i>ibid.</i> Et ensuite de la Princesse Marie, 151. Il déclare la guerre à la France, 152. Il fait la paix, 153. On lui veut donner des soupçons contre la nouvelle Reine, auxquels il n'ajoûte pas foi, 154. Sa mort & ses funeraillles. 156	
Henri de Noris, accusé d'adultere avec la Reine, 115. Est condamné & pendu. 116	
Henri V. Roi de Suede, envoyé des Ambassadeurs en Angleterre, pour demander en mariage la Princesse Elizabeth, & le succès de cette Ambassade. 283.	
Henri II. tué par Montgomeri dans un Tournois, 363.	
Henri Darlei part pour Ecosse, 409. Ordres sévéres pour le rapeller. 411	
Henri Colhem, envoyé en Flandre pour complimenter la Reine d'Espagne. 474	
Fugues Latimer Evêque de Wigorne, brûlé tout vif. 251	
	Les

DES MATIERES:

Les Hommes se trompent dans la mauvaise opinion
qu'ils ont des Femmes. 1

I

- J**alousie de la Reine Marie contre Elizabeth, avec
plusieurs particularitez. 272
Jean Paget, sa qualité, son mérite, sa mort, ses
funeraillles. 389
Imprudence des Papes dans les affaires d'Angleter-
re. 101
Information des affaires de Religion en Angleterre.
153.
Jalousie de la Reine Marie contre Elizabeth. 272
Jeanne Clinston mere d'Anne de Boulen. 47
Jeanne Seymour, fort aimée d'Henri VIII. 119
Elle l'épouse, *ibid.* Il la fait Couronner solemnelle-
ment, 120. Elle aime passionnément Elizabeth,
125. Ses couches & sa mort. 130
Justinien l'Empereur, ordonna qu'on fit honneur
aux femmes. 2

K

Karre, le Chevalier, envoyé à Rome par Hen-
ri VIII. pour demander son divorce. 67,
Krammer, ou Cromer, voyez Thomas.

L

- L**affels découvre au Roi l'adultere de la Reine
Catherine. 143
Laudron, Comte, Envoyé de l'Empereur à la Rei-
ne Elizabeth. 367
Loi du Parlement, défendant d'épouser une Prin-
cesse du Sang sans sa permission. 175
Leon X. donne le titre de défenseur de la Foi à
Henri VIII. 63
Lettre d'Henri à Anne de Boulen, dans laquelle il lui
Z 2 découvre

T A B L E

- découvre son amour, 49. Réponse d'Anne de Bou-
len, 50. La même au Cardinal de Wolfei, 54.
d'Henri au même Cardinal, *ibid.* Autre de la mé-
me au Cardinal, 57. Autre, 60. De la Reine Cathe-
rine à Henri, 107. D'Elizabeth à la Reine Jeanne
Seymour, 125. A la Reine Anne, 135. A la Rei-
ne Catherine Parre, 147. De l'Amiral Seymour à
Elizabeth, qui prétendoit se marier avec elle, 160.
Réponse d'Elizabeth, 162. D'Elizabeth à la Reine
Marie sa sœur, 169. A l'Amiral, 174. Au Duc de
Somerset, 184. Au Duc de Northumberland,
193. A Courtenay, 211. Réponse de Courtenay,
213. Du Cardinal Polus au Cardinal de Monte,
231. D'Ormanetto à Priuli sur les affaires de Ro-
me & d'Angleterre, 234. Du Roi Philippe au
Cardinal Polus, 236. De Polus à Philippe II.
237. A Soro, 238. D'Elizabeth à la Reine Marie
étant en prison, 242. Autre de la même pour la
remercier de sa liberté, 269. La même au Roi
Philippe sur le même sujet, *ibid.* De Courtenay à
Elizabeth, 181. Autre d'Elizabeth à la Reine
Marie, 290. Autre de condoléance à Philippe
II Sur la mort de l'Empereur Charles-Quint
son pere, 298. Autre pour lui donner avis de son
avenement à la Couronne, 317. Autre sur le su-
jet de l'Ambassadeur Quadra, 399. Réponse de
Philippe II. 401. Du Comte de Leicester à Eliza-
beth pendant sa prison, 444. Réponse d'Eliza-
beth. 446
Leicester, voyez Robert Dudley.
Louïs Gomez de Silva, porte un present de pierre-
ries à la Reine Marie de la part de son époux. 230
Loix d'Elizabeth contre les Papistes. 465

M

MAison d'Howard aspire à la Couronne. 8
Marguerite Comtesse de Salisburi, décap-
tée, & pourquoi. 133

Mar-

DES MATIERES.

Marcelle, Dame illustre. 3
 Marie sœur d'Henri VIII. femme de Louïs XII. &
 son second mariage. 47
 Marie fille d'Henri VIII. & de Catherine d'Autri-
 che, déclarée héritière de la Couronne par le
 Testament du Roi son pere, 12. Sa cruauté extrême
 qu'elle avoit hérité de son pere, 36. Parole
 d'elle avec Elizabeth, 39. Desheritée par son
 pere, 105. Une seconde fois, 120. Son pere la
 traite cruellement, 121. La fait renoncer par force
 à ses droits, 122. Par un Acte qu'il dresse lui-
 même, *ibid.* Après quoi le pere la caresse, 123.
 Elle prie l'Archevêque Crammer de lui faire un
 peu augmenter ses apanages, 124. On la rétablit
 dans le droit de succéder à la Couronne, 151. Elle
 écrit à sa sœur Elizabeth, 167. Elle demeure
 obstinée dans sa Religion & fait dire la Messe
 dans sa maison, 185. On l'en prive & elle s'en
 plaint, 186. Edoüard l'exclut de la succession à la
 Couronne, 192. Est proclamée Reine, 201. Elle
 s'achemine vers Londres, *ibid.* Elizabeth lui va au
 devant, *ibid.* Elle va à la Tour & met en liberté
 tous les prisonniers Catholiques, 202. Son Cou-
 ronnement, 203. Elle fait Gardiner Ministre d'E-
 tat, parce qu'il est ennemi des Protestans, 204.
 Fait exclure Elizabeth de la succession à la Cou-
 ronne, 205. La haine extrême qu'elle avoit pour
 cette Princesse, *ibid.* Ses raisons, 206. 7. & 8.
 Entr'autres c'est à cause de Courtenai qu'elle ai-
 moit, lequel n'aimoit qu'Elizabeth, 209. Elle se
 marie avec Philippe II. 215. Article du mariage,
 216. Conspiration contr'elle, 217. Elle est décou-
 verte & arrêtée par de rigoureuses executions,
 218. Elle fait couper la tête à Jeanne Grey, 219. Sa
 cruauté contre l'Evêque de Londres, 228. Com-
 ment elle reçoit le Cardinal Polus, 240. Elle re-
 nonce à la qualité de Chef de l'Eglise, 241. Rai-
 sons qu'elle a de refuser la liberté à Elizabeth, 244.

Z 3

Elle

T A B L E

Elle fait semblant d'être grosse & pourquoi ,	248.
Elle persecute les Réformez ,	250.
Elle fait venir Elizabeth en sa presence , & l'accueil qu'elle lui fait ,	266.
Elle la met en liberté ,	268.
La même fait la révérence au Roi ,	<i>ibid.</i>
Elle devient jalouse de ce que le Roi aimoit la Princesse ,	272.
Raisons de la jalousie de la Reine ,	275.
Ce qu'elle pensoit de la négociation de l'Ambassadeur de Suede qui venoit demander la Princesse en mariage ,	289.
Elle est satisfaite de la réponse que la Princesse avoit faite à l'Ambassadeur ,	<i>ibid.</i>
Elle souhaite de la marier avec un Prince Papiste ,	292.
Sa mort , & ce que l'on en disoit ,	300.
Elle voulut être enterrée dans un habit simple ,	301.
Ses bonnes qualitez & ses deffauts ,	302.
Elizabeth lui fit faire de pompeuses funeraillles .	314
Marie Suard Reine d'Ecosse prend la qualité de Reine d'Angleterre ,	327.
On la proclame en France ,	328.
Elle va de France en Ecosse ,	383.
Elizabeth lui envoie une Ambassade pour la féliciter ,	384.
Elle reçoit avec beaucoup d'affection le Comte de Lenox ,	409.
Elle pense à l'épouser ,	410.
Elizabeth l'empêche & pourquoi ,	411.
On lui propose un mariage avec le Comte de Leicester ,	412.
Elle fait Elizabeth Marreine du Prince son fils ,	427.
Malheureuse dans ses amours & dans ses mariages ,	455.
Elle s'enfuit d'Ecosse , & Elizabeth la fait arrêter .	455
Méchantes maximes de la Cour de Rome dans les affaires d'Angleterre .	316
Mathieu Parker. Voyez Archevêque.	
Mathieu Suard. Voyez Comte de Lenox.	
Massacre de la S. Barthelemy.	505
Médailles frappées au Couronnement d'Anne de Boulen ,	88
Mlle retenuë par Henry VIII.	21
My'ord M. joye va déclarer à la Reine Catherine que le Roy avoit fait divorce avec elle.	36
Morig	

DES MATIERES.

Morig. Voyez Thomas.

Mort d'Henri VIII. 16. De la Reine Catherine, 106.

De Thomas Morus, 102. De l'Evêque Visher, *ibid.* D'Anne de Boulen, 117. Des complices d'adultere avec elle, *ibid.* De deux fils naturels d'Henri VIII. 127. De Thomas Howard, fils du Duc de Nortfolck, 130. De la Reine Jeanne Seymour, 133. De Thomas Cromwel, 137. De plusieurs personnes cruellement condamnées à la mort par le Parlement, 141. Autre pour cause d'adultere avec la Reine, 145. De la Reine Catherine Howard, *ibid.* De la Reine Catherine Parre, femme de Seymour, 172. Du Duc de Sommerfet décapité, 188. D'Edouïard VI. 195. De Jeanne Gray, prétenduë Reine, 219. Du Duc de Suffolk (son frere, *ibid.* De N. Ridley Evêque de Londres, brûlé tout vif, 229. De plusieurs autres pour cause de Religion, 250. De l'Empereur Charles-Quint, 297. De la Reine Marie, 300. Du Cardinal Polus, 333. Du Duc de Guise, 386. De Pager, 387. De Calvin, 394. Du Prince de Condé, 468. Du Duc de Nortfolck, 497. Du Comte de Devonshire, 277. De Nicolas Carrey, Chevalier de l'Ordre. 333

N

Negociation du mariage du Roi de Suede avec la Princesse Elizabeth, 286. 7. 8. & 9

Nicolas Carrey, Chevalier de l'Ordre, injustement décapité, 133

Nicolas Ridley, Evêque de Londres, condamné à être brûlé tout vif, 229

Nicolas Bacon, fort estimé de la Reine pour ses belles qualitez, 342

Nicolas Heath. Voyez Archevêque.

Noris. Voyez Henri.

Nôces d'Henri avec Anne de Boulen, 78. Avec Jeanne

T A B L E

Jeanne Seymour, 119. Avec Anne de Cleves, 134
 Avec Catherine Howard, 140. Avec Catherine
 Parre, 146. De la même avec Thomas Sey-
 mour, 164.

O

O Det de Coligny va à Londres, & ce qu'il y
 négocie, 479
 Sa mort, 482
 Observation politique & morale sur la tyrannie &
 la cruauté, 41. 2. 3. & 4.

P

P Aix d'Henri VIII. avec la France, 153. Entre la
 France & l'Espagne, 361. Entre l'Angleterre
 & la France, 366
 Pager. Voyez Jean.
 Paul III. ce qu'il dit sur la mort d'Henri VIII. 17.
 Il consulte sur les affaires d'Angleterre, 18. Il
 excommunie le Roy, 132
 Papes se sont mal conduits dans les affaires d'An-
 gleterre, 101
 Paker. Voyez Matthieu.
 Le Parlement donne de nouveaux titres à Henri, 63.
 Il en est blâmé, 64. Il lui donne toute l'autorité
 du Pape, 102
 Cruauté de ce Parlement, 141. Il exclut Elizabeth
 de la Couronne, 224. Rassemblé par Elizabeth,
 343. On lui propose de se marier, 349. Plusieurs
 procédures du Parlement, 353. &c. On la prie en-
 core de vouloir choisir un époux, 418. Nouvelles
 instances sur ce même sujet, 429. Il prend des
 soupçons de la Reine, 420. Assemblé de nouveau
 pour plusieurs affaires, 476
 Paroles remarquables d'Henri VIII. sur la fin de sa
 vie, 15. & 16. De la Reine Catherine sur son di-
 vorce,

DES MATIERES.

vorce , 65. De Thomas Morus quand on le déca-
 pita , 103. Sur les qualitez d'Elizabeth , 160. Du
 Duc de Feria sur la proposition de mariage qu'il
 lui avoit faite , 324. 327. De la Reine Elizabeth
 le jour de son Couronnement , 330. 331. Du pere
 d'Anne de Boulen , 50. Du Pape Sixte V. lorsqu'il
 n'étoit encore que Moine , sur le divorce d'Henri
 VIII. 74. De la Reine Catherine , 86. D'Anne de
 Boulen en entrant au Palais d'Hamtoncourt , 89.
 De la Reine Catherine sur les couches d'Anne de
 Boulen , 96. De Paul III. au sujet d'Henri VIII.
 103. De Henri lui-même sur son mariage avec
 Anne de Cleves , 134. D'Anne de Cleves au sujet
 de la Reine Elizabeth , 138

D'un François sur les executions sanglantes qu'on
 faisoit en Angleterre , 142. Encore d'Henri sur
 son mariage avec Catherine Howard , 143. De la
 Reine Catherine Parre sur ce que le Roy la vou-
 loit épouser , 146. D'Edoüard VI. au sujet de la
 Religion , 190. D'Elizabeth à Marie , 267. De
 Marie à Elizabeth , 268. De Marie au jour de son
 Couronnement , 203. De Gardiner au sujet des
 Protestans , 204. D'Elizabeth sur le mariage
 qu'on lui proposoit avec le Duc de Savoye , 285.
 Du Chevalier Baccon à Elizabeth , 334. De l'Amba-
 assadeur de Venise sur la Religion d'Elizabeth ,
 335. D'Elizabeth sur la Paix des Réformez de
 France , 392. La même en répondant aux instan-
 ces du Parlement , 419. Sur la prison de la Reine
 d'Écosse , 457. Sur le mariage qu'on lui propo-
 soit avec le Duc d'Alençon , 476. Sur la mort du
 Duc de Norfolk , 498. D'Elizabeth au Chan-
 cellier , 255. A Polus , 256 , &c. Du même Chan-
 cellier Gardiner à la Reine Marie au sujet de la
 Princesse Elizabeth , 272. A l'Ambassadeur de
 Suede sur le mariage qu'il lui proposoit , 291.
 292.

Palquinades ,

491
Pic

T A B L E

Pie IV. envoie un Nonce à Elizabeth,	373
Pie V. excommunie Elizabeth,	459
Polus. Voyez Cardinal.	
Pope, Chevalier,	289
Prince de Condé, 375. Fait un Traité avec Elizabeth, 376. Sa demande,	<i>ibid.</i>
Plusieurs prétendent à se marier avec la Reine,	429
Prioli, ami de Polus,	304
Philibert Emanuel. Voyez Duc de Savoye.	
Philippe Prince d'Espagne, son mariage avec la Reine Marie, 216. Arrive en Angleterre, 229. Fait de grands presens à son épouse, 230. Ses noces, 231. Il écrit au Cardinal Polus, 236. Les raisons qu'il a de faire rendre la liberté à Elizabeth, 250. Il fait paroître de la clemence & pourquoi, 251. Autre raison pourquoi il empêche qu'on ne fasse mourir la Princesse, 253. Il se cache dans une chambre pour entendre l'entretien de la Reine avec Elizabeth, 266. Il se remarie avec Isabelle de France, ne pouvant réussir auprès d'Elizabeth, 362. Elle envoie en Ambassade à Londres Quadra, 397. Il écrit à Elizabeth sur ce qu'elle l'avoit prié de le rapeler, 401. L'Ambassadeur est maltraité, 402. On lui fait son procès, 403. Sa mort, <i>ibid.</i> Comment Philippe reçût cet affront,	404

Q

Q Quadra, voyez Alvaro.

R

R Idley, voyez Nicolas. 20. 21
 Réformation d'Angleterre.
 Réponse de Clement VII. sur le divorce d'Henri VIII. 70
 D'Eliz-

DES MATIERES.

D'Elizabeth à Marie, 221. De Marie au sujet de l'Evêque de Londres, 229. d'Elizabeth à Gardiner, 255. A l'Ambassadeur de Suede, 291. De Paul IV. au Chevalier Karre, en parlant d'Elizabeth, 255. Du Duc de Feria, qui la traite de Comedienne, 336. D'Elizabeth au Parlement sur son mariage, 350. Autre sur le même sujet. 419	419
La Rochelle ne veut pas recevoir Jarnac, & chasse les Papistes. 453	453
Rochefort, voyez Comte.	
Rochefort, M. de. . . . a la tête coupée. 144	144
Robert Dudley Comte de Leicester, favori de la Reine, 443. Sa lettre à la Reine, 444. Il va faire la Reverence à la Reine, 447. Comment il fut reçu, 449. Il est élevé à de grands emplois, <i>ibid.</i> Il a beaucoup de part à la faveur. 450	450

S

S eymour, voyez Jeanne, Edoüard, Thomas.	
Soliman, sollicité à faire la guerre par François I. 66	66
Smeron Musicien, accusé d'adultere avec la Reine Anne de Boulen, & condamné à mort. 115	115
Serment que le Parlement ordonne à toute la Nation de prêter. 356	356

T

T estament d'Henri VIII. 12. 15	12. 15
Tyrannie desaprouvée. 41. 42	41. 42
Titres nouveaux, accordez à Henri par le Parlement. 63	63
Thomas Boulen pere d'Anne. 47. 48	47. 48
Thomas Morus, décapité. 103. 104	103. 104
Thomas Howard mort en prison. 129	129
Thomas Cromwel favori d'Henri VIII. 136. 137	136. 137
Thomas Seymour Amiral, 158. Ses desseins, 160. Se	160

T A B L E

Se marie avec la Reine Douairiere, 164. Differe- rens entre les deux freres, 171. Il recherche une seconde fois la Princesse Elizabeth, 173. Il cons- pire contre l'Etat, 177. Il est arrêté, <i>ibid.</i> Son procès, 178. On l'execute.	182
Traité de mariage.	216

V

V eston, accusé d'adultere avec la Reine Anne, 113.	
Universitez d'Oxford & de Cambrige,	426
Wolfey, voyez Cardinal.	
Wisher Evêque de Rochester, à la tête coupée 102.	

Fin de la Table de la premiere Partie



B 8344

G/

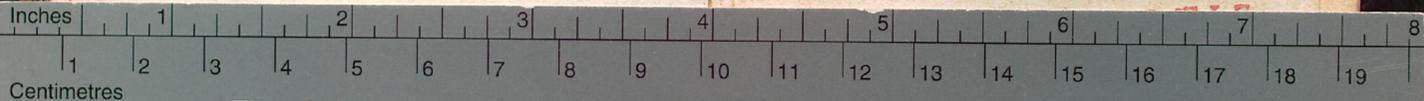




LA VIE
D'ELIZABETH
REINE
D'ANGLETERRE.

Traduite de l'Italien de MONSIEUR
GREGOIRE LATI.

TROISIEME EDITION.



Farbkarte #13

B.I.G.

Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black



Chez HENRY DESBORDES, dans le Kal-
verstraat, près le Dam.

M. DCCXIV.

